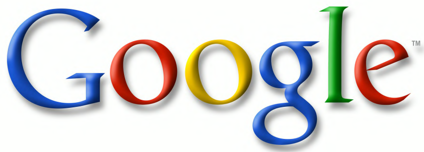
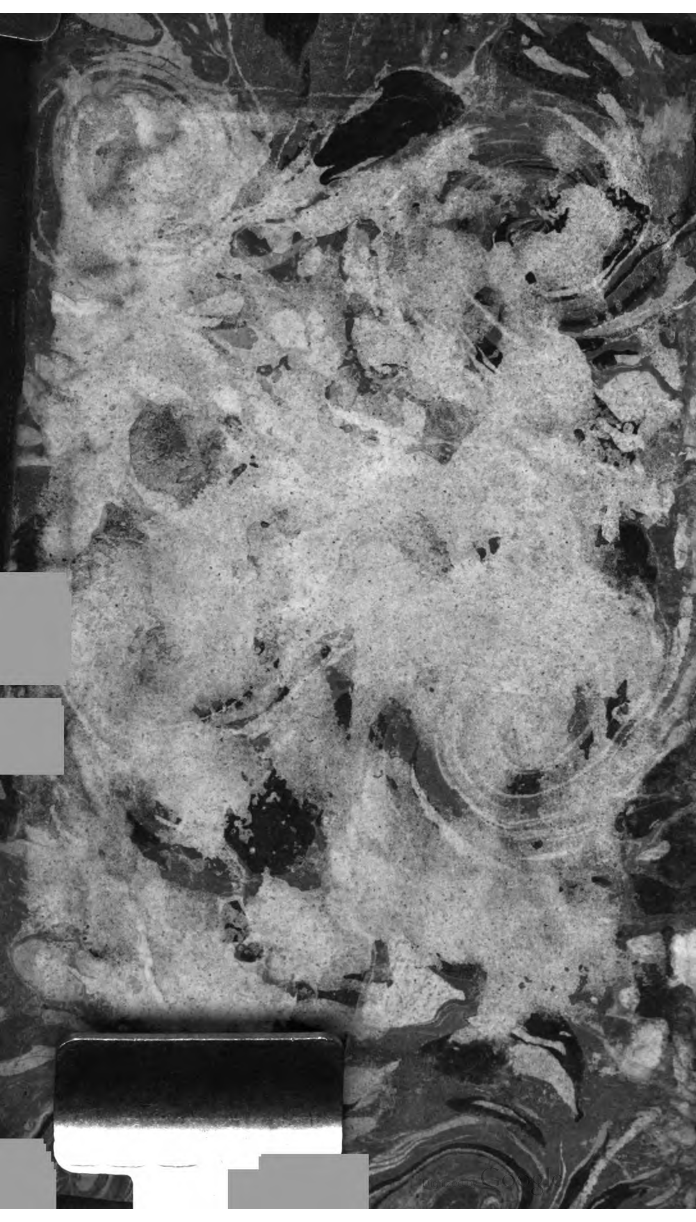


Tirées de Bry.







B. R. Tscharner

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES.

TOME SEIZIÉME.

HISTOIRE
GENERALE
DES VOYAGES,
OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES
PAR MER ET PAR TERRE,
Qui ont été publiées jusqu'à présent dans différentes Langues de toutes les Nations connues :
CONTENANT
CE QU'IL Y A DE PLUS REMARQUABLE, DE PLUS UTILE ET DE MIEUX AVERÉ DANS LES PAYS OU LES VOYAGEURS ONT PENETRÉ :
AVEC LES MŒURS DES HABITANS, *LA RELIGION, LES USAGES, ARTS, SCIENCES, COMMERCE, MANUFACTURES, &c.*
POUR FORMER UN SYSTÊME COMPLET *d'Histoire & de Géographie moderne, qui représente l'état actuel de toutes les Nations*:
ENRICHI
DE CARTES GÉOGRAPHIQUES ET DE FIGURES.
TOME SEIZIÈME.





A PARIS,
Chez DIDOT, Libraire, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. XLVIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

Depuis le commencement du XVe Siécle.

PREMIERE PARTIE.



LIVRE DOUZIE'ME.

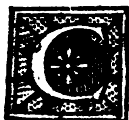
VOYAGES DANS LES ROYAUMES DE CONGO ET D'ANGOLA.

CHAPITRE PREMIER.

Voyage d'Edouard Lopez.

INTRODUCTION.

Qui étoit l'Auteur.



CET ouvrage, avec la description qu'il contient du Royaume de Congo & de quelques autres Pays, fut composé en 1589, par Phillippe *Pigafetta*, sur les mémoires d'*Edouard Lopez*, qui, après avoir passé plusieurs années dans le Royaume de Congo, avoit

Il est envoyé à Rome & à Madrid.

INTRODUCTION.

été envoyé par le Roi de cette Contrée, avec la qualité d'Ambaſſadeur, au Pape & au Roi d'Eſpagne, pour implorer leur ſecours contre ſes Ennemis, & leur demander des Miſſionnaires & des Prêtres. Les inſtances de Lopez eurent peu de ſuccès à la Cour de Madrid. Il ſe rendit à Rome, où ſon ambaſſade ne fut pas plus heureuſe. Mais à la ſollicitation d'*Antonio Migliore*, Evêque de San-Marco, il mit le recueil de ſes voyages entre les mains de Pigafetta, en y joignant de bouche toutes les explications qui pouvoient augmenter leur utilité. Il remit à la voile pour l'Afrique, auſſi-tôt que l'ouvrage eut été compoſé ſous ſes yeux, c'eſt-à-dire, en 1589. La Préface ajoute qu'il promit de revenir à Rome avec de nouvelles informations ſur le Nil & ſur d'autres matiéres qu'il n'avoit pas encore eu l'occaſion d'approfondir; mais on ignore s'il penſa dans la ſuite à l'exécution de cette promeſſe.

Sa Relation eſt publiée en Italien.

Quoiqu'il eut écrit ces Mémoires en Portugais, Pigafetta, qui étoit Italien, prit le parti de les publier dans ſa propre langue, & ne manqua pas de réduire tous les noms à l'ortographe de ſon Pays. C'eſt une méthode qu'on n'eſt point en droit de reprocher aux Traduc-

teurs, parce qu'elle est passée comme en usage ; mais il seroit à souhaiter du moins qu'avec cette considération pour leur Patrie, ils conservassent les véritables noms dans un Index, en faveur de la vérité, & pour rendre service à toutes les autres Nations. INTRODUCTION.

Traduction en Anglois & en Latin.

Quelques années après, *Hackluyt*, Auteur d'un fameux Recueil de Voyages, fit traduire l'ouvrage de Pigafetta, par *Abraham Hartwell*; le même qui s'étoit déja fait connoître par une traduction (1) de *Minadoi*. Les Mémoires de Lopez furent traduits dans la suite en Latin, par *Augustin Cassiodore Reinius*, & placés par de Bry à la tête de sa Collection de Voyages.

Ce qu'elle contient.

La traduction Angloise parut à Londres en 1597, sous le titre (2) de Relation du Royaume de Congo, Région d'Afrique, & des Pays dont il est environné. Ces Pays renfermant presque la moitié de l'Afrique, doivent avoir été décrits par Lopez sur le témoignage d'autrui ; car il ne paroît pas qu'il eût pris lui-même la peine de les parcourir. La forme de l'ouvrage est *in quarto*. Il lui manque un Index ; défaut qu'il n'a

(1) C'est une histoire des guerres entre les Turc & les Persans.

(2) A report of the Kingiom of Congo, a Regio of Africa, and of the countries that border round about the same, &c.

INTRODUCTION.

point dans la traduction Latine. Sa division est en deux livres, dont le premier contient quatorze chapitres.

1. Voyage de Lisbone à Congo. 2. Air de Congo, couleur de ses Habitans, vents, pluies & néges du Pays. Taille & physionomie des Négres. 3. Couleur des mulâtres, ou des enfans sortis du mélange des Portugais & des Négres. 4. Etendue de Congo. Ses bornes à l'Ouest, ou Côte de la mer. 5. Ses bornes au Nord & Pays adjacens. 6. Ses bornes à l'Est. 7. Ses bornes au Sud. 8. Etat présent du Royaume de Congo. 9. Six Provinces du Royaume, dont la premiere se nomme Bamba. 10. Songo ou Sogno, deuxiéme Province. 11. Sundi, troisiéme Province. 12. Pango, quatriéme Province. 13. Batta, cinquiéme Province. 14. Pemba, sixiéme Province.

Le second Livre est composé de dix Chapitres.

1. Situation de la Ville Capitale de Congo.

2. Introduction du Christianisme dans le Royaume, & commerce Portugais.

3. Guerres entre Dom Alfonse second Roi Chrétien, & son frere. Miracles operés par la foi, & conversion des Habitans.

4. Comment l'Isle de S. Thomas s'est peuplée. Affaires de Religion. Deux Rois tués par les Portugais & par les Seigneurs de Congo. Bannissement de la Nation Portugaise.

5. Invasion des Jakkos ou des Jaggas. Leurs mœurs & leurs usages. Ils s'emparent de la Capitale du Royaume.

6. Ambassadeur envoyé à la Cour de Portugal. Refus de découvrir les mines. Ambassade en Espagne, pour demander des Missionnaires. Lopez embrasse la vie religieuse.

7. Cour de Congo. Habits du Peuple, avant & après sa conversion.

8. Pays vers le Cap de Bonne Espérance, & remarques sur le Nil.

9. Royaume de Sofala. 10. Côte d'Afrique jusqu'à la mer rouge. Recherches sur l'Empire du Prête Jean, & sur l'origine du Nil.

INTRODUCTION.

Jugement sur l'ordre & le style.

Il y a peu d'ordre dans cette Relation. Hartwell croit Pigafetta bien excusé par la confusion qui regnoit dans les Memoires de Lopez. Mais lorsque ce Traducteur Italien divisoit l'ouvrage en livres & en chapitres, il devoit sentir que la méthode n'étoit pas moins nécessaire dans le fond des matieres. Le stile ne mérite pas moins de censure, par l'ennuyeux excès des figures & par

INTRODUCTION.

une vaine affectation d'éloquence, soit que ce défaut vienne de l'Auteur, ou que le reproche ne doive tomber que sur la traduction.

Cartes & Figures.

Les éditions Angloises & Latines sont ornées de cartes & de figures. La derniere contient trois cartes géographiques : l'une de Congo ; l'autre de la partie méridionale de l'Afrique ; la troisiéme de l'Egypte, de l'Abissinie & des Contrées voisines ; avec dix planches, qui offrent les figures suivantes. 1. Le baptême du Seigneur de Sogno. 2. Les Portugais à l'audience du Roi de Congo. 3. Destruction des images dans le Royaume de Congo. 4. Habits des hommes. 5. Hommes armés pour la guerre. 6. Voitures du Pays. 7 & 8. Autres voitures. 9. Le Zebra, bel animal. 10. Habits des femmes. 11. Animaux de Congo. Figure du Bananeor. 12. L'Anziki. 13. Jaggas. 14. Femmes de Monomotapa. L'Edition Angloise a deux cartes & dix Figures, dont les titres sont les mêmes que celles de l'édition latine, depuis la quatriéme. On peut conclure que l'ouvrage de Pigafetta n'en contenoit pas davantage, & que le reste est un ouvrage d'imagination.

§. I.

Journal de Lopez.

LOPEZ. 1578. Départ de l'Auteur.

DANS le cours de l'année 1578, c'est-à-dire, de celle où Dom Sebastien, Roi de Portugal, entreprit la malheureuse expédition de Maroc, Edouard (3) Lopez, natif de Benevento, Ville sur les bords du Tage, à vingt-quatre milles de Lisbone, mit à la voile dans le S. Antoine, pour se rendre à *Loanda*, Port du Royaume de Congo (4). Ce Bâtiment, qui appartenoit à son oncle, chargé de marchandises convenables à l'Afrique, & suivi d'une petite Pinace pour la commodité du commerce. On s'arrêta au Port de Funchal, dans l'Isle de Madere, où l'on prit des rafraîchissemens & du vin du Pays, avec quantité de confitures & de marmelades, qui sont excellentes dan cette Isle. De-là, passant à la vûe des Canaries, on alla relâcher à S. Antoine, une des Isles du Cap-Verd; ensuite à S. Jago (5), la principale des mêmes Isles, où l'on prit de nouvelles

(3) L'Auteur l'appelle *Duarte*, qui est Edouard en Portugais.

(4) Le Vaisseau avoit pour Pilote Francisco Martinez, habile Navigateur.

(5) L'Auteur l'appelle S. Jacopo, qui est le nom Italien.

LOPEZ. 1578.

provisions. Les Vaisseaux Portugais fréquentoient alors ces Isles, & faisoient avec les Habitans un commerce de couteaux, de chapeaux, & sur-tout de colliers de verre, qui étoient fort recherchés des Négres.

Route qu'il prend pour se rendre à Loanda.

De l'Isle S. Jago on porta vers le Bresil, dans l'esperance de gagner le vent; car il y a deux routes pour faire voile du Cap-Verd au Port de Loanda. La premiere est au long des Côtes d'Afrique; l'autre, en portant au Sud & au Sud-Est jusqu'à la hauteur du Cap de Bonne-Esperance, c'est-à-dire, jusqu'à vingt-sept ou vingt-neuf degrés du Sud, où l'on trouve les vents de Commerce, qui soufflent dans cette Mer pendant tout l'Eté. On prit cette derniere route, & l'on ne manqua point de trouver le vent qu'on s'étoit promis; à l'aide duquel on commença bien-tôt à porter au Nord Nord-Ouest, vers Congo. Dans l'espace de douze jours on eut la vûe de l'Isle Sainte-Hélene, à laquelle on ne s'étoit point attendu; & dix-sept jours après on arriva heureusement au Port de Loanda, dont l'Auteur vante beaucoup l'excellence. Ce fut la derniere fois, comme c'étoit la premiere, que les Portugais firent un si long détour pour se rendre au Royaume de

Seconde route, & la seule en usage.

Congo. L'autre route, qui est par le Cap-Palmas & par l'Isle de S. Thomas, conduit au Cap-Lopez-Consalvo, & de-là vers la Riviere de Zaire, d'où l'on ne compte jusqu'à Loanda qu'environ cent quatre-vingt milles.

Lettre du Roi de Congo au Roi de Portugal.

Après la funeste catastrophe du Roi Dom Sebastien, la Couronne de Portugal devant tomber sur la tête du Cardinal Dom Henri, le Roi de Congo écrivit à ce Prince, pour lui demander des Missionnaires de l'Eglise Romaine. Mais la mort du Cardinal fit suspendre la réponse, jusqu'au nouveau changement qui rendit Philippe II. maître du Portugal. Alors le Gouverneur de l'Isle S. Thomas reçût ordre de communiquer cette révolution au Roi de Congo. Il lui envoya Sebastien da Costa, avec la qualité d'Ambassadeur, & ce Monarque Négre, charmé de l'attention qu'on avoit eue pour ses desirs, renvoya da Costa au Roi Philippe, avec ordre de lui offrir de sa part la découverte de plusieurs mines d'or qui n'étoient pas connues des Européens. Il chargea même da Costa de quelques essais de ces mines. Mais le Vaisseau qui les portoit fit naufrage sur les Côtes de Portugal. L'Ambassadeur périt avec tout l'Equipage; & l'on ne sauva du dé-

Naufrage d'un Ambassadeur.

LOPEZ. 1578.

pôt dont il étoit chargé, qu'une petite caisse qui contenoit quelques instructions sur son voyage, & qui fut jettée sur le rivage par les flots.

Aussi-tôt que la nouvelle de ce désastre fut arrivée à Congo, le Roi prit la résolution d'envoyer un Seigneur de sa Cour en Espagne, avec la qualité d'Ambassadeur. Cet honneur fut brigué avec tant d'empressement par les Grands du Royaume, que pour arrêter la chaleur des Partis, le Roi fit enfin tomber son choix sur Edouard Lopez, Auteur de cette Relation, qui se trouvoit alors à la Cour, après avoir passé plusieurs années dans le Pays. Avec ses Lettres de créance, il lui donna par écrit d'amples instructions sur l'objet de son voyage, & le pouvoir de traiter en son nom avec le Pape & le Roi Catholique. Le principal but de cette Ambassade étoit d'informer les Puissances Chrétiennes du triste état de la Religion dans le Royaume de Congo, & de leur demander un nombre de Missionnaires & de Prêtres, qui fût capable de soutenir la Foi, nouvellement plantée. Lopez étoit chargé aussi de montrer au Roi d'Espagne & de Portugal divers essais des métaux de Congo, & de lui offrir la liberté du Commerce pour les Portu-

L'Auteur est choisi par le Roi de Congo pour aller aux Cours de Rome & de Madrid.

Ses instructions.

LOPEZ. 1578.

gais; faveur qui n'avoit point été accordée à ses Prédécesseurs. A l'égard du Pape, il devoit lui baiser les pieds au nom du Roi de Congo, lui exposer les besoins de la Religion dans ce Royaume, & solliciter une nombreuse recrue de Prêtres.

Lopez, après avoir été revêtu d'une si importante commission, fut obligé, par les affaires du Roi & par les siennes, de passer encore sept ou huit mois dans le Pays. Enfin, dans le cours du mois de Janvier (6), qui étoit la saison de l'Eté à Congo, il s'embarqua pour Lisbonne sur un Bâtiment de cent tonneaux. Sa navigation fut heureuse jusqu'à la hauteur des Isles du Cap-Verd. Mais le Vaisseau, qui étoit fort vieux, fit une voie d'eau, qui jetta l'Equipage dans de fâcheux embarras. On étoit arrêté par des vents si impétueux, qu'il paroissoit impossible de gagner les Isles ou le Continent d'Afrique. L'état du Bâtiment permettoit encore moins de continuer le voyage vers l'Europe. Il ne resta point d'autre parti que de suivre le vent, pour gagner les Isles de l'Amérique. Après avoir failli mille fois de périr, par les tempê-

Avantures de son voyage.

(6) L'année n'est pas nommée; mais il paroît par le calcul du tems que ce devoit être 1586 ou 1587.

LOPEZ. 1578. tes, par la voie d'eau & par l'épuisement presqu'entier des provisions, on arriva dans l'Isle de Cubago, près de la Marguerite. On s'y radouba, on y prit des rafraîchissemens, & l'on se rendit à *Cumana*, Port du Continent dans le Royaume de la Nouvelle-Grenade. Mais, en touchant au rivage, des accidens inconnus firent couler le Vaisseau à fond. Tout l'Equipage & les Passagers furent sauvés; quoiqu'après les miseres & les fatigues qu'ils avoient essuyés, la plûpart fussent dans un état si triste que le repos même & les rafraîchissemens du Port ne purent les garantir des plus dangereuses maladies.

Son Vaisseau coule à fond sur les Côtes d'Amerique.

Lopez fut un des plus maltraités. N'ayant pû se rétablir avant le départ de la flotte qui met tous les ans à la voile pour l'Espagne, il se vit dans la nécessité d'attendre d'autres occasions. Il eut le malheur de passer un an & demi à Cumana sans en trouver. Dans cet intervale le Roi de Congo, qui n'avoit pas reçu de ses nouvelles, conclut qu'il étoit mort, & forma le projet d'une troisiéme Ambassade. Dom Pedro Antonio, un des premiers Seigneurs de son Royaume, fut choisi pour cette glorieuse commission, & reçut les mêmes instructions que Lopez. Il se fit accompagner

Il passe pour mort à Congo.

pagner de Gasparo de Dias, Portugais riche & d'une considération distinguée, qui s'étoit établi depuis plusieurs années dans le Royaume de Congo. S'ils rencontroient Lopez, ils avoient ordre de s'unir à lui & de se conduire par des délibérations communes.

Autre Ambassade du Roi de Congo.

Ils se hâterent de mettre à la voile; mais le Ciel ne réservoit pas beaucoup de succès à leur entreprise. En approchant de l'Europe, ils tomberent entre les mains des Anglois. Leur Vaisseau, conduit vers les Côtes d'Angleterre, eut le malheur de toucher à fond & de s'ouvrir dans cette course. Dom Pedro & son fils périrent au milieu des flots. Gasparo se sauva heureusement avec un petit nombre de Matelots, & trouva l'occasion de passer en Espagne, dans le tems que Lopez, après avoir surmonté tous les obstacles, y étoit entré dans les fonctions de son Ambassade. On ignore ce qui lui fit perdre l'envie d'aller jusqu'à Madrid; mais après avoir écrit sa résolution à Lopez, il monta sur le premier Vaisseau pour retourner à Congo.

Sort des Ambassadeurs.

Lopez se retrouve à Madrid.

Lopez, impatient de se voir retardé si long-tems à Cumana, étoit passé à S. Domingue dans l'Isle Hispaniole, où il avoit trouvé un Vaisseau Portugais

LOPEZ. 1578.

qui attendoit la flotte de Tierra-Firma pour faire voile en Europe. Il s'étoit rendu heureusement dans l'Isle de Tercere, une des Açores, & de-là à San-Lucar de Barameda, à l'embouchure du Guadalquivir, d'où il n'avoit pas eu de peine à gagner Seville. Au lieu de se rendre ensuite à Madrid, il avoit fait le voyage de Portugal, pour voir ses amis & se mettre en état de paroître à la Cour. Enfin, s'étant présenté aux Ministres d'Espagne, avec ses Lettres de créance, il obtint du Roi une audience favorable, dans laquelle il exposa le sujet de sa commission. Mais la mort du Roi de Congo, dont on fut informé dans ces circonstances, & les embarras de la Cour d'Espagne, qui rapportoit alors toutes ses vûes à la conquête de l'Angleterre, firent avorter encore une fois cette malheureuse Ambassade.

Ses chagrins lui font quitter le Monde.

Le chagrin de tant d'infortunes, joint à de profondes réflexions sur l'incertitude de la vie & sur la vanité des esperances humaines, inspira au vertueux Lopez un parfait dégoût pour le Monde. Il quitta l'épée, & s'étant revêtu à Madrid d'un habit grossier, qui étoit apparemment celui de quelqu'Ordre religieux, il ne pensa plus qu'à se

rendre à Rome, pour répondre aux pieuses intentions du feu Roi de Congo. Ses propres vûes n'étoient pas moins chrétiennes, puisqu'il s'engagea par un vœu à consacrer toutes les richesses qu'il avoit en Afrique au service de la Religion. Il promit au Ciel de bâtir une Maison pour l'entretien des Prêtres & des Missionnaires qui se destineroient à l'instruction de la Jeunesse de Congo, avec un Hôpital pour le soulagement & la guérison de tous les pauvres Malades Chrétiens. Une de ses esperances, dans le voyage de Rome, étoit d'obtenir la permission du S. Siége pour ces deux Etablissemens, & d'y faire joindre des Jubilés, des Indulgences & d'autres faveurs Ecclésiastiques. Il reçut un accueil fort gracieux du Pape, qui étoit alors Sixte-Quint. Mais ce Pontife ayant appris que le Royaume de Congo dépendoit du Roi d'Espagne, craignit modestement de blesser les droits d'autrui, & renvoya cette affaire à Sa Majesté Catholique. Ce fut alors que Pigafetta reçut de Lopez les Mémoires dont cette Relation est composée, & qu'il se hâta de travailler sous ses yeux. Après avoir rendu ce service au Public, Lopez retourna immédiatement à Congo.

LOPEZ. 1578.

Etablissemens qu'il veut faire à Congo.

Il y retourne.

§. II.

Voyages & Avantures d'André Battel au Royaume d'Angola.

INTRODUCTION.

QUOIQUE la Relation de *Battel* ait été publiée ſous un de ces titres extraordinaires (7), qui inſpirent de la défiance aux Lecteurs ſérieux, il y a peu de voyages qui portent les mêmes caracteres de verité dans leur ſource. L'Auteur étoit un homme de jugement & d'honneur. Purchas, qui nous a donné ſon Ouvrage, l'avoit connu particuliérement à *Leigh*, dans la Province d'Eſſex, & ne rend pas moins témoignage à ſa bonne-foi qu'à ſes lumiéres. Ils avoient travaillé de concert à rédiger ſes Mémoires. Tout ce qui s'y trouvoit de douteux ou d'obſcur avoit été ſoigneuſement éclairci dans leurs converſations. Battel s'étoit retiré à Leigh, pour y mener une vie tranquille après ſon retour d'Afrique. Dans ſa jeuneſſe il avoit ſervi ſous *Manuel Sylveira Pereyra*, Gouverneur de S. Paul pour le Roi d'Eſpagne. On ne nous apprend point que ſes Emplois euſſent été

(7) Le titre Anglois eſt : *The ſtrange Aventures of Andreur Battel, of Leigh in Eſſex, ſent by the Portugueſe Priſoner to Angola, in which Kindem and the adjacent Regions he lived eighteen years.*

distingués; mais ils avoient été militaires, puisqu'il accompagna ce Général dans l'interieur du Royaume d'Angola, avec une armée de huit mille Portugais & de quinze mille Négres. Cependant il avoit d'abord été pris par les Portugais sur la Côte de Bresil, & de-là conduit à Congo, où il vécut pendant plusieurs années dans la condition d'un prisonnier. Ce ne fut qu'à l'occasion de la guerre, qu'il obtint la liberté de porter les armes, & le titre de Sergent dans une Compagnie Portugaise.

INTRODUCTION.

Sa Relation, telle que Purchas l'a publiée, paroît d'autant plus estimable aux Anglois, qu'avec le mérite de la fidélité, c'est la premiere de leur Nation où l'on trouve des éclaircissemens sur les Royaumes de Congo & d'Angola. Elle est ornée de la figure d'un *Zebra*, dans la même attitude que celle de Lopez.

BATTEL. 1589. Départ de l'Auteur.

Battel sortit de la Tamise le 20 d'Avril 1589, sous le commandement d'Abraham *Cokc*, de Limehouse (8), qui faisoit voile à *Rio de Plata*, avec deux Pinaces, nommées le *May-Morning* & le *Dolphin*, chacune de cinquante tonneaux. Ils toucherent le 26 à Plymouth,

(8) Village qui touche à Londres sur les bords de la Tamise.

BATTEL. 1589.

pour augmenter leurs provisions. Le 7 de Mai ils se remirent en mer; mais sous de si malheureux auspices, qu'ils furent repoussés impétueusement dans ce Port, où ils se virent contraints d'attendre des vents plus favorables. Enfin, profitant du premier souffle qui pouvoit servir à leur navigation, ils gagnerent les Côtes d'Espagne, qu'ils passerent heureusement. La mer devint si grosse à la hauteur de Madere, qu'ils furent jettés sur la Côte de Barbarie, où ils prirent le parti de mouiller dans la rade de Santa-Cruz. Le Capitaine y fit construire une grande Barque, qu'il avoit apportée en deux piéces, & qu'il croyoit capable de soutenir la mer pendant le reste du voyage. Ensuite on remit à la voile pour s'avancer vers les Côtes de Guinée : mais si l'on y arriva heureusement, ce fut pour tomber dans des calmes dont il fallut essuyer tout l'ennui, parce qu'on s'étoit trop approché de la terre.

Sa navigation jusqu'aux Côtes de Guinée.

Toutes les maladies du climat affligerent bien-tôt l'Equipage. On arriva néanmoins au Cap-Palmas, où la bonté des rafraîchissemens servit à rétablir un peu les Matelots. Le Capitaine se flatta de tirer quelqu'avantage du Commerce des Habitans; mais toutes leurs

promesses furent autant d'artifices, qui couvroient le dessein de s'emparer de la Barque. On n'évita cette disgrace que par la vigilance continuelle des gardes. De ce Cap, le Capitaine fit porter au Sud-Ouest; mais la force des courans, dont on ne se défioit point au milieu des calmes, jetta la petite flotte dans l'Isle S. Thomas, lorsqu'elle se croyoit beaucoup plus loin en mer. Comme l'eau & le bois lui manquoient également, elle mouilla du côté du Sud, entre l'Isle S. Thomas & les Isles *das Rolas*. Ce mouillage est fort tranquille; & la facilité d'aborder aux Isles das Rolas y fit envoyer la Barque. Elle n'y trouva point d'eau; mais elle en apporta une grosse provision d'oranges & de plantains. Battel y vit un Village de Négres, composé d'Esclaves foibles ou malades, que les Portugais de S. Thomas y envoyent pour se rétablir. Quoique ces Isles soient sans eau fraîche, elles produisent beaucoup de fruits, & sur-tout du vin de palmier. Les Anglois, après en avoir tiré des rafraîchissemens, prirent la cruelle résolution de brûler le Village. Ensuite, côtoyant l'Isle S. Thomas à l'Est, ils se présenterent devant la Ville; mais le

BATTEL. 1589.

Le Capitaine est trompé par les courans.

Isles Rolas, fertiles, mais sans eau.

BATTEL. 1589.

canon du Château leur fit perdre l'envie d'en approcher.

De-là ils reprirent vers le Continent d'Afrique ; & dans l'espace de vingt-quatre heures ils arriverent à la vûe du Cap Lopez-Consalvo. Ils n'en étoient plus qu'à trois lieues, lorsque changeant de dessein ils retournerent à l'Ouest, vers l'Isle S. Thomas. Cokc fit prendre au côté Ouest de cette Isle, où l'on découvre un ruisseau qui se précipite des montagnes. Ses gens se rendirent au rivage dans la Barque, avec six ou sept tonneaux. Mais ils tomberent dans une embuscade de cent hommes, que le Gouverneur avoit rassemblés depuis leur premier passage ; & toute leur diligence à se retirer ne les empêcha point de perdre un Matelot.

Les Anglois sont repoussés par les Portugais de l'Isle S. Thomas.

Cokc fut déterminé, par cette avanture, à tourner ses voiles vers la Côte du Bresil. A cinquante lieues de l'Isle S. Thomas, il tomba sur une troupe de dauphins, qu'il regarda comme un secours du Ciel dans ses besoins. Elle le suivit pendant trente jours, jusqu'à la vûe de la terre ; & la nécessité augmentant l'adresse des Matelots, il ne se passa point de jour où l'on n'en prit assez pour la subsistance de l'Equipage. On

fuivit la Côte du Brefil jufqu'à *Ilha-Grande*, qui eft au cinquiéme dégré de latitude du Sud. Cette Ifle eft fans habitans, quoique naturellement fertile. Cokc ayant fait mouiller entre l'Ifle & le Continent, on profita d'une fituation fi tranquille pour nétoyer les deux Pinaces. Tandis que les Matelots étoient livrés au travail, ils virent arriver un petit Bâtiment Portugais, qui cherchoit de l'eau, pour continuer fa courfe à Rio de Plata. Ils l'aborderent & fe faifirent du Patron Portugais. Cokc apprit de lui, que dans l'efpace de fix femaines deux Pinaces Portugaifes de Buenos-Ayres devoient paffer dans le même lieu, & que tous les ans il partoit de cette Ville quatre ou cinq Caravelles chargées de richeffes, qu'on tranfporte par terre, du Pérou dans la Riviere de Plata; d'où elles font envoyées à Bahia, au Brefil, & dans le Royaume d'Angola fur la Côte d'Afrique. L'avidité de Cock s'échauffant à ce récit, il fe détermina fur le champ à prendre fur fon bord une partie de l'Equipage du *Dauphin*, pour fe rendre propre à quelqu'entreprife d'importance; & renvoyant le Dauphin en Angleterre, il ne s'entretint que de fes efperances de fortune. Le Patron Por-

BATTEL. 1589.

Ils paffent fur les Côtes du Brefil.

Ilha-Grande.

Commerce de Buenos-Ayres.

BATTEL. 1589.

tugais le conduisit dans un endroit de l'Isle où quelques Bannis de Lisbonne avoient formé une Plantation. Il y trouva particulierement des plantains, ausquels il fut obligé de se réduire jusqu'à la Riviere de Plata, parce que toutes ses provisions étoient épuisées.

Les Anglois se rendent à l'embouchure de Rio de Plata.

Il partit d'Ilha-Grande avec ce seul secours, qui le soutint pendant tout son passage; c'est-à-dire, pendant trente-six jours qu'il employa pour gagner l'Isle de Lobos-Marinos, à l'embouchure de Rio de Plata. Cette Isle est longue d'un demi-mille. Elle n'a point d'eau fraîche; mais la mer qui l'environne est si remplie de veaux de mer & de chevaux-marins, que les Matelots de la Barque ne purent s'approcher du rivage qu'après avoir écarté ces animaux à coups de rames. L'interieur même de l'Isle en étoit couvert. Pendant trente jours l'Equipage Anglois n'eut point d'autre nourriture. En vain s'occupoit-on sans cesse à visiter les deux bords de la riviere. Dans le désespoir d'une si malheureuse situation, Cokc résolut de faire avancer sa Barque jusqu'à *Buenos-Ayres*, pour enlever une des Pinaces qui étoient à l'ancre devant la Ville. Mais lorsque ses gens se disposoient à cette téméraire entreprise,

Ils sont pressés par la faim.

un violent orage les força de se retirer sous *Ilha-Verde*, ou l'Isle-Verte, qui est à l'embouchure de la riviere, du côté du Nord.

BATTEL. 1589.

Le courage & l'avidité des richesses ne pouvant lutter long-tems contre la faim, Coke abandonna son projet & tourna au Nord, pour gagner l'Isle S. Sebastien, sous le Tropique du Capricorne. Cette route fut courte & heureuse. Là ses gens, véritablement affamés, se partagerent en plusieurs troupes; les uns pour la pêche, d'autres pour chercher des fruits dans les bois. Mais, tandis qu'ils étoient dispersés, il arriva dans l'Isle un Canot Indien de *Spirito-Santo*. Les Sauvages qui le conduisoient ayant débarqué à l'Ouest de l'Isle, s'avancerent au travers des bois & se saisirent de cinq Anglois. Battel étoit de ce nombre. Il fut transporté avec ses compagnons dans la Riviere de Janeiro, sans avoir jamais entendu parler depuis, du Capitaine Coke, ni de son Vaisseau, ni du reste de l'Equipage.

Ils gagnent l'Isle S. Sebastien.

Battel est pris par des Indiens Portugais.

Les cinq Prisonniers tomberent entre les mains des Portugais, & n'eurent à souffrir que le chagrin d'une longue captivité. Après avoir passé quatre mois dans la Riviere de Janeiro,

Il est envoyé au Royaume d'Angola.

BATTEL. 1589.

Batthel & *Turher*, un de ses compagnons, furent envoyés sur un Bâtiment de passage à S. Paul de Loanda, Ville maritime du Royaume d'Angola, en Afrique, à neuf degrés au Sud de la Ligne. Il ne sortit du Vaisseau que pour entrer dans une étroite prison. Cependant il fut bien-tôt conduit sur la Riviere de *Coanza* ou *Quansa*, dans une Ville de guerre, à cent-trente milles de Loanda. Il y mena, pendant deux mois, une vie fort triste. Mais le Pilote d'une Pinace Portugaise, qui étoit à l'ancre devant cette Ville, étant mort subitement, il reçut ordre de prendre sa place & de conduire la Pinace à Loanda. Ce changement auroit rendu son sort plus doux, si le jour même de son arrivée il n'eût été attaqué d'une maladie, qui le tint pendant huit mois dans une affreuse situation; haï, pauvre & sans secours, parce qu'il étoit Anglois.

Il est employé par le Gouverneur, qui lui promet la liberté.

A la fin, s'étant rétabli, Dom Juan Hurtado Mendoza, qui commandoit alors dans la Ville de Loanda, lui donna ordre de partir dans une Pinace, pour aller faire le commerce de l'ivoire, du bled & de l'huile de palmier dans la grande riviere de Congo, qui se nomme Zaire. Cette Riviere est située à cinquante lieues de Loanda, au

Nord, & passe pour la plus grande de la Côte. On trouve à l'embouchure, une Isle nommée *Kalabes*, qui avoit alors une fort bonne Ville. Battel y chargea la Pinace & revint heureusement à Loanda. BATTEL. 1589.

Quelque tems après il fut envoyé à Loango, quinze lieues au Nord de la Riviere de Zaire, avec des marchandises convenables au Pays, telles que des colliers de verre, des perles bleues, des miroirs, de grosses étoffes bleues & rouges, &c. qui passoient encore aux yeux des Négres pour de précieuses richesses. Une aune d'étoffe se vendoit trois dents d'Elephans, du poids de cent vingt livres. En peu de jours toute la cargaison fut échangée avec le même avantage. Des services si importans attirerent beaucoup de caresses à Battel. Le Gouverneur de Loanda lui promit la liberté, s'il continuoit de le servir avec le même zéle. Pendant deux ans & demi, il ne cessa point de faire d'autres voyages au long de la Côte.

L'utilité que le Gouverneur en tiroit lui faisoit oublier ses promesses, lorsqu'on vit arriver au Port de Loanda un Bâtiment Hollandois commandé par le Marchand même à qui appartenoit la cargaison. Cet honnête Négociant con-

Il veut se la procurer sécretement.

BATTEL. 1589.

çut de l'amitié pour Battel & de la compassion pour son sort. Il lui promit de l'emmener à son départ. Une si douce esperance fit prendre au malheureux Battel toutes sortes de précautions pour se rendre secretement à bord. Mais son Bienfacteur ne s'étoit pas souvenu qu'il avoit quelques Portugais entre ses Matelots. Battel fut découvert par leur trahison, ramené dans la Ville par la Justice, & jetté dans un noir cachot, où il passa deux mois chargé de fers, avec la mort incessamment devant les yeux. Enfin, le Gouverneur se contenta de le bannir à *Massangano*, pour le faire servir à la conquête de ce Pays. Il demeura oublié pendant six ans dans ce triste séjour, sans aucune esperance de revoir jamais la mer.

Il est banni à Massangano.

Complot qu'il fait pour fuir avec dix autres Bannis.

Il avoit trouvé dans le Fort de Massangano quelques Egyptiens (9) & quelques Mores, qui y étoient relegués comme lui. La ressemblance de leur infortune ayant servi à les lier mutuellement, il prit le parti d'ouvrir son cœur au plus intrépide de ces Etrangers. Après leur avoir représenté toute l'horreur de leur situation, il lui demanda s'il ne valoit pas mieux exposer sa vie

(9) L'Auteur n'explique point d'où ces Etrangers étoient venus.

pour se procurer la liberté, que de languir dans une misere perpetuelle. L'Egyptien reçut avidement cette ouverture, & lui promit d'engager dix de leurs Compagnons à les accompagner dans leur fuite. En peu de tems il lui amena trois Egyptiens & sept Portugais, gens d'un courage ferme, & disposés à braver toute sorte de périls. La nuit fut reglée pour leur départ. Ils se saisirent du meilleur Canot qu'ils purent trouver ; & recommandant leur entreprise à la protection du Ciel, ils commencerent à descendre la Riviere de Quansa. Le matin du jour suivant, ils arriverent dans le canton de *Manikabeth*, petit Seigneur de la Province d'Elamba. Leurs mousquets étant leur unique fardeau, avec un peu de bled qu'ils avoient apporté pour leur premiere refusion, ils se déterminerent à ne pas aller plus loin pour quitter leur Barque ; mais ils la coulerent à fond, de peur que les Portugais ne remarquassent le lieu où ils avoient pris terre. Quelques autres voisins leur fournirent du bois pour faire griller leur bled. Ils reprirent des forces avec un repas si simple.

Leur marche dans leur fuite.

Cependant ils attendirent la nuit pour se mettre en marche, dans la

Périls ausquels ils sont exposés.

BATTEL. 1589.

seule vûe de tromper les observations de ceux qui pourroient les poursuivre. Ils marcherent sans interruption, non-seulement jusqu'à la fin du jour suivant ; mais n'ayant pas trouvé d'eau, quoiqu'ils eussent fait quantité de détours dans cette espérance, ils se sentirent si fatigués la seconde nuit, qu'ils arracherent l'écorce de plusieurs arbres pour en tirer un foible rafraîchissement en collant leur bouche contre le tronc. Le troisiéme jour ils trouverent un vieux Négre qui étoit en chemin pour se rendre à Kabech. Ils le lierent & le forcerent de leur servir de guide jusqu'au Lac de Kasansa. Après un autre jour de marche dans la plus excessive chaleur, ils arriverent à Bansa, Ville de Mani Kasansa, qui est à douze lieues de Loanda dans l'interieur des terres. Une cruelle néceſſité les força d'y demander de l'eau ; & les Habitans eurent la dureté de leur en refuser. Ils étoient résolus d'employer la force, lorsque ces Négres inhumains s'appercevant de leur désespoir, presserent leur Mani, ou leur Seigneur, de ne pas les y exposer. Alors passant à l'extrêmité contraire, non-seulement il leur accorda de l'eau, mais il les pria de passer la nuit dans la Ville. C'étoit

un artifice pour couvrir le dessein qu'il avoit de les arrêter. Ils se défierent heureusement de cette nouvelle barbarie, & passerent la nuit sur les bords du Lac.

BATTEL. 1589.

Erreur dans leur marche.

Le quatriéme jour au soir ils arriverent à la vûe d'une Riviere, qu'ils prirent pour celle de Bango. Ils ne la traverserent pas sans crainte, parce qu'ils n'ignoroient pas qu'elle est remplie de Crocodiles. Le cinquiéme jour, ils eurent à passer celle de Dande. Leur marche s'étoit si fort étendue à l'Est, qu'ils se trouvoient à l'opposite des montagnes de Bangons. Nouveau sujet de fraieur. Le Mani de ces montagnes étoit en guerre avec le Roi de Congo, dans les Etats duquel ils alloient chercher un azile. Ils traverserent néanmoins la Riviere de Dande, & s'endormirent une partie de la nuit sur ses bords. Le lendemain, ils trouverent, à deux lieues de cette Riviere, quelques Négres qu'ils interrogérent sur la disposition du Pays. Quelle fut leur consternation en apprenant qu'ils étoient fort éloignés du chemin qu'ils s'étoient proposé. Les mêmes Négres leur offrirent de les conduire à Bamba. Ils les assurerent qu'ils recevroient toutes sortes de rafraîchissemens du Mani de ce nom;

BATTEL. 1589.

& pour leur inspirer plus de confiance, ils se donnerent pour des Mosi Congos. Mais les moindres imprudences pouvant devenir funestes, Battel ferma l'oreille à toutes ces offres, & ne fit pas plus de fond sur les éclaircissemens qui regardoient sa route. Il anima ses Compagnons à continuer leur marche vers l'Est. Cependant après avoir fait trois milles de plus, ils reconnurent si clairement qu'ils s'étoient trompés, qu'à la pluralité des voix ils prirent le parti de retourner à l'Ouest. Leur courage sembloit les rendre insensibles à la fatigue. Mais ils ne purent l'être à la crainte, lorsque rencontrant les mêmes Négres dont ils avoient rejetté les offres, ils leur virent tourner contr'eux leurs arcs & leurs flêches. Ils ne balancerent point à faire feu sur ces Barbares; de la premiere décharge ils en tuerent quatre. La chûte des morts parut effraier les autres, & leur fit prendre du moins le parti de se retirer. Cependant ils se rapprocherent bien-tôt; & s'obstinant à suivre leur proie l'espace de trois ou quatre milles, ils blesserent deux Portugais de leurs flêches. Le jour suivant, Battel & ses Compagnons entrerent dans le Pays de Bomba. Ils continuerent leur marche pendant

Ils ont à combattre des Négres.

Ils en tuent plusieurs.

le reste du jour, & vers le soir ils entendirent avec une joie extrême le bruit des vagues de la mer. Mais après s'être livrés pendant la nuit aux plus douces espérances, ils reconnurent le lendemain au matin qu'ils étoient poursuivis par un grand nombre de gens à cheval. Cette vûe leur fit perdre courage. Les sept Portugais ne consultant que leur crainte, se cacherent aussi-tôt dans les bois. Battel & les quatre Egyptiens se flaterent que l'attention de leurs ennemis tourneroit sur le plus grand nombre & qu'ils en auroient plus de facilité à s'échaper. Mais ils se virent serrés de si près, qu'il ne leur resta plus d'autre ressource qu'un petit bois, dans lequel ils ne furent pas plûtôt entrés, qu'ils entendirent siffler autour d'eux une grêle de balles. Un péril si pressant les força de se disperser.

BATTEL. 1589.

Ils sont poursuivis par un corps de Portugais.

Battel avoit conservé assez de présence d'esprit, pour remarquer que ceux qui le poursuivoient à cheval étoient des Portugais, accompagnés d'une troupe de Négres à pied. Lorsqu'il se trouva seul, il fit réflexion que si les Négres se saisissoient de lui dans le bois, ils ne manqueroient pas de lui ôter la vie sans pitié; au lieu qu'en se livrant de bonne grace aux Portugais & aux Mulâtres,

Résolution de Battel.

BATTEL. 1589.

il pouvoit encore esperer un traitement moins barbare. Dans cette vûe il sortit du bois, son mousquet en joue, pour écarter les Négres. Le Commandant des Portugais, qui l'apperçut aussi-tôt, & qui ne douta point, à son air résolu, qu'il ne fût soutenu de tous ses compagnons, cria de loin : » Braves Soldats, je vous apporte le pardon du » Gouverneur. Si vous vous rendez » volontairement, il ne vous arri» vera aucun mal. Battel répondit, d'un ton ferme, qu'il étoit Anglois ; qu'ayant servi six ans à Massangano, dans la derniére misere, le désespoir l'avoit porté à s'échaper avec onze de ses compagnons, qui l'avoient abandonné seul ; que si le Commandant vouloit lui garantir sa grace, il étoit prêt à se rendre ; mais que pour éviter le supplice, il étoit résolu de vendre sa vie bien chère jusqu'au dernier soupir. Le Capitaine Portugais engagea sa parole de Gentilhomme & de Soldat, que la vie lui seroit conservée en faveur de son courage, & l'exhorta tendrement à s'approcher sans défiance.

Il se rend sous condition de la vie.

Sur cette promesse, Battel rendit aussitôt les armes. Alors le Capitaine donna ordre à ses gens de pénetrer dans le bois, & de lui amener le reste, mort

on vif. Il fut obéi avec beaucoup de diligence. Tous les Prisonniers furent conduits à S. Paul de Loanda ; où Battel & les trois Egyptiens passerent trois mois dans une étroite prison, les fers aux mains & aux pieds, avec la perspective continuelle du supplice.

Il passe trois mois dans les fers.

Enfin, le Gouverneur ayant reçu du Portugal trois ou quatre cens Bannis, qui devoient être envoyés dans la Province d'Elamba, Battel fut délivré de ses chaînes & joint à cette malheureuse troupe, après une proclamation publique, qui le bannissoit perpétuellement de Loanda, & qui le condamnoit à porter les armes pendant toute sa vie dans les guerres du Portugal. Il marcha d'abord, avec ce petit corps d'armée, contre le Seigneur de Sovonso, Sujet du Duc de Bamba, qui se soumit aux Portugais sans résistance. *Samani-Bansa*, qu'ils visiterent ensuite, les reçut avec la même soumission. Mais ils trouverent plus de difficulté dans le Pays de *Kamba Kalamba*, Seigneur puissant, qui parut disposé à les attendre de pied-ferme. Cependant, lorsqu'ils eurent commencé par brûler sa Ville, il prit le parti de l'obéissance, & se joignit même aux Portugais avec un corps de trois mille Négres. De-là

A quoi il est emploié après sa liberté.

Guerres des Portugais.

BATTEL. 1589.

ils marcherent contre *Sollankango*, Seigneur d'un petit canton, mais si brave, qu'il ne se rendit qu'après un combat des plus opiniâtres. L'armée Portugaise alla prendre ensuite ses quartiers dans le Pays de *Kombrekaiango*, où elle s'arrêta pendant deux ans; mais sans cesser de faire quantité d'excursions, qui mirent un grand nombre de Seigneurs dans la dépendance du Portugal.

Expedition d'Inkambo.

Entre ces expéditions, Battel s'étend sur celle d'*Outeiro*, ou de la Montagne d'*Inkambo*, qui couta beaucoup de sang aux Portugais. Ils entrerent dans ce Pays avec une armée de quinze mille hommes, composée de leurs Alliés & des Peuples qu'ils avoient vaincus. Dans leur route ils brûlerent la Ville d'*Ingasia*, qui appartenoit à l'Ennemi qu'ils alloient attaquer, & s'avancerent ensuite vers celle d'*Inkambo*, Capitale du Pays, située sur le sommet d'une montagne, où l'on n'arrive qu'après une demie journée de marche. Le Seigneur de cette Ville parut pour la défendre à la tête de vingt mille archers, & tua beaucoup de monde aux Portugais. Mais le feu de la mousqueterie l'ayant forcé de se retirer dans l'interieur de la montagne, il perdit l'esperance de résister

Soumission du Seigneur de cette Montagne.

long-tems à des armes si terribles, & dès le jour suivant il envoya un de ses Officiers au Général Portugais, avec ordre non-seulement de reconnoître en son nom l'autorité du Portugal, mais de promettre qu'il iroit rendre le lendemain ses soumissions en personne. En effet, il se présenta le matin à l'entrée du camp, avec ses tambours & ses trompettes. Les Portugais lui firent un accueil favorable; mais il le paya noblement, par les présens qu'il fit au Général & à toute l'armée.

BATTEL. 1589.

Beauté du Pays.

La plaine où la Ville est située, au sommet même de la montagne, parut fort grande à l'Auteur. Mais s'il put se tromper à son étendue, il parle de sa beauté avec plus de certitude. Elle est couverte de palmiers, de cannes de sucre, de patates & d'autres légumes, & d'une prodigieuse quantité d'orangers. Les Portugais admirerent beaucoup un arbre, nommé *Engeriay*, dont le fruit, qui est de la grosseur d'une pomme ordinaire, porte un noyau qui guérit sur le champ de la colique. Une riviere, qui prend sa source vers la même plaine, vient arroser les murs de la Ville. Après s'être reposé pendant cinq jours, l'armée Portugaise s'avança dans le Pays, en ravageant tout ce qui se pré-

Arbre nommé Engeriay.

BATTEL. 1589.

ſentoit dans ſa marche. Cette expédition dura ſix ſemaines, au bout deſquelles les Portugais victorieux & chargés de butin revinrent à Inkambo. Avec un grand nombre d'Eſclaves, de moutons & de chévres, ils rapportoient quantité de *Margarites*, petites pierres qui ſont la monnoie courante du Pays. Ils choiſirent, à une lieue de la belle montagne d'Inkambo, un camp fort commode, dans lequel ils paſſerent douze mois entiers. Battel, qui avoit été bleſſé à la jambe droite, fut tranſporté à Loanda pour y être guéri, avec un grand nombre de Portugais & de Mulâtres qui avoient beſoin des mêmes ſecours.

Battel eſt guéri de ſes bleſſures.

Il eſt employé à divers voyages de Commerce.

Après leur guériſon, le Gouverneur trouva l'occaſion de les emploier ſur une Frégate chargée de marchandiſes, qu'il envoyoit du côté du Sud. Ils s'y embarquerent au nombre de ſoixante, & firent voile juſqu'au douziéme degré de latitude du Sud, où ils trouverent une belle baye de ſable. Les Habitans leur apporterent des vaches & des moutons, avec du bled & des féves. Mais ils s'arrêterent peu dans ce lieu, parce qu'ils s'étoient propoſés de gagner la *Bahia das Vaccas*, que les Portugais appellent auſſi *Bahia de Tor.e*, d'un rocher fort haut

Bahias das Vaccas ou de Tore.

JAGAS AVEC LEURS HABITS ET LEURS ARMES
Tirées de Bry.



CHEDEL sc.

T. IV. N°. XXI.

haut qui a l'apparence d'une Tour. Ils y allerent mouiller en effet, au Nord du rocher. Cette baye eſt auſſi ſablonneuſe; & les beſtiaux, que les Habitans nourriſſent en fort grand nombre, ſont beaucoup plus gros que ceux d'Angleterre. On y trouve du cuivre très fin, & quantité d'une ſorte de bois odoriférant, nommé *Kakongo*, que les Portugais eſtiment beaucoup, avec une abondance extraordinaire de bled & de féves. Le Commandant de la Frégate, après avoir achevé ſa cargaiſon, laiſſa dans la baye cinquante Soldats, qui bâtirent un petit Fort de bois & de terre, pour ſe mettre à couvert de l'inſulte des Habitans. Dans l'eſpace de dix-ſept jours ils ſe procurerent cinq cens beſtiaux. Le Gouverneur de Loanda leur envoya trois Bâtimens, ſur leſquels ils retournerent dans cette Ville avec le fruit de leur Commerce.

BATTEL, 1589.

Dans un autre voyage que Battel fit au long de la Côte s'étant avancé juſqu'à *Morro de Benguela*, dans la même latitude, il découvrit un camp nombreux, ſur le bord Sud de la Riviere de *Kova*. La Chaloupe fut envoyée au rivage pour y prendre des informations. Un corps de cinq cens Négres s'avança vers elle; & leur Chef apprit aux Matelots Por-

Morro de Benguela.

Rencontre d'un camp de Jaggas.

BATTEL. 1589.

tugais que ses gens étoient Jaggas, ou Gindes; qu'ils venoient de Sierra-Leona (10), & qu'ils avoient traversé la *Ville* (11) de Congo, en voyageant à l'Est de la grande *Ville* d'Angola, que les Habitans du Pays nomment *Donga*. Après cette explication, le grand Jagga leur Général, quitta son camp pour s'approcher de la Chaloupe. Il n'avoit jamais vû de Blancs. Lorsqu'il eut appris qu'ils étoient amenés par le motif du Commerce, il applaudit à leur dessein, & les pressa d'apporter leurs marchandises au rivage. Dans l'espace de sept jours leur Bâtiment se trouva chargé d'Esclaves, qui ne leur revenoient point à plus d'une risdale par tête, tandis qu'ils se vendoient douze milreys à Loanda. Battel & ses compagnons se disposerent à remettre à la voile. Mais, à la vûe de leurs préparatifs, le grand Jagga les supplia de retarder un peu leur départ, & de lui prêter leur Chaloupe pour faire passer à ses gens la Riviere de Cova. Il se proposoit des incursions dans le Royaume de Benguela, qui est au Nord de cette Riviere. Les Portugais

Les Portugais rendent un

(10) C'est peut-être une erreur de nom, car, quelle apparence que ce corps de Négres fût venu de si loin? On verra dans la suite ce que c'est que les Jaggas.

(11) Ville, en langage des Négres; mais il faut entendre apparemment le Pays même.

de la Frégate ne prévoyant que de l'avantage pour eux dans ce dessein, ne firent pas difficulté de se rendre au camp des Jaggas. Ils furent surpris de le trouver réguliérement fortifié par un fossé & de bonnes palissades. On leur fournit des logemens pour la nuit suivante. Le vin de palmier, la farine, la chair de vache, de mouton & de chevreau leur furent portés en abondance.

BATTEL. 1589.

Mauvais office aux Négres de Benguela.

Le lendemain, avant le jour, on sonna le *Gongon*, qui est un Instrument de guerre dont le bruit ressemble à celui d'une cloche, & le Général déclara publiquement qu'il étoit résolu de détruire les Benguelas. Aussi-tôt tout le camp prit les armes & marcha vers la riviere, où l'on avoit déja rassemblé un grand nombre de Canots. Les Portugais, qui s'y étoient rendus dans leur Chaloupe, prirent quatre-vingt Négres à bord. Ils firent feu sur l'Ennemi, pour favoriser leur descente; ce qui n'empêcha point que plusieurs Jaggas ne fussent tués au passage. A midi toute l'armée se trouva sur l'autre bord.

Après le débarquement, les tambours des Jaggas se firent entendre, avec tous les autres Instrumens militaires, & cette belliqueuse troupe fondit tête baissée sur l'Ennemi. L'action fut

BATTEL, 1589.

sanglante pour les Benguelas. Ils prirent la fuite avec beaucoup de confusion, en laissant derriere eux un grand nombre de morts & de captifs. *Hombiangymbe* leur Prince, & cent de ses principaux Seigneurs, avoient perdu la vie dans la premiere mêlée. Leurs têtes furent coupées, & jettées aux pieds du grand Jagga. Les prisonniers furent amenés vivans ; mais tous les morts furent dévorés par les vainqueurs (12), qui sont les plus furieux anthropophages de l'Univers. Ils font leurs délices de la chair humaine, quoiqu'ils ayent des bestiaux en abondance.

Ils profitent du brigandage des Jaggas.

Les dépouilles des vaincus & la multitude des Esclaves, rendirent pendant cinq mois le Commerce fort avantageux pour les Portugais. Mais quoique le Pays fût rempli de bestiaux & de bled, & qu'il n'y manquât que du vin de palmier, l'inconstance des Jaggas ne leur permit pas de s'y arrêter longtems. Ils tournerent leur marche vers la Province de Bambola, qui est éloignée de cinq journées dans les terres, & qui avoit alors pour Chef, ou pour Roi, un Seigneur nommé Kalikasamba. Pendant les cinq mois, Battel & ses

Départ des Jaggas.

(12) L'Auteur ne dit pas qu'il ait été témoin de ce festin barbare.

compagnons avoient fait trois voyages à Loanda. Ils furent étonnés, à leur retour du troisiéme, de ne plus retrouver les Jaggas. Cependant, comme ils auroient été fâchés de ne tirer aucun fruit de leur course, ils prirent la résolution de marcher sur les traces de ces Barbares. Ils laisserent leur Vaisseau dans la baye de Benguela, sous la garde de quelques matelots; & descendant au nombre de cinquante, ils pénétrerent dans les Pays pendant deux jours, jusqu'à la Ville d'un Seigneur nommé *Mofarigosa*. Elle avoit été brûlée par les Jaggas. Mais, profitant de la terreur qu'ils avoient inspirée, Battel proposa d'envoyer un Esclave Négre au Seigneur de cette Ville, avec ordre de se faire passer pour un Jagga, que ses compagnons avoient laissé aux Portugais pour leur servir de guide jusqu'à leur camp. Mofarigosa parut tremblant au nom de ses ennemis, & reçut les Portugais fort civilement. Mais il eut l'adresse de les arrêter sous divers prétextes, pour laisser aux Jaggas le tems de s'éloigner; & lorsqu'il se crut en état de prendre un autre ton, il leur déclara qu'ils n'auroient la liberté de partir qu'après l'avoir assisté dans une guerre contre ses voisins. Leur secours lui pa-

BATTEL. 1589.

L'interêt porte les Portugais à les suivre.

Ils sont arrêtés par un Prince Négre

BATTEL. 1589.

roiſſoit d'autant plus redoutable pour ſes ennemis, qu'on n'avoit point encore vû dans cette contrée d'hommes blancs, ni d'armes à feu. Ils ſe trouverent forcés de l'accompagner, & le bruit de leurs mouſquets lui fit obtenir la victoire. Cependant il ne fut pas plus diſpoſé à les laiſſer partir après leur retour, à moins qu'ils ne s'engageaſſent à revenir dans l'eſpace de deux mois, & qu'ils ne lui donnaſſent un de leurs gens pour caution.

Ils lui laiſſent Battel pour caution de leur retour.

Dans l'empreſſement de retourner à bord, les Portugais & les Mulâtres réſolurent de le ſatisfaire & d'abandonner le choix de l'ôtage au ſort. Mais ſur quelques différends qui s'éleverent entr'eux, ils ſe déterminerent enſemble à laiſſer Battel aux Négres, comme un Anglois, que ſa patrie & ſa religion devoient leur rendre moins cher. Ils lui donnerent un de leurs meilleurs mouſquets, avec une proviſion de poudre & de balles ; & n'épargnant point les fermens, ils jurerent de revenir dans deux mois, au nombre de cent, pout aider Moſarigoſa dans ſes guerres. Leur intention (13) n'étoit que d'aſſurer leur propre liberté. Après l'expiration du

(13) Cette ſuppoſition eſt pardonnable au malheureux Battel.

terme, Battel fut traité avec rigueur. BATTEL. 1589.
Les principaux Négres de la Ville le dépouillerent de tous ses habits & proposoient de lui couper la tête. Mais le Prince Mofarigosa se flattant encore que les Portugais n'oublieroient pas leurs promesses, voulut que l'exécution fût differée. Ainsi Battel continua de vivre sous l'empire de ses maîtres, mais avec moins de consideration & de liberté. Cependant, comme on ne l'empêchoit pas d'aller d'une habitation à l'autre, il resolut de profiter quelque nuit de cette faveur, pour éviter la mort dont il étoit menacé, & loin de retourner vers la mer, où ses maîtres n'auroient pas manqué de le poursuivre, il entreprit de rejoindre les Jaggas dans leur camp.

Battel prend la fuite & rejoint les Jaggas.

S'étant mis en chemin à l'entrée de la nuit, il arriva le lendemain dans une grande Ville, nommée *Kaschil.* Les Habitans, pour qui le visage d'un Européen étoit un spectacle fort nouveau, s'assemblerent autour de lui avec admiration, & le conduisirent à leur Prince. Il eut le bonheur de trouver parmi eux quelques Jaggas, avec lesquels il se rendit à Kalisamba, où cette Nation vagabonde étoit campée. Sa marche dura dix jours. Mais il fut consolé de ses

BATTEL. 1589.

fatigues par les careſſes du grand Jagga & par le repos dont il jouit dans ſon camp. Cette nouvelle ſituation lui parut ſi douce, qu'il prit la réſolution d'y demeurer, dans l'eſperance que ſes Protecteurs retournant un jour vers l'Oueſt, il retrouveroit la mer, & quelque Vaiſſeau de l'Europe ſur lequel il pourroit s'échapper. Les Jaggas paſſerent quatre mois entiers à Kaliſamba. Le bled, les beſtiaux, l'huile & le vin de palmier étoient en abondance dans leur camp. Mais ils ne laiſſoient pas de faire des feſtins de chair humaine (14); ſpectacle dont l'horreur ne diminuoit pas pour Battel. Ils ſe remirent en marche vers les montagnes de *Kadſchin-kadbar*, qui ſont d'une hauteur prodigieuſe & remplies de mines de cuivre. Chaque jour de leur route fut ſignalé par des brigandages. De-là s'étant avancés jusqu'à la Riviere de Longa, ils la paſſerent, & s'établirent pour cinq ou ſix mois dans la Ville de Kalango. Enſuite ils entrerent dans la Province de Tonda; & tombant ſur le bord de la Riviere de Gonſa, ils le ſuivirent au Sud juſqu'au territoire d'un Seigneur

Il les accompagne dans leurs courſes.

Riviere de Longa.

Kalango. Tonda.

(14) Ici l'Auteur parle comme témoin de cette barbarie; ce qui détruit l'opinion de Snelgrave. *Voyez ſon article au Tome III.*

nommé *Makella-Kolongé*, près de la grande Ville de Dongo. Ils eurent à traverser, dans ce Pays, de hautes montagnes, où le froid étoit extrême. BATTEL. 1589.

Battel les suivoit depuis seize mois, sans pouvoir juger quel seroit le terme de ses peines. Il ressentit une vive joie de les voir tourner à l'Ouest, vers le territoire d'un Seigneur nommé *Schillambansa*, oncle du Roi d'Angola. Ce fut pour y excercer leurs ravages ordinaires. Ils brûlerent la Ville, qui étoit grande & bien bâtie. Battel admira la fertilité & l'agrément du Pays. Les paons y sont aussi communs que les autres oiseaux le sont en Europe, & volent librement d'un arbre à l'autre. Le vieux Seigneur Schillambansa étant mort pendant le passage des Jaggas, ils permirent qu'il fût enterré au centre de la Ville, & que, suivant l'usage du Pays, on entretînt sur son tombeau cent paons, dediés à son Idole, que les Habitans appellent *Mokeso*. On orna aussi sa sépulture d'une grande quantité de cuivre, d'étoffes & d'autres richesses. Schillambasa.

Les Jaggas continuerent leur marche vers l'Ouest au long de la Riviere de Quansa jusqu'au pied des montagnes de *Kambombe*, que les Portugais appel-

BATTEL. 1589.

lent Serras de Prata, où l'on découvre une grande chute d'eau, dont le bruit se fait entendre à plus de trente milles. Ils entrerent ici dans la Province de Kasama, où *Longere*, un des plus puissans Seigneurs du Pays, prit aussi-tôt le parti de la soumission. Mais ils trouverent beaucoup de résistance dans le Canton du Seigneur *Kasock*, Guerrier redouté, qui avoit battu sept ans auparavant une armée de huit cens Portugais & de quarante mille Négres. Ce Héros Afriquain fit tête aux Jaggas. La victoire étant demeurée douteuse le premier jour, ils prirent le parti de bâtir un Fort de bois, suivant leurs usages, & pendant quatre mois ils ravagerent le Pays. Les services que Battel leur rendoit avec son fusil lui avoient attiré tant de considération, qu'il obtenoit d'eux tout ce qu'il desiroit. Leur Général avoit donné ordre qu'on veillât soigneusement à sa sûreté dans les combats; & souvent il avoit dû la vie à l'empressement qu'ils avoient eu de le rapporter entre leurs bras. Cependant, comme il ne se trouvoit qu'à trois journées de Massangano, où les Portugais avoient un Fort, il prit des mesures si justes pour s'échapper, avec quelques Marchands Négres qui étoient venus

Province de Kasama.

Considération que Battel obtint parmi les Jaggas.

Il les quitte pour se rendre à Massangano.

acheter des Esclaves au camp des Jaggas, qu'il se rendit heureusement au Fort Portugais. BATTEL. 1589.

Cette Place avoit alors pour Commandant le Seigneur Dom Juan de *Coutinho*, chargé par le Roi d'Espagne de faire la conquête des Mines ou des Montagnes de Kombamba. Il avoit obtenu du Roi, pour ce service, la jouissance des droits Espagnols & Portugais, pendant sept ans, sur toutes les marchandises qui sortoient du Royaume d'Angola, sans autre condition que de bâtir trois Forts; un à *Damba*, où sont les mines de sel; l'autre à *Kombamba*, qui contient les mines d'argent, & le troisiéme dans la *Bahia das Vaccas*. Ce Gouverneur s'étoit fait, à son arrivée, une réputation de générosité & de douceur, qui s'étoit répandue dans tous les Pays voisins, & qui avoit attiré volontairement un grand nombre de Mulâtres & de Négres à son service. Après avoir passé six mois à S. Paul de Loanda, il s'étoit avancé au Port de Tombo, où s'étant embarqué avec ses troupes, il avoit remonté la Riviere de Congo ou de Quansa, jusqu'au Port de Sogno, à soixante milles de la mer. Ce Canton, qui est situé près de la Domba, est fort abondant en mines de sel.

Etat des affaires Portugaises.

BATTEL. 1589.

lent Serras de Prata, o
une grande chute d'eau
se fait entendre à plus
Province de Kasama. les. Ils entrerent ici dan
Kasama, où *Longere*, u
sans Seigneurs du Pay
le parti de la soumissio
verent beaucoup de r
Canton du Seigneur
redouté, qui avoit b
paravant une armée
gais & de quarante
Héros Afriquain fit
victoire étant deme
mier jour, ils pri
un Fort de bois, f
& pendant quatr
Considération que Battel obtint parmi les Jaggas. le Pays. Les ser
rendoit son
ré tant
d'eux
ral av
gneu
bars
l'en

Battel. 1589.

enlevé par la
n de ses desseins
ngano.
deux mois dans
ango, les Portu-
Kombamba, qui
journées, & cam-
montagnes. Ensui-
viere de Quansa,
ords un Château de
ù il étendirent leur
e Pays. Battel passa
leur service. Ils ou-
l'argent; mais avec si
ue ce travail fut bien-
D'ailleurs, le nouveau
itoit si durement ses Sol-
été abandonné de tous
es, il se vit forcé de re-
expédition. Dans le même
rit, par les Missionnaires
la Reine Elisabeth étoit
que le Roi Jacques avoit
x avec l'Espagne. Sur cette
i rendoit Battel libre & in-
il déclara que sa résolution
ourner dans sa Patrie. Le
r ne fit pas difficulté d'y con-
le prit avec lui pour se ren-
ul de Loanda. Il la

602.

Battel pass deux ans dans cette expédition.

Il obtient liberté de tourner en Europe.

BATTEL. 1589.

Dom Juan de Coutinho étoit depuis dix jours à Songo, lorſque Battel arriva au Fort de Maſſangano. Il avoit envoyé une Pinace au Capitaine de ce Fort, avec ordre de faire partir les meilleurs Soldats de ſa garniſon, pour groſſir ſa petite armée. Battel, choiſi dans ce nombre, deſcendit à Songo & fut préſenté à Coutinho, qui le créa Sergent d'une Compagnie Portugaiſe.

Battel eſt créé Sergent d'une Compagnie.

Succès des Portugais.

L'armée ſe mit en marche ſous la conduite de ſon Général. Elle ne trouva point de réſiſtance du côté de Machimba, ni dans les Cantons de Kovo & de Melombe. Quantité de Seigneurs voiſins s'empreſſerent même d'y venir rendre leurs ſoumiſſions aux Portugais. Mais étant entrée dans le Pays d'un puiſſant Seigneur nommé *Angoy-Kayongo*, elle y trouva ſoixante mille hommes diſpoſés à la recevoir. Cependant, ſans s'effrayer du nombre, Coutinho fondit ſur des ennemis qu'il mépriſoit, & les mit en fuite avec un grand carnage. Il prit enſuite les femmes & les enfans du Prince Négre. La Capitale du Pays étant ſituée dans un canton fort agréable, où les beſtiaux & les proviſions étoient en abondance, il en prit poſſeſſion, dans le deſſein de s'y établir.

Mort de Coutinho.

Mais, huit jours après ſa victoire, ce

brave Gouverneur fut enlevé par la mort & laissa l'exécution de ses desseins au Capitaine de Massangano. BATTEL. 1589.

Après un séjour de deux mois dans les terres d'Angoy-Kayango, les Portugais marcherent vers Kombamba, qui en est éloigné de trois journées, & camperent aux pieds des montagnes. Ensuite ayant passé la Riviere de Quansa, ils bâtirent sur ses bords un Château de bois & de terre, d'où il étendirent leur autorité dans tout le Pays. Battel passa ici deux années à leur service. Ils ouvrirent les mines d'argent; mais avec si peu de succès, que ce travail fut bientôt interrompu. D'ailleurs, le nouveau Gouverneur traitoit si durement ses Soldats, qu'ayant été abandonné de tous les Volontaires, il se vit forcé de renoncer à son expédition. Dans le même tems, on apprit, par les Missionnaires Jésuites, que la Reine Elisabeth étoit morte (15) & que le Roi Jacques avoit conclu la paix avec l'Espagne. Sur cette nouvelle, qui rendoit Battel libre & indépendant, il déclara que sa résolution étoit de retourner dans sa Patrie. Le Gouverneur ne fit pas difficulté d'y consentir, & le prit avec lui pour se rendre à S. Paul de Loanda. Il laissa cinq

Battel passe deux ans dans cette expédition.

Il obtient sa liberté de rétourner en Europe.

(15) En 1602.

BATTEL. 1589.

cens hommes dans le Fort de Kombambo.

Cependant Battel, qui partageoit avec les troupes Portugaises l'aversion qu'elles avoient conçues pour leur Général, abandonna le dessein qu'il avoit eu de l'accompagner, & partit avec un Marchand Portugais qui devoit faire le voyage de *Bamba*. De-là ils se rendirent ensemble à *Outeiro*, Ville située sur la Montagne de Congo; ensuite à *Gongon* & à *Batta*, où ils vendirent avantageusement leurs marchandises. Après une course de six mois, ils reprirent le chemin de S. Paul. L'esperance de Battel étoit de s'embarquer sur le premier Vaisseau qui partiroit pour l'Espagne. Mais le Gouverneur, irrité de sa conduite, retracta le consentement qu'il avoit donné à son départ, & lui ordonna de se tenir prêt dans deux jours pour le suivre dans une nouvelle expédition. Un contre-tems si cruel mit Battel au désespoir, & lui fit prendre une résolution fort étrange. Comme on attendoit de jour en jour un nouveau Gouverneur du Portugal, il prit le parti de sortir de la Ville & de vivre à l'écart jusqu'au changement de l'administration, dans l'esperance qu'un Gouverneur moins injuste & moins pas-

Le Gouverneur la retracte.

Chagrin de Battel & résolution qu'il prend.

sionné ne lui feroit point un crime de sa fuite.

BATTEL. 1589.

Il est réduit à vivre dans les bois.

Il partit dès la nuit suivante, accompagné de deux jeunes Négres, qu'il avoit gagnés par ses promesses. L'un portoit son mousquet, avec six livres de poudre & une centaine de balles; l'autre étoit chargé d'une petite provision de vivres, dont il avoit eu la précaution de se fournir. Le lendemain au matin, ils se trouverent à vingt milles de S. Paul, sur le bord de la Riviere de Bengo. Ils s'y arrêterent pendant quelques jours; & passant enfin cette Riviere, ils arriverent à celle de Dande, qui est au Nord. Battel s'étoit flatté d'apprendre ici quelques nouvelles de la Ville, parce que c'est le grand chemin qui conduit à Congo. Un de ses Négres, qu'il chargea de prendre des informations, lui rapporta que le nouveau Gouverneur ne devoit arriver que l'année suivante. Quel sujet de douleur pour un homme qui n'avoit à se déterminer qu'entre deux partis; celui de retourner à la Ville, où il ne doutoit pas que sa mort ne fût résolue dans l'esprit du Gouverneur, & celui de mener une vie misérable au milieu des bois! C'étoit la troisiéme fois qu'il désertoit; car il jugeoit bien que la haine

BATTEL. 1589.

feroit donner ce nom à sa fuite. Il continua, pendant l'espace d'un mois, de se tenir à couvert sous quelques arbres, entre les Rivieres de Dande & de Bengo. Ensuite se rapprochant de celle de Bengo, dans le Canton de *Mani-Kansa*, il eut le courage de la traverser pour gagner le Lac de Kasansa, où il sçavoit qu'on trouve plus d'animaux sauvages que dans aucune autre partie d'Angola.

Vie qu'il méne sur les bords du Lac de Kasansa.

Il y arriva sans obstacle. Ce fut dans ce lieu désert qu'il résolut d'attendre le secours de la fortune. Les bufles, les daims, les chevreuils, les *Mokokes* & les *Impolances*, qui se présentoient d'eux-mêmes à ses coups, firent pendant six mois son unique nourriture. Il boucanoit la chair de ces animaux, à la maniere des Sauvages. Quelquefois ses Négres lui apportoient un peu de bled, qu'ils obtenoient en échange, dans les habitations les plus voisines, pour de la chair boucanée. Le Lac de Kasansa est rempli de poisson; mais les instrumens lui manquoient pour le prendre. Cependant il y suppléoit souvent par son adresse. Un jour il en prit un, de quatre pieds de long, qui avoit sauté sur la rive. Les Négres le nomment Sombo. Avec son poisson & sa chair il

entretint constamment sa santé. Mais une malheureuse vie, dont rien ne lui faisoit esperer la fin, lui devint si ennuyeuse & si insupportable, qu'il rappella toutes les forces de son courage & de son industrie pour se procurer un autre sort.

BATTEL. 1589.

Le Lac dont il habitoit les bords a quantité de petites Isles, couvertes d'une espece d'arbres que les Négres nomment *Membas*, d'un bois aussi tendre & aussi leger que le liége. Battel se servit de son couteau pour en faire un Canot; & n'ignorant point que le Lac de Kasansa communique à la Riviere de Bengo, il résolut de tenter la fortune par cette voie. Après avoir mis une petite provision de chair boucanée dans sa Barque, qu'il appelle *Jingado*, il y entra lui-même avec ses deux Négres, sans autre instrument que trois rames. Le Lac a huit milles de largeur. Il le traversa facilement, à la faveur des petites Isles; & tombant dans la Riviere de Bengo, il s'abandonna au cours de l'eau. Son Canot descendit heureusement jusqu'à la barre; mais les vagues y étoient si fortes, qu'il y courut un grand danger. Cependant, après avoir surmonté ce terrible obstacle, il ne balança point à s'engager dans la

Comment il retourne à la mer.

BATTEL. 1589.

mer, en suivant au Nord, avec le vent, une Côte qu'il connoissoit & qui devoit le conduire, dans ses vûes, au Royaume de Loango. Le matin du jour suivant, il découvrit une Pinace qui sembloit venir au-devant de lui. Sa situation ne lui laissant plus de périls à redouter, il ne pensa point à s'en éloigner par la fuite. Elle étoit Portugaise & partie de S. Paul de Loanda. Mais le Patron, qui reconnut aussi-tôt Battel, avoit été son compagnon de fortune dans plusieurs voyages, & le reçut comme un ancien ami. Il consentit volontiers à le mettre à terre dans le Port de Loango.

Rencontre qu'il fait d'un ami.

Il se rend à Loango.

Battel ne nous apprend pas comment il trouva l'occasion de rétourner en Angleterre, ni quel accueil il reçut des Négres de Loango (16) en arrivant dans leur Port. Il ajoute seulement qu'il y passa trois ans, & que dans cet intervalle il se rendit fort agréable au Roi par son adresse & son experience à la chasse.

Maniere dont les Portugais font la guerre en Afrique.

Sa Relation finit par quelques Remarques sur la maniere dont les Portugais font la guerre dans ces contrées.

(16) C'est apparemment une abbréviation dans le goût de Purchass, qui mutile ses récits au lieu de les abréger.

Ils choisissent un Seigneur du Royaume de Congo, qui soit Chrétien, d'un bon caractere, & capable d'amener à ses frais cent Négres soumis à ses ordres. Ils lui donnent le titre de *Tandala*, c'est-à-dire, de Général du camp Négre, avec une autorité absolue pour le gouverner. Lorsqu'un Chef ennemi vient se soumettre à l'autorité du Portugal, il commence par apporter au Tandala un présent d'Esclaves & de bestiaux. Ensuite il est introduit, par le Tandala même, à l'audience du Gouverneur Portugais, au Page duquel il doit donner deux Esclaves avant que d'y être admis. Le présent reglé pour le Gouverneur est de trente ou quarante Esclaves, avec quantité de bestiaux. Aussitôt que ces devoirs sont remplis, le nouveau Sujet du Portugal bat des mains en paroissant devant le Gouverneur, se met à genoux & se prosterne. On lui fait signe de se lever. Il se leve, & dit à haute voix : » J'ai été votre en- » nemi. Mais je promets de vous être » fidéle à l'avenir, & de ne jamais le- » ver les mains contre vous. Alors le Gouverneur appelle un Soldat Portugais, qui ait acquis de l'honneur par ses services, & remet le Chef Négre sous sa protection. Ce Soldat contracte

BATTEL. 1589.

BATTEL. 1589. l'obligation de garder & de défendre son client ; mais il devient aussi son Directeur & comme son Maître. Il doit résider avec lui. Il a droit d'en exiger tout ce qui est nécessaire à sa subsistance. Si le Chef Négre entreprend la guerre, le Soldat l'accompagne & reçoit la moitié du butin. Il y a peu de Soldats Portugais qui n'ayent ainsi leur *Sova*, ou la direction d'un Seigneur Négre (17).

CHAPITRE II.

Voyage de Michael Angelo de Gattina & de Denis Carli de Placenza (18), *au Royaume de Congo.*

INTRODUCTION. CES deux Voyageurs étoient des Missionnaires Capucins, qui ne se font connoître que par le titre de leur profession. Angelo mourut dans le Royaume de Congo, après avoir écrit en Europe diverses Lettres, dont on tira la partie de cette Relation qui lui appartient. Carli étant retourné dans sa Patrie, continua l'Ouvrage dans l'endroit où son Associé l'avoit fini, & le publia dans un même Volume, en Lan-

(17) Pilgrimage de Purchas, Vol. II.

(18) Plaisance. On sçait que les PP. Capucins prennent des noms de Villes, &c.

gue Italienne. Ensuite il fut traduit en François, & publié à Lyon en 1680, sous le titre de *Relations curieuses & nouvelles d'un Voyage de Congo.* Les Anglois en firent aussi la traduction dans leur Langue, & la donnerent au Public en 1704. L'air de simplicité & de bonne-foi qui regne dans cet Ouvrage, le met à couvert de tous les soupçons peu favorables aux Voyageurs.

INTRODUCTION.

§. I.

MICHAEL *Angelo* & *Denis Carli*, avec quatorze autres Capucins envoyés par la Congrégation Romaine *de Propaganda Fide*, partirent en 1666 pour la Mission de Congo. Leurs Patentes contenoient des priviléges distingués, dont les deux Missionnaires n'ont pas manqué de faire honneur à leur Commission. Ils étoient autorisés à relever les Fidéles de toutes sortes d'irrégularités, excepté la bigamie & le meurtre prémédité; à relever du vœu simple par dispense ou par commutation, même de celui de chasteté; à donner les dispenses du mariage au second & au troisiéme degré; à permettte aux Payens convertis de conserver une de leurs femmes; à donner l'absolution des péchés

ANGELO, *1666.* Départ de seize Missionnaires pour Congo.

Priviléges qu'ils obtiennent du S. Siége.

ANGELO. 1666.

dans tous les cas réservés au Pape; à bénir le linge d'Eglise, les Chapelles & les calices; à donner la permission de manger de la chair aux jours défendus par l'Eglise; à dire deux Messes par jour dans les cas de nécessité; à publier des Indulgences plénieres pour la délivrance des Ames du Purgatoire; à porter des habits séculiers dans les occasions nécessaires; à dire le Rosaire, faute de Bréviaire ou pour quelqu'autre empêchement; à lire les Livres défendus, excepté *Machiavel*.

Ils se rendent à Lisbonne, & de-là au Bresil.

Aussi-tôt qu'ils eurent reçu cette faveur du Pape, ils se rendirent à Plaisance, où ils avoient ordre d'attendre *Michael Angelo di Rheggio*; & de-là ils prirent avec lui le chemin de Genes, qui étoit le rendez-vous de tous les Missionnaires. Cette Troupe Apostolique s'embarqua pour Lisbonne. Elle y arriva heureusement; mais elle fut obligée de s'y arrêter quelques mois, pour attendre l'occasion d'un Bâtiment Portugais qui devoit aller charger au Brésil, & de-là faire voile au Royaume de Congo. Le passage fut de trois mois jusqu'au Bresil. Dans une si longue navigation, les Missionnaires eurent souvent le plaisir de voir des poissons volans poursuivis par des albicores & des

dorades. Le poisson-volant est de la longueur d'un pied, assez semblable au harang, excepté qu'il a le dos couleur d'azur, & les nâgeoires si larges qu'elles lui servent d'aîles.

ANGELO, 1666.

En approchant des Côtes de Guinée, ils commencerent à sentir la chaleur excessive du Soleil, qui est là proprement au Zenith. Elle devint si violente, à mesure qu'ils avançoient, qu'en peu de jours ils ne se trouverent capables ni de boire ni de manger; & pour comble de tourment, leurs provisions & leurs liqueurs se trouverent infectées de magots. Cette douloureuse situation dura quinze jours entiers, c'est-à-dire, pendant tout le tems qu'ils firent voile sous la Ligne. Ils regarderent comme une espece de miracle d'y avoir pû résister, quoiqu'on fût alors au mois d'Août, qui est la saison la plus temperée dans cette partie du Monde.

Leur voyage du Bresil à Congo.

L'usage des Portugais est de faire quelques réjouissances & de célébrer un jour de fête, pour obtenir du Ciel un heureux succès dans un si dangereux voyage. Ceux qui n'ont jamais passé la Ligne, sont obligés de faire présent aux Matelots d'une piéce de monnoie ou de quelque chose d'équivalent, sans en excepter les Capucins, qui donnent

ANGELO. 1666. dans ces occaſions des agnus & des chapelets. Ces inſtrumens de piété ſont expoſés en vente, & le prix eſt employé à faire dire des Meſſes pour les Ames du Purgatoire. Si quelqu'un refuſe de payer ce Droit, les Matelots, vêtus en Officiers, le conduiſent au pied d'un Tribunal, où quelqu'un d'entr'eux, faiſant le Juge en robe longue, le condamne à ſe voir plongé trois fois dans la mer. Cette Sentence eſt immédiatement ſuivie de l'exécution. La perſonne condamnée eſt attachée au bout d'une corde, dont on paſſe l'autre bout autour d'une poulie; & dans cette ſituation les Matelots la levent & la laiſſent deſcendre trois fois ſous l'eau. Il ne ſe fait guéres de voyages où il ne ſe trouve quelque jeune Matelot ou quelque Paſſager qui donne cet amuſement. On obſerve le même uſage (19) au Détroit de Gibraltar & au Cap de Bonne-Eſperance.

Après avoir paſſé la Ligne, le Vaiſſeau tomba ſous des vents ſi impétueux, que ſi leur violence n'eût été combattue par un courant fort rapide, il auroit fallu s'attendre à périr ſans reſſource.

(19) Chaque Nation a le ſien, qui differe des autres par quelques circonſtances, Voyez ci-deſſus la Relation de Jannequin, au T. II.

ANGELO. 1666.

ce. Le calme qui succéda fit ensuite regretter l'impétuosité de l'orage ; & les provisions commençant à manquer, on ne put se défendre d'une crainte fort vive, au souvenir du désastre qui étoit arrivé depuis peu à la *Catarinetta*. Ce Vaisseau, qui étoit parti des Grandes-Indes avec une riche cargaison, avoit fait une heureuse course jusqu'au Bresil. Mais en passant la Ligne pour se rendre à Lisbonne, le Pilote & la plûpart des Matelots furent étouffés par l'excès de la chaleur. Ceux qui survêcurent étoient des gens foibles ou sans experience sur mer, qui, ne pouvant gouverner le Vaisseau, se virent abandonnés à la merci des flots, & poussés au hazard pendant sept mois, jusqu'à l'épuisement de tous leurs vivres. Leurs besoins devinrent si pressans, qu'ils furent réduits à manger leurs chats, leurs chiens & les rats qu'ils purent prendre à bord. Ils se jetterent ensuite sur le cuir des ballots & des cordages. Ils mangerent jusqu'à leurs souliers. De quatre cens hommes qui composoient l'Equipage, il n'en restoit que cinq, au nombre desquels étoit le Capitaine. La vûe d'une mort inévitable l'affligeoit moins que la perte de sa réputation ; car son imagination lui représentoit dé-

Triste avanture du Vaisseau la Catarinetta.

Extrêmité où l'Equipage est réduit.

ANGELO. 1666.

ja qu'on l'accusoit de s'être retiré dans quelque Pays étranger avec les trésors dont il avoit la conduite. Il souhaitoit que la mort épargnât du moins quelqu'un de ses gens, pour rendre témoignage de son infortune. Dans cette idée il leur proposa de tirer au sort qui d'entr'eux seroit sacrifié pour la nourriture des quatre autres, puisqu'une affreuse nécessité sembloit justifier cette unique ressource.

On propose de tirer au sort qui sera mangé le premier

Ils consentirent tous à sa proposition, mais ils ne s'accorderent pas moins à vouloir qu'il fût excepté. Ce combat dura peu, parce qu'il jura solemnellement qu'il étoit résolu de partager le péril commun. On jetta les dez, & le sort tomba sur lui. Les autres n'en furent pas plus disposés à profiter de leur avantage. Ils protesterent qu'ils aimoient mieux attendre la mort en bons Chrétiens, que de souiller leurs mains dans le sang de leur compagnon. Après cette résolution, ils se préparerent à toutes sortes d'évenemens. Un d'entr'eux monta sur le perroquet, d'où jettant les yeux autour de lui, il crut appercevoir quelque chose d'obscur dans l'éloignement. Le Capitaine monta aussi-tôt avec une bonne lunette, pour suivre ce rayon d'esperance. Il ne douta point que ce ne

La religion fait abandonner ce dessein, & le Vaisseau arrive à terre.

sûr la terre. On porta vers le même lieu, avec toutes les forces que chacun put recueillir ; & découvrant bien-tôt le rivage, on arriva dans un Port qui étoit en paix avec le Portugal. Le Gouverneur reçut ce petit nombre de Malheureux, comme autant de Morts que la faveur du Ciel avoit ressuscités. Cependant deux d'entr'eux, épuisés par les maux qu'ils avoient soufferts, moururent dans peu de jours. Les trois autres se rétablirent, apporterent tous leurs soins à radouber promptement leur Vaisseau & remirent à la voile pour Lisbonne. Un des trois, qui retomba malade dans le voyage mourut à la vûe de sa Patrie. Le Capitaine, & le seul Matelot qui lui restoit, prirent terre heureusement. Ils furent présentés au Roi. Ce Prince, touché de leur disgrace & de leur courage, éleva le Capitaine à la dignité d'Amiral, & donna au Matelot le commandement d'un Vaisseau.

ANGELO. 1666.

Recompense accordée au Capitaine.

Au dixiéme degré de latitude du Sud, les Missionnaires découvrirent le Cap S. Augustin, & virent un grand nombre d'oiseaux de terre qui voltigeoient autour du Vaisseau. Ils apperçurent aussi plusieurs baleines, qui poussoient des torrens d'eau par les narines. Le nombre en est si grand dans cette Mer, que,

ANGELO. 1666.

suivant le témoignage de l'Auteur, un Marchand paye cinquante mille écus au Roi de Portugal pour le privilége de l'huile.

Les Missionnaires arrivent à Fernambuc.

En passant à la vûe de Notre-Dame de Nazareth, Eglise à cinq milles de Fernambuc, les Missionnaires la saluerent de trois *Ave Maria* (20), tandis que le Capitaine lui rendoit un hommage plus militaire par une triple décharge de son artillerie. On alla mouiller sous une tour, qui sert de Fort au Port de Fernambuc; car ce Port est trop petit pour contenir à l'ancre un grand nombre de Vaisseaux, & l'on en comptoit alors quatre-vingt dans le canal & aux environs. En arrivant, Angelo & Carli se trouverent atteints de la maladie ordinaire à ceux qui font le même voyage, soit qu'elle vienne du changement de l'air ou de celui des alimens.

Fête célébrée avec magnificence.

Pendant leur séjour à Fernambuc, ils assisterent à la Fête du Rosaire, qui fut celébrée avec beaucoup de magnificence dans l'Eglise de *Corpo Santo*. Cette Eglise étoit tendue de dix mille aunes d'étoffe de soie, couleur de feu, & d'autres ornemens précieux. La dépen-

(20) L'Auteur raconte l'origine de cette Eglise, qui a l'air trop fabuleux pour trouver place ici; d'autant plus que l'Auteur parle d'après les Portugais.

se d'une si pompeuse décoration ne tombe pas sur les Prêtres & les Réligieux, mais sur les Marchands de la Ville, qui se font honneur d'ouvrir leur bourse pour faire éclater leur piété. Celui qui s'étoit chargé cette année des frais de la fête, protesta le lendemain aux Missionnaires, que les seuls frais de réjouissance étoient montés à quatre mille ducats. Mais c'étoit un badinage, que l'Auteur prend soin d'expliquer. Le Marchand avoit un Vaisseau qui n'étoit plus propre à la mer. Après en avoir fait ôter tous les ouvrages de fer, il avoit consacré aux feux de la fête tout le reste du Bâtiment, qui lui étoit revenu à quatre mille ducats dans sa construction.

ANGELO. 1666.

Manufactures de sucre.

Comme celui des Missionnaires devoit prendre une cargaison de sucre, ils se firent un amusement de visiter les Manufactures, qui sont une des principales curiosités du Pays. Le principal instrument est une grande roue, qu'un grand nombre de Négres font tourner avec beaucoup de violence. Elle donne son mouvement à une presse de fer massif, dans laquelle les cannes de sucre sont coupées en piéces & brisées. La liqueur coule dans un grand chaudron, qui est sur le feu. On ne peut voir sans admiration la constance des

ANGELO. 1667.

Négres, qui sont naturellement pareſſeux, à ſoutenir un exercice ſi rude, & l'adreſſe avec laquelle ils jettent les cannes ſous la maſſe de fer, ſans oublier ce qu'ils ont à craindre de cette machine pour leurs bras & leurs mains.

Navigation du Breſil en Afrique.

Le 2 de Novembre 1667, après avoir embarqué plus de mille caiſſes de ſucre, le Vaiſſeau remit à la voile pour Congo. Il fut obligé, pour éviter les vents contraires, de remonter à dix-neuf degrés de latitude du Sud, & même juſqu'au Cap de Bonne-Eſperance, qui mériteroit plûtôt, dit l'Auteur, le nom de Cap de mort, parce que ceux qui en approchent ont à trembler continuellement pour leur vie. Pendant huit jours entiers, le Bâtiment Portugais eſſuya des agitations terribles; élevé quelquefois juſqu'aux nues, & quelquefois précipité juſqu'au centre de la mer avec un égal danger.. Enfin le vent s'appaiſa, & l'on vit paroître ſur les flots quelques os de poiſſons qu'on nomme *Seches* & qui ſervent aux opérations des Orfévres. On regarde la vûe de ce poiſſon, non-ſeulement comme un pronoſtic de beau tems, mais comme une marque de la proximité de la terre, parce qu'il ne s'éloigne pas beaucoup du rivage. Auſſi découvrit-on le Con-

tinent dès le matin du jour suivant. On commença aussi-tôt à se promettre un heureux succès pour le voyage. Tous les Matelots rendirent témoignage qu'il n'y a plus de tempêtes à redouter sur cette Côte, & qu'on peut même la suivre à la portée du mousquet, sans craindre d'y rencontrer des bancs de sable. Cependant la Chaloupe fut en mer pendant plusieurs jours, en sondant sans cesse, pour découvrir quelques rochers cachés sous l'eau, qui se trouvent au long de la Côte. Elle pêchoit, en avançant; & chaque jour elle apportoit à bord une grosse quantité de poisson. Elle en prit un, qui ne pesoit pas moins de quinze ou seize livres. Sa couleur étoit rouge. Il avoit la tête ronde & fort grosse, des yeux étincellans & des narines plates sur le front. Ses nâgeoires battoient furieusement, & ses écailles sembloient s'entre-pousser. Enfin tout son corps s'agitoit d'une maniere fort hideuse. Le Capitaine, qui connoissoit ce monstrueux poisson pour un des plus délicieux de cette Mer, voulut en traiter les Missionnaires, & prit la peine d'y faire lui-même une sauce avec du sucre, des épices & du jus d'orange & de limon. Il composa un ragoût qu'on auroit pris pour une marmelade & qui

ANGELO. 1667.

Poisson monstrueux.

ANGELO. 1667.

fut mangé avec des cuillieres; de sorte qu'il fut difficile de distinguer si le poisson devoit sa bonté à la sauce, ou la sauce au poisson.

Frayeurs d'un Pilote Portugais.

L'Auteur, s'étant mis dans la Chaloupe, fut vivement tenté de descendre au rivage; mais il en fut détourné par le Pilote, qui l'assura qu'au long de cette Côte on trouvoit des Négres anthropophages. Ils en apperçurent deux, qui prirent la fuite à la vûe des Blancs. Le Pilote se crut obligé de prendre aussitôt le large, dans la crainte que ces deux Négres ne fussent allés chercher quelque Magicien du Pays pour faire abîmer la Chaloupe. Quelques jours après, le même Portugais descendit à terre pour satisfaire à quelque besoin naturel. Il se retira derriere un rocher; mais au même instant il revint au bord de l'eau, dans une mortelle frayeur, en implorant l'assistance de ses compagnons. Il avoit vû derriere le rocher un feu allumé & quelques filets de pêcheurs qui étoient à sécher, d'où il avoit conclu que les Négres n'étoient pas éloignés. L'excès de sa crainte lui fit oublier ses besoins; & l'Auteur remarque avec beaucoup de simplicité, qu'il passa trois jours sans en ressentir.

Cette Côte n'est qu'une longue chaî-

ne de montagnes nues & stériles, qui forment un affreux spectacle. Cependant, à la latitude de quatorze degrés, on découvre quelques arbres verds; & le rivage, qui devient plus agréable, présente de bons Ports, dont plusieurs contiendroient deux ou trois mille Vaisseaux. Le jour de Noel on mouilla dans celui de S. Philippe, Capitale du Royaume de Benguela. On vit aussi-tôt venir à bord quantité de petits Canots, conduits chacun par deux Négres, qui venoient offrir d'échanger leur poisson pour du tabac de Bresil. L'Auteur descendit au rivage, avec le Supérieur de sa troupe, & fit aux Négres un Sermon en langue Portugaise. L'air du canton communique aux alimens une si pernicieuse qualité, que les Etrangers qui en mangent à leur arrivée, s'exposent à la mort & contractent infailliblement quelque dangereuse maladie. Cette raison doit ôter aux Passans l'envie de débarquer, & sur-tout celle de boire de l'eau du Pays, qui est épaisse & malsaine. Les deux Missionnaires n'accepterent le dîner du Gouverneur, qu'après s'être bien assurés qu'il ne leur feroit servir ni provisions ni liqueurs de cette contrée. Il les traita fort bien, à la maniere Portugaise. Le Vaisseau eut

ANGELO. 1667.

On arrive à S. Philippe de Benguela.

Malignité de l'air dans ce Pays.

Repas que le Gouverneur donne aux Missionnaires.

ANGELO. 1667.

part aussi à ses libéralités. Il y envoya de fort bons fruits de l'Europe, & un bœuf entier, mais petit & sans cornes. La chair en étoit de très-bon goût, & ces animaux sont en grand nombre dans le Pays. Le Gouverneur, qui manquoit de Prêtres, proposa au Superieur de lui laisser pendant quelque-tems un de ses Religieux ; mais la figure des Blancs du Pays dégoûta les Missionnaires. Ils sçavoient d'ailleurs que pour les crimes odieux le Roi de Portugal envoye les Bannis à Benguela, comme dans le lieu le plus infecté qu'il possede, & que ces misérables Proscrits sont par conséquent les plus méchans & les plus perfides de tous les hommes.

Ils arrivent à Loanda.

Après avoir pris congé du Gouverneur, les Missionnaires continuerent leur voyage, & l'acheverent heureusement le douziéme jour. Ils mouillerent au Port de Loanda, le plus beau & le plus spacieux que l'Auteur eût jamais vû. Ayant pris terre avec Carli, son Compagnon, ils furent reçus par une foule de Blancs & de Négres, qui exprimerent la joie qu'ils ressentoient de leur arrivée en baisant leurs habits & les embrassant. Ils se rendirent à leur hospice (21) au milieu de ce cortége.

(21) C'est le nom que les Missionnaires donnent

L'Eglise étoit remplie des principaux Habitans de la Ville & de plus de trois cens personnes, qui s'avancerent au-devant d'eux. Ils trouverent dans le Couvent trois Religieux de leur Ordre; un Vicaire de Congo, qui se rétablissoit d'une maladie; un Pere, d'Angola, qui avoit actuellement la fiévre, & un vieux Frere Lay. Deux Missionnaires de leur troupe, qui étoient partis de Genes quelque-tems avant eux, étoient morts en arrivant; l'un à *Loanda*, l'autre à *Messangrano* (22), qui n'en est pas éloigné.

ANGELO. 1667.

Destination d'Angelo & de Carli.

Le Vicaire de Congo prit la résolution de conduire Angelo & son Compagnon dans le Pays de Songo, & de-là dans celui de Bamba. Ce projet chagrina beaucoup les Habitans de Loanda, qui avoient esperé de les retenir dans leur Ville. Ils les presserent d'y passer du moins une année, pour s'accoutûmer à l'air & aux alimens du Pays. Ils leur représenterent les dangers ausquels ils alloient exposer leur vie, dans les déserts mal-sains de Bamba. Mais rien ne fut capable de refroidir leur zéle, & de leur faire redouter des fa-

aux lieux de leur résidence, parce que ce ne sont pas des Couvens réguliers.

(22) Il y a quelqu'apparence que c'est Massangano, qu'on a déja vû dans la Relation de Battel.

CARLI. 1667.

tigues & des périls qu'ils envisageoient depuis long-tems comme l'objet de tous leurs desirs.

Fin du récit d'Angelo.

Tel est l'Extrait des Lettres d'Angelo, qui compose la premiere Partie de cette Relation. Carli prend ici la plume, pour continuer jusqu'à la fin de l'Ouvrage.

§ II.

Courses Evangéliques des Missionnaires de Congo.

Arrivée d'Angelo & de Carli au Fort de Dante.

UN repos de quelques jours, qu'Angelo & Carli prirent à Loanda, ne fut qu'une préparation pour commencer leur carriere apostolique. Ils s'embarquerent dans une Pinace; & côtoyant le rivage, ils arriverent en deux jours à Dante (23), sur la frontiere du Royaume d'Angola, où les Portugais ont un Fort. Leur premier soin fut de saluer le Gouverneur, & de lui communiquer les Lettres du Conseil de Loanda, qui étoit chargé de l'administration jusqu'à l'arrivée d'un nouveau Viceroi. Ces Lettres contenoient des recommandations, pour leur faire trouver des Négres & ce qui étoit nécessaire au transport de leur équipage. Pendant deux jours, qu'ils passerent au

(23) C'est apparemment la Riviere Dande, dont Battel parle aussi.

Fort de Dante, le Gouverneur employa ses gens à la pêche, & fit saler du poisson pour la provision de leur voyage. Outre ce présent & trente Négres qu'on nomma pour les accompagner, il leur fournit de hamacks. Tout le monde les assura que chaussés & vêtus comme ils étoient, ils ne devoient point esperer de pouvoir marcher long-tems à pied; & malgré leur répugnance, ils furent obligés de se soumettre à l'usage du Pays.

Comment ils commencent leur route par terre.

On ne trouve point de grandes routes dans ces régions sauvages. Les chemins sont des sentiers fort étroits, où deux personnes auroient peine à passer de front. Quelques Négres faisoient l'avant-garde, avec leurs fardeaux. Angelo venoit ensuite dans son hamack, & Carli après lui dans une autre de ces voitures. Ils étoient suivis du reste de leurs Négres, dont l'office étoit de relever les porteurs lorsqu'ils commençoient à paroître fatigués. On auroit peine à s'imaginer avec quelle légereté ils marchent par des chemins fort pénibles. Ils sont armés de leurs arcs & de leurs fléches. Leur terme étoit une de leurs Villes, qu'ils nomment *Libates*, où d'autres porteurs devoient leur suc-

CARLI. 1667.

ceder. On regrete ici que l'Auteur ait négligé les distances.

Maisons & habillemens du Pays.

Le Prince ou le Seigneur du Libate, que les Habitans nomment *Makolonte* dans leur langage, s'empressa de rendre visite aux Missionnaires, & leur donna pour logement deux des meilleures cabanes. Dans tout le Royaume, excepté à S. Salvador, on ne trouve point une seule pierre. Les plus belles maisons sont bâties de terre & couvertes de chaume; la plûpart sans fenêtres & sans autre ouverture que la porte. Le Makolonte portoit pour habit une piéce d'étoffe à la ceinture, de la grandeur d'un mouchoir, & un manteau de drap bleu de l'Europe, qui lui tomboit jusqu'à terre. Le goût général du Pays est pour le bleu. Les Officiers du cortége n'avoient qu'une piéce d'étoffe ou un petit pagne de la même couleur. Le reste du Peuple étoit couvert de feuilles d'arbres ou de peaux de singes. Mais ceux qui vivent en pleine campagne, & qui n'ont point d'autres maisons que le dessous des arbres, sont entiérement nuds, sans distinction d'âge & de sexe.

Description d'un Libate & de ses Habitans.

Ce premier Libate étoit composé d'environ cent cabanes, séparées l'une de l'autre, avec aussi peu d'ordre que

CARLI. 1667.

d'élégance ou de propreté ; mais on peut dire qu'elles ne sont point habitées pendant le jour. Les hommes connoissent peu la tristesse & l'ennui. Ils se réjouissent pendant le jour. Ils conversent ensemble. Ils jouent de quelques misérables Instrumens jusqu'à la nuit. Les femmes sortent le matin pour aller cultiver la terre. Elles portent sur le dos un panier, qui contient un pot de terre noire nommé *Kiousou* (24), avec un de leurs enfans. Le plus jeune est dans leurs bras, & succe les mammelles de sa mere sans aucun secours. Elles menent le troisiéme par la main. Souvent elles en portent un quatriéme dans leur sein, car la plûpart sont très-fécondes. Si leurs enfans sont en plus grand nombre, les autres suivent par derriere ; à moins qu'ils ne soient assez grands pour être abandonnés à eux-mêmes. Les peres & les meres ne prennent point alors plus de soin d'eux que s'ils ne leur appartenoient pas.

Fécondité des femmes.

Les Missionnaires firent présent au Makolonte d'un collier de verre, que les Négres appellent *Missanga*, & qu'ils portent sans cesse au col, parce qu'ils

(24) L'Original met *Quiousou* : mais il me semble que dans tous ces noms le K fait naître une idée plus précise de leur véritable son.

CARLI. 1667.

Les Missionnaires baptisent les enfans.

n'ont point de lieu où ils puissent le garder. Après avoir témoigné sa reconnoissance à ses hôtes, il fit avertir tous les Habitans du Libate d'amener leurs enfans pour les faire baptiser. Mais il y en avoit peu qui n'eussent déja reçu le Baptême. Les Capucins ont cette Mission depuis trente ans. Lorsqu'il en arrive un dans le Libate, tous les peres accourent avec les enfans qui n'ont point été baptisés, en portant dans la main deux de leurs pagnes de feuilles, ou des coquilles de *Zimbi*, qui sont la monnoie courante du Pays, ou un poulet, avec un peu de sel pour la bénédiction de l'eau baptismale. On leur avoit autrefois porté de la volaille, qui avoit multiplié fort abondamment; mais les guerres l'ont presqu'entiérement détruite. Ils offrent ces présens au Prêtre, quoiqu'il n'exige aucun salaire de ceux qui n'apportent rien. Les deux Missionnaires baptiserent chacun quinze enfans.

Ils disent la Messe. Joie des Négres.

Carli ayant averti le Makolonte de faire préparer tout ce qui étoit nécessaire pour célebrer la Messe le jour suivant, plusieurs Négres furent chargés de couper du bois & des feuilles de palmier, dont on composa aussi-tôt une petite Eglise & un Autel. Les ornemens

furent tirés des caisses que les Missionnaires avoient apportées. On avoit pris soin de bâtir l'Eglise ou la Chapelle sur une petite éminence, afin que tout le monde pût voir le Prêtre, si tout le monde ne pouvoit pas l'entendre. L'Assemblée fut très-nombreuse. Après la Messe, les Missionnaires diviserent le Peuple en deux parties, pour lui expliquer les principes de la Religion par le ministere des Interprétes. Ensuite les Négres se mirent à jouer de leurs Instrumens, à chanter & à danser, avec un bruit qui se seroit fait entendre d'une lieue. Lorsque les Missionnaires parurent disposés à se retirer, le Makolonte fit un signe, qui imposa silence à toute l'Assemblée. Ils partirent, après avoir donné une bénédiction publique à ce bon Peuple; & les danses recommencerent aussi-tôt avec le même bruit.

CARLI. 1667.

Carli remarqua, dans la route, différentes sortes d'animaux, sur-tout quantité de singes de diverses couleurs, qui montoient fort légerement au sommet des plus grands arbres. Il apperçut deux pakasses, espece d'animal qui ressemble au bufle & qui a le rugissement du lion. Le zebra se trouve aussi dans cette contrée. Les Missionnaires virent

Animaux qui se présentent sur la route.

CARLI. 1667.

une autre bête, dont le poil étoit noir & jaune, mais si loin sur la montagne, que n'ayant pû le distinguer parfaitement, ils le prirent pour un léopard sur le témoignage de leurs Négres. Dans un autre lieu, ils rencontrerent un gros animal endormi, qui s'éveilla aux cris du cortége, & qui, s'étant levé avec un grand saut, prit aussi-tôt la fuite. Il ressembloit aux loups par le corps, mais il avoit la tête d'un veau, & cette disproportion de parties le rendoit fort hideux. Les Négres assurerent que c'étoit un monstre, dont le nom leur étoit inconnu. De tous les côtés il se présentoit un grand nombre d'autres bêtes, qui avoient beaucoup de ressemblance avec les chévres, & qui s'attendoient les unes les autres pour prendre la fuite ensemble. On voyoit aussi une multitude de poules, beaucoup plus grosses que les poules privées. Les Missionnaires en mangerent plusieurs & leur trouverent le goût du liévre.

Carli est effrayé par trois lions dans un Libate.

Il ne leur arriva rien d'extraordinaire dans le second Libate, & leurs exercices s'y firent aussi tranquillement qu'au premier. Mais ayant continué leur route, ils arriverent un jour au soir dans un autre Libate, dont ils trouverent la porte fermée. L'enclos étoit une

haie d'épines de la hauteur d'une picque ; & la porte n'étoit qu'un tas d'épines séches, que les Habitans avoient rassemblées à l'ouverture de cet enclos. Elle fut ouverte pour recevoir les Missionnaires, & le Makolonte leur offrit des cabanes. Mais comme la chaleur étoit excessive, ils aimerent mieux passer la nuit en plein air dans leurs hamacks, qu'ils suspendirent d'un côté au sommet d'une cabane, & de l'autre à deux pieux plantés en croix. Vers minuit trois lions s'approcherent de la haie, avec des rugissemens *qui faisoient trembler la terre.* Carli, réveillé par cet horrible bruit, leva un peu la tête pour découvrir les monstres à la clarté de la Lune. Mais la haie étoit si épaisse & si couverte de feuilles, qu'il ne put les appercevoir, quoiqu'il jugeât facilement qu'ils ne devoient pas être éloignés. La crainte le fit d'abord penser à se retirer dans une cabane ; cependant, après avoir consideré qu'il étoit impossible aux trois lions de passer une haie si épaisse & si haute, il résolut d'attendre tranquillement le jour. Aussi-tôt qu'il le vit paroître, il se hâta de rejoindre Angelo, qui s'étoit placé contre la cabane voisine, & qui avoit profité de la fraîcheur pour dormir d'un

CARLI. 1667.

Tranquillité de son Compagnon.

CARLI. 1667.

profond ſommeil, ſans avoir entendu les rugiſſemens des lions. Il le félicita ſur ſa tranquillité, en lui diſant que ſi les lions étoient venus le dévorer, il auroit eu le bonheur d'arriver au Ciel ſans ſçavoir par quel chemin.

Après avoir baptiſé pluſieurs enfans, ils ſe remirent en marche dans leurs hamacks. Vers midi, les Négres leur conſeillerent de s'arrêter, pour ſe rafraîchir ſur le bord d'une petite Riviere, dont l'eau étoit excellente. Ils ſe placerent ſous quelques arbres, dans le deſſein d'y faire préparer quelques alimens. Une partie de leurs gens alla couper du bois. D'autres ſe mirent à cueillir (25) du bled noir. Angelo voulut ſe ſervir de ſon cailloux & de ſon fuſil pour allumer du feu. Mais un Négre, qui entendoit un peu la cuiſine, lui dit qu'il n'étoit pas beſoin de fer ni de cailloux. Il prit deux morceaux de bois, l'un épais de deux doigts & percé de pluſieurs trous qui ne le traverſoient point entiérement; l'autre de l'épaiſſeur d'un ſeul doigt; & faiſant entrer celui-ci dans un des trous du premier, il l'agita tellement avec les deux mains, qu'on en vit bien-tôt ſortir des flam-

Comment les Négres de Congo font du feu.

(25) L'Auteur ne dit pas ſi le terrain étoit cultivé, ou ſi ce bled croiſſoit naturellement.

mes. C'eſt la méthode commune des Négres pour faire du feu. Ceux qui étoient allé cueillir du bled revinrent chargés d'épis, dont ils tirerent le grain, & l'ayant fait bouillir avec des patates, ils en composerent un mets ſupportable. CARLI. 1667.

Tandis que chacun s'employoit à ce travail, on découvrit un éléphant, qui n'étoit pas moins gros qu'un chariot chargé de foin. Il avoit la tête pendante & sembloit avoir perdu une de ſes dents. Tous les Négres ſautant ſur leurs armes, avec de grands cris, lui décocherent une grêle de fléches. Mais un d'entr'eux, plus expérimenté que ſes compagnons, courut vers une cabane qui n'étoit pas éloignée, & mit le feu au toît de chaume. La flamme, qui s'éleva auſſi-tôt, effraya le monſtrueux animal & lui fit prendre la fuite, avec trois fléches qui demeurerent enfoncés dans ſa peau. Malheureuſement le feu, pouſſé par le vent, ſe communiqua bien-tôt aux herbages voiſins, qui étant fort ſecs & fort hauts, furent conſumés en un inſtant dans l'eſpace de plus d'une lieue. Cet incendie jetta l'effroi parmi toutes les bêtes du canton, & rendit le chemin fort libre juſqu'au Libate ſuivant.

Rencontre d'un éléphant & maniere de l'effrayer.

CARLI. 1667.

Rencontre d'un serpent prodigieux.

Un autre jour, les Négres de l'escorte rencontrerent un prodigieux serpent. Il avoit la tête aussi grosse que celle d'un veau. Sa longueur étoit de vingt-cinq pieds; & l'Auteur craint si peu qu'on l'accuse d'exaggeration, qu'il cite en témoignage la peau d'un autre serpent de la même longueur, qu'il mesura lui-même, & qu'Angelo son Compagnon envoya dans la suite à son pere avec d'autres curiosités. A la vûe de cette affreuse créature, les Négres pousserent un grand cri, suivant leur usage, & firent monter les Missionnaires sur un terrain plus élevé, pour lui donner le tems de passer ou de reculer. Carli observa qu'en avançant, elle causoit autant de mouvement dans l'herbe que le passage de vingt hommes. On s'arrêta plus d'une heure, pour s'assurer qu'il ne restoit rien à craindre de son retour. Mais les Missionnaires s'apperçurent assez que les Négres étoient plus effrayés qu'eux-mêmes, & qu'ils avoient peu de fond à faire sur leur secours. Ils regretterent plusieurs fois de n'avoir point apporté un ou deux fusils, dont ils auroient tiré, dans ces occasions, plus de service que de leur escorte. La seule ressource, pour des voyageurs sans armes, est de s'éloigner par la fuite,

ou de mettre le feu aux herbages.

CARLI. 1667.

En arrivant sur le bord d'une riviere, où, suivant leurs informations, ils ne s'attendoient à trouver que deux ou trois chaumiéres pour servir de logement aux Négres qui vont de Loanda à S. Salvador, ils furent surpris de trouver un grand nombre de hutes, & d'entendre le son des trompettes, des tambours, des fifres & de plusieurs autres Instrumens. Les Négres s'imaginerent que ce pouvoit être le *Grand-Duc* (26) ou le Seigneur de la Province. Mais, s'étant approchés, ils remarquerent que toutes les hutes paroissoient neuves, & qu'elles étoient environnées d'une haie d'épines fort épaisses, pour servir de défense contre les bêtes sauvages qui viennent se désaltérer dans la riviere. Bien-tôt ils virent venir au-devant d'eux quatre Mulâtres, armés de mousquets, avec quantité de Négres qui jouoient de leurs Instrumens. Ils étoient envoyés par le frere du Capitaine-Major de Dante, Négre distingué, qui reçut fort civilement les Missionnaires. Il leur dit qu'étant en marche avec ses gens, il faisoit bâtir chaque jour au soir un Village tel qu'il le voyoit. Sa troupe, ou son armée, étoit composée de dix-huit cens

Les Missionnaires trouvent un beau Village, où ils ne comptoient trouver que deux cabanes.

Marche pompeuse d'un Seigneur du Pays.

(26) On verra dans la suite le sens de ces titres.

CARLI. 1667.

hommes, sans y comprendre les femmes & les enfans. Après avoir traité les Missionnaires avec des poulets & des fruits du Pays, il leur offrit son secours pour traverser la riviere. Entre les Soldats de sa garde, il avoit vingt-quatre Mulâtres, armés de mousquets & de cimeteres. Les armes de ses Négres étoient des arcs & des demi-picques (27). Cet appareil, & le bruit des Instrumens qui ne cessa point de se faire entendre, donna aux Missionnaires une haute idee de la magnificence des Seigneurs du Pays dans leurs voyages.

Un demi-mille au-delà de la riviere, ils apperçurent les deux chaumiéres qu'on leur avoit annoncées. Elles n'étoient point défendues par une haie d'épines; mais elles avoient, à peu de distance, quatre arbres, au sommet desquels on avoit pratiqué quelques petites hutes. Les Négres de l'escorte leur offrirent de faire la garde sur les arbres pendant la nuit, s'ils vouloient prendre un peu de repos dans les chaumiéres. Angelo & Carli accepterent cette offre, & choisirent la meilleure des deux cabanes. Le reste de l'escorte se logea dans l'autre. Leur sommeil auroit été tran-

(27) C'étoient apparemment des zagaies, quoiqu'elles soient plus courtes que nos demi-picques.

quille,

quille, s'ils n'eussent point eu d'autre incommodité que d'être couchés sur la paille. Ils avoient eu dequoi souper abondamment de ce que le Seigneur Négre *avoit eu la charité* de leur accorder. Mais, vers minuit, leur repos fut troublé par un lion & une tygresse, qui vinrent se réjouir autour de leur chaumiére. Ils jetterent les yeux au travers de quelques fentes & n'apperçurent que trop ces deux bêtes, qui n'étoient qu'à vingt pas du mur. La crainte leur fit passer quelques mauvais momens. Cependant leurs Négres, qui veilloient avec beaucoup de fidélité, allumerent un feu, dont la vûe fit prendre la fuite aux deux monstres.

CARLI. 1667.

Les Missionnaires sont effrayés par un lion & une tigresse.

Le lendemain, ils joignirent un petit corps de Négres, qui portoient un Portugais dans son hamack. C'étoit un jeune Ecclésiastique, qui alloit remplir un Canonicat dans l'Eglise Cathédrale de S. Salvador. Cette rencontre leur fut d'autant plus agréable, qu'ils s'étoient vûs à Loanda. Ils marcherent ensemble pendant le reste du jour. Carli demanda au jeune Chanoine comment il avoit pû quitter une aussi belle Ville que Lisbone, pour venir habiter des contrées arides & désertes ? Sa réponse fut, qu'il étoit bien payé, & que

Rencontre d'un Chanoine de S. Salvador.

Son entretien avec les Missionnaires.

CAP. I. 1667.

ſes appointemens annuels montoient, graces au Ciel, à cinquante mille reys. Le Miſſionnaire, qui n'ignoroit pas que cinquante mille reys ne font qu'environ (28) quarante piſtoles, lui dit que ce revenu étoit médiocre, & que pour lui, il n'accepteroit pas le même Emploi pour des millions d'or. Que venez-vous donc faire ici ? lui demanda le Chanoine. Nous venons, repliqua le Miſſionnaire, pour l'amour de Dieu & du Prochain, & nous nous croirons bien récompenſés de toutes nos fatigues ſi elles peuvent contribuer au ſalut d'une ſeule Ame. Lorſqu'ils furent arrivés au Libate ſuivant, n'y trouvant point aſſez de Négres pour les porter, ils propoſerent au Chanoine de prendre le devant dans la vûe d'attendre le retour de ſes porteurs. Mais ils ne purent l'y faire conſentir. Quelques jours après il mourut à *Bombi*, d'où ils étoient partis avant qu'il y fût arrivé.

Libate de Bombi, gouverné par un Marquis.

Bombi eſt un très-grand Libate, gouverné par un Marquis, Vaſſal du Duc de Bamba, comme ce Duc l'eſt du Roi de Congo. Un de ſes fils, âgé de vingt-cinq ans, qui parloit fort bien la langue Portugaiſe, ayant offert aux Miſſionnaires de leur ſervir d'Interpréte

(28) Ou dix-ſept livres ſterling, ſuivant l'uſage.

pendant leur séjour à Bamba, ils accepterent cette faveur avec le consentement de son pere. Ils partirent au soleil-levant, fort satisfaits du nouveau Compagnon qu'ils avoient acquis; mais au moment qu'ils s'y attendoient le moins, ils virent devant eux, dans l'éloignement, un grand feu que les Négres avoient allumé dans les herbages. Le vent poussant les flammes à leur rencontre, ils ne douterent point qu'elles ne leur amenassent bien-tôt un grand nombre de bêtes féroces. Leurs Négres les avertirent que le seul moyen d'éviter la furie de ces animaux étoit de monter sur les arbres. Il fallut suivre ce conseil. Ils avoient heureusement dans leurs malles une échelle de corde, qu'ils avoient apportée du Bresil. Un Négre monta sur une arbre pour l'attacher au haut du tronc, & les deux Missionnaires, avec le fils du Marquis, chercherent aussi-tôt leur sûreté dans cet azile. Ils tirerent l'échelle après eux, tandis que tous les Négres monterent sur les arbres voisins. Le péril étoit pressant, car on vit paroître immédiatement un grand nombre d'animaux redoutables, tels que des tigres, des lions, des loups, des pacasses, des rhinoceros & quantité d'autres especes, qui leverent la tête

Dangereuse avanture des Missionnaires.

CARLI. 1667.

en passant, avec une sorte d'admiration. Les Négres en blesserent quelques-uns de leurs fléches empoisonnées.

Duc de Bamba, Général de Congo, contre le Comte de Songo.

Le lendemain les Missionnaires arriverent dans un Libate, dont les Habitans étoient partis à la suite du Duc de Bamba, pour faire la guerre au Duc de Songo, qui s'étoit révolté contre le Roi de Congo. Après quelques rencontres, où la victoire avoit été balancée, on étoit convenu d'une tréve; mais les deux Parties avoient repris les armes, & le Duc de Bamba commandoit les troupes royales. Comme il étoit resté fort peu de monde dans le Libate, Angelo prit la résolution de se rendre seul à Bamba, qui n'en est point éloigné, & promit à Carli de lui envoyer de-là vingt hommes, pour le transporter avec le bagage. Carli & le fils du Marquis attendirent pendant six jours. Ils avoient pour unique nourriture, de grosses féves, que le fils du Marquis alloit cueillir tous les jours. Elles s'appellent *Kazebaze* dans le langage du Pays. Mais l'Auteur ne s'apperçut que trop, à l'état de ses forces, que ce secours ne suffisoit pas pour les entretenir. A peine pouvoit il se soutenir sur ses jambes. Il lui vint à l'esprit de s'asseoir à la porte de sa cabane & d'y enfiler des chapelets,

Maniere dont Carli se procure un poulet.

CARLI. 1667.

Les Habitans, qui n'étoient que des vieillards, s'assemblerent autour de lui, pour admirer les grains enfilés dans un cordon de soie, auquel la médaille étoit attachée. Ils le prierent de leur en donner quelques-uns pour leur Makolonte. Carli les assura qu'il leur en donneroit volontiers, s'ils vouloient lui faire présent d'un poulet. Ils y consentirent d'autant plus facilement, qu'ils en avoient un grand nombre aux environs du Libate. L'Auteur proteste que ce fut la nécessité seule qui lui fit employer ce stratagême. Il n'y avoit point d'enfans a baptiser dans le Libate; & les Habitans, dit-il, n'étoient point accoûtumés à faire l'aumône pour l'amour de Dieu.

Rencontre d'un lion blessé.

Enfin les porteurs arriverent de Bamba, & Carli se mit en marche. Vers le soir, assez près du Libate où il devoit passer la nuit, il rencontra un lion, si blessé qu'à peine pouvoit-il se traîner, en laissant une trace de sang sur son passage. Les Négres se déchargerent de leur fardeau, pour saisir leurs fléches. Un d'entr'eux fit du feu, avec les deux bâtons qui ont été décrits, & le mit aux herbages, qui étoient alors fort secs, fort hauts & fort épais. La flamme s'élevant, & les Négres continuant

CARLI. 1667.

leurs cris, on vit bien-tôt le lion changer de route. Carli arriva au Libate une heure avant la nuit. Cette Place n'avoit point d'enclos, comme celles où les Missionnaires avoient passé jusqu'alors, & Carli en apprit bien-tôt la raison.

Carli apprend dans le Libate d'où venoit la blessure du lion.

S'étant rendu droit au Marché, où le Peuple se portoit en foule, il y vit un Négre blessé, autour duquel tout le monde s'assembloit. Il demanda dequoi il étoit question. On lui dit que c'étoit le Makolonte, qui venoit de combattre un lion. Carli, après l'avoir salué, lui fit un reproche de ne pas avoir autour de son Libate une bonne haie d'épines, comme il en avoit vû dans les autres Villes. » Pere, lui dit le Makolonte, aussi long-tems que je serai au » monde on n'aura pas besoin ici d'une » haie. Lorsque je serai mort, on fera » ce qu'on jugera nécessaire.

Avanture hardie du Makolonte.

La blessure étoit légere. L'Auteur ayant marqué de la curiosité pour apprendre les circonstances du combat, le Makolonte lui raconta lui-même qu'il s'étoit trouvé dans le même lieu avec ses gens, lorsqu'un lion affamé, & sans doute irrité par l'odeur de la chair humaine, avoit fondu sur eux, sans rugir comme ces animaux y sont accoutumés en cherchant leur proie, &

que les Négres de l'assemblée, qui étoient sans armes, avoient à peine eu le tems de s'échapper : » Pour moi, continua-t'il, comme je ne suis point » accoutumé à fuir, j'ai mis un genoux » & une main contre terre; & tenant » mon couteau de l'autre main, j'ai » frappé le lion de toute ma force au » milieu de la poitrine. Il a poussé des » rugissemens lorsqu'il s'est senti blessé. Il s'est jetté si furieusement sur » moi, qu'il s'est fait une autre blessure à la gorge; mais en même tems il » m'a déchiré le côté d'un coup de griffe. Mes gens ayant alors paru avec » leurs armes, il a pris aussi-tôt la fuite, en perdant beaucoup de sang.

CARLI. 1667.

Ce lion étoit le même que l'Auteur avoit rencontré. Sa vie, dit-il, étoit fort en danger après avoir été blessé de deux coups de bayonnette par une main si ferme & si vigoureuse.

Baptême d'une fille.

On amena ici au Missionnaire une jeune & belle fille, qui n'avoit point encore été baptisée. Il la fit couvrir de feuilles pour cacher sa nudité, en lui reprochant d'avoir differé si long-tems à demander le Baptême. Elle s'excusa sur la vie qu'elle menoit dans les champs, occupée pendant le jour à cultiver la terre & passant la nuit sous des arbres. Car-

CARLI. 1667.

li l'instruisit des principes de la Religion, la baptisa & lui donna le nom d'Anne. Après la cérémonie, tous les Habitans du Libate, hommes & femmes, sur-tout les jeunes garçons, qui s'appellent Muleches, firent un cercle autour d'elle & se mirent à danser au son de leur musique, en criant, dans leur langue, *Vive Anne, vive Anne*, avec un bruit & une confusion si étrange, que le Missionnaire ne pouvoit revenir de son étonnement. Il ne trouva point d'enfans à baptiser, parce que le zéle de son Compagnon avoit prévenu le sien en passant dans le même lieu.

Le jour suivant, il continua son voyage vers Bamba. Le chemin fut si mauvais, qu'il fut obligé de quitter son hamack & de faire une demie-lieue à pied, dans une grande vallée, par des chemins fort pierreux; phénomene si rare dans le Pays, qu'il n'y avoit point encore vû une seule pierre. La chaleur étant excessive & le sentier fort étroit, tout le monde eut beaucoup à souffrir; sans compter qu'on avoit les jambes continuellement battues par des herbes hautes & épaisses, dont Carli conserva deux mois les meurtrissures. Au milieu de la vallée il fallut traverser une riviere fort profonde. Les Négres ayant son-

CARLI. 1667.

dé le gué trouverent quatre pieds d'eau dans l'endroit le moins dangereux. Carli & le fils du Marquis étoient dans leurs hamacks, & ne manquerent pas d'employer les plus robuſtes de leurs porteurs. Mais le paſſage n'en fut pas moins effrayant, parce que les Négres étoient obligés de lever les bras pour ſoutenir la voiture au-deſſus de leur tête, & qu'un faux pas auroit pû les faire tomber tous enſemble. Cependant ces hardis Afriquains rioient de leur propre embarras, & prirent plaiſir à s'arrêter dans l'eau pour ſe rafraîchir. Il ſe préſenta ſur toute la route un grand nombre de beaux oiſeaux, rouges, verds, jaunes; & d'autres, qui parurent les plus admirables à l'Auteur, avec le fond du plumage blanc, marqueté de lignes noires en forme d'écailles de poiſſon; le bec, les yeux, la queue & les pieds couleur de feu. On les appelle perroquets d'Ethiopie; ils parlent, comme ceux d'Amérique, & ſe tranſportent rarement en Europe. L'Auteur doute qu'on en ait jamais vû dans l'Italie.

Paſſage d'une profonde Riviere.

Perroquets d'Ethiopie.

En approchant de Bamba, il entendit le ſon d'une cloche. C'étoit celle du Couvent des Capucins, qu'Angelo faiſoit ſonner pour ſa Meſſe. Auſſi-tôt qu'il fut ſorti de l'Autel, il vint au-devant

Couvent de Bamba.

CARLI. 1667.

de son Compagnon, avec quantité de Négres qui jouoient de leurs Instrumens. Carli ne trouva rien dans le Couvent de Bamba qui fût capable d'exciter son admiration. Il étoit composé de quatre petites cellules de terre, couvertes de chaume. L'entrée, le porche, la Sacristie & l'Eglise même n'étoient pas plus magnifiques. A peine fut-il arrivé, qu'un Négre vint lui faire des complimens de la part de la Grande Duchesse, & lui témoigner qu'elle souhaitoit de le voir. Mais, épuisé comme il étoit de fatigues & de chaleur, il se dispensa, pour le premier jour, d'une visite si précipitée. Sa curiosité le fit entrer néanmoins dans le jardin du Couvent, où il trouva non-seulement toutes les racines & les plantes d'Afrique, mais encore la plûpart de celles qu'il avoit vûes au Bresil. A l'égard des fruits & des légumes de l'Europe, il ne vit ni pommes, ni poires, ni les autres productions qui demandent un climat plus froid. On n'avoit pû tirer du terroir, dans la transplantation, que du raisin, du fenouil, des cardons, des concombres, toutes sortes de salades & d'autres plantes de même espece. Vers le soir, la Duchesse envoya aux Missionnaires un flacon de vin de palmier, aussi

Jardin des Capucins.

blanc que du lait. Mais ne le trouvant point de leur goût, ils en firent présent à leurs Négres, qui le trouverent délicieux, & qui répeterent plusieurs fois le mot de *Malaf*, c'est-à-dire, *vin*, dans leur langue. CARLI. 1667.

L'Eglise & la maison étoient en si mauvais état, qu'Angelo se proposoit de rebâtir ces deux édifices. Entre les Négres qu'il loua pour cette entreprise, il en choisit quelques-uns pour le service du Couvent. Deux furent chargés de l'entretien du jardin. Il nomma un Sacristain, un Cuisinier, deux Porteurs-d'eau & un Quêteur; c'est-à-dire, un Ministre fidéle pour recueillir les aumônes, telles que le miel, la cire, les fruits, la viande, le bled, & les coquilles qui servent de monnoie. Le fils du Marquis continua son office d'Interpréte, quoiqu'il se trouvât quantité de Négres qui entendoient la langue Portugaise, parce que Bamba étant sur le chemin de Loanda à S. Salvador, les marchandises y passent continuellement.

Leurs domestiques.

Carli rendit ses devoirs à la Grande Duchesse. Ils convinrent ensemble, dans cette visite, de faire partir un Négre, pour conseiller de leur part au Grand-Duc de finir la guerre par une

Visite de Carli à la grande Duchesse.

CARLI. 1667.

bonne tréve, & de revenir inceſſamment dans ſes Etats. Mais apprenant que le Roi de Congo s'étoit rendu à Pemba, qui n'eſt qu'à dix journées de Bamba, les deux Miſſionnaires ſaiſirent cette occaſion de lui faire la cour, dans l'eſperance de baptiſer & de prêcher en chemin. Ils partirent dès le jour ſuivant, accompagnés de pluſieurs Négres que la Ducheſſe leur donna pour eſcorte. Comme ils avoient à traverſer des montagnes déſertes & remplies de lions, ils prirent le parti de mettre le feu aux herbages, pour faire rentrer tous ces redoutables animaux dans les bois.

Les Miſſionnaires font le voyage de Pemba.

Ils trouverent à Pemba, dans un petit hoſpice de leur Ordre, Antoine de Saraverre, Capucin de la Province de Toſcane. A peine l'eurent-ils embraſſé, en lui expliquant le motif de leur voyage, qu'ils entendirent un grand bruit de trompettes, de fifres & de tambours. Le Pere Antoine les ayant aſſurés que c'étoit le Roi qui paſſoit, ils ſe hâterent de ſortir pour aller au-devant de Sa Majeſté. C'étoit un jeune Prince Négre d'environ vingt ans. Il étoit vêtu d'un juſte-au-corps d'écarlate à boutons d'or. Sa chauſſure ordinaire étoit une paire de bottines blanches, ſur des bas de

Ils y trouvent le Roi de Congo.

Cortége de ce Monarque, ſon nom & ſon âge.

soie couleur de chair. On assura les Missionnaires qu'il portoit tous les jours un habit neuf; mais Carli eut peine à le croire, dans un Pays où les belles étoffes & les bons tailleurs ne sont pas communs. Ce Monarque étoit précedé, dans sa marche, par vingt-quatre jeunes Négres, tous fils de Ducs ou de Marquis. Leur habillement étoit un petit pagne noir autour de la ceinture, avec un manteau de drap bleu de l'Europe, qui descendoit jusqu'à terre. Mais ils avoient la tête & les pieds nuds. Les Seigneurs du cortége, au nombre de cent, étoient vêtus à peu près de même; & quantité d'autres Négres, qui suivoient en foule, n'avoient que des pagnes noirs. Immédiatement après le Roi, quelques Officiers portoient son parasol de soie, qui étoit d'une fort belle couleur & galonné d'or & son fauteuil de velours couleur de chair, à cloux d'or & bois doré. Deux autres Négres, vêtus de juste-au-corps rouges, portoient le hamack royal, qui étoit ou de soie ou de coton en teinture, & le bâton couvert de velours rouge. Les Missionnaires firent une profonde réverence au Roi. Son nom étoit Dom Alvaro II. Il leur dit qu'il étoit fort obligé à leur zéle, qui les

CARLI. 1667.

Sa politesse pour les Missionnaires.

CARLI. 1667. avoit amenés dans ſon Royaume pour l'utilité de ſes Sujets ; mais qu'il leur auroit encore plus d'obligation s'ils vouloient l'accompagner à S. Salvador. Cette propoſition ne s'accordant point avec les devoirs de leur miniſtere, ils le remercierent humblement, & s'excuſerent ſur le beſoin qu'on avoit d'eux à Bamba, parce que cette Province étoit ſans Prêtres. Il leur fit diverſes queſtions concernant l'Italie & le Portugal ; enſuite il donna ordre à ſon Sécretaire, qui étoit un Mulâtre, de leur donner des Lettres de recommandation pour le Grand-Duc.

En les congédiant, il leur fit divers préſens, dont ils s'acquitterent par quelques bijoux religieux, que ſa douceur & ſa piété lui firent accepter gracieuſement. Carli fait obſerver qu'en 1646. le cortége d'Alphonſe III. Roi de Congo étoit beaucoup plus nombreux & ſes habits plus magnifiques, lorſque ce Prince avoit donné audience à quelques Miſſionnaires du même Ordre. Il étoit couvert d'un habit de drap d'or, enrichi de pierres précieuſes. Il avoit ſur ſon chapeau une couronne de diamans, & d'autres pierreries en fort grand nombre. Son Trône étoit ſous un dais de velours-cramoiſi, à la maniere

de l'Europe. Il avoit sous ses pieds un grand tapis, & deux tabourets de velours-cramoisi galonnés d'or. Le nombre & la parure de ses Officiers répondoient à cette magnificence.

CARLI. 1667.

Angelo & Carli prirent congé du Pere Antoine, pour retourner promptement à Bamba. Leur route se fit sans obstacle. Ils voyoient continuellement un si grand nombre d'oiseaux, qu'on les auroit crûs rassemblés de toutes les parties de la Terre. Un jour l'Auteur se persuada qu'il avoit entendu le cri d'un enfant, & fit arrêter ses porteurs dans cette idée. Ils rirent beaucoup de son imagination, & lui apprirent que c'étoit le chant naturel d'un fort gros oiseau. En effet, il lui vit prendre à l'instant son vol. Cet animal étoit d'un jaune foncé & beaucoup plus gros qu'un aigle. Les deux Missionnaires seroient morts de faim dans le voyage, s'ils n'eussent été payés de leurs fonctions ecclésiastiques. Cependant les Négres sont fort charitables entr'eux. Qu'on leur fasse présent de quelques vivres, ils en donnent une partie au premier qu'ils rencontrent, & ne mangent rien qu'ils ne partagent ensemble.

Retour des Missionnaires à Bamba.

Oiseau qui a le cri d'un enfant.

Aussi-tôt que les Missionnaires furent arrivés à Bamba, on leur amena

CARLI. 1667.

de toutes parts un si grand nombre d'enfans pour le Baptême, qu'ils furent obligés de tenir leur école dans l'Eglise. Il leur vint aussi quelques personnes des deux sexes, pour demander la bénédiction du mariage. Mais on voit peu de Négres qui se soumettent à ce joug.

Principale difficulté de la Mission.

La plus grande difficulté de la Mission est de réduire le Peuple à se contenter d'une femme. Angelo & Carli célebroient souvent deux Messes dans le même jour. Ils alloient dire la seconde dans les Libates voisins, où le Makolonte les traitoit avec de grosses féves & d'autres légumes, que les femmes du Pays cultivent. Rarement leur offroit-on quelque chose de meilleur. La sobriété des Négres est incroyable pour les alimens. Ils ne pensent point à faire de grosses provisions. A peine s'embarrassent-ils le matin s'ils auront quelque chose à manger pour le soir. L'Auteur raconte que dans ses voyages, lorsqu'il n'avoit rien à leur donner, ils n'en paroissoient pas plus inquiets ni plus chagrins.

Etrange sobriété des Négres.

Ils coupoient un morceau de bois en forme de bêche, & fouillant la terre au milieu de l'herbe, ils tiroient autour des racines certaines petites boules, qu'ils mangeoient avec beaucoup d'apétit. L'étonnement de Carli étoit de

ne pouvoir trouver les mêmes boules, en ouvrant la terre comme eux. Cette maigre nourriture les rassasioit parfaitement & ranimoit leurs forces. Ils se mettoient ensuite à rire, à danser, comme s'ils étoient sortis d'un festin; & l'on ne s'appercevoit pas qu'ils fussent plus gais & plus contens lorsqu'ils avoient été mieux traités.

CARLI. 1667.

Il ne se passoit pas de jour où les Missionnaires n'eussent dix ou douze enfans, & quelquefois quinze ou vingt à baptiser. Comme les pauvres venoient souvent de fort loin, Angelo prit la résolution de parcourir les campagnes, tandis que son Compagnon demeureroit chargé du Couvent & de l'Ecole. Dom Pierre & Dom Sebastien, tous deux fils de la Grande Duchesse, venoient chaque jour au Couvent pour apprendre la langue Portugaise. Leurs dispositions naturelles répondoient à leur naissance. Ils avoient l'esprit vif & pénétrant. Carli ne leur enseignoit rien qu'ils n'apprissent facilement. Cependant la joie qu'il ressentoit du succès de ses soins, n'empêchoit pas que la fatigue ne diminuât ses forces. Il n'avoit aucune maladie; mais, faute de pain & de vin, ses jambes étoient si foibles qu'à peine étoit-il capable de mar-

Carli instruit deux Princes.

CARLI. 1667.

cher. Il auroit souhaité de voir arriver quelque nouveau Missionnaire, qui vînt partager ses fatigues; mais il y voyoit peu d'apparence. A l'exception de S. Salvador, il n'y avoit pas plus de six Capucins dans la Province; & lorsqu'il en mouroit un, il étoit difficile de le remplacer.

Procession des Négres & leur chant lugubre.

Un jour, au soir, après le coucher du soleil, l'Auteur crut entendre le chant d'un grand nombre de Négres, mais un chant si triste & si lugubre, qu'il en ressentit une sorte d'horreur. Ses domestiques lui apprirent que c'étoient les Habitans de quelque Libatte, qui venoient se donner la discipline dans l'Eglise, avec le Makolonte à leur tête, parce qu'on étoit au premier Vendredi du mois de Mars. Il fut étonné d'une cérémonie qu'il ignoroit. Cependant il ouvrit aussi-tôt les portes de l'Eglise, il alluma deux cierges & fit sonner la cloche. Mais avant que d'entrer, les Négres continuerent, pendant plus d'un quart-d'heure, de chanter le *Salve Regina* dans leur langue, à genoux & d'un ton fort tragique. Ils entrerent enfin dans l'Eglise. Carli leur présenta de l'eau-bénite. Leur nombre étoit d'environ deux cens, tous chargés de piéces de bois fort pesantes,

pour augmenter la rigueur de leur pénitence. Ils se mirent à genoux & commencerent à se battre la poitrine. Les Missionnaires ayant fait éteindre les deux cierges, ils se donnerent la discipline pendant une heure entiere, avec des courroies de cuir & des cordes d'écorce d'arbre. Ensuite, après avoir recité fort dévotement les Litanies de la Vierge, ils reprirent le chemin de leur Libate. Mais ils laisserent à la porte de l'Eglise le bois qu'ils avoient apporté. Les Missionnaires en firent usage pour leur édifice & leur jardin.

CARLI. 1667.

Ils se donnent la discipline avec des cordes.

Dans le cours d'une autre nuit, au mois de Mars 1668, les Négres de Bamba réveillerent Carli, pour l'avertir que *le Ciel brûloit*. Il s'imagina d'abord qu'ils avoient vû dans l'éloignement quelque feu allumé sur une montagne. Mais étant entré dans le jardin, il apperçut une Cométe, la plus grande qu'il eût jamais vûe. Il se tourna vers les Négres, & *leur apprenant que ce Phénomene étoit le présage de quelque disgrace* (29), il leur conseilla d'expier leurs péchés par la pénitence.

Grande Cométe en 1668.

Un jour ils lui apporterent quantité

Noix de Kola.

(29) L'Auteur n'avertit pas s'il le croyoit lui-même, ou si c'étoit un pieux artifice.

CARLI. 1667.

de racines rondes (30), semblables à des truffes, mais qui croissent sur des arbres & qui sont de la grosseur des limons. Elles renferment quatre ou cinq noix, dont l'interieur est rouge. L'usage des Négres est de les couvrir de terre, pour les conserver fraîches. S'ils veulent les manger, ils les lavent soigneusement, & ne manquent point de boire un peu d'eau après les avoir avallées. Le goût en est amer ; mais cette amertume fait trouver l'eau délicieuse. On les appelle Kola, & les Portugais de Loanda les aiment beaucoup. Carli envoya une caisse de ces noix à ses amis de l'Europe, qui lui marquerent leur reconnoissance par divers présens.

Culture du jardin des Capucins.

Angelo étant revenu de ses courses, après avoir baptisé un grand nombre d'enfans, résolut de s'attacher à la culture du jardin, comme à la principale source de ses alimens. Il transplanta les vignes sur un terrain plus élevé. Il sema diverses graines de l'Europe, qui vinrent en perfection. Dans son voyage, il avoit visité un Libate voisin d'une mine de fer, d'où il avoit apporté plusieurs piéces de ce métal. Il y avoit

(30) On ne conçoit pas bien des racines qui croissent sur un arbre.

fait faire des bêches, des hoyaux, des haches, & d'autres ustenciles pour le service du jardin ; sans compter deux grands fers de picques, pour servir de défense aux Négres contre les bêtes sauvages, lorsqu'ils avoient quelque désert à traverser ; car étant quelquefois surpris, ils ne peuvent faire usage de leurs arcs & de leurs fléches.

Avanture d'Angelo avec un tigre.

Angelo, racontant à l'Auteur les avantures de son voyage, lui dit qu'il avoit un jour rencontré un tigre, & que ne voyant point d'arbre sur lequel il pût monter, il avoit été forcé de pénetrer fort loin dans un bois de ronces. Un Négre, qui craignit de se piquer la peau & qui aima mieux se fier à la vîtesse de ses jambes, eut le malheur d'être dévoré. L'habit religieux défendit le corps du Missionnaire contre la pointe des ronces ; mais il eut les jambes cruellement percées par mille picquures.

Voyage apostolique de Carli.

Carli partit à son retour pour exercer le ministere apostolique, accompagné de vingt Négres qui avoient déja servi d'escorte à son Compagnon, & qui ne demandoient que leur nourriture pour salaire. Dans les lieux détournés où son zéle le porta, les Habitans prenoient quelquefois la fuite en

CARLI. 1667.

le voyant, aussi effrayés de la figure de son habit que de la vûe d'un monstre. A son retour, il trouva que le jardin du Couvent avoit pris une nouvelle forme. Angelo l'avoit orné à la maniere d'Italie. Les vignes & les orangers y formoient des berceaux & des allées fort agréables.

Sorciers de Congo.

Dans le Royaume de Congo, dit l'Auteur, il se trouve encore un grand nombre d'Enchanteurs & de Sorciers, qui *ne causent pas moins de mal que les Hérétiques en Europe*. Ils font la ruine d'un Peuple, qui seroit fort docile sans cette peste. Le Roi n'a rien épargné pour les détruire, jusqu'à permettre aux Seigneurs de les poursuivre au fond de leurs ténébreuses retraites & de les brûler dans leurs cabanes. Mais ils sont servis si fidellement par leurs espions, qu'il est difficile de les surprendre.

Retour du grand Duc.

Le Grand-Duc, qui étoit enfin revenu dans ses terres, rendoit de fréquentes visites aux deux Missionnaires. L'Auteur lui demanda un jour ce qu'étoit devenu son armée, dont on avoit fait monter le nombre à cent-cinquante mille hommes. Il répondit qu'à son retour il les avoit renvoyés dans les Libates auxquels ils appartenoient, & qu'en arrivant à Bamba il ne lui restoit

CARLI. 1667.

Son caractere & ses usages.

que dix mille hommes d'une armée si nombreuse. Ce Prince dit un jour à Carli, qu'il avoit dépendu de lui d'être Roi; mais qu'il avoit refusé la Couronne pour vivre plus près des Portugais, & pour avoir quelquefois le plaisir de boire de l'eau-de-vie & du vin. Quoique les Missionnaires entendissent fort bien ce langage, ils feignoient souvent de n'y rien comprendre, pour éviter une familiarité qui pouvoit leur devenir incommode. Ils avoient dans leur Eglise une assez jolie Chapelle lambrissée, qui servoit de sépulture à sa famille. Ses ancêtres y reposoient honorablement, avec des mortiers de terre rouge sur leur tombe. Il étoit aussi richement vêtu que le Roi; mais sa suite étoit moins nombreuse. Il portoit ordinairement un juste-au-corps noir, qui ne lui passoit pas les genoux; & pardessus, un manteau de drap bleu. Son bonnet étoit de velours rouge, bordé d'un galon d'or. Il avoit autour du col deux grands colliers, d'où pendoient plus de cinquante médailles. Le fils d'un Seigneur de sa Cour portoit son chapeau; un autre son cimetere. Un troisiéme portoit ses fléches. Dans ses marches, il étoit précedé par cinquante Négres, qui jouoient de diverses sortes

CARLI. 1667.

d'Instrumens. Vingt-cinq Seigneurs environnoient sa Personne, & cent Archers le suivoient par derriere. Il est aisé, suivant l'Auteur, d'expliquer comment le nombre des Soldats est si grand dans le Pays. Tous ses Habitans y sont oisifs, à la réserve de quelques-uns qui travaillent en fer, ou qui font des étoffes de feuilles de palmier.

Maladie & mort d'Angelo.

Le courage de Carli l'avoit soutenu jusqu'alors dans l'excès de ses fatigues; mais il approchoit d'un tems, où il ne devoit plus rien esperer que de l'assistance du Ciel. Angelo, son fidéle Compagnon, lui dit un jour qu'il se sentoit épuisé de forces. Une fiévre double-tierce, dont il fut saisi presqu'aussi-tôt, jetta Carli dans un embarras d'autant plus pressant, que le Pays n'offre ni Médecins ni remédes. Comme il n'avoit point d'autre ressource que la saignée, il se servit d'un Négre du Grand-Duc, qui avoit pris quelques principes de chirurgie à Loanda. Mais le mal augmenta immédiatement, & le Malade se plaignit bien-tôt d'une douleur à l'oreille gauche, qui se communiqua au col. Carli ne doutant pas qu'elle n'eût sa source dans les glandes de l'oreille, frotta la partie d'une huile d'*angélique*, qui avoit été composée à Rome. Cette onction

onction ne servit qu'à faire changer de place à la douleur. Elle passa d'une oreille à l'autre, avec un redoublement d'enflure. En un mot, le vertueux Angelo mourut le quinziéme jour. Dans une si vive affliction, Carli fut un peu consolé par l'arrivée du Pere Philippe, Superieur de la Mission. Il avoit fait saigner Angelo quinze fois ; & craignant d'avoir été trop loin, il consulta dans la suite un Médecin d'Angola, qui lui dit au contraire que la maladie de son Compagnon auroit eu besoin de trente saignées.

CARLI. 1667.

Arrivée du Pere Philippe.

Après lui avoir rendu les derniers devoirs, il fut pris lui-même de la fiévre. Le Pere Philippe, qui étoit dans les principes du Médecin d'Angola, le fit saigner deux fois par jour, & n'interrompit cette méthode qu'à la quarantiéme saignée. Carli ne décide point de son utilité ; mais il tomba dans une condition si misérable, qu'à peine avoit-il la force de respirer. Enfin l'ardeur de sa fiévre commençant à se rallentir, le Superieur, appellé par d'autres devoirs, fut obligé de le quitter, après avoir prescrit aux Négres la maniere dont ils devoient le traiter pendant son absence. Mais comme il n'étoit pas capable de se tourner dans son lit, & que la

Carli tombe malade.

CARLI. 1667.

quantité de ſang qu'il avoit perdu le rendoit preſqu'aveugle, les Négres profiterent de l'occaſion pour dérober tout ce qui tomboit entre leurs mains, & lui apportoient un bouillon lorſqu'ils s'en ſouvenoient. Il n'étoit point en état d'avaller une nourriture plus ſolide.

Viſite & préſent d'un Jéſuite.

Dans cette triſte ſituation, il reçut un jour la viſite d'un Jéſuite de S. Salvador, qui étoit en chemin pour retourner au Collége de Loanda, & qui lui fit préſent de trois poulets (31), après avoir paſſé deux jours avec lui.

Circonſtances de ſa ſituation.

Mais ſes forces étoient ſi éloignées de renaître, qu'il ne pouvoit s'aſſeoir ſur ſon lit ſans être ſoutenu par deux Négres. Cependant il baptiſoit, chaque jour, dix ou douze enfans. Les aumônes qu'il recevoit de leurs parens ſervoient à la ſubſiſtance de ſes domeſtiques, qui l'auroient abandonné ſi les vivres leur avoient manqué. Il marioit auſſi quelques perſonnes de diſtinction. Leur charité ne laiſſoit pas ce ſervice ſans récompenſe. Un d'entr'eux lui fit préſent d'une chévre, dont le lait paſſe dans le Pays pour un aliment fort délicat; mais elle en donnoit fort peu. Il

(31) Le prix d'un poulet, à Congo, eſt de 3500 coquilles, qui reviennent à la valeur d'une piſtole.

auroit avallé volontiers quelques œufs de poule, s'il n'avoit sçu qu'ils étoient mal-sains. Son bonheur, dans une si cruelle maladie, fut de dormir d'un sommeil assez tranquille, pendant toute la durée des nuits, qui sont réguliérement de douze heures, sans aucune diminution dans tout le cours de l'année. Il étoit seulement tourmenté par une multitude de gros rats, qui lui mordoient quelquefois les pieds; sans autre moyen pour s'en défendre, que de faire placer son lit au milieu de sa chambre & de faire coucher ses Négres sur des nattes autour de lui. Mais ces maudits animaux ne laissoient pas, dit-il, de l'assiéger dans cette situation. Il prit la liberté de faire avertir le Grand-Duc de ce qu'il avoit à souffrir de l'importunité des rats & de la puanteur des Négres. Ce généreux Seigneur lui envoya un petit singe privé, en le faisant assurer que c'étoit le reméde de ses deux peines. Le singe étoit accoutumé à chasser les rats par son souffle; & l'odeur naturelle de sa peau, qui sentoit le musc, suffisoit pour dissiper celle des Négres. Il rendit en effet ces deux services au Missionnaire, avec celui de nétoyer sa tête & sa barbe, qu'il peignoit beaucoup plus adroitement que

CARLI. 1667.

Il est assiégé par les rats.

On lui donne un singe pour sa défense.

CARLI. 1667.

les Négres. Ces singes, remarque l'Auteur, sont fort différens des chats-civettes, quoiqu'ils ayent aussi l'odeur de musc. Il vit à Loanda plusieurs civettes, enchaînées dans des cages de bois. Les Portugais, qui les entretiennent, ont soin de tirer une fois chaque semaine le musc qui s'amasse dans leur petite bourse & qu'ils appellent *Angellia.*

Il est attaqué par les fourmies.

Quoique la fiévre n'eût point encore abandonné Carli, il commençoit à se rétablir par degrés, lorsqu'étant dans un profond sommeil il fut réveillé par un saut que le singe fit sur sa tête. Il s'imagina que les rats l'avoient effrayé; & pour l'encourager, il le caressoit de la main. Mais les Négres s'étant levés brusquement, se mirent à crier : Debout pere, debout. Il demanda de quoi il étoit question; Les fourmies, lui répondit-on, se sont ouvert un passage, & vous n'avez pas un moment de tems à perdre. Dans l'impossibilité de se remuer, il se fit porter sur son lit au milieu du jardin. Déja les fourmies commençoient à courir sur ses jambes; & dans un instant elles couvrirent le plancher des cabanes, de l'épaisseur d'un demi pied. Le porche & l'allée du cloître n'en furent pas moins remplis. On

ne trouva pas d'autre expédient pour les chasser, que de brûler de la paille dans tous les lieux qu'elles occupoient. La flamme les détruisit, ou les fit fuir; mais elles laisserent une odeur si forte, que le Missionnaire s'étant fait reporter dans sa chambre, il fut obligé de tenir long-tems le singe contre son visage. A peine s'étoit-il rendormi, qu'il fut réveillé par un autre accident. Le feu, qui avoit été mal éteint par les Négres, s'étoit communiqué au toît de chaume, & commençoit à se repandre. Tandis qu'on travailloit à l'arrêter, Carli se vit encore dans la nécessité de retourner au jardin. Des agitations si violentes, chasserent tout-à-fait le sommeil de ses yeux, lorsqu'il fut revenu dans sa cellule. Mais il lui auroit peu servi de s'endormir, puisqu'il reçut bien-tôt une troisiéme allarme, qui l'obligea de retourner encore une fois au jardin. Les fourmies avoient gagné la Ville; & quelques Négres ayant employé le secours du feu pour s'en délivrer, les flammes avoient consumé une cabane, & faisoient appréhender le même sort pour toutes les autres. Cependant on eut le bonheur d'arrêter l'incendie. Carli, après tant de craintes, re-

CARLI. 1667.

Dangers ausquels il est exposé.

CARLI. 1667.

mercia particulierement le Ciel de l'avoir ſauvé des fourmies. Dans une foibleſſe qui ne lui permettoit pas de ſe remuer, il demeura perſuadé qu'elles l'euſſent dévoré avant la fin de la nuit. Il apporte l'exemple de quantité de vaches qui ont le même ſort dans le Royaume d'Angola, & dont on ne retrouve que les os à l'arrivée du jour.

On lui fait préſent d'un tigre.

On lui fit préſent d'un jeune tigre; mais il prit peu de ſoin pour le conſerver, parce que ſon ſinge ne ſouffroit pas volontiers la compagnie d'un animal qu'il rédoutoit. Auſſi, mourut-il peu de jours après; & le ſinge en fit eclater ſa joie. Pendant tout le tems que Carli fut attaché au lit de douleur, le Grand-Duc laiſſa paſſer peu de jours ſans le conſoler par ſa viſite; & s'il étoit arrêté par ſes affaires, il envoyoit au Couvent quelques-uns de ſes principaux Sujets, qui paſſoient trois ou quatre heures ſur des nattes autour du malade. Mais comme ils avoient ſans ceſſe leurs pipes à la bouche, & que la fumée lui faiſoit mal à la tête, il fut obligé de leur en témoigner quelque choſe. Leur complaiſance alloit ſi loin, qu'ils s'accoutumerent enſuite à laiſſer toujours leurs pipes à la porte. Elles ont

Conſolations qu'il reçoit du grand Duc.

une aune de long, & la tête forme une eſpéce de pot, qui ne ſe vuide jamais entierement.

Il part pour Loanda.

Carli n'attendant rien des remedes humains, eut recours à l'interceſſion de S. Antoine de Padoue. Mais le Ciel, qui vouloit mettre ſa foi & ſon courage à l'épreuve, parut ſourd à ſes prieres. Il reſolut enfin de ſe faire porter à Loanda, quoiqu'il prévit tout ce qu'il avoit à craindre de la fatigue du voyage. Le Grand Duc lui promit une eſcorte nombreuſe. Cependant lorſqu'il fut à la veille de ſon départ, il ne put trouver aſſez de Négres pour le tranſport de ſon bagage. Il ne prit pas le chemin par lequel il étoit venu, pour éviter le paſſage de la riviere de Dante. Pendant tout le cours du voyage, qui dura vingt-cinq jours, ſa foibleſſe fut ſi continuelle, qu'il ne pouvoit ouvrir la bouche juſqu'à la nuit. Ses Négres le crurent plus d'une fois mort. Un jour qu'il avoit à paſſer une riviere, il découvrit à peu de diſtance vingt-cinq élephans qui étoient à boire enſemble. Après avoir traverſé l'eau avec quelque danger, les deux Négres qui le portoient ayant quelque peine à monter ſur la rive, lâcherent la gaule, qui ſoutenoit le hamack, & laiſſerent tomber fort rude-

Accidens qui lui arrivent en chemin.

CARLI. 1667. ment leur fardeau. Il en fut incommodé, jusqu'à perdre connoissance d'autant plus que la gaule du hamack le blessa dangereusement à la tête. S'étant relevé avec beaucoup de peine, il se banda la tête de son mouchoir, sans prononcer un seul mot. Ses plaintes auroient irrité les Négres, qui étoient capables de l'abandonner en chemin & de prendre la fuite au travers des bois.

Lorsqu'il fut arrivé au premier Libate, ils le placerent dans une cabane, sur une poignée de paille; & le quittant, sans paroître touchés de sa situation, ils emporterent le bâton qui lui servoit à s'appuyer, & qu'il avoit apporté d'Italie. Il demeura sans secours & sans nourriture jusqu'au tems où les femmes reviennent du travail avec leurs enfans; c'est-à-dire, depuis le matin jusqu'au coucher du soleil. Elles eurent assez d'humanité pour faire cuire, à sa priere, un poulet qu'il avoit apporté. Il en prit le bouillon, qui n'étoit pas mal apprêté, & leur abandonna le poulet, dont elles firent entr'elles une grande fête. Son unique soutien dans le voyage fut un bouillon, qu'il prenoit tous les jours. Quelques Habitans du même Libate lui firent présent de deux *Nicostas*, espéce de fruit dont il ne don-

CARLI. 1667.

ne pas la description, mais si délicat & si rafraîchissant, qu'il ne put se défendre d'en manger, quoiqu'avec précaution. Il fut transporté le jour suivant dans une autre Libate, dont tous les Habitans s'occupoient à faire des étoffes de feuilles de palmier. Personne ne s'offrant à lui servir de porteur, il se souvint qu'il avoit un sac de *Zimbis*, ou de petites coquilles. Il appella quelques Négres, dans l'espérance de les exciter par cette vûe. Mais ils affectoient de fermer l'oreille à ses cris, quoiqu'ils fussent assis tranquillement dans les hutes voisines, & trop près de lui pour ne pas l'entendre. Comme ils ne sortoient point de cette barbare indifférence, il rappella toutes ses forces pour ramper jusqu'à la porte sur les pieds & les mains. Ayant apperçu quelques Mulêches, qui étoient à jouer ensemble, il en appella un, & le pria d'ouvrir son porte-manteau, d'où il tira les Zimbis. Le son de cette monnoie, qu'il remua dans le sac, ammollit le cœur des Négres. Ils vinrent à lui, & promirent de le conduire au Libate voisin pour une partie de la somme. Ainsi, à force de Zimbis, de chapelets & de médailles, il arriva heureusement à Bombi, qui est la premiere Place où

Son embarras pour trouver des porteurs.

Carli arrive dans un Etablissement Portugais;

CARLI. 1667.

les Portugais soient établis. En approchant de cette Ville, il rencontra un Portugais & un Prêtre, qui le conduisirent civilement dans leur maison. Son visage étoit de la couleur du saffran; il n'avoit pas la force de parler, ni d'ouvrir les yeux. Ses Hôtes apprenant des Porteurs qu'il n'avoit pris chaque jour qu'un bouillon dans sa route, s'efforcerent de lui rendre un peu de vigueur, en lui faisant avaller de la malvoisie & des œufs frais.

Et de-là à Loanda.

Etat de sa maladie.

Après avoir passé deux jours à Bombi, il continua sa marche jusqu'à Loanda. Quoiqu'il fût alors dans l'abondance de toutes sortes de secours, il passa six mois au lit, sans pouvoir se délivrer de sa fiévre. La meilleure viande lui causoit des dégouts insurmontables. Il ne pouvoit manger qu'un peu de poisson. Quelque tems après son arrivée, il devint sujet à des saignemens de nez si violens, qu'il perdoit quelquefois trois ou quatre livres de sang dans un seul jour. Jamais il n'auroit crû qu'il y eût tant de sang dans le corps humain. Le Medecin l'assura que toute l'eau qu'il buvoit tournoit en sang; & chaque jour il en buvoit cinq ou six pintes. C'est l'usage du pays de n'en jamais refuser aux malades. On ne laissa pas de le fai-

gner vingt-quatre fois du bras. Pendant trois ans de maladie, il essuia quatre-vingt-dix-sept saignées, sans compter le sang qu'il rendit en abondance par le nez, la bouche & les oreilles; ce qu'il regardoit lui-même comme un prodige. CARLI. 1667.

Tandis qu'il luttoit contre la mort à Loanda, le Pere Jean-Chrisostome, Supérieur de cette Mission, envoya Pierre *Burchi* & Pierre-Joseph-Marie de *Buffelto*, deux Missionnaires Italiens, dans la Province de Massangano, une des plus considérables du Royaume. Mais le premier mourut peu de jours après, & l'autre tomba dans une maladie fort dangereuse. L'Auteur, plus sensible aux besoins de la Religion, qu'à ses propres maux, pria le Supérieur de l'envoyer à Calombo, dans l'idée que le changement d'air pourroit contribuer au rétablissement de sa santé. Ce canton n'est qu'à deux journées de Loanda, & les Capucins y ont un Couvent sur la riviere de Quansa, qui est remplie de crocodiles. Carli s'y rendit avec le Pere Jean-Baptiste de Sallizan. Il admira la beauté du jardin, où les oranges, les limons & toutes sortes de fruits se trouvoient en abondance. Il y avoit aux environs du Couvent plusieurs Fermiers Portugais, qui nourrissoient un

Etat de la Mission.

Carli se rend à Calombo avec le Pere Sallizan.

CARLI. 1667. grand nombre de porcs, de moutons & de vaches; mais ils n'avoient point encore trouvé l'art de faire du fromage, parce qu'il est difficile de faire cailler le lait dans un pays si chaud. Carli & Sallizan prenoient souvent le frais sous une belle rangée d'arbres qui s'étendoit depuis leur Eglise jusqu'à la riviere. Ces arbres portent une sorte de fruit qui ressemble à nos grosses prunes, mais âcre & coriace. Ils conservent leurs feuilles pendant toute l'année. Sallizan fit part à l'Auteur d'une Relation de ses voyages dans ces régions de l'Afrique, particulierement dans celle de Kassansi (32). Il lui communiqua aussi le dessein qu'il avoit formé de se rendre au Royaume de Malemba (33), où regnoit, peu d'années auparavant, une Princesse nommée Singa, qui étoit morte dans la foi Romaine; mais ses peuples étoient retombés ensuite dans l'idolâtrie. Sallizan convint avec Carli de l'avertir s'il pouvoit obtenir l'entrée de ce Royaume. Il partit; mais on n'a jamais appris dans la suite ce qu'il étoit devenu.

(32) C'est sans doute le même lieu que Delisle nomme, dans sa Carte, pour Capitale du Pays des Jagas-Kassanji. On verra ci-dessous les Remarques du Pere Sallizan.

(33) Nommé aussi *Mattemba*.

CARLI. 1667.

La maladie de Carli recevant peu de diminution, le Supérieur lui proposa de retourner à Loanda. Mais la crainte de se trouver encore plus mal du voisinage de la mer, lui fit souhaiter de demeurer à Calombo, quoiqu'il y fût seul avec deux Négres, & qu'il eût sans cesse à se défendre d'un nombre infini de mouches & de cousins, qui obscurcissoient l'air. Il n'y étoit pas moins tourmenté par la crainte des serpens, des crocodiles & des lions. Il se passoit peu de nuits, dit-il, où l'on ne trouvât de moins quelque vache ou quelque mouton, que ces horribles bêtes avoient dévorés.

Tourmens de Carli à Calombo.

Pendant que Carli étoit indéterminé sur le lieu de son séjour, on vit arriver au Port de Loanda un Vaisseau Portugais qui devoit faire voile au Brésil. Il obtint la permission de s'y embarquer, pour retourner en Italie. Ce Bâtiment étoit chargé de dents d'élephans & d'Esclaves de toutes sortes d'âges, au nombre de six cens quatre-vingt. Carli fut vivement touché de la maniere dont tous ces misérables étoient traités. Les hommes étoient liés les uns aux autres, au fond de calle, dans la crainte de quelque soulevement. Les femmes & les enfans étoient entre les ponts, mais

Il part pour le Bresil dans un Vaisseau Portugais.

Misere des Esclaves à bord.

CARLI. 1667.

ferrés de si près, qu'il en sortoit une odeur insupportable. Cependant on gardoit un peu plus de ménagement pour les femmes grosses. Elles étoient ensemble dans la grande cabine. Le Capitaine fit placer sur le tillac un lit couvert de quelques nattes, pour l'usage de Carli.

Le voyage de Loanda au Brésil se fait ordinairement dans l'espace de trente ou trente-cinq jours, parce que les Vaisseaux n'ayant pas besoin de monter jusqu'au Cap de Bonne Espérance pour chercher le vent, font voile en droite ligne. Mais les calmes furent si fréquens, que la navigation de Carli dura cinquante jours. Il souffrit une chaleur extrême sous l'équateur. Son zéle s'exerça pendant la route à baptiser un grand nombre de Négres. Il est défendu aux Portugais, sous peine d'excommunication, de transporter au Brésil des Esclaves qui n'ayent pas reçû ce Sacrement.

Ils doivent être baptisés avant que d'entrer au Bresil.

Priére bizarre à S. Antoine.

Les Matelots de l'Equipage, effraiés de tant de calmes, dont ils connoissoient le danger, placerent une image de S. Antoine au haut du mât; & se mettant à genoux, ils lui adresserent cette étrange sorte de priere: » Notre » Saint Compatriote, ayez agréable de

» demeurer dans cette place, jusqu'à » ce que vous nous ayez accordé un bon » vent pour continuer notre voyage. Il s'éleva un petit vent, qu'ils attribuerent à l'intercession de ce Saint. Le Vaisseau passa fort près d'une Isle, qui se nomme l'Assomption; mais sans y relâcher, parce qu'on se croyoit assez fourni de provisions. Cependant elles commencerent bien-tôt à manquer, par l'imprudence du *Proveditor*, qui n'avoit point assez consideré combien il avoit de bouches à nourrir.

Les vivres manquent sur le Vaisseau.

Carli étoit à rendre du sang, par un triste renouvellement de tous les effets de sa fiévre, lorsque le Capitaine vint lui découvrir son embarras. Il lui abandona quelques provisions, que ses amis lui avoient données à son départ. Elles pouvoient servir pendant quelques jours à soutenir les Blancs du Vaisseau. Mais il ne restoit point d'autre ressource pour la conservation des Négres, que de leur fournir abondamment de l'eau. On a vérifié, par l'expérience, que dans les climats chauds ce secours les défend de la mort pendant deux jours entiers. Mais une si triste nouvelle ne fut pas plûtôt répandue dans cette misérable troupe, qu'il s'éleva des gémissemens & des cris lamentables.

CARLI. 1667.

Exhortation du Missionnaire.

Carli exhorta tout le monde à la patience. Il représenta que c'étoit un juste châtiment du Ciel sur les Négres & sur les Blancs. Les premiers s'étoient rendus coupables en négligeant les exercices de Religion ; & les autres en donnant le nom de la Vierge à la corde qu'ils employoient pour châtier les Négres. Il leur fit chanter quelques Hymnes, pour appaiser la colere du Ciel, & promettre quarante Messes pour les Ames du Purgatoire, & quarante à l'honneur de S. Antoine.

Affreuse idée de quelques Portugais.

Cette exhortation paroissant les rendre un peu tranquilles, il fit donner aux Négres chacun leur verre d'eau. Mais ces malheureux affamés, sur-tout les enfans, recommencerent à pousser des crix furieux. Carli, pénétré jusqu'au fond du cœur, se retira dans sa cabine de nattes, & passa le jour entier sans nourriture, pour encourager tant d'infortunés par son exemple. Tandis qu'il faisoit des réflexions améres sur une si cruelle extrêmité, il entendit quelques Matelots Portugais qui proposoient entr'eux de tuer des Esclaves, & qui s'étonnoient de l'embarras du Capitaine, lorsqu'on avoit tant de chair humaine à manger. Il leur fit un sanglant reproche de cette odieuse idée.

Mais le malheur public n'empêchoit pas la plûpart des autres de ſuivre leurs vicieuſes inclinations. Le Pilote s'étant enivré, bleſſa mortellement un Matelot. On fut obligé de fermer les yeux ſur ce déſordre, parce que ſon habileté & ſon expérience en faiſoient un homme néceſſaire. L'eau devint la ſeule nourriture du Vaiſſeau pendant trois jours. Enfin, lorſqu'elle commençoit à manquer, on apperçut la terre.

Le Vaiſſeau arrive dans la Baye de Tous les Saints.

C'étoit le Cap S. Auguſtin. On entra le Dimanche dans la Baye *de Todos Santos*, Ville capitale du Bréſil, & réſidence ordinaire du Viceroi. Cette rade, qui a quatre lieues de longueur, contenoit des Vaiſſeaux de toutes les Nations. Le jour ſuivant, quantité de Particuliers, qui avoient des Eſclaves à bord, y arriverent dans des Chaloupes, & furent agréablement ſurpris qu'après un ſi long & ſi fâcheux voyage, le nombre ne fut diminué que de trente-trois; tandis qu'il en meurt ſouvent la moitié dans le paſſage.

L'Auteur deſcendit au rivage, mais il étoit encore ſi foible, qu'il ne pouvoit ſe ſervir de ſes jambes. Il fut reçu au Couvent des Cordeliers, où il y avoit une Chapelle du Tiers-Ordre de S. François. On y fit une proceſſion ſo-

CARLI. 1667.

lemnelle, où toutes les images des Saints du Tiers-Ordre furent portées. Trois cens Négres marchoient à la suite; les uns chargés d'arbres entiers; d'autres les mains attachées en croix à de grosses solives, ou dans d'autres attitudes, par voye d'expiation, pour avoir volé leurs Maîtres, ou commis d'autres désordres.

L'Auteur se rembarque sur un Vaisseau Génois.

Un Capitaine Genois, qui montoit un Vaisseau bien armé, & qui devoit escorter cinq Navires marchands, dans la crainte des Pyrates, accorda le passage à Carli. Il le fit avertir lorsqu'il fut prêt à lever l'ancre. Le bon Missionnaire avoit accepté joieusement l'occasion de partir; mais il ne put s'embarquer sans regret, parce que le jour du départ étoit un Samedi. Le Bâtiment étoit chargé de mille caisses de sucre, & de trois mille rouleaux de tabac, avec une grosse quantité de bois précieux, de dents d'élephans, de vin, d'eau-de-vie, de moutons, de porcs & de coqs-d'Inde; de différentes espéces de singes & de perroquets, & quelques-uns de ces oiseaux du Brésil, qui se nomment *Arrakas*. Il portoit cinquante piéces de canon, vingt-quatre Padereros, & d'autres armes. Les Passagers étoient de différentes nations; Ita-

Cargaison du Vaisseau.

liens, Portugais, Anglois, Hollandois, Espagnols, Esclaves Indiens à vendre, ou qui suivoient leurs Maîtres. Un riche Marchand Portugais, qui retournoit à Lisbone avec sa famille, avoit loué la chambre de poupe. Son nom étoit *Amaro*. Il donnoit mille écus pour son passage; & la dépense qu'il avoit faite pour ses provisions montoit à deux mille. Ayant remarqué que le Missionnaire étoit malade, il lui offrit sa table & une place dans sa chambre, qui étoit spacieuse & fort ornée de dorures & de peintures. Carli accepta l'offre de sa chambre; mais il ne s'engagea qu'à demi pour la table, parce qu'il avoit déja fait la même promesse au Capitaine.

CARLI, 1667.

A peine étoit-on à deux lieues du rivage, que le Vaisseau heurta furieusement six fois, contre un banc de sable, sur lequel il demeura fort engagé. Les Officiers & le Pilote se hâterent de sauter dans la Chaloupe, pour gagner la terre; car on se trouvoit encore dans la rade. Pendant quelque tems, on n'entendit que des gémissemens & des cris. Les uns jettoient un baril dans la mer; d'autres un rouleau de tabac, ou une caisse de sucre, pour soulager le Bâtiment; chacun cherchoit quelque

Il est menacé de périr à deux lieues du rivage.

Consternation des Passagers.

CARLI. 1667.

moyen de ſauver ſa vie. Le Capitaine ſeul demeuroit aſſis, comme une ſtatue, ſans être capable de ſe remuer ou de prononcer une parole ; lui qui avoit combattu ſix fois les Pirates dans le même Vaiſſeau. Quelques-uns vouloient qu'on tirât un coup de canon, pour avertir les autres Vaiſſeaux de l'Eſcadre, & leur demander du ſecours; mais dans une ſi étrange confuſion, il ne ſe trouvoit ni Canoniers, ni poudre, ni méche. Les animaux qui étoient à bord, effraiés du bruit qu'ils entendoient, commencerent à jouer leur rôle & redoublerent le tumulte. Carli rencontra le Chapellain du Vaiſſeau en chemiſe, portant ſur ſon viſage les marques d'une mortelle fraieur, quoiqu'il paſſât pour un des plus braves hommes de l'équipage, & qu'il en eût donné ſouvent des preuves en combattant contre les Pirates. Après avoir entendu ſa confeſſion, il lui demanda ce qu'il penſoit de leur ſituation. » Helas ! répondit le Chapellain, je ne » penſois point à m'embarquer. Ils » m'ont trompé par de vaines promeſſes. Carli lui repréſentant qu'il ne falloit encore déſeſpérer de rien : » Si nous » échappons, reprit-il dans ſon trou» ble, je ſuis réſolu de me jetter à la

Frayeur du Chapellain.

» nage & de retourner à terre. Les autres passagers, qui entendirent ce discours, en prirent droit de renouveller leurs cris. Carli passa dans la chambre de poupe, où il trouva la Dame Portugaise assise dans un coin, la tête tristement panchée sur un coussin, & ses quatre enfans à ses genoux, qui imploroient la miséricorde du Ciel. Le mari étoit dans un fauteuil, plus mort que vif. Carli s'efforça de leur inspirer de l'espérance & du courage, quoiqu'il ignorât lui-même à quel sort il devoit s'attendre.

CARLI, 1667.

Comment le Vaisseau est dégagé.

Pendant que sa charité s'exerçoit, un Capitaine, des amis du Seigneur Amaro, vint à bord, pour le prendre, avec sa famille, & le transporter sur son Vaisseau. A la vûe du tumulte qui régnoit dans le Bâtiment Genois, il encouragea les passagers qui se présenterent, & chargea deux de ses gens de visiter la pompe & le fond de calle, pour s'assurer de la nature du péril. On ne trouva rien en désordre; point de voie d'eau, ni de fracture. Une planche qu'on voyoit en mer, n'étoit qu'une piéce du doublage, qui s'étoit relâchée. Alors le même Capitaine fit jetter la sonde, qui trouva effectivement fort peu d'eau pour un si gros Bâ-

CARLI. 1667.

timent. Mais il ordonna que le gouvernail fût agité avec force ; & tout le monde passa de la fraieur à la joie, en voyant le Vaisseau se mouvoir. On ne put douter, remarque l'Auteur, que si le vent eût été plus impétueux, son naufrage n'eût été certain. Ceux qui s'étoient sauvés au rivage, revinrent avec la Chaloupe, & l'on remit tranquillement à la voile pour Fernambuc, qui est à cent lieues de la Baye de Tous les Saints. Il fallut y mouiller à cinq lieues de la Ville, parce que le Port n'est pas propre à recevoir de grands Vaisseaux. Après s'y être arrêtés cinq jours, on leva l'ancre. Mais tandis qu'on la tiroit à force de bras, & lorsqu'elle étoit déja sur la surface de l'eau, le cable se rompit tout-d'un-coup, & quarante hommes, qui étoient occupés à ce travail, tomberent si pesamment, qu'ils se blesserent tous dans quelque partie de la tête ou du corps. Comme le fond étoit mauvais & rempli de rocs, il n'y eut aucun moyen de retrouver l'ancre.

On relâche à Fernambuc.

Occupations & amusemens du Vaisseau.

C'étoit un spectacle agréable, sur le Vaisseau, que de voir les ouvriers de chaque profession travailler comme s'ils eussent été dans leur boutique. Il s'y trouvoit des Armuriers, des Fondeurs,

des Orfévres, des Tonneliers, des Bouchers, des Cordonniers, des Tailleurs & des Cuisiniers. D'autres s'occupoient à réparer les couleurs, qui étoient fort belles les jours de fête, & de cent sortes différentes, sur-tout les pendans du perroquet du grand mât. Ils étoient de taffetas couleur de chair & longs de huit aunes. Lorsque le tems le permettoit, les autres Vaisseaux amenoient leurs voiles, & donnoient un concert de tambours & de trompettes, mêlé de trois *Vive le Roi* des Matelots, qui recevoient le signal avec le sifflet du Bosman. Le Capitaine exerçoit aussi ses gens à tirer. Mais ces amusemens furent un jour interrompus par un accident tragique. Onze Anglois vinrent se plaindre au Capitaine qu'on ne leur donnoit point assez d'eau pour boire. Cet air de révolte le rendit si furieux, qu'il se jetta sur une épée, dont il auroit fait un sanglant usage si l'on ne s'étoit efforcé de l'appaiser. Il fit enfermer le plus mutin de la troupe, & lui donna deux sentinelles pour le garder jusqu'à Lisbonne, dans la crainte qu'il n'excitât quelque nouvelle sédition dans l'équipage. Cet Anglois étoit de haute taille & d'une vigueur extraordinaire. Il levoit un canon aussi facilement

CARLI. 1667.

Mutinerie de quelques Anglois.

GARLI. 1667.

qu'un autre homme leve un fusil, & l'on prétendoit que dans sa fureur il avoit fait sauter quelques Vaisseaux en mettant le feu aux poudres. Le Capitaine protesta ensuite qu'il ne s'étoit livré à cet emportement, que pour apprendre à ceux qui manquoient de quelque chose, à ne pas faire leurs plaintes en corps. Il traita de même un autre Anglois, qui s'étoit enyvré avec deux bouteilles d'eau-de-vie & dont l'yvresse dura trois jours. Ses compagnons l'avoient nommé *Kill-Turks* ou *tueur de Turcs*. Il étoit si robuste, que d'un coup de sabre il avoit partagé un Pyrate en deux ; & l'on appréhendoit quelque malheur de ce furieux lorsqu'il étoit yvre.

Terreur panique d'un Capitaine.

Un jour, au matin, avant le lever du soleil, lorsqu'on approchoit des Côtes de Portugal, on entendit tirer un coup de canon, & le boulet vint tomber fort près du Vaisseau. C'étoit le Capitaine d'un autre Vaisseau du convoi, qui, ayant pris pour une armée navale quantité de Bâtimens pêcheurs qu'il avoit découverts dans l'éloignement, avoit arboré le pavillon rouge & s'étoit cru obligé d'avertir ses Compagnons par un double signal. Il y avoit effectivement plus de cinq cens pêcheurs

cheurs qui couvroient la Côte. Ces petits Bâtimens font voile de toutes sortes de vents ; & l'on ne doit pas être surpris de leur nombre, si l'on considere que l'usage du Peuple de Lisbonne est de manger du poisson le soir, même les jours gras, & qu'au lieu de s'acheter au poids, il se vend par baril.

CARLI. 1667.

Enfin la Flotte arriva devant Cascais, petite Ville hors de la barre, & s'avança jusqu'au Fort S. Julien, où elle fit un si grand feu de son artillerie, que le bruit alla jusqu'à Lisbonne. En entrant dans l'embouchure du Tage, on vit paroître un grand nombre de Barques, chargées de Marchands Italiens & Portugais, qui étoient intéressés dans les différentes cargaisons. Le visage de Carli étoit si changé, que ses amis ne purent le reconnoître. Ils furent surpris de le revoir vivant, après avoir reçu la nouvelle de sa mort. On mouilla vis-à-vis le Palais du Prince Dom Pedro, alors Régent du Royaume, depuis que les Portugais avoient envoyé leur Roi aux Isles Terceres. Tous les Passagers s'étoient vêtus si proprement, qu'on ne les auroit pas pris pour les mêmes hommes. Tel est l'usage lorsqu'on arrive dans quelque Port, quoiqu'on porte ce qu'on a de moins précieux en ha-

Carli arrive à Cascais & à Lisbonne.

CARLI. 1667.

bits pendant qu'on eſt en mer. Carli, en deſcendant au rivage, ſe rendit droit au Couvent des Capucins, pour y attendre quelque Bâtiment qui fît voile en Eſpagne. L'occaſion ne tarda point à ſe préſenter. Un Capitaine de l'Iſle de Corſe, nommé *Dominico*, qui ſouhaitoit d'avoir un Prêtre à bord, vint lui offrir ſon paſſage ſur le Vaiſſeau *le Paradis*, prêt à faire voile avec deux autres Bâtimens, *le Loretto* & *la Princeſſe*. Carli fut étonné d'y trouver un grand nombre d'autres Religieux, Bénedictins, Cordeliers, Dominiquains, qui avoient demandé auſſi le paſſage. Au lieu d'un Chapelain, dont le Capitaine avoit appréhendé de manquer, il eut aſſez de Prêtres pour former un Clergé nombreux. Cependant cette religieuſe troupe, qui paroiſſoit craindre beaucoup la mort, ſe tint cachée ſi ſoigneuſement ſous les ponts, qu'on n'en vit paroître aucun dans tout le cours du voyage. Carli, plus accoutumé au danger, profita du tems pour convertir un Hérétique Irlandois. Mais il n'oſe répondre de la ſincerité de cette converſion, parce qu'il arrive ſouvent, dit-il, que les Hérétiques retombent dans leurs erreurs, après avoir paru de fort zélés Proſélytes.

Il part pour Cadiz.

Il convertit un Irlandois.

CARLI. 1667.

Beauté du Port de Cadix.

On alla mouiller dans le Port de Cadiz, un des plus grands & des plus nobles de l'Europe. Il étoit alors rempli de Vaiſſeaux, de Galeres, de Barques, de Caravelles, de Tartanes & d'autres ſortes de Bâtimens, au nombre d'environ cent-cinquante. A l'entrée du même Port, Carli en obſerva vingt-cinq, d'une grandeur extraordinaire. Cadiz eſt un centre de Commerce pour toutes les Parties de l'Europe & des Indes. Il eſt ordinaire, ajoute l'Auteur, d'y voir entrer & ſortir chaque jour trente ou quarante Vaiſſeaux, auxquels on ne fait pas plus d'attention qu'aux Chaloupes. Etant deſcendu avec un Gentilhomme Italien & quelques Marchands Eſpagnols, ils furent arrêtés par les Officiers du Port, qui les interrogerent ſur les qualités de leurs perſonnes. Le Gentilhomme & les Marchands ſe donnerent pour des gens de guerre, au ſervice du Roi, & paſſerent à ce titre. Ils ſe flatterent qu'il ne reſtoit qu'à faire charger leur bagage, pour ſe rendre librement chez eux. Mais à l'entrée de la Ville le Chef de la Douane, accompagné de ſes ſuppôts, arrêta les porteurs, & leur donna ordre d'entrer avec leurs marchandiſes dans ſon Bureau. Les Eſpagnols l'aſſurerent que

Combat des Paſſagers avec les Officiers de la Douane.

CARLI. 1667.

tout étoit acquitté, & qu'il n'étoit plus besoin d'interrogations ni de recherches. Sur une réponse brusque de cet Officier, les esprits s'échaufferent, & des paroles on en vint aux coups. Cent épées brillerent aussi-tôt. Mais la presse étoit si grande, que chacun étant obligé de tenir ses armes en l'air, sans pouvoir se servir de la pointe, on ne pouvoit se battre que du poing. Le bruit étoit si terrible, qu'on auroit cru la mêlée fort sanglante; & la poussiére, qui obscurcissoit l'air, augmentoit encore la confusion. Comme le lieu du combat étoit proche du Port, la populace ne manqua point d'accourir avec de grands cris, pour séparer les combattans, & s'attendoit à trouver un grand nombre de morts ou de blessés. Mais tandis que les plus sages s'efforçoient en vain d'arrêter le désordre, quatre Matelots yvres y réussirent en un moment. Ils vouloient se rendre à leur bord; & ne pouvant s'ouvrir un passage au milieu de la foule, ils se mirent à jetter si furieusement des pierres, que les deux Partis ne penserent qu'à se retirer, chacun de son côté, pour se mettre à couvert. L'Auteur saisit l'occasion & gagna son Couvent.

Bizarre accident qui le fait finir.

La fiévre, qui ne l'avoit point en-

core quitté, parut reprendre des forces dans le repos, & le tint au lit pendant plus d'un mois. On lui tira six fois du sang. Les Vaisseaux étant partis dans l'intervalle, il perdit l'occasion de repasser en Italie. La nécessité d'attendre un autre tems, lui fit naître le dessein d'un pélérinage à S. Jacques en Galice. Il s'associa pour ce voyage avec un Cordelier de Milan. S'étant embarqués pour Porto, un vent frais les y conduisit en peu d'heures. De-là, ils se rendirent par mer à Birone, d'où ils firent à pied le chemin qui reste jusqu'à Compostelle. C'est dans cette Ville que le culte de S. Jacques est établi. Les Chanoines de son Eglise sont vêtus d'écarlate & portent le titre de Cardinaux. Carli se présenta pour dire la Messe sur l'Autel du Saint; mais on lui dit que cet honneur n'étoit accordé qu'aux Prélats. Le Reliquaire de S. Jacques est placé sur cet Autel, & son Image dessus. Les dévots montent quatre ou cinq marches, & font toucher leur tête à celle de la Statue, qui est vêtue en habits de Pélerin. L'Autel est environné d'un grand nombre de lampes d'argent, mais si noires, qu'on les croiroit de bois. Le Missionnaire étant sorti, après avoir dit un *Pater* & un *Ave Maria*, fut sur-

Pélérinage de Carli à S. Jacques en Galice.

Eglise & Autel de S. Jacques.

CARLI. 1667.

pris d'entendre dire à son Compagnon, que s'il n'avoit cru trouver que ce qu'ils avoient vû, il n'auroit pas pris la peine de venir de si loin. Ils logerent chez un Orfévre, qui les traita en vin de Florence, en saucisses de Boulogne & en fromage de Parmesan : grand sujet d'admiration pour l'Auteur, dans une contrée si éloignée de l'Italie.

Carli retourne à Cadiz sur un Vaisseau Anglois.

Ils apprirent heureusement qu'il y avoit au Cap de Finistere un Vaisseau prêt à faire voile pour Cadiz. Cet avis les fit partir immédiatement pour la Corogne, où ils arriverent dans l'instant que le Capitaine d'un Navire Anglois entroit dans sa Chaloupe pour se rendre à bord. Quoique l'Auteur n'ignorât pas que cet Anglois étoit un Hérétique, il lui demanda pour l'amour de Dieu le passage jusqu'à Cadiz. Le Capitaine ne balança point à lui accorder cette faveur, & s'offrit même à le conduire jusqu'à Seville. Mais son Compagnon, qui portoit un habit différent, fut obligé de payer pour la même grace. Le Navire Anglois étoit un Vaisseau de guerre de soixante-dix piéces de canon & de trois cens hommes d'équipage. Il portoit des ancres & d'autres munitions de mer, avec ordre de chercher dans les Ports d'Espagne vingt-quatre

CARLI. 1667.

Frégates Angloises, qui étoient en course contre les Corsaires de Barbarie, & de leur fournir ce qui seroit nécessaire à leurs besoins.

Il découvre deux Corsaires.

Aussi-tôt que le Vaisseau fut en mer, on découvrit deux Bâtimens, qui paroissoient fort éloignés. Le Capitaine, après les avoir observés avec sa lunette d'approche, entra dans sa cabine, où ses Officiers furent appellés au Conseil. Ils en sortirent bien-tôt, pour donner leurs ordres. Les tambours se firent entendre immédiatement, & tous les soldats prirent leurs postes. On porta droit aux deux Bâtimens, avec un vent de côté. Le Vaisseau, qui avoit quatorze voiles, avançoit comme le vent même, & coupoit les vagues avec une impétuosité surprenante.

Combat furieux.

Dans l'espace d'une heure on joignit les deux Bâtimens, que le Capitaine avoit pris avec raison pour un Corsaire & sa Prise. Comme ils n'avoient point arboré de pavillon, il fit tirer un coup de canon pour leur en donner l'ordre. Mais étant deux contre un & fort bien équipés, ils répondirent vigoureusement d'un coup à boulet. Alors les Anglois baissant les voiles, leur envoyerent une bordée de vingt piéces, qui fit un bruit capable d'épouvanter les plus

CARLI. 1667.

fermes. Ils avoient le vent, & toute la fumée portoit sur les Corsaires. Cependant le feu ne fut pas moins terrible du côté de ces Brigands ; car ils avoient eu le tems d'équiper leur Prise. Les principaux de leurs prisonniers chrétiens avoient été chargés de fer, & les autres étoient forcés de servir à l'artillerie. Après une furieuse canonade, qui dura plus d'une heure & demie, le Capitaine Anglois jugeant que le combat pourroit traîner en longueur, fit jetter les grapins sur un des Bâtimens ennemis, pour en venir tout-d'un-coup à l'abordage. Ce fut alors qu'on entendit les cris & les gemissemens des blessés, qui tomboient l'un sur l'autre, & qui servoient comme de rempart aux combattans. L'attaque fut vive & la résistance vigoureuse. Mais l'ennemi, étant inferieur en nombre, commença bien-tôt à mollir & à se retirer. Les Anglois sauterent immédiatement à bord, mirent les Corsaires dans les chaînes & les Chrétiens en liberté. Le second Vaisseau voulut profiter de cet intervalle pour s'éloigner par la fuite, d'autant plus qu'il avoit à bord toutes les marchandises qu'il avoit enlevées aux Chrétiens, & que l'autre, qui étoit sa Prise, n'étoit plus chargé que de

Les Anglois vont à l'abordage.

Ils se rendent maîtres des deux Corsaires.

munitions & de vivres. Mais le Capitaine Anglois s'étant mis à le poursuivre, arriva bien-tôt à la portée du canon; & les Corsaires, après avoir tiré quelques coups, ne trouverent point de sûreté à résister plus long-tems. Les prisonniers qu'ils avoient à bord étoient des Espagnols, entre lesquels il se trouvoit plusieurs Italiens de Naples & de Milan, avec quelques Hollandois. Ils étoient au nombre de quatre-vingt, sans y comprendre douze Espagnols qui avoient été tués par l'artillerie. Il ne restoit que cent-trente Turcs, tous les autres ayant été tués ou blessés.

CARLI, 1667.

Le Capitaine Anglois s'étant fait représenter tous les Prisonniers Chrétiens, ils se jetterent à genoux devant lui, pour le remercier de leur liberté. Il demanda quel étoit leur Capitaine; car, dépouillés comme ils étoient, il n'y avoit point de distinction à faire de leurs rangs par les habits. Un homme à demi nud répondit en Espagnol, que c'étoit lui. Ensuite, se servant de la langue Portugaise, il raconta qu'il étoit Espagnol; qu'il venoit de Malaga, chargé de vins & d'autres marchandises; qu'il avoit été attaqué par les Corsaires près du Cap S. Vincent; que ces Brigands étant bien équipés, avec deux cens

Prisonniers Chrétiens qu'ils remettent en liberté.

CARLI. 1667.

vingt-cinq hommes d'équipage, soldats & matelots, il s'étoit trouvé trop foible pour se défendre long-tems, quoiqu'il ne se fût pas rendu sans résistance. Le Capitaine Anglois leur laissa la liberté d'aller s'habiller, & les remit en possession de leur Vaisseau. Ils le remercierent avec transport, & se rendirent à Cadiz sous son escorte.

Tempête qui jette le Vaisseau sur la Côte d'Afrique.

Mais il leur restoit d'autres périls à rédouter avant que d'entrer au Port. Dans le cours de leur voyage, le Ciel commença tout d'un coup à s'obscurcir. Ce changement fut régardé comme l'avant-coureur d'une tempête, & l'on amena aussi-tôt les voiles. A peine eut-on pris une précaution si nécessaire, que le vent s'étant déchainé avec une violence extrême, les trois Vaisseaux devinrent le jouet de tous les élemens. L'image de la mort, qui se présenta aux passagers avec toutes ses horreurs, leur fit pousser des cris qui augmentoient le tumulte & la confusion. Cependant le Capitaine Anglois assura Carli, que son Bâtiment étant neuf, il étoit capable de résister à toute la fureur des flots. Le Cordelier, qui croyoit les voir ouverts à chaque moment pour l'engloutir, dit à l'Auteur que c'étoit une juste vengeance du Ciel, & qu'ils avoient

CARLI. 1667.

bien mérité cette punition en demandant le paſſage à des Héretiques, qui ſont habituellement excommuniés. Dans le même tems, un Matelot cria du ſommet du mât, terre, terre. Le Capitaine y étant monté, reconnut qu'on étoit ſur la Côte de Barbarie, & que la tempête avoit jetté le Vaiſſeau fort loin dans la Méditerrannée. Il ne balança point à faire porter vers Oran, Place forte qui appartient à l'Eſpagne, dans l'eſpérance d'y arriver avant que les Corſaires euſſent pû le découvrir. On gagna le Port dans l'eſpace d'une heure, avec d'autant plus de ſatisfaction, que ſi malheureuſement on l'eût manqué, il falloit s'attendre d'être pouſſés directement dans la rade d'Alger.

Il entre dans le Port d'Oran.

Le Capitaine deſcendit le lendemain au rivage, accompagné de quelques-uns de ſes Officiers & du Capitaine Eſpagnol, pour y viſiter le Gouverneur, qui le remercia, au nom de l'Eſpagne, du ſervice qu'il avoit rendu à ſa Nation. La Forterеſſe d'Oran paroît comme imprénable. Elle eſt défendue par une groſſe artillerie; & ſon Port forme une retraite extrêmement avantageuſe aux Vaiſſeaux Chrétiens qui ſont battus de la tempête, car ils n'ont pas d'autre azi-

Etat de cette Forteresſe Eſpagnole.

CARLI. 1667.

le sur cette Côte. Le jour suivant on remit à la voile, d'un tems fort serain, & l'on arriva bien-tôt à Cadiz. Carli pensoit à gagner la terre, pour se rendre au Couvent des Capucins; mais le Capitaine ayant loué une Barque pour remonter jusqu'à Seville, où il étoit appellé pour quelques affaires, lui offrit encore le passage. Il prit trente Rameurs de son Vaisseau, pour suppléer au défaut du vent s'il venoit à lui manquer.

Carli passe à S. Lucar & se rend à Seville.

On relâcha pendant quelques heures à San-Lucar; & continuant d'avancer le reste de la nuit, on arriva heureusement à Seville. Carli fit des remercimens fort vifs au Capitaine, en reconnoissant qu'il n'auroit pû esperer plus de faveurs d'un Catholique. Sans nous apprendre quelle réponse il en reçut, elle lui fit connoître, dit-il, que les Anglois n'ont pas beaucoup d'estime pour les Capucins.

§. III.

Suite du Voyage de Carli, au travers de l'Espagne & de la France.

Description de Seville.

L'IMPATIENCE de se revoir dans sa Patrie ne permit point à l'Auteur de prendre plus de huit jours de repos à Seville. Le Couvent des Capucins est fort grand & fort nombreux.

CARLI. 1667.

La Ville ressembleroit beaucoup à celle de Milan, si les rues étoient plus belles & mieux percées. Mais le dôme de la Cathédrale n'est point inférieur à celui de Milan; excepté qu'au lieu de marbre, il est d'une pierre plus tendre, qui en a pourtant quelqu'apparence. C'est un usage commun dans toute l'Espagne, de placer le Chœur & le Maître-Autel au milieu des Eglises, sur-tout dans les Cathédrales; ce que l'Auteur juge incommode dans les Villes où le Peuple est fort nombreux, quoique les édifices, dit-il, soient vastes & magnifiques. Le dôme de Seville est si grand & si bien bâti, qu'on y peut monter à cheval ou en litiére. L'Auteur, surpris du grand nombre de ses cloches, se hâta de descendre, pour se mettre à couvert d'un bruit dont il pressentoit la violence. En effet, les Sonneurs ayant commencé leur office lorsqu'il mettoit le pied dans la rue, il s'imagina que toutes les cloches du Royaume s'étoient réunies pour le tourmenter.

Le jardin royal ne manque point d'agrémens. On y voit des jets d'eau, des oranges & des limons. Cependant il ne s'y trouve rien qui ne soit commun en Italie. Le Couvent des Recollets est fort grand, mais d'une ancienne structure.

CARLI, 1667.

Il contient plus de cent cinquante Religieux, ſans compter ceux que leurs maladies retiennent à l'infirmerie. Les Chanoines de Seville ſont fort riches, & ne ſortent que dans un caroſſe traîné par quatre mules. On attendoit alors *Monſignor Spinola*, Prélat Italien, que la Cour avoit nommé depuis peu à cet Archevêché.

L'Auteur ſe rend à Cordoue.

Embarras de ſon voyage.

Carli partit de Seville à pied, pour ſe rendre à Cordoue. Il paſſa par Carmona & par d'autres petites Villes, dans une ſi mauvaiſe route, qu'on n'y trouve point un arbre, ni une maiſon, ni même un verre d'eau pour ſe rafraîchir. Il fut obligé de ſe pourvoir d'un flacon de vin, qu'un Gentilhomme eut la charité d'acheter pour lui; car il n'avoit point de fond à faire ſur celle des Hôtelleries publiques; & ſi les Capucins, dit-il, n'étoient un peu ſoulagés par les Gens de qualité, ils ſeroient expoſés à mourir de faim en Eſpagne, tant la charité du peuple eſt refroidie. En paſſant dans une Ville où il n'y avoit point de Couvent de ſon Ordre, il demanda un morceau de pain, pour l'amour de Dieu, à la porte d'un Boulanger. Le Maître de la maiſon en parut ſi ſurpris, qu'il demeura la bouche fermée comme une ſtatue. Carli, en mandiant d'importan-

ce, le laiſſa lui & ſon pain; dans la crainte, dit-il, que s'il demeuroit plus long-tems à ſa porte, ſa préſence ne causât quelqu'évanouiſſement à cet avare Eſpagnol.

CARLI. 1667.

Olla-Podrida, mets Eſpagnol.

En arrivant à Cordoue, il ſe rendit au Couvent de ſon Ordre, où il fut obligé de ſe contenter de l'*Olla-Podrida* (34), mêt favori de l'Eſpagne, qui lui parut fort bien nommé, car c'eſt un mélange extravagant de toutes ſortes de viandes & de légumes, avec aſſez de ſaffran pour lui avoir rendu la peau jaune, ſi la longueur de ſa maladie n'eût déja produit cet effet. Les Eſpagnols trouvent ce ragoût fort delicat; mais un étranger, qui n'y eſt point accoutumé, n'en juge pas de même.

Singularités de la Cathédrale de Cordoue.

La Cathédrale de Cordoue paroît auſſi grande à l'extérieur que le reſte entier de la Ville. Les apparences ne ſont pas trompeuſes; car on eſt ſurpris de la vaſte étendue d'un édifice où la vûe ne peut s'étendre d'un bout à l'autre. Si la hauteur étoit proportionnée, il paſſeroit, avec raiſon, pour une des merveilles du monde. Un Chanoine aſſura l'Auteur, qu'on y compte trois cens ſoixante-ſix Autels. Le principal eſt orné d'un grand Tabernacle, enrichi de pier-

(34) C'eſt-à-dire, Pot-pourri.

CARLI. 1667. res précieuses, qui a trois mille livres de rente pour son entretien. La voûte de l'Eglise est soutenue par dix rangs de pilliers ou de colomnes, qui sont au nombre de quinze sur chaque rang. L'aîle du milieu est fort spacieuse & bâtie à la moderne. Le grand Autel & le tour du Chœur sont richement dorés. Chaque Chapelle a ses ornemens particuliers pour le Service Ecclésiastique. On montre, dans une des plus grandes, un Ciboire d'argent qui pése quatre-vingt-seize onces. Sur une colomne séparée, on voit la statue d'un homme à genoux, qu'on donne pour un Esclave Chrétien du tems des Mores. Le merite qu'on lui attribue, est d'avoir gravé avec ses ongles, pendant un long esclavage, la figure d'une Croix, qui paroît aussi belle que si elle étoit l'ouvrage du cizeau, & qui doit avoir demandé beaucoup de travail, parce que la colomne est d'un marbre fort dur. Cordoue est située dans une grande vallée. La riviere, qui baigne ses murs, traversoit autrefois la Ville, qui étoit alors d'une vaste étendue. Mais ce n'est aujourd'hui qu'une Place médiocre, & qui n'a rien de remarquable.

Alcala la Real. En partant pour *Alcala la Real*, Carli avoit entendu dire à quelques Espa-

gnols, que l'Andalousie étoit le jardin de l'Espagne. Mais à la vûe du Palais & de la Ville, qui est située sur une colline, il ne put s'empêcher de dire en lui-même : Dieu me garde du reste de l'Espagne, si c'en est ici le jardin.

CARLI. 1667.

Dégoût de l'Auteur pour ce Pays.

Grenade, où il se rendit ensuite, est une grande & belle Ville, mais inférieure néanmoins à celle de Seville. Les Capucins y ont deux Monasteres. Le Palais des anciens Rois Mores, qui se nomme *Alhambra*, est situé sur une colline, à laquelle on pourroit donner le nom de montagne, & qui, malgré sa hauteur, a de l'eau en abondance. Les appartemens sont en si grand nombre dans cet édifice, qu'on peut s'y perdre, comme dans une espéce de labirinte. On y admire encore les plafonds. Ils sont d'un plâtre coloré, qu'on prendroit pour neuf, après une si longue suite de siécles. Le tems n'a pas moins respecté deux bains, qui servoient à l'usage des Mores, l'un froid & l'autre chaud. On voit une autre colline, où ces ennemis du Christianisme faisoient souffrir le supplice & la mort aux Fidelles. Il y reste encore un grand nombre de reliques.

Beauté de Grenade.

Palais de l'Alhambra.

De Grenade, l'Auteur prit le chemin de *Lerenna*, canton dont le vin

Lerenna.

CARLI. 1667. passe, comme celui de Seville, pour le meilleur de l'Espagne. Mais les Habitans y parlent si mal la langue Espagnole, qu'à peine est-il possible de les entendre. Carli les appelle Biscalins. Il s'arrêta huit jours dans le Couvent d'Antequerra, grande Ville, d'où il se rendit à Malaga. Ce Port est d'une bonté médiocre; mais la Ville est fort peuplée, & riche par son commerce. L'Archevêque étoit alors un Dominicain, frere de Dom Juan d'Autriche. On assura l'Auteur que son revenu montoit à quatre-vingt mille ducats de rente. Pendant qu'il attendoit l'occasion de s'embarquer, il s'abandonna aux lumieres d'un Médécin Anglois, qui rétablit assez heureusement sa santé & ses forces pendant huit jours; mais ce fut pour retomber ensuite dans un aussi triste état que jamais. Enfin, six Galeres, qui étoient venu prendre des provisions à Malaga, devant aller passer l'hiver à Carthagene, le Marquis de Santa Cruz, qui les commandoit, lui accorda, non-seulement le passage sur son propre bord, mais encore la qualité de son Confesseur & de son Chapelain pendant le voyage. Ce Seigneur Espagnol, qui avoit été Général des Galeres de Naples & de Sicile, venoit

Antequerra.

Malaga & son Port.

Carli passe à Carthagene, avec le Marquis de Santa-Cruz.

de résigner cette Dignité à son fils, avec son titre, qui étoit auparavant celui de Marquis de Bayone. Il laissoit son Chapelain ordinaire, malade à Carthagene.

CARLI. 1667.

Pendant ce voyage, qui dura quinze jours, Carli regretta les commodités des grands Vaisseaux, qui l'emportent beaucoup sur celles des Galeres. La clarté de la Lune fit découvrir un Vaisseau qui voguoit à pleines voiles. On le suivit à force de rames. Il arbora le pavillon Anglois; mais les Galeres ayant tiré un coup de canon, il répondit; & le Capitaine se mit dans la Chaloupe, pour venir rendre ses devoirs à l'Amiral Espagnol. Ce Vaisseau avoit l'apparence d'une montagne, pour ceux qui étoient dans les Galeres. Sa poupe étoit dorée; & son emploi, de croiser contre les Turcs, ausquels les Anglois portent une haine mortelle. Si tous les Princes, ajoute l'Auteur, vouloient suivre leur exemple, ces détestables Pirates se verroient bien-tôt resserrés dans leurs mers.

Rencontre d'un Vaisseau Anglois. Haine de cette Nation contre les Turcs.

Le Marquis de Santa Cruz s'arrêta deux jours à Almeria, pour renouveller ses provisions. Cette Ville n'est ni grande, ni bien peuplée; mais étant environnée de montagnes, & défendue

Almeria.

CARLI. 1667.

par un bon Fort, elle doit avoir été considérable pendant la domination des Mores. Elle est ornée de fontaines, de la plus belle eau du monde. L'Amiral Espagnol prit, dans le cours de cette navigation, trois Brigantins Turcs, dont l'équipage fut distribué sur les Galeres. Les trois Vaisseaux furent montés par des Soldats Chrétiens, avec des Esclaves Turcs pour la manœuvre.

Prise de trois Brigantins Turcs.

Carthagene.

On arriva heureusement à Carthagene. Le Port de cette Ville ne doit sa beauté qu'à la nature. Il est fermé par de hautes montagnes, qui rendent le mouillage sûr, particulierement pour les Galeres. Carli crut s'appercevoir que la Ville avoit été considérable; mais c'étoit alors la plus misérable Place de toute l'Espagne. Les Habitans, après avoir lapidé leur Evêque (35), avoient été sept ans sans pluie. Mais le Ciel, remarque le bon Missionnaire, a recommencé à leur en accorder deux ou trois fois l'an; ce qui n'empêche pas que le Pays ne soit stérile. On y apporte du biscuit d'Italie, pour la subsistance des Galeres, qui viennent ordinairement passer l'hiver dans ce Port.

Pieuse Histoire.

(35) Un fait si singulier demandoit plus d'explication. Mais on peut remarquer, dans Carli, un exemple de beaucoup de bonne-foi avec peu d'exactitude.

CARLI. 1667.

Caravaca. Autre pieuse Histoire.

L'Auteur passa de Carthagene à Caravaca, où il vit la sainte Croix qui fut apportée du Ciel par un Ange, & placée sur un Autel, pendant qu'un Prêtre y disoit la Messe sans croix. Il se rendit ensuite à Valence, Ville célébre par sa beauté & par ses jardins délicieux, entre lesquels Carli n'en trouva point de plus agréables que ceux de l'Archevêque. Il continua son voyage par Murcie, & par Alicante, petite Ville, mais d'un riche commerce, & distinguée par la hauteur & la beauté de ses maisons. Il gagna Tortose; & de-là Tarragonne, où il admira la beauté du dôme. Sa piété le conduisit à Monserrat, par des chemins qu'on croiroit taillés dans les rochers & les montagnes qu'ils traversent. On voit arriver continuellement dans ce lieu un grand nombre de Pelerins. Les Chapelles y sont au même nombre que les mistéres du Rosaire. Elles sont remplies de lampes d'or & d'argent, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes d'ambre. L'ornement des Autels répond à cette religieuse magnificence.

Tortose & Tarragone.

Monserrat.

De Monserrat, Carli prit sa route par Barcelone, Capitale de la Province de Catalogne. Les Capucins y ont trois Couvens hors de la Ville. Il y a peu de

Barcelone.

CARLI. 1667.

Cités en Eſpagne qui ayent autant de grandeur & de beauté, & qui ſoient auſſi-bien fournies de toutes ſortes de commodités. Il ne manque à Barcelone qu'un Port sûr pour le mouillage des grands Vaiſſeaux. Carli trouva l'occaſion d'entendre la muſique que les Habitans de Barcelone employent dans leurs réjouiſſances. Au lieu de violons, ils ſe ſervent de fifres & de trompettes, dont le ſon fait trembler l'Egliſe.

Deux Capucins captifs à Alger, & leur ſort.

Pendant le ſéjour qu'il fit dans cette Ville, il y vit arriver *Pierre de Seſſari*, *Frere Lai* de ſon Ordre, qui avoit été pris ſix mois auparavant par les Corſaires, avec le Pere Louis de Palerme, & conduit à Alger. Le Pere Louis n'avoit pas eu de peine à ſe procurer de quoi vivre, en célébrant la Meſſe pour les Captifs Chrétiens, en prêchant, en écoutant les confeſſions; & du revenu de ſon miniſtére, il tiroit par-deſſus ſon entretien de quoi payer à ſon maître une ſomme dont ils étoient convenus. Cette raiſon lui avoit fait accorder la liberté d'aller indifféremment dans toute la Ville d'Alger. Mais ſa rançon n'en devint que plus difficile. On demanda pour lui trois mille ducats; tandis que le Frere Lai, qui n'étoit propre que pour la rame, fut rendu pour trois cens.

Comme cette derniere somme étoit plus facile à lever que la premiere, Pierre de Sassari eut le bonheur de sortir des fers avant le Pere Louis.

CARLI. 1667.

L'Auteur & lui s'embarquerent ensemble, sur un Vaisseau qui faisoit voile en Sardaigne. A l'entrée du Golfe de Lion, ils essuierent une furieuse tempête. Les vagues, suivant l'expression de Carli, secouerent le Vaisseau comme une coquille de noix; & chaque instant amenoit une montagne d'eau qui paroissoit prête à l'engloutir. Les cris des Passagers se joignant au bruit de la mer, pour augmenter la confusion, le Capitaine se vit obligé de mettre l'épée à la main, & de forcer ceux qui ne pouvoient lui être d'aucun secours à descendre sous les ponts. Tandis que les battemens des flots mettoient le Vaisseau dans le dernier danger, il reçut un ébranlement si furieux, qu'une piéce de canon, échappée de ses liens, roula d'un côté à l'autre avec une affreuse violence, & faillit ouvrir le Vaisseau par son poids. La nuit étoit fort sombre. Un accident de cette nature redoubla la terreur. Enfin, les Matelots épuisés de fatigue & couverts d'eau, résolurent de s'abandonner au vent. Ils voyoient un de leurs mâts brisé, & tou-

Carli s'embarque pour la Sardaigne.

Furieuse tempête qu'il essuie dans le Golfe de Lion.

CARLI. 1667.

tes leurs voiles en piéces. Jamais Carli ne s'étoit vû si près du naufrage. Cependant, vers la pointe du jour, le tems devint un peu plus doux; & lorsque les raions du Soleil eurent commencé à blanchir l'horison, on découvrit des montagnes, qui ne paroissoient pas éloignées d'une lieue. C'étoit la Côte d'Espagne, près du Cap Gata. Le Capitaine fit porter vers la Catalogne; & dans quelques heures on arriva heureusement à Matalone.

On est jetté à Matalone.

Carli étant descendu avec son compagnon, qu'il n'avoit pas vû pendant toute la durée de l'orage, ils se rendirent ensemble au Couvent de leur Ordre, qui est situé sur une colline hors de la Ville. Le lendemain ils retournerent à bord, & gagnerent Ablana, dont le Port est beaucoup meilleur. Les dangers de la mer ne contribuerent pas plus que les agrémens de ce lieu à faire prendre aux deux Capucins la résolution d'achever leur voyage par terre. Le Couvent d'Ablana est situé sur un rocher, dans une peninsule qui tient à la Ville par une petite langue de terre; de sorte que la mer sert d'enclos à l'édifice & aux jardins. L'air y étant d'ailleurs fort temperé, Carli déclare qu'il ne connoît point de Couvent de son Ordre,

Beau Couvent d'Ablana.

Ordre, dont la ſituation ſoit plus agréable. Il paſſa huit jours dans cette délicieuſe Maiſon. Enſuite, le deſſein où il étoit de traverſer par terre la partie méridionale de la France, lui fit prendre ſa route par Girone. Il eut ainſi l'occaſion de voir toute la Catalogne, qui lui parut très-fertile. De Girone, il ſe rendit à *Higueras*, derniere Ville d'Eſpagne ; & traverſant les montagnes, il entra dans le Comté de Rouſſillon. *Cerat* fut la premiere Ville de France qui ſe préſenta ſur ſon paſſage. Il ſe rendit enſuite à Tony, dans la vallée de Perpignan, où il paſſa la Riviere ſur un pont qui n'a qu'une arche, & dont les deux bouts portent ſur deux montagnes. On conçoit que l'eſpace qui les ſépare eſt non-ſeulement fort étroit, mais d'une profondeur effrayante. Auſſi l'Auteur n'avoit-il rien vû de ſemblable dans tous ſes voyages. Le Pays, aux environs, étoit rempli de Soldats, qu'on y avoit envoyés du Languedoc, pour appaiſer une ſédition qui s'étoit élevée à l'occaſion du ſel. Perpignan, que l'Auteur vit enſuite, eſt un Fort Royal, ſitué ſur un rocher fort élevé. Trois gros murs, qui lui ſervent de défenſe, avec de bons foſſés & une puiſſante artillerie, ſemblent le rendre

CARLI. 1667.

Carli acheve ſon voyage par terre.

Il paſſe par le Rouſſillon.

CARLI. 1667.

imprenable. Cependant il s'étoit rendu à la France, après un ſiége de huit mois, ſous prétexte qu'il commençoit à manquer de proviſions; quoique la Place en puiſſe contenir pour trois ans. A la vérité, dit l'Auteur, il eſt voiſin d'une Ville fort peuplée, qui en avoit conſumé la plus grande partie. Le Couvent des Capucins eſt hors de la Ville.

Il entre dans le Languedoc.

Après avoir paſſé toutes les montagnes, Carli ſe rendit à Narbone, Ville d'une grandeur médiocre, mais fort peuplée; comme ſont, dit-il, toutes les Cités & les Villes de France. Elle eſt traverſée par une riviere qui ſe jette dans la mer à la diſtance d'une lieue. Les Egliſes n'y ſont pas belles; mais la foule y eſt ſi grande, ſur-tout les jours de fête, qu'à peine le Prêtre eſt-il libre à l'Autel. Les Prêtres de l'Egliſe S. Juſt ſont vêtus comme des Moines. On admire dans les deux clochers de la même Egliſe, un écho qui produit un effet fort agréable. L'Auteur continua ſa route par le Languedoc & la Provence; mais il parle peu des Villes qu'il trouva ſur ſon paſſage. Beziers eſt ſitué ſur une colline, dans une Contrée qui eſt arroſée par de fort belles eaux, & qui lui parut fort délicieuſe. Mr. de Bonzi, Florentin, en étoit alors Evêque. Carli

Ce qu'il voit dans plusieurs Villes.

remarque, que ce Prélat fut nommé ensuite à l'Archevêché de Toulouse; & qu'ayant été chargé en même-tems de l'Ambassade de Madrid, le Roi lui laissa le revenu de ces deux Siéges, pendant la vacance du premier. Il ajoute qu'on voit avec admiration, dans la Cathédrale de Beziers une très grande orgue, qui n'a sur la porte, où elle est placée, qu'un certain nombre de tuyaux de front. Tous les autres sont distribués trois à trois entre les pilliers; ce qui produit un retentissement prodigieux, quoique l'Eglise soit d'une grandeur extraordinaire. Cette piéce, dit-il, mérite beaucoup d'admiration.

CARLI. 1667.

Toulouse est une Ville fort spacieuse & fort peuplée, où Carli vit un grand nombre de Religieux. Agde est une Ville ancienne, & célébre par la tenue d'un Concile, qui se nomme *Concilium Agatense*. Le Couvent des Capucins est situé sur le rivage. On y voit une image miraculeuse de Notre-Dame, à l'occasion du péril où la Ville avoit été plusieurs fois d'être submergée par les flots. Depuis que l'image est dans ce lieu, la mer s'est plûtôt reculée qu'approchée. Arles est une Ville Archiépiscopale, que l'Auteur trouva fort bien peuplée. Celle de Martigues lui parut curieuse. Elle

CARLI. 1667.

est composée, dit-il, de quatre Hameaux, bâtis sur le bord de la mer, & séparés par des ponts. Les Capucins y ont deux Couvens, aux deux extrémités de la Ville, composés de vingt-deux Prêtres, qui entendent les confessions, parce que la Ville n'a point de Religieux d'aucun autre Ordre. Les Habitans, suivant les observations de l'Auteur, tirent uniquement leur subsistance de la pêche. Ils ont, pour cet exercice, plus de huit cens Tartanes; sans compter un si grand nombre de petites Barques, qu'une grande partie de la mer en est couverte.

Observations de l'Auteur à Marseille.

De-là l'Auteur eut la curiosité de visiter Aix, Ville considérable, & Capitale de la Provence. Il vit ensuite Marseille, qui ne répondit point à l'opinion qu'il avoit de sa grandeur; mais, dans une étendue médiocre, elle lui parut extrêmement peuplée. Le commerce y est très florissant. Son Port est fort beau & fort commode, quoique les grands Vaisseaux n'y puissent entrer avec leur charge. Il y avoit alors vingt-cinq Galeres, rangées l'une contre l'autre. Celle du milieu étoit la Galere Royale, que tous les Bâtimens saluoient d'un coup de canon à leur arrivée. Elle étoit dorée à la poupe, mais moins

grande que la Galere Royale d'Espagne, que l'Auteur avoit vûe à Carthagene. Marseille a trois Forts, dont le plus neuf, qui est à l'entrée du Port, étoit environné autrefois de trois murs, & dont on a détruit celui qui étoit du côté de la montagne, pour agrandir la Place; & ce changement a fait transporter le Couvent des Capucins dans la Ville. On trouve, à Marseille, des Négocians de tous les Pays du monde. Mais Carli vit, avec beaucoup plus de satisfaction, plusieurs corps de Saints, & quantité d'autres réliques, entre lesquelles il vante beaucoup la croix de l'Apôtre S. André.

CARLI. 1667.

Ici l'Auteur s'embarqua pour la Ciotat & pour Toulon. La Ville de Toulon lui parut médiocre; mais il admira la grandeur & la beauté du Port, qui est capable de recevoir une multitude infinie des plus grands Vaisseaux. Il y vit le royal Louis, auquel on travailloit encore. Ce Bâtiment étoit percé pour cent vingt piéces de canon. Il avoit trois galeries. L'avant, l'arriere, les côtés & les cabinets étoient dorés avec tant de profusion, que, suivant le témoignage du Doreur même, on y avoit employé déja pour trois mille écus de feuilles d'or. Carli prit l'occasion d'un

Il s'embarque pour Toulon. Son jugement sur cette Ville.

CARLI. 1667.

Vaiſſeau qui partoit pour Savone. On relâcha la nuit ſuivante à S. Tropez; & le jour d'après, on fut forcé, par le mauvais tems, de s'arrêter dans un lieu où l'on n'apperçut que deux maiſons. Elles étoient fort éloignées de la Ville de Graſſe, qui eſt ſituée ſur une montagne, environnée de pluſieurs autres. A peine ſe fait-elle voir de la mer. Cependant il falloit ſe déterminer à s'y rendre à pied, ou s'expoſer à mourir de faim.

Avanture extraordinaire qui arrive à l'Auteur.

L'Auteur raconte que ſa fiévre étique ne lui permettant pas d'entreprendre cette courſe avec les compagnons de ſon voyage, il ſe coucha ſous un arbre, dans l'eſperance que le ſommeil ſuppléroit aux alimens. Mais la faim l'empêcha de fermer les yeux. Une ſi triſte ſituation l'ayant forcé de ſe relever, ſans ſçavoir ce qu'il alloit devenir, il rencontra un homme, qui lui parut de quelque diſtinction, & qui lui demanda ce qu'il faiſoit ſeul dans ce Pays déſert. Il répondit qu'une maladie, dont il portoit des marques aſſez viſibles, l'avoit mis dans la néceſſité de s'arrêter; mais qu'il étoit actuellement plus tourmenté par la faim que par la fiévre. L'Etranger lui dit qu'il avoit, aſſez près de là, une Felouque qui lui apparte-

noit, & qu'ayant pris quelques sardines, il étoit prêt à partager son souper avec un homme affamé. Carli ne se fit pas presser pour accepter cette offre. Ils se rendirent ensemble à la Felouque, où ils trouverent deux Matelots, qui avoient déja préparé les sardines. Comment ferons-nous ? dit l'Etranger. Au lieu de pain, nous n'avons que du biscuit. Tout est bon dans la nécessité, répondit le Voyageur; & je me suis trouvé plus d'une fois sans biscuit & sans pain. Comme l'Etranger parloit la langue Portugaise, il lui demanda s'il étoit de cette Nation. Non, lui dit l'autre; mais j'ai fait quelques voyages en Portugal.

CARLI. 1667.

Ils satisfirent leur faim & leur soif, sans s'embarrasser du soleil, qui leur brûloit le visage. Après s'être rassasiés, ils se mirent à marcher sur le sable, en discourant sans aucune affectation. Tout d'un coup le mouvement d'un dauphin, qui paroissoit aux prises avec quelqu'autre poisson, fit avancer Carli sur le bord de l'eau. Il s'amusa quelques momens à lui jetter des pierres. Ensuite s'étant tourné pour rejoindre son Bienfaiteur, il fut surpris de ne plus l'appercevoir. La crainte qu'il n'eût pensé à partir sans avoir reçu ses remercimens, le fit re-

CARLI. 1667.

tourner promptement vers la Felouque. Mais il ne retrouva ni la Felouque ni l'Etranger. Cette avanture le mit comme hors de lui-même ; & plus il y faisoit réflexion, moins il trouvoit de moyens de l'expliquer. Il interrogea soigneusement quelques Matelots qui étoient restés sur son Vaisseau. Il leur demanda s'ils n'avoient pas vû du moins une Felouque & trois hommes. Leur réponse fut qu'ils n'avoient vû personne, quoiqu'ils n'eussent pas cessé de pêcher, dans cette anse, au long du rivage. Il prit le parti de se taire, en se livrant à son admiration. Rien ne pouvoit l'aider, dit-il, à découvrir s'il avoit été secouru par le Ciel ou par la main des hommes ; mais il sentit des mouvemens incroyables de joie & de consolation, qui l'auroient fait retourner à Congo, si sa maladie ne l'eût arrêté (36).

Effet que son avanture produit sur lui.

Il se rend à Gênes au long de la Côte.

On remit à la voile le jour suivant ; le Port de Nice n'étant pas sûr, on alla mouiller dans celui de Villefranche. Le Couvent des Capucins se présente ici comme un Paradis, au milieu des hautes montagnes & des rochers, dont le Pays est environné. L'Auteur se mit

(36) Si ce n'est point une pieuse fiction, pour exciter la foi des Lecteurs, ou un songe, qui répondroit assez à la situation de l'Auteur, il ne reste qu'à regarder cette avanture comme une faveur surnaturelle.

dans une Galere Génoise, qui le conduisit à Monaco. Il loue la force & la beauté de cette Place. De-là il partit pour Savone; mais ayant été repoussé par des vents impétueux, qui lui firent craindre encore une fois le naufrage, il reprit la résolution de ne plus se fier à la mer. Sa route fut par Menton & San-Remo, qu'il nomme le Paradis de l'Italie; par Savone & Sestro di Ponente jusqu'à Genes. Le Couvent de son Ordre, à Genes, s'appelle la Conception. Il s'y arrêta, pour attendre les ordres de ses Superieurs. Mais une fiévre violente dont il y fut saisi, & qui dura quarante jours, faillit d'achever ce que sa fiévre étique avoit commencé depuis trois ans.

CARLI. 1667.

Pendant le séjour qu'il fit à Genes, il y vit arriver le Pere Michel d'Orviette, qui revenoit de Congo, chargé par le Superieur de cette Mission d'aller representer au Pape le misérable état où elle étoit réduite. La plûpart des Missionnaires étoient morts en peu de tems. Il n'en restoit que trois dans tout le Royaume. Dom Alvaro, Roi du Pays, avoit eu le même sort, & son Successeur n'avoit pas moins de zéle pour le progrès de la Religion. Carli apprit, par la même voie, que le Pere Philip-

Nouvelles qu'il y reçoit de Congo.

CARLI. 1667.

Capucin mangé par les Sorciers Négres.

pe de Golefia, Missionnaire de la Province de *Sonde*, avoit été mangé par les Négres. On lui raconta quelques circonstances de cette funeste avanture. Les Seigneurs ayant obtenu du Roi la permission de brûler tous les Sorciers qu'ils pourroient découvrir, se rendirent dans un lieu où l'on n'ignoroit pas qu'ils s'étoient rassemblés, & mirent le feu à leurs hutes. Ceux qui échaperent aux flammes prirent la fuite; mais en s'éloignant, ils rencontrerent dans leur chemin le Pere Philippe, le tuerent & firent un festin de sa chair. Les Négres qui les poursuivoient reconnurent la verité de cette barbare exécution, aux feux qu'ils leur virent allumer.

Carli arrive dans sa Patrie.

Carli, délivré de sa fiévre, quitta Genes; & passant par Plaisance, il alla fixer son séjour au Couvent de Boulogne, où il conserva toujours quelques restes de la maladie qu'il avoit apportée de Congo. Il avoit baptisé de sa propre main, dans ce Royaume, deux mille sept cent personnes; sans comprendre dans ce nombre trois cens soixante, qui avoient reçu le même bienfait de celle du Pere Michel Angelo.

CHAPITRE III.

Voyage de Jérôme Merolla, dans le Royaume de Congo & dans d'autres Parties méridionales de l'Afrique.

INTRODUCTION.

Occasion de ce Voyage.

C'EST de l'Auteur même qu'on apprend, dans sa Préface, l'objet & l'occasion de son voyage. Il raconte que François *di Monteleone*, Capucin de la Province de Sardaigne, ayant formé le projet d'exercer son zéle dans la Mission de Congo, adressa sa demande à la Congrégation *de propaganda Fide*. Il obtint en même tems la permission de prendre le Pere *Jérôme Merolla de Sorrento*, pour lui servir de Compagnon. A son retour, Merolla publia cette Relation, qui est, dit-il, un Recueil court & imparfait de ses Remarques. Mais il assure le Lecteur qu'elles ont toujours eu la bonne-foi pour guide & la verité pour régle, sur-tout celles qu'il ne doit qu'au témoignage de ses propres yeux. Son Ouvrage est écrit en Italien. Il s'en trouve une Traduction Angloise à la suite des Voyages d'Angelo & de Carli, dans la même Collection.

Quelqu'idée qu'on doive se former de la bonne-foi d'un Missionnaire, on

INTRODUCTION.

eſt ici forcé, par le bon ſens, d'attribuer à l'ignorance ou à la chaleur d'un zéle aveugle certains détails qui regardent les Sorciers de Congo & la conduite des Capucins. Mais le plus sûr eſt d'en abandonner le jugement au Lecteur.

§. I.

Navigation juſqu'au Bréſil, & de-là au Royaume d'Angola.

MEROLLA. 1682.

Départ de Merolla.

Les deux Voyageurs s'embarquerent le 5 de Mai 1682, dans une Felouque qui faiſoit voile à la Baſtie, Capitale de l'Iſle de Corſe. Ils y arriverent heureuſement; & changeant de bord ils monterent ſur un Bâtiment Genois, qui devoit ſe rendre aux Salines. Mais ayant bien-tôt rencontré une grande Barque Genoiſe qui n'avoit que trois hommes à bord & qui alloit chercher quelques-uns de leurs compagnons dans la baye d'Alghieri en Sardaigne, ils prierent le Commandant de les recevoir. La Barque côtoya l'Iſle, en s'efforçant d'entrer dans cette baye; mais le vent ne ceſſa pas d'être ſi contraire, qu'elle fut pouſſée vers un petit Port, fort près de la pointe. Monteleone, qui connoiſſoit parfaitement le Pays, entreprit de grimper au long du rivage ſur

Il échape aux Corſaires.

une petite montagne, où il se proposoit de demander, à titre d'aumône, un agneau ou quelqu'autre secours aux premiers bergers qu'il pourroit rencontrer. Aussi-tôt qu'il eut gagné le sommet, il excita par des signes fort pressans ses compagnons à le suivre. Ils monterent, dans la confiance qu'ils avoient à son caractere; & du même lieu ils découvrirent un Vaisseau, que leurs lunettes leur firent reconnoître pour un Corsaire Turc. Ne pouvant douter que s'ils eussent passé la pointe ils ne fussent tombés dans le piége qui étoit visiblement tendu contre les Chrétiens, le Commandant fit des remercimens à S. François *avec un déluge de larmes*.

MEROLLA. 1682.

La nuit suivante ils remirent à la voile; & dans l'espace de quelques heures ils arriverent dans la baye d'Alghieri. Il s'y trouvoit plus de cent Barques Génoises, qui étoient à la pêche du corail & du thon. En débarquant, les deux Missionnaires furent surpris, qu'au lieu d'un cheval, qu'ils avoient fait demander au Superieur de leur Couvent, on leur eût amené un bœuf pour porter leur bagage. C'est la bête de charge dont on se sert ordinairement dans le Pays, parce que les chevaux y sont d'une petitesse extrême. Quelques Gentils-

Baye d'Alghieri en Sardaigne.

MEROLLA. 1682.

hommes Portugais assurerent l'Auteur que les Isles du Cap-Verd sont dans le même usage ; & qu'avec les bœufs, elles ont une race qui tient le milieu entre ces animaux & les ânes. Les Habitans n'en ont l'obligation qu'à leur industrie. Ils trompent les taureaux, en couvrant une ânesse avec la peau d'une vache.

Merolla s'embarque pour la Provence.

Merolla passa un mois entier au Couvent d'Alghieri, pour attendre le retour de son Compagnon, qui étoit allé rassembler dans l'intérieur de l'Isle quelques autres Missionnaires. Cependant Monteleone n'en amena qu'un, qui se nommoit le Pere François *de Bitti*, fort exercé au métier de la prédication. Dans le même tems, un Vaisseau de la rade étant prêt à faire voile en Provence, ils se déterminerent à s'y embarquer. Le Capitaine, qui avoit un oncle & un frere dans leur Ordre, les traita fort civilement; & pour mettre le comble à ses politesses, ayant appris qu'une flotte Portugaise attendoit le Duc de Savoye à Villefranche, pour le transporter à Lisbonne, où il alloit épouser l'Infante de Portugal, il loua une Felouque pour les conduire dans ce Port. Ils y passerent trois mois, pendant lesquels ils reçurent, chaque semaine, une pro-

vision reglée, que l'Amiral avoit la charité d'envoyer au Couvent. Une maladie du Duc de Savoye, qui paroissoit augmenter, dit l'Auteur, chaque fois qu'il se disposoit à s'embarquer, fit prendre à l'Amiral la résolution de se retirer. Quelques bons Politiques dirent aux deux Missionnaires, que ce changement étoit une disposition de la Providence pour l'avantage de l'Italie.

MEROLLA. 1682.

Occasion qu'il trouve pour passer à Lisbonne.

Le 4 d'Octobre, Fête de S. François, leur Patron, une troupe de Capucins rassemblée à Villefranche, s'embarqua sur la flotte Portugaise. Dans la crainte de se rendre incommodes, leur Supeperieur les distribua deux à deux sur chaque Vaisseau. Il se plaça lui-même, avec le Pere Monteleone, à bord de l'Amiral, qui se nommoit *le Comte de S. Vincent*. Merolla & le Pere Amedeo monterent sur *le Fiscal*, commandé par le Seigneur Gonzalo de Costa, & deux autres sur le *S. Benoît*, qui avoit pour Commandant Dom Louis de Lobo, ancien Viceroi d'Angola. La navigation fut heureuse. On entra dans le Port de Lisbonne le 2. de Novembre, à deux heures de nuit. Comme les Missionnaires ne connoissoient pas le chemin de leur Couvent, ils eurent beaucoup d'embarras à trouver un guide, quoi-

MEROLLA. 1682.

qu'un pieux Gentilhomme de la Flotte offrît de payer libéralement ceux qui voudroient leur rendre ce service. Enfin un Négre d'Angola promit de les conduire *gratis*, par reconnoissance, dit-il, pour les services que ses compatriotes avoient reçus des Religieux de son Ordre.

Fameuse Eglise de S. Antoine de Pade.

L'Auteur profita de son séjour à Lisbonne, pour visiter la maison où Saint Antoine de Pade reçut la naissance. On en a fait une Eglise, qui se trouve fort riche par la beauté de ses ornemens, mais qui n'en est pas plus distinguée par son architecture. Elle est basse, & sa situation est au coin d'une rue. Merolla ne manqua point de visiter aussi l'Eglise paroissiale d'*Engracha*, où est le Fond-baptismal du même Saint. Cet édifice, après avoir été bâti pendant plusieurs années avec beaucoup de travail & de dépense, étoit tombé nouvellement, & l'on commençoit à le rétablir. Merolla fit aussi ses dévotions à l'Eglise des Chanoines-Réguliers, parmi lesquels ce Saint avoit quelque-tems vêcu. Sa statue est placée sur le maître-autel, en habit de cet Ordre. La même Eglise sert de sépulture aux Rois de Portugal & à quantité de grands Hommes.

Le zéle de l'Auteur commençant à lui

faire trouver les délais fort ennuyeux, il s'adressa au Capitaine d'un Vaisseau qui faisoit voile au Bresil, pour lui demander l'Office de Chapelain sur son bord, parce que des raisons, qu'il n'explique point, avoient porté son Superieur à lui défendre de passer sous une autre qualité. Le Capitaine lui offrit volontiers le passage; mais il s'étoit déja pourvu d'un Chapelain. Peu de jours après, le Commandant d'un autre Vaisseau, qui avoit congedié son Chapelain, se mit en mer, avec la résolution de ne pas lui donner de successeur. Mais après quelques jours de navigation, il essuya une tempête si violente, qu'il regarda comme une faveur du Ciel de pouvoir regagner Lisbonne, où il fit vœu de ne jamais remettre à la voile sans être accompagné d'un guide spirituel. Dans cette disposition, il accepta volontiers le service de Merolla, qui étoit le seul de ses Compagnons à qui l'occasion manquât pour partir. Mais le premier Capitaine auquel il s'étoit adressé n'apprit son engagement que pour en faire des plaintes fort vives. Il pretendoit qu'après s'être adressé à lui, le Missionnaire ne devoit pas s'engager avec un autre. La veritable cause de son ressentiment étoit une vûe d'interêt;

MEROLLA. 1682.

Démêlés entre deux Capitaines à l'occasion de l'Auteur.

Etat des Chapelains Portugais.

MEROLLA. 1682.

parce que les Capucins n'exigent point d'autre salaire que leur subsistance; au lieu que, suivant les loix du Portugal, un Prêtre séculier, ou un Religieux d'un autre Ordre, doit être non seulement nourri, mais payé régulierement; & que dans tous les lieux où l'on débarque il doit être logé, avec trois carlinos d'appointemens par jour. La querelle fut si vive, que ce premier Capitaine auroit défié l'autre au combat, si tout le monde n'eût été d'accord à blâmer son procédé.

L'Auteur s'embarque. Route du Vaisseau.

Le 8 de Décembre, cinq Vaisseaux mirent ensemble à la voile. Ils tomberent immédiatement dans le Golfe *des Mares* (37), qui a tiré ce nom de la violente agitation de ses eaux. Ensuite, passant à la vûe de Madere, ils arriverent à celle de Palma, une des Canaries. Les Vaisseaux de l'Europe ne sont menacés des Pyrates & n'ont besoin de convoi que depuis l'Isle de Madere jusqu'aux Canaries. Ils peuvent ensuite avancer sans crainte. Ceux qui font voile au Bresil se separent de leur escorte vers la hauteur du Cap-Verd, qui est éloigné de Palma d'environ deux cens seize lieues.

(37) C'est-à-dire, le Golfe des Jumens. Quelques-uns disent *Kicking-Mares*, ou des Jumens ruantes.

Trois cens lieues plus loin, Merolla se trouva, pour la premiere fois, sous la Zone-torride. La navigation n'y fut pas trop lente; mais quoiqu'on fût au milieu de l'hyver & que les vents ne manquassent point de force, la chaleur étoit assez vive pour jetter tout le monde dans une extrême langueur. Enfin l'on eut le bonheur de passer fort promptement la Ligne, sans être arrêtés par ces fâcheux calmes, qui causent quelquefois beaucoup de préjudice à la navigation. Le dernier jour de Carême, au soir, un poisson-volant d'une grosseur considérable, s'embarrassa dans les voiles & tomba sur le tillac. Le Capitaine en fit présent à Merolla, qui le reçut avec beaucoup de satisfaction, parce qu'il avoit eu quelque chose à souffrir pendant le tems de l'abstinence. Les provisions du Vaisseau ne consistant qu'en chair fraîche ou salée, il avoit été réduit à vivre de lentilles, de biscuit & d'eau puante. Il s'imagine que la difficulté qu'il eut à se procurer du poisson, ne venoit que des Matelots, qui auroient souhaité de lui faire rompre son jeûne, & qui lui répétoient continuellement, que dans les voyages de long cours personne n'est obligé à l'observation du Précepte ecclésiastique.

MEROLLA. 1682.

Un poisson-volant tombe sur le Vaisseau.

MEROLLA, 1682.

Etoile extraordinaire.

Le 6 de Janvier, à deux heures du matin, on découvrit une Etoile si grande & si lumineuse, que la description en paroîtroit incroyable. Le Capitaine, qui avoit fait quarante fois le même voyage, déclara qu'il n'avoit jamais rien vû d'approchant. Quelques-uns s'imaginerent que c'étoit l'Etoile qui avoit servi de guide le même jour aux Rois-Mages. Mais l'Auteur ne douta point que ce ne fût la Planette de Jupiter. Pendant toute la durée de cette course, on n'eut qu'un demi-jour de calme, qui fut employé à la pêche. Le Capitaine ayant fait jetter la sonde à dix degrés de la Ligne, on fut extrêmement surpris, au milieu de ce vaste Océan, de ne trouver que quatre-vingt dix pieds d'eau.

Fond au milieu de l'Océan.

On arriva le 17 de Janvier dans la baye S. Salvador, au Bresil. Sa situation est au treiziéme degré de latitude du Sud. Le Port est également remarquable, par sa grandeur & par sa sûreté, que l'Auteur attribue aux deux montagnes qui en couvrent l'entrée, & à son eloignement de la haute mer. En débarquant, le premier spectacle qui s'offrit à Merolla fut un filet, traversé par un bâton, que deux Négres vêtus de noir portoient sur leurs épaules. Le filet, dit-il, étoit couvert d'une courte-poin-

L'Auteur essuye quelques railleries au Bresil.

MEROLLA. 1682.

te, aux quatre coins de laquelle marchoient quatre femmes. Il s'imagina que c'étoit un corps mort qu'on portoit au tombeau; & la curiosité lui fit demander qui c'étoit. On lui répondit que c'étoit une Veuve Portugaise. Il demanda encore pourquoi il ne voyoit point une croix devant elle, puisqu'elle étoit chrétienne; & ne suivant que l'inspiration de sa charité, il se mit à réciter le *De profundis.* Son erreur parut si réjouissante à tout le monde, qu'on s'assembla autour de lui avec de grands éclats de rire. Il réconnut enfin qu'il avoit pris pour morte une femme remplie de santé; & sa confusion lui fit chercher promptement à se dérober aux railleries des spectateurs.

Difficulté qu'il trouve à son départ pour Congo.

Dans l'impatience qu'il avoit d'arriver à Congo, il prit le parti, avec deux de ses Compagnons, de monter sur un Brigantin qui devoit faire voile au premier vent. Le Capitaine leur avoit promis de les remettre tous trois dans le Royaume d'Angola. Mais lorsqu'ils se croyoient prêts à partir, le Gouverneur du Bresil chargea le Capitaine du transport de neuf Prisonniers enchainés, au nombre desquels étoit son propre Sécretaire, qui avoit mérité sa disgrace par quelques discours indécens où son Maî-

MEROLLA. 1682.

tre n'avoit pas été respecté ; & pour l'humilier davantage, on l'avoit attaché par la jambe & le bras, à la chaîne d'un Esclave. Le Capitaine, après avoir reçu cet ordre, pria les Missionnaires de le dispenser de sa promesse, parce qu'il ne lui restoit point assez de place pour les recevoir dans son Vaisseau. Cependant, loin de perdre l'esperance, ils s'adresserent au Gouverneur même, pour lui demander en grace de remettre à d'autres occasions le départ d'une partie du moins des Prisonniers. Il ne leur accorda point cette faveur ; mais il donna ordre au Capitaine de prendre les trois Capucins à bord, sans s'embarrasser s'ils y seroient commodément. Ses ordres furent exécutés. On mit à la voile ; & le Capitaine n'avoit pas même ouvert la bouche pour renouveller ses objections. Mais à peine fut-il sorti du Port, qu'ayant appellé tout l'Equipage en présence des Missionnaires, il demanda ce qu'on feroit de ces trois pauvres Capucins, pour lesquels il ne connoissoit aucune place à bord. Il ajouta que c'étoit le devoir de ses gens, comme le sien, de prendre soin de trois Missionnaires ; & faisant jetter aussi-tôt sa Chaloupe en mer, il y mit le Sécretaire & deux autres Prisonniers, qu'il

renvoya au rivage. L'Auteur est persuadé qu'il y auroit aussi envoyé tous les autres, si l'or ne leur eût pas manqué pour le mettre dans leurs interêts. Mais les Capucins se trouverent un peu plus à l'aise. Ils apprirent dans la suite que le Sécretaire avoit sçu tirer une vengeance éclatante de son humiliation, en suscitant contre son Maître une faction si puissante, qu'il l'avoit fait saisir & renvoyer à Lisbonne. Ces violences ne sont pas sans exemple dans les Colonies Portugaises. Lorsqu'on y est mécontent d'un Gouverneur, on ne fait pas difficulté de l'embarquer sur le premier Vaisseau & de le renvoyer dans sa patrie; heureux encore s'il en est quitte pour un simple congé. Son Successeur balance-t-il à signer le pardon des rébelles? ils lui font déclarer à son arrivée, que sans cette condition il ne sera point reçu au rivage.

MEROLLA. 1682.

Vengeance que le Sécretaire du Gouverneur tire de son Maître.

La navigation des Missionnaires dura soixante-dix-sept jours jusqu'à la vûe de la terre, sans qu'ils puissent se vanter d'avoir vû le ciel ni la mer; car, dans un si long intervalle, ils furent obligés, pour éviter la pluie & les vagues, de se tenir continuellement sous les ponts. Vers le Cap de Bonne-Espérance ils essuyerent une furieuse tempê-

Navigation de Merolla jusqu'à Congo.

MEROLLA. 1682.

te, qui brisa une partie de leur proue. Enfin l'on découvrit la terre, que le Pilote s'étoit promis de voir huit jours plûtôt. On ne tarda point alors à lancer la Chaloupe. Elle revint bien tôt, chargée d'excellent poisson. A l'entrée de la nuit, on prit le parti de la laisser en mer avec deux hommes, attachée au Brigantin d'une simple corde. L'obscurité étoit fort épaisse, lorsqu'à cinq heures du matin une baleine passant entr'elle & le Vaisseau, rompit la corde, & donna une si furieuse secousse au Brigantin, que toutes les lumieres en furent éteintes. Dans l'épaisseur des ténébres, on ne pouvoit donner de secours à la chaloupe & aux deux hommes. Le Capitaine fit amener les voiles, pour se donner le tems de jetter dans l'air quelques fusées qui leur servirent de guides. Ils se rapprocherent heureusement du bord, lorsqu'on commençoit à désesperer de leur retour.

Une baleine secoue le Vaisseau.

Prise d'un requin.

Les Matelots ayant pris un requin, Merolla observe que la tête de cet animal ressemble à celle d'un chien, & qu'ordinairement son corps est de la grosseur d'un bœuf. En mangeant, il ne remue que la machoire supérieure. On le prit avec une amorce de bœuf-salé. Tandis qu'on le tiroit sur le Vaisseau,

ſeau, il trouva le moyen de s'échaper; mais une ſeconde amorce qu'on lui jetta auſſi-tôt le prit encore. On lui ouvrit le ventre, dans lequel on trouva quantité d'os qu'on avoit jettés depuis pluſieurs jours; ce qui fit juger qu'il avoit ſuivi long-tems le Vaiſſeau. L'Auteur ayant obſervé que ſon cœur battoit fortement, après avoir été ſéparé des entrailles, le prit & le garda juſqu'au jour ſuivant. Son étonnement fut extrême, de le voir battre encore. Ce monſtre marin ne paroît jamais ſans être accompagné d'une multitude de petits poiſſons de différentes couleurs, dont quelques-uns ne ſe nourriſſent que de l'écume qui ſort de ſa gueule. Les Portugais les appellent *Romeiros* (38), c'eſt-à-dire, dans leur Langue, *Pelerins*. Il y en a d'autres, de la longueur d'un demi pied, qui s'attachent à lui, le ventre en haut, & que les Portugais appellent *Pegadores*; nom qui exprime la qualité même qu'ils ont de s'attacher. *Gennaro* (39) en donne la même idée.

Petits poiſſons qui lui ſervent de cortége.

La couleur de la *Bonite* eſt un mélan-

(38) C'eſt apparemment la reſſemblance des noms qui les a fait confondre avec la Remore, par les Voyageurs & les Matelots des autres Nations. Voyez l'Hiſtoire naturelle du Tome précedent.

(39) Dans l'Ouvrage intitulé : *Sacr. Orient.* L. 1, chap. 7.

MEROLLA. 1682.

La bonite & ses propriétés.

ge de jaune & de verd. Elle est agréable à la vûe, mais pernicieuse pour ceux qui la mangent. On prétend qu'elle cause une mort subite; & les Matelots en sont si persuadés, qu'ils la rendent à la mer aussi-tôt qu'elle est prise.

Oiseaux & signes qui annoncent la terre.

Les oiseaux qui volent en plus grand nombre dans ces mers, sont les *Alcatrazes*, especes de mouettes de mer, de la grosseur d'une oye; de couleur brune avec de longs becs, qui leur servent à prendre le poisson. Ils font leur nourriture, soit de celui qu'ils prennent dans l'eau, soit du poisson-volant, qu'ils enlevent dans l'air. Pendant la nuit, ou lorsqu'ils sont pressés du sommeil, ils prennent leur essor aussi haut qu'il leur est possible; & mettant la tête sous une de leurs aîles, ils se soutiennent quelque-tems avec l'autre, jusqu'à ce que le poids de leur corps les faisant approcher de l'eau, ils reprennent leur vol vers le ciel. Ainsi répetant plusieurs fois la même chose, on peut dire qu'ils dorment en volant. Quelquefois, s'observant peut-être moins au dessus des Vaisseaux, ils s'y laissent tomber. L'Auteur en vit prendre deux, qui étoient tombé dans le sien pendant la nuit. Ceux qui ont mieux étudié la nature de ces animaux, assurent qu'ils bâtissent leurs

nids dans les lieux les plus hauts du rivage, pour avoir plus de facilité à prendre leur vol. Leurs jambes sont grosses & courtes, comme celles des oyes. On observe que les alcatrazes qui tombent dans les Vaisseaux, ne peuvent reprendre d'essor. MEROLLA. 1682.

Avant que d'arriver à la vûe du Cap de Bonne-Esperance, Merolla vit quantité d'oiseaux, entre lesquels il nomme les *Manches-de-velours*, qui sont de la grosseur d'une oie, le bec long & le plumage d'une extrême blancheur. Ce sont comme autant de messagers, qui informent les Vaisseaux de l'approche de la terre. Les manches-de-velours voltigent sur les flots pendant tout le jour, & retournent la nuit au rivage. La vûe de ces oiseaux fait sauter les Matelots avec des transports de joie.

Un autre signe qui annonce la terre, est cette espece de roseaux, ou plûtôt d'herbe, de la grosseur du doigt, qu'on a nommés caravelles de Bretagne, & qui paroissent amenés dans l'Ocean par le cours des rivieres. A quelque distance, on prendroit leur amas pour de petites Isles. Il s'en trouve quelque fois à cent milles de la terre.

Pendant que le Vaisseau côtoyoit le rivage, quelques Matelots, qui avoient Imagination des Matelots.

MEROLLA. 1682.

fréquenté ces mers, s'efforcerent de faire appercevoir à l'Auteur une grande Croix, taillée, disoient-ils, dans une montagne, long-tems avant que ces régions eussent été découvertes par les Européens. Mais l'extrême célérité du Vaisseau ne lui permit point de la distinguer, avec le secours même d'une bonne lunette.

On arrive au Port de Benguela.

Après avoir suivi la terre pendant trois ou quatre jours, on entra dans le Port de *Benguela*, Royaume conquis par les Portugais. La malignité de l'air, qui infecte ici tous les alimens, donne aux Habitans du Pays une pâleur semblable à celle de la mort, & les fait parler d'une voix foible & tremblante, comme s'ils touchoient au dernier moment de leur vie. Aussi-tôt que l'arrivée des Missionnaires fut connue dans la Ville, le Vicaire général se hâta de les venir visiter à bord, & de leur faire apporter des rafraîchissemens de fruits, de viande & de légumes. Ils furent surpris de cet excès de politesse & de charité; jusqu'à ce qu'ils eurent appris qu'il avoit reçû, avec quatre de ses freres, son éducation dans un de leurs Couvens. On pouvoit dire que cet Officier Ecclésiastique n'avoit d'autorité que sur lui même, car dans tout le Pays

il n'y avoit pas d'autre Prêtre Chrétien que lui.

MEROLLA. 1682.

Merolla & ses compagnons ne passerent point ici plus d'un jour. Ayant remis à la voile, ils arriverent en quatre jours à Loanda, Port d'Angola, le 6 Mai, un an après avoir quitté Naples. Le Gouverneur, informé le premier de leur arrivée, fit avertir le Supérieur de la Mission, qui envoya au devant d'eux les Peres Joseph de Sestri & François de Pavie, pour les amener au rivage. La joie de les voir parut commune à tous les Habitans. Pendant huit jours, ils reçurent les visites & les caresses des principales personnes de la Ville, ausquelles ils distribuerent, par reconnoissance, quelques reliques qu'ils avoient apportées d'Italie. Mais comme ils n'étoient que trois, on ne leur accorda point les honneurs qui sont en usage à l'arrivée d'un plus grand nombre de Missionnaires. L'Auteur explique en quoi ces honneurs consistent. Aussi-tôt que plusieurs Missionnaires Capucins sont entrés dans le Port, leurs Freres, accompagnés de toute la Noblesse & des Officiers de la Ville, vont au-devant d'eux jusqu'à leurs Vaisseaux. Là les recevant dans une Barque, ils les conduisent au rivage, où ils sont

Et bien tôt à Loanda, Port d'Angola.

Honneurs que les Missionnaires y reçoivent à leur arrivée.

MEROLLA. 1682.

reçus par un grand nombre de jeunes Blancs, vêtus en Capucins, qui marchent en procession devant eux, avec des chants de joie jusqu'à l'Eglise. On y chante le *Te Deum*; après quoi le Gouverneur, le Clergé & tous les Ordres de la Ville, viennent leur rendre les respects qu'ils croient devoir à des Ministres de l'Evangile.

§ II.

Voyage de l'Auteur à Sogno, & ce qui s'y passa pendant son séjour.

Merolla est envoyé à Sogno.

QUINZE jours après son débarquement, Merolla fut obligé de quitter Loanda, avec quelques autres Missionnaires, qui étoient depuis neuf mois dans cette Ville, mais à qui l'excès de la chaleur n'avoit point encore permis de se rendre au lieu de leur Mission. Joseph-Marie de Bussetto, Capucin d'un sçavoir & d'une expérience consommés, choisit Merolla pour son compagnon dans celle de Sogno, ou *Songo*, & le demanda au Supérieur, qui se nommoit Paul-François de Porto Maurisio. La Mission de Sogno est non-seulement la plus ancienne du Pays, mais la plus douce & la meilleure, autant par la commodité de la riviere,

que par la disposition des Habitans. Les deux Missionnaires monterent sur une Chaloupe, & dans l'espace de quatre jours ils arriverent à l'embouchure de la riviere de Zaïre, qui est le Port de Sogno. En entrant dans cette riviere, ils trouverent le vent si impétueux, & les vagues si hautes, qu'ils se crurent en danger de périr. Cependant, après avoir doublé la premiere pointe, ils se trouverent un peu plus à l'abri; & par le secours de leurs rames, qu'ils apprirent eux-mêmes à manier, ils entrerent enfin dans le Canal, où ils commencerent à revivre. Ils prirent beaucoup de plaisir à promener leurs regards sur les deux bords, qui sembloient être parsemés d'émeraudes. L'eau même de la riviere avoit l'apparence d'une chaussée de cristal. En suivant la rive, qui fait quantité de détours, ils étoient continuellement à l'ombre des *mangos*, espéce d'arbres qui ressemblent au franc laurier. C'est apparemment l'*arbe de Reys*, qui est fort commun dans l'Inde, ou celui qu'on a déja nommé mangle, ou peletunier. La description de l'Auteur y fait trouver du moins beaucoup de ressemblance. Les mangos, dit-il, poussent, à la jonction des branches, une sorte de racine pendante,

MEROLLA. 1683.

Danger qu'il court en entrant dans la Riviere de Zaïre.

Beauté de cette riviere.

Mangos, ou *Arbe de Reys*.

MEROLLA. 1683.

qui descendant enfin jusqu'à terre, s'y attache, y prend des forces & forme un nouveau scion; de sorte qu'en peu de tems un de ces arbres produit uu petit bois, dans lequel on a peine à distinguer les rejettons de la premiere plante. On fit voir à Merolla un mango flétri & presque sec, dont on lui raconta l'histoire. Un certain Evêque de Congo, ayant été maltraité par le Peuple du Pays, fit le signe de la croix sur cet arbre; & sur le champ on le vit sécher, comme le figuier de l'Evangile.

Arrivée des deux Missionnaires à Sogno.

Vers minuit, les Missionnaires arriverent à la Ville de Pinda, qui est à douze milles de la mer. En débarquant ils se rendirent à l'Eglise, la premiere que les Portugais ayent bâtie dans le Pays. Elle est dédiée à la Ste Vierge; & les Négres s'y rassemblent en foule tous les Dimanches pour honorer son image, qui est en bas relief. Il y avoit autrefois un Couvent de Capucins dans la même Ville, mais les mauvaises qualités de l'air, dans un lieu si proche de la riviere, ont fait prendre le parti de le placer à Sogno, qui n'en est qu'à deux milles. Les Missionnaires s'y rendirent le matin du jour suivant. Ils reçurent aussitôt la visite du Prince, ou du Seigneur de cette Contrée, célébre dans les Re-

Politesse qu'ils reçoivent du Comte.

lations des Voyageurs, sous le titre de Comte de Sogno. Il voyoit avec joie l'arrivée de deux Capucins, parce qu'il estimoit leur Ordre; & sur-tout celle du compagnon de Merolla, qui avoit déja fait le même voyage trois ans auparavant. Aussi, leur envoya-t-il divers présens des meilleures productions du Pays. Ils trouverent dans le Couvent un seul Prêtre, nommé *Paul de Varesà*, qui, retournant peu de jours après à Loanda, leur laissa un vieux Frere Lai, dont le nom étoit *Leonard de Nardo*.

MEROLLA. 1683.

Merolla fut chargé de dire la premiere Messe. Comme il ne sçavoit point encore la langue du Pays pour prêcher en public, il composa un sermon, à la hâte, en langue Portugaise, & le prononça dans la Chapelle de la Congrégation, qui touche à l'Eglise. Cette assemblée est composée des principales personnes de la Ville, qui entendent assez bien le Portugais. C'est entre les Confréres de la Congrégation qu'on élit ordinairement les Comtes de Sogno, pourvû qu'ils soient *du sangre de Cagara;* expression Portugaise, qui signifie la Famille regnante. Bussetto, Compagnon de Merolla, promit de prêcher publiquement tous les Dimanches & les jours de fêtes. Le Comte avoit le défaut

Dans quel Corps les Comtes de Sogno sont élûs.

MEROLLA. 1683.

de venir fort tard à la Messe; mais cette paresse étoit justifiée par le soin qu'il prenoit d'y amener toujours une suite fort nombreuse de Courtisans Négres. Son cortége l'emportoit sur celui de tous les autres Princes de cette partie de l'Afrique.

Sermon de Merolla & ses effets.

Le cinquiéme Dimanche après la Pentecôte, Merolla, prêchant devant lui, prit pour texte les paroles du Commandement, *Tu ne tueras point.* Il en prit occasion de s'emporter contre les Sorciers ou les Prêtres du Pays, qui conservent toujours beaucoup d'ascendant sur les Négres. Il prouva que le meurtre des ames, par les illusions diaboliques, étoit infiniment pire que celui du corps. Comme le mot de *tuer* revenoit fort souvent dans le cours de son sermon, l'assemblée fit entendre quelque murmure. Le Missionnaire n'ayant pas laissé de poursuivre avec courage, le bruit parut augmenter parmi le peuple; tandis que le Comte seul gardoit le silence.

Découverte qu'il fait à cette occasion.

Merolla & son compagnon souhaiterent fort impatiemment d'apprendre la cause de ce murmure. Ils interrogerent tous les Négres qui se trouverent à leur rencontre, sans en pouvoir tirer aucune réponse. Tout le monde les quittoit en souriant. Enfin, lorsque la foule fut

dissipée, ils prirent un de leurs Auditeurs dans le Couvent ; & l'ayant traité avec de l'eau-de-vie & du tabac, ils tirerent de lui l'explication qu'ils désiroient. Il leur dit que ce qu'ils avoient pris pour un murmure, étoit une marque d'approbation, sur le rapport du sermon avec quelque chose qui étoit arrivé nouvellement ; qu'il étoit défendu sous peine de mort, à tous les Habitans, d'en parler aux Missionnaires, mais qu'il ne leur en feroit pas moins le récit, parce qu'il avoit une juste confiance à leur discrétion. Que pendant la Semaine sainte, les exercices de la Religion ayant amené à l'Eglise un grand nombre de Chrétiens Négres, de toutes les Parties du Comté de Sogno, il étoit tombé dans l'esprit du Comte & de ses parens, qu'une grande partie de cette assemblée couvroit quelque pernicieux dessein sous des apparences de piété, que là-dessus un grand nombre d'amis & de vassaux du Comte s'étant rassemblés chez lui le jour de Pâques, sous prétexte de lui souhaiter les bonnes fêtes, ce Prince leur avoit donné ordre de faire prendre l'engagement du *Bolungo* (40) à certaines personnes

MEROLLA. 1683.

(40) Pratique de l'idolatrie, dont on verra bien-tôt l'explication.

M. ROLLA. 1683.

dont il soupçonnoit la fidélité dans trois endroits de ses Etats : d'où il falloit conclure qu'il étoit mort quantité de personnes, dans le sens que le Pere l'avoit entendu, & qu'il en périssoit tous les jours un grand nombre par le même genre de mort. Les deux Missionnaires, consternés de cette déclaration, promirent le secret au Négre, & ne l'assurerent pas moins qu'ils trouveroient quelque moyen d'arrêter le scandale. Quelques jours après, Bussetto fit un sermon public, dans lequel il reprit le sujet de Merolla, pour se procurer l'occasion de toucher quelque chose de ce qu'il avoit découvert. Mais le mal demandant d'autres remedes, il se rendit le soir du même jour, avec son compagnon, au Palais du Comte de Sogno; & lui ayant fait demander une audience sécrette, il lui reprocha, avec beaucoup de force, d'avoir commis une action indigne de la qualité de Chrétien. Le Comte, frappé d'un discours si ferme, demeura d'abord sans réponse; & la pâleur qui se répandit sur son visage, fit juger aux deux Missionnaires qu'il étoit tourmenté par ses remords. Bussetto crut devoir garder quelque ménagement. » Non, reprit-il, » je ne sçaurois me persuader que de

Reproches que les Missionnaires font au Comte.

Il reconnoît ses fautes.

» son propre mouvement *Dom Antonio Bareto da Sylva* (c'étoit le nom » du Prince) ait été capable de forcer ses Sujets à prendre le Bolungo, » & j'aime mieux croire qu'il s'est laissé entraîner par de mauvais conseils. Le Comte se jetta aux genoux des Missionnaires, en pleurant avec amertume : » Je reconnois, leur dit-il, que » je suis extrêmement coupable d'avoir exigé cette preuve barbare de la » fidélité de mes Sujets ; mais après » avoir peché comme David, je demande grace comme lui. Sans attendre le jour suivant, il révoqua ses ordres dès la même nuit.

MEROLLA. 1683.

Ce que c'est que le serment du Bolungo.

Le serment de Bolungo est exigé des traîtres, ou de ceux qui sont soupçonnés de trahison, par une sorte de Sorciers, qui se nomment *Kamgazumbos*. On fait une composition de simples, de chair de serpent, de certains fruits, & de quelques autres matiéres, dont le Kamgazumbo fait avaller une partie à l'accusé. Si le crime est réel, on prétend que cette pâte fait tomber le coupable dans un profond évanouissement, qu'elle lui cause un tremblement de tous ses membres, & que sa mort est infaillible lorsqu'on ne se hâte point de lui faire prendre un antidote. S'il est in-

MEROLLA. 1681.

nocent, il ne reſſent aucun mal. L'imposture eſt viſible, ajoute Merolla ; car on connoît aiſément que ſi le Sorcier veut juſtifier quelque perſonne accuſée, il ne fait point entrer dans ſa pâte les mêmes ingrédiens qu'il donne à ceux qu'il veut perdre. Mais la méthode que le Comte avoit emploiée étoit différente, & les Miſſionnaires apprirent de pluſieurs Négres, qu'on n'en avoit jamais vû d'exemple. Il avoit ordonné que tous ſes Sujets, ſans exception, ſe rendiſſent ſucceſſivement dans un des trois endroits où les Sorciers, que l'Auteur appelle ici Miniſtres du Diable, faiſoient leur réſidence, pour y rendre témoignage de leur fidélité, dans la forme ſuivante. Chacun devoit ſe pancher ſur une grande cuve d'eau. S'il y tomboit, on lui coupoit auſſi-tôt la tête. S'il ſe ſoutenoit ferme, il étoit renvoyé, comme innocent. Le tems, dit Merolla, fera connoître pourquoi les uns ſuccomboient, & les autres réſiſtoient à l'épreuve. Mais ceux qui préſidoient à cette opération étant Sorciers & Payens, on peut ſuppoſer, ajoute-t-il, qu'ils empoiſonnoient l'eau.

Quelle preuve le Comte avoit exigée de la fidélité de ſes Sujets.

Les deux Miſſionnaires ne furent pas long-tems à Sogno ſans être informés, par les remords de certains Négres, que

Zèle des Miſſionnaires contre une Sorciere & ſon fils.

MEROILLA. 1683.

la sœur d'un certain Noble du Pays emploioit des recettes magiques pour la guérison des malades, & que pour se faire connoître en qualité de Sorciere, elle portoit un habit extraordinaire, avec les cheveux pendans, contre l'usage du Pays. Ils apprirent aussi qu'elle se faisoit précéder d'un tambour, pour annoncer ouvertement sa profession; & qu'un de ses fils, qui faisoit sa demeure avec elle, exerçoit le même art. Leur zéle s'enflammant à ce récit, ils formerent une accusation juridique contre la mere & le fils, & tous leurs soins furent emploiés à les faire arrêter tous deux. La mere fut assez promptement avertie, pour se sauver par la fuite. Mais le fils étant tombé entre les mains de ceux qui l'observoient, fut conduit au Palais du Comte. Les Missionnaires s'attendoient à quelqu'exemple de sévérité, qui jetteroit l'épouvante parmi les Sorciers. Cependant le Comte laissa tant de liberté au coupable, que tout lié qu'il étoit il se procura le moyen de fuir, & ses amis le firent passer dans une Isle de la riviere de Zaire, où il trouva de la protection. Ce sujet de chagrin fut le premier qu'ils reçurent du Comte. Ils ne balancerent point à lui en faire des plaintes. Ils lui reprocherent

Les deux coupables leur échappent.

MEROLLA. 1683.

d'imiter mal son prédécesseur, le Comte Etienne, qui, après avoir employé tous ses efforts pour détruire cette détestable race, avoit donné ordre à ses Gouverneurs de faire main-basse sur ceux qui oseroient reparoître, & les avoient condamnés eux-mêmes à perdre la tête s'ils exécutoient trop mollement ses volontés. Ce Comte entroit de si bonne grace dans les vûes des Missionnaires Capucins, qu'il faisoit avec eux le tour de ses Etats, pour s'assurer que ses ordres étoient remplis.

Après cette réprimande, Dom Antonio Bareto da Sylva parut plus disposé à poursuivre les Sorciers, & donna, pour excuse de son indulgence passée, la difficulté de s'en saisir dans les lieux écartés, dont ils avoient fait leur retraite. Entre ceux qui avoient favorisé la fuite du jeune Médecin, son pere même, craignant d'être arrêté pour avoir rendu service à son fils, eut recours à l'artifice. Il feignit d'être malade, & fit prier Merolla de le venir confesser; parce que, suivant l'usage du Pays, celui qui a reçu l'absolution du Prêtre est déchargé de toutes sortes de crimes, & rentre dans tous les droits de la liberté. Comment la Justice humaine, disent-ils, pourroit-elle traiter de coupable ce-

Artifice d'un Négre pour éviter le châtiment.

lui que Dieu même déclare innocent ? L'Auteur aiant découvert qu'on l'avoit trompé, en fit ses plaintes au Comte, qui lui répondit : Ne lui avez-vous pas donné l'absolution ? N'est-il pas libre ? De quel droit puis-je le faire arrêter ? Rien ne put le faire changer de sentiment, parce que le coupable appartenoit à sa famille.

Avanture d'un Sorcier.

Dans un autre tems, il envoia un de ces Sorciers aux Missionnaires, en leur promettant qu'à l'avenir il n'en laisseroit échapper aucun. Ils firent entrer le prisonnier dans une chambre du Couvent, pour l'examiner à loisir. Mais tandis que le Pere Joseph Bussetto étoit allé chercher quelques papiers dans la chambre voisine, le Sorcier s'échappa des mains de Merolla & de l'Interpréte. Un grand chien, allarmé par le bruit, se mit à le poursuivre ; & Merolla, courant aussi de toutes ses forces, l'eut bien-tôt atteint. Il ne lui épargna pas, dit-il, les coups de cordon, en invoquant à son secours S. Michel & tous les Anges. Bussetto, qui parut immédiatement, ne put s'empêcher de rire, en voiant avec quelle rigueur il le maltraitoit. Les Gardes qui l'avoient amené, lui liérent les pieds & les mains, d'une maniere qui le rendit immobile.

MEROLLA. 1683.

Dans cet état, on lui fit bien-tôt abjurer ses erreurs; & sa soumission lui fit obtenir la liberté.

Autre avanture.

Il arrivoit chaque jour quelqu'événement de la même nature; mais l'Auteur ne s'arrête qu'aux principaux. On lui amena un des plus fameux Sorciers du Pays; & l'importance du cas ne lui permettant pas de se fier au Comte, il mit son Prisonnier sous la garde du Portier de l'Eglise; office au reste qui ne rapportoit pas moins de profit que d'honneur, & dont les Missionnaires ne revêtoient que des Négres éprouvés. Cependant celui ci rendit la liberté au Sorcier; & par une double trahison, il mit à sa place un miserable Esclave. Merolla étant allé, quelques jours après, pour examiner le coupable, & ne reconnoissant pas son visage, demanda au Portier ce qu'il avoit fait de son prisonnier. Non-seulement cet infidéle Geolier soutint que c'étoit le même, mais l'Esclave même protesta qu'il étoit le Sorcier. Alors Merolla, feignant de les croire tous deux, appella un des Esclaves qui étoient au service de l'Eglise, & lui donna ordre, en leur présence, de couper la tête au prisonnier. L'air sérieux dont cette sentence fut accompagnée, & la hache, qui

fut apportée dans le même moment, forcerent l'Esclave de changer de langage. Il s'écria qu'il n'étoit pas le Sorcier, & que le Portier l'avoit mis à sa place. Qu'avez-vous à répondre ? dit le Missionnaire au Portier. Helas ! répondit-il en tremblant, le Sorcier m'a demandé la liberté de sortir, pour chercher de quoi vivre, & m'a laissé cet Esclave pour gage de son retour. Il s'offrit là-dessus de le poursuivre, dans la confiance de le retrouver bien-tôt ; & Merolla se mit à le chercher avec lui. Mais l'adroit Sorcier étoit déja bien loin. Il en coûta son office au Portier, qui crut avoir encore beaucoup d'obligation au Missionnaire, de lui sauver la vie. Les prisons n'étant ici que de roseaux, c'est une barriere trop foible pour arrêter long-tems les coupables. Aussi les Missionnaires ne manquerent point, à l'arrivée des Vaisseaux de l'Europe, d'envoier leurs prisonniers à bord & de les faire transporter dans d'autres Pays.

MEROLLA. 1683.

Merolla se trouve seul à Sogno.

Dans la seconde année de sa Mission, l'Auteur se trouva seul à Sogno, par la mort du Supérieur général, dont le Pere Joseph Busserto alla remplir la place au Couvent d'Angola. Vers le même tems, les Missionnaires Capu-

MEROLLA. 1683.

Lettre du Cardinal Cibo sur la traite des Esclaves.

cins reçurent une lettre du Cardinal Cibo, au nom du ſacré Collége. Elle contenoit des plaintes améres ſur la continuation de la vente des Eſclaves, & des inſtances pour faire ceſſer enfin cet odieux uſage. Mais ils virent peu d'apparence de pouvoir exécuter les ordres du Saint Siége, parce que le commerce du Pays conſiſte uniquement en ivoire, & dans la traite des Eſclaves. Cependant ils s'aſſemblerent, pour marquer leur ſoumiſſion ; & s'étant adreſſés au Roi de Congo & au Comte de Sogno, ils obtinrent du moins que les Hérétiques ſeroient exclus du ſecond de ces deux commerces, ſur tout les Anglois, qui l'exerçoient en grand nombre, & qui tranſportoient leurs Eſclaves à la Barbade, où ils ne pouvoient leur inſpirer que de l'éloignement pour l'Egliſe Romaine. Enſuite l'Auteur prit un jour de fête pour expliquer au Peuple les intentions du ſacré Collége, & pour le détourner du même commerce. Il lui repréſenta que s'il y étoit abſolument obligé par la néceſſité, il valoit mieux qu'il traitât avec les Hollandois, qui s'étoient obligés à fournir chaque année un grand nombre d'Eſclaves aux Eſpagnols ; & mieux encore avec les Portugais qu'avec les Hol-

landois. Mais les Habitans de Sogno fermerent l'oreille à ces inſtances, & ſe défendirent par diverſes raiſons : En premier lieu, parce qu'ils étoient réſolus de ne pas accorder aux Portugais la liberté de s'établir dans leur Pays. Secondement, parce qu'ils n'eſpéroient pas que les Portugais leur vendiſſent jamais des armes & des munitions. Enfin, parce qu'ils n'étoient pas contens du prix que les Portugais mettoient à leurs Eſclaves.

MEROLLA. 1683.

Les Habitans ſont peu diſpoſés à s'y ſoumettre.

Depuis plus d'une année, il n'avoit paru aucun Vaiſſeau ſur la Côte. On vit enfin paroître un Vaiſſeau Anglois, & Merolla en avertit auſſi-tôt le Comte, en le ſuppliant de ne pas permettre qu'on vendît le moindre Eſclave à ces ennemis du S. Siége. Le Comte lui promit de le ſatisfaire. Mais il fit cette promeſſe d'un air ſi froid, qu'il ne fut pas difficile de pénétrer ſes intentions. En effet, ce Prince ne pouvoit renoncer ſans regret à l'occaſion de faire un commerce avantageux. Pendant ce temslà, le Capitaine Anglois mouilla dans la Riviere, mais ſous prétexte d'y prendre des rafraîchiſſemens & de n'y être que trois jours. Ce terme étant paſſé, on ne s'apperçut point qu'il parût ſe diſpoſer à partir. Un jour que l'Auteur

Arrivée d'un Vaiſſeau Anglois. Ce que Merolla exige du Comte.

MEROLLA. 1683.

Merolla court risque pour sa vie.

s'étoit approché du rivage, pour s'entretenir avec le Masukka, ou le Receveur des Blancs, il vit, en entrant dans sa maison, deux Anglois, qu'il crut près de la station ordinaire de leur Bâtiment. Ils entrerent après lui; mais craignant leur rencontre, il prit le parti de sortir aussi-tôt. A peine eut-il fait quelques pas, qu'il entendit siffler autour de lui plusieurs balles de pistolet. Il jetta les yeux de tous côtés, sans découvrir personne. Cependant il retourna ensuite dans la même maison, pour se plaindre de cette perfidie, dont il croyoit pouvoir accuser les Anglois. Mais ce qui l'étonna beaucoup, le Masukka ne fit point d'attention à ses plaintes.

Sa querelle avec un Capitaine Anglois.

Le lendemain il ne fut pas moins surpris de recevoir la visite du Capitaine Anglois, qui venoit moins, dit-il, pour conferer avec lui, que pour lui faire un affront. En effet, il commença par lui demander pourquoi il s'opposoit au commerce des Anglois dans ce Port? Le Missionnaire répondit que suivant ses conventions avec le Comte, tous les Hérétiques devoient être exclus de la traite des Esclaves dans les Etats de Sogno, quoiqu'ils fussent libres à la vérité d'exercer tout autre commerce. » Qu'entendez-vous par Hérétiques?

» reprit l'Anglois. Notre Duc d'York » n'est-il pas Catholique Romain, & » Chef de notre Compagnie? N'est-ce » pas de lui que j'ai reçu des pouvoirs » pour toute sorte de commerce? Le Missionnaire en convint; mais il prétendit que l'intention du Duc n'étoit pas qu'on vendît des Chrétiens pour l'esclavage; bien moins encore, ajouta-t-il, que des gens tels que le Capitaine, eussent la hardiesse, non-seulement de faire un commerce illicite, mais d'infester même & de piller la Côte, comme un autre Anglois n'avoit pas eu honte de le faire l'année précédente, enlevant quantité de Négres avec la derniere violence, & tuant encore plus cruellement ceux qui vouloient se dérober à ses brigandages. Il le menaça d'en informer la Duchesse d'York, qui étoit de son Pays; assez sûr d'ailleurs que le Duc ne souffriroit pas l'insulte qu'on faisoit à sa réputation, & qu'il apporteroit une juste rigueur à la punition des coupables. Ce discours échauffa vivement le Capitaine. Il entreprit, avec plus de bruit que de raison, de justifier sa conduite & celle de tous les Anglois. » Enfin, dit l'Auteur, s'il n'étoit venu » quelques personnes à mon secours, » je ne sçai quelle auroit été la fin de

MEROLLA. 1683.

MEROLLA. 1683.

Il fait fermer les portes de son Eglise.

Entretien fort vif avec le Comte de Sogno.

» cette scéne. Cependant, après s'être délivré du Capitaine, il fit déclarer sur le champ au Comte de Sogno, que la porte de l'Eglise ne seroit point ouverte jusqu'au départ des ennemis du S. Siége. Ce message aména aussi-tôt le Comte au Couvent, accompagné d'un seul Négre, qui tenoit à la main un grand poignard, à demi tiré du fourreau, & qui se mit à genoux sans quitter cette arme. Pour entrer dans le sens de cette circonstance, il faut remarquer, avec l'Auteur, que dans les visites que le Comte rend aux Missionnaires, il n'est permis qu'à l'Interpréte d'entrer avec lui; ou que si l'occasion exige qu'il améne un homme de plus, ce survenant extraordinaire doit être à genoux pendant toute la conférence, comme l'Interpréte est obligé d'y être aussi. Dans quelque vûe que le Comte eut fait armer le Négre qui l'accompagnoit, il s'efforça d'abord, avec douceur, de faire comprendre à Merolla, qu'étant environné d'ennemis, il ne pouvoit se dispenser de se pourvoir d'armes & de munitions, & que pour une précaution si nécessaire, il n'avoit pas d'autre moyen que de recevoir les Vaisseaux Européens qui venoient dans son Port. Il fit valoir cette raison avec beaucoup de force & d'adresse.

dresse. Mais s'appercevant qu'elle faisoit peu d'impression sur le Missionnaire, il commençoit à froncer les sourcils & à remuer vivement les lévres, pour s'emporter à quelques menaces, lorsque Merolla, se hâtant de le prévenir, lui déclara, d'un ton ferme, » qu'il étoit » venu en Afrique pour le service de » Dieu & pour le salut des ames; qu'il » perdroit plûtôt la vie que de laisser » tomber volontairement tant de pau- » vres ames entre les mains des Héré- » tiques, c'est-à-dire, au pouvoir du » diable, dont il sembloit que le Com- » te voulût prendre le parti dans tous » ses argumens; & qu'il l'exhortoit à » considerer combien il se rendoit cou- » pable par une révolte si opiniâtre » contre l'autorité de l'Eglise. Après s'être expliqué si nettement, il se disposoit à sortir de la chambre. Mais le Comte l'arrêta par le bras, d'un air plus soumis, en le conjurant du moins d'écouter ses raisons. Il le força de s'asseoir près de lui sur un banc. Là il commença un long discours, dans lequel il rassembla tout ce qu'il put imaginer de plus spécieux pour sa défense. Mais le Missionnaire n'en paroissant pas plus satisfait, & ne faisant pas même difficulté de l'interrompre, il tomba dans un fu-

MEROLLA. 1683.

Emportement du Comte.

MEROLLA. 1683.

rieux accès de colére, jusqu'à déclarer qu'il se croyoit Chef de l'Eglise dans ses Etats, & que sans sa permission les Missionnaires n'y pouvoient pas bâtiser même un enfant. Ce langage fit aisément comprendre à Merolla qu'il étoit gagné par les Anglois. Il n'en put rester le moindre doute à personne, lorsqu'on entendit publier une proclamation qui défendoit à tous les Négres du *Banza* d'aller désormais à l'Eglise. Cependant, comme cette loi ne portoit aucune peine pour ceux qui refuseroient de s'y soumettre, la plûpart des Fidelles continuerent d'assister à la Messe. Mais la crainte de quelqu'outrage personnel n'empêcha point Merolla d'excommunier le Comte, en vertu de l'autorité dont il étoit revêtu par l'Evêque d'Angola. Il eut même la fermeté d'attacher sa Sentence d'excommunication à la porte de l'Eglise. Les Négres qui servoient à l'Eglise & au Couvent en prirent occasion de se retirer ; & Merolla ne douta point que ce ne fût à l'instigation de leur Souverain.

Il défend à ses Sujets d'aller à l'Eglise.

Merolla l'excommunie.

Pendant qu'on attendoit les suites de ce démêlé, un Vaisseau de Hollande entra dans le Port. Le Sécretaire du Comte amena, suivant l'usage, le Capitaine de ce Bâtiment au Missionnaire, pour

Occasion qui appaise un peu le bruit.

recevoir sa bénédiction ; formalité que le Capitaine Anglois avoit négligée. Merolla ne balança point à suivre l'ordre établi ; & sa facilité diminua beaucoup l'esprit de révolte que les Sorciers, dit-il, avoient inspiré au peuple, en publiant qu'il ne s'opposoit à l'exécution des contrats avec les Européens, que pour ôter à la Nation le moien d'acheter des armes, & la livrer sans défense aux Portugais. L'arrivée du Vaisseau Hollandois causa bien-tôt le départ de l'autre. Mais les Anglois ne laisserent pas d'emmener quinze ou seize Esclaves Chrêtiens de Sogno, outre une centaine qu'ils prétendirent avoir achetés des Payens du Pays. M. [illegible] 16[illegible]

Merolla écrivit successivement deux lettres au Supérieur de la Mission, pour l'informer de ce qui s'étoit passé dans l'Eglise confiée à ses soins ; mais elles furent interceptées par l'ordre du Comte. Il en écrivit trois autres, avec la précaution d'en faire partir une en secret, par un Négre, auquel il promit une récompense considérable. Les deux autres, qui furent envoiées publiquement, eurent le sort des premieres. De son côté le Comte écrivit à l'Evêque de Loanda, pour se plaindre de la conduite du Missionnaire, qui refusoit d'ouvrir l'Eglise

Merolla a recours à son Supérieur.

MEROLLA. 1683.

& d'adminiſtrer les Sacremens, & qui avoit porté publiquement une Sentence de mort contre les Sorciers. L'Evêque ne fit point de réponſe à cette lettre. Mais il envoia peu de tems après, à Sogno, le Supérieur de la Miſſion, accompagné du Pere Benoit de Belvedere. Tandis que le Comte perſiſtoit dans ſon obſtination, la petite verole, que les Portugais appellent *Bexigas*, ſe répandit dans ſes Etats, & fit beaucoup de ravage parmi ſes Sujets. Ce fleau du Ciel fut regardé par le Peuple comme un châtiment ſenſible de la révolte du Prince contre l'autorité Eccléſiaſtique. Il ſe forma des aſſemblées, qui repréſenterent au Comte le triſte état de la Nation, & qui le preſſerent d'expier ſes emportemens. La crainte d'une ſédition lui fit répondre, qu'il n'avoit jamais eu deſſein d'attirer ſur eux les maux dont ils ſe plaignoient, & qu'en publiant ſa proclamation, il n'avoit penſé qu'à faire prendre au Miſſionnaire des ſentimens plus moderés; mais que s'ils regardoient leurs maladies comme l'effet de ſon Ordonnance, il la retracteroit volontiers, pour les ſatisfaire. Cette promeſſe fut exécutée preſqu'immédiatement. Mais le Miſſionnaire n'ayant pas jugé que ce fût aſſez pour lui faire lever l'excom-

La petite vérole ſe répand dans le Comté de Sogno.

Les Négres allarmés forcent leur

munication, les Négres recommencerent leurs plaintes, en protestant qu'ils ne vouloient pas mourir sans le secours de l'Eglise, & qu'étant nés Chrétiens, ils vouloient se reconcilier avec leurs Supérieurs Spirituels. Enfin, ils demanderent que le Comte se présentât au Missionnaire, pour implorer le pardon de son crime, & pour obtenir que la porte de l'Eglise fût ouverte. Merolla n'ose décider si la soumission du Comte fut sincere; mais elle fut éclatante. Tous ses Courtisans reçurent ordre de se revêtir de leurs meilleurs habits, pour l'accompagner dans le même appareil qu'ils affectent à l'entrée des Ambassadeurs. Pour lui, couvert d'un sac, nuds pieds, une couronne d'épines sur la tête, un crucifix dans les mains, & la corde au cou, il s'avança au milieu de son cortége jusqu'à la porte du Couvent. Là, il se prosterna humblement, pour attendre les ordres du Missionnaire. Cependant lorsqu'il le vit paroître il lui adressa une petite harangue, dans laquelle il confessa qu'il s'étoit conduit avec une témérité inexcusable. Il l'assura qu'il venoit lui offrir toutes sortes de satisfactions pour sa désobéissance; & citant l'exemple de David, il ajouta qu'après avoir péché comme lui, il esperoit d'ob-

MEROLLA. 1683.

Prince à se reconcilier avec l'Eglise.

Il demande pardon au Missionnaire.

MEROLLA. 1683.

tenir le même pardon. Ensuite aiant remis son crucifix entre les mains d'un de ses gens, il baisa respectueusement les pieds du Missionnaire. Aussi-tôt Merolla s'empressa de le relever, lui ôta sa couronne d'épines & la corde qu'il portoit au cou, l'embrassa, & lui répéta les termes dont le Pere Joseph de Bussetto s'étoit servi dans une autre occasion : » Si vous avez peché comme David, imitez-le aussi dans son répentir. Après cette cérémonie, il le reconduisit jusqu'à l'entrée de la rue.

L'excommunication est levée.

Le Comte revint une autre fois dans la même parure, pour demander que l'excommunication fût levée formellement. Le Missionnaire ne fit pas difficulté d'absoudre la Nation & les Complices particuliers du crime ; mais il remit l'absolution du Prince à l'arrivée du Supérieur de la Mission. En effet, le Supérieur parut quelques jours après, & donna l'absolution au Pénitent. Merolla écrivit à l'Evêque de Loanda, pour le remercier de l'approbation qu'il avoit donnée à sa conduite, & lui expliquer les raisons qui l'avoient porté à menacer les Sorciers du dernier supplice.

Pendant ce tems-là, les Hollandois poussoient vivement leur commerce. Les Esclaves qu'ils achetoient devant

passer entre les mains des Espagnols, ce motif suffisoit à Merolla pour rassurer son zéle. Mais il n'auroit point été si tranquille s'il eut appris, avant leur départ, qu'il s'efforçoient de semer l'ivraye de l'hérésie parmi le véritable bled de l'Evangile. Un certain Cornelius Glas, qui s'étoit fait de la réputation dans le Pays par ses subtilités, entreprit de mettre les Habitans dans le goût d'une Religion plus libre. Il les assuroit qu'ils n'avoient pas besoin d'autres Sacremens que le Baptême; & que si leur dévotion les portoit à communier, ils en étoient les maîtres; mais que sur sa parole, ils pouvoient se passer hardiment de la confession. Il osa même nier ouvertement la présence réelle dans l'Eucharistie; avec la précaution, dit Merolla, d'invoquer les Saints, & sur tout S. Antoine de Pade, pour ne pas trop révolter les Négres par des erreurs si opposées à leurs principes. Quelques-uns de ces foibles Catholiques se laisserent séduire par ses raisonnemens: Avec quelle chaleur le Missionnaire ne les auroit-il pas combattus, s'il eût pû former le moindre soupçon de cette perfidie!

MEROLLA. 1683.

Un Hollandois veut pervertir les Négres.

Dans la cinquiéme année de sa Mission, il vit arriver un second Vaisseau

Autres difficultés à l'arri-

MEROLLA. 1683.

vée d'un Vaisſeau Anglois.

Anglois, qui n'attendit la permiſſion de perſonne pour jetter l'ancre dans la Riviére. Il ſe hâta de prévenir le Comte, en le conjurant, s'il vouloit éviter les malheurs paſſés, de ne pas permettre que les Anglois deſcendiſſent au rivage. Le Comte parut entrer volontiers dans ſes vûes, & s'engagea même à les ſuivre par une promeſſe formelle. Cependant il reçut les préſens des Anglois, & leur permit d'exercer le commerce dans ſes Etats ; aſſez juſtifié, dans ſes idées, parce qu'il n'avoit pas fait une mention expreſſe du commerce des Eſclaves. Le Capitaine Anglois ſe rendit au Couvent avec ſa permiſſion ; mais loin d'y trouver Merolla, il apprit bientôt qu'il s'occupoit à préparer un Manifeſte, par lequel il défendoit, ſous peine d'excommunication, de vendre des Eſclaves aux Anglois, en accordant néanmoins la liberté du commerce pour les autres marchandiſes. Le Capitaine reſſentit l'effet de cette menace, car il ne put ſe procurer que cinq Eſclaves, qu'il avoit achetés avant la publication de ce Manifeſte. Il retourna au Couvent, accompagné d'un Capitaine Hollandois ; & prenant un ton fort ſoumis, il dit au Miſſionnaire : » Quelles peu» vent être vos raiſons, mon Pere,

Viſite que Merolla reçoit du Capitaine.

Leurs diſcours mutuels.

» pour vous oppoſer à la liberté de » mon commerce, lorſque vous n'ignorez pas combien j'ai eſſuié de fatigues & de périls pour me rendre ici? La réponſe de Merolla fut civile. Il aſſura le Capitaine qu'il étoit diſpoſé à ne rien épargner pour rendre ſervice à tous les Chrétiens, & ſur-tout à lui, dont le diſcours & les manieres lui paroiſſoient dignes d'un honnête homme; mais que pour le commerce dont il étoit queſtion, il ne pouvoit conſentir à rien ſans la permiſſion de ſes Supérieurs. Il ajouta que s'il ne pouvoit exercer le commerce à terre, parce qu'il en étoit exclus par ſa qualité d'Hérétique, il étoit libre de l'exercer ſur mer, ſuppoſé qu'il trouvât quelqu'un diſpoſé à le ſuivre. Le Capitaine comprit fort bien le ſens de cette politeſſe. Cependant il proteſta qu'il auroit mieux aimé le commerce ſur mer; n'eût-ce été, dit-il, que pour épargner ſes préſens, qu'il ſe reprochoit d'avoir donnés, ſans eſpérance d'en tirer aucun avantage. Ces » bêtes brutes, continua-t-il, en parlant des Négres, ont toujours les » mains ouvertes pour recevoir; mais » attend-on d'eux quelques ſervices? » ils donnent auſſi-tôt pour excuſe, » qu'ils n'ont pas la permiſſion des Miſ-

MEROLLA. 1683.

» ſionnaires. Pourquoi ne s'expliquent-» ils pas d'abord ? J'aurois épargné mes » préſens, & tourné mes voiles d'un » autre côté. Il y aura bien du malheur, » ajouta-t-il, ſi je ne trouve pas l'occa-» ſion de leur marquer mon reſſenti-» ment. Enſuite ſe tournant vers le » Miſſionnaire, il lui dit : Pour vous, » mon Pere, je ne puis que vous re-» mercier de m'avoir dit nettement la » vérité. Faites-moi rendre ſeulement » ce que j'ai donné à votre Comte, » & je ne tarderai point à partir. » Mais permettez-moi d'abord de vous » faire préſent d'un barril de farine, » pour faire vos hoſties ; & d'un flacon » d'eau-de-vie, avec d'autres bagatel-» les, qui pourront vous être de quel-» que uſage. Merolla le remercia beaucoup de ſes offres ; mais quelque beſoin qu'il eût de farine, il refuſa de l'accepter ; & touché de la politeſſe du Capitaine, il le força lui-même de recevoir un panier de fruit.

Le Capitaine part mécontent, & menace le Pays.

Le Comte ne put reſtituer les préſens, parce qu'il en avoit déja diſpoſé. La crainte de l'excommunication ne lui permettant pas non plus de livrer des Eſclaves, rien ne peut exprimer la mauvaiſe humeur des Anglois, qui ſe voyoient trompés dans toutes leurs ef-

pérances. Le Capitaine quitta sa maison pendant la nuit, & retourna sur son Vaisseau, avec deux Esclaves & quelques dents d'élephans qu'il avoit achetées pendant les premiers jours. Son Hôte ne se fut pas plûtôt apperçu de son évasion, qu'il se hâta de le suivre, pour lui demander le prix de son logement. Mais le fier Anglois ayant fait tourner la pointe de son canon vers le rivage, lui cria, d'un ton menaçant : Approche, approche, Esclave, & tu seras payé de la monnoie que tu mérites. Ensuite, laissant pour adieux un grand nombre d'imprécations, il leva l'ancre & sortit de la Riviere. Au reste, le Comte de Sogno n'en fut pas moins excommunié, pour avoir consenti secretement à la vente des deux Esclaves ; mais la Sentance Ecclésiastique ne fut point attachée à la porte de l'Eglise.

MEROLLA. 1683.

Les Missionnaires s'adoucissent en faveur des Hollandois.

Avant le départ du Vaisseau Anglois, il en étoit arrivé un de la Compagnie de Hollande ; & le Pere Benoît de Belvedere, que le Supérieur général avoit laissé à Merolla pour compagnon, n'avoit pas permis que le Capitaine débarquât un seul homme de l'Equipage. Il apportoit pour raison, que les Hollandois n'étoient pas moins Hérétiques que les Anglois, & qu'ils joignoient à cette

MEROLLA. 1683. qualité celle d'Apôtres de l'erreur, comme on l'avoit éprouvé par l'exemple de Cornelius Glas. Merolla n'étoit pas d'une opinion différente. Cependant, pour l'intérêt de la paix, il représenta qu'après s'être heureusement délivré des Anglois, il ne falloit pas pousser la rigueur si loin contre les Hollandois; qu'il étoit à craindre que la soumission des Habitans ne resistât point à cet excès de sévérité; que ne voulant point de commerce avec les Portugais, il ne leur restoit aucun moien de se défaire de leurs marchandises, & que la Religion n'en souffriroit pas moins que l'Etat. Le zéle du Pere Benoît ne se rendit point à des raisons si fortes, & l'emporta dans la suite à quelques excès, dont il se répentit trop tard.

1687.

Embarras où ils se jettent par un excès de zéle.

Le jour de Pâques de l'année 1687, tous les Electeurs & les Gouverneurs du Pays s'assemblerent à la Cour du Comte, pour lui renouveller les témoignages de leur fidélité & de leur obéissance. Cette cérémonie est d'un ancien usage. Ceux qui manquent volontairement de se rendre à l'assemblée, passent pour rebelles; & le Comte est obligé de traiter pendant les trois fêtes tous ceux qui se rendent à leur devoir. Belvedere ayant entendu le bruit confus

des inſtrumens & des acclamations du peuple, apporta toute ſa diligence à prévenir une ſolemnité qui ne devoit pas être célébrée à Sogno, tandis que le Comte étoit excommunié. Merolla ne pénétra point ſes intentions, quoiqu'il l'eût vû ſortir avec tant d'empreſſement. Mais le zelé Miſſionnaire ſe rendit au lieu de l'aſſemblée, & reçut froidement les politeſſes des Seigneurs, qui s'avancerent au-devant de lui pour le ſaluer. Il ne leur répondit que par des plaintes & des reproches. Il les accuſa non-ſeulement d'avoir bleſſé leur conſcience, en recevant les Hérétiques, mais de manquer de reſpect pour l'Egliſe, en célébrant une fête qui ne convenoit point aux circonſtances. Ce diſcours irrita ſi vivement le Chef des Electeurs, qu'il s'écria, dans un tranſport de colére : Que veut-on nous dire par les diſtinctions de Chrétiens, de Catholiques, d'Hérétiques ? Ne ſommes-nous pas tous ſauvés par le ſeul Baptême ? Belvedere perdit patience à ſon tour, & ne pouvant ſouffrir que la Religion fût inſultée avec cette audace, il donna un ſoufflet à l'Electeur. Un affront de cette nature, cauſa beaucoup de mouvement parmi le peuple. On s'aſſembla autour du Miſſionnaire. Le

MEROLLA. 1687.

Belvedere interrompt une fête des Négres.

Il donne un ſoufflet au Chef des Electeurs.

MEROLLA. 1687.

Comte, le Capitaine général & le grand Capitaine, apprenant ce qui venoit d'arriver, se hâterent de paroître pour arrêter les plus furieux, & le conduisirent en sûreté jusqu'à son Couvent.

Méthode employée pour la réconciliation.

Merolla sentit de quelle importance il étoit, pour le soutien de la Mission, de se reconcilier promptement avec l'Electeur; mais il apprehendoit de commettre l'autorité de l'Eglise. Dans ce partage de sentimens, il imagina un moien de concilier tous les droits. Après avoir laissé passer quelques jours, il fit prier l'Electeur de se rendre au Couvent. Il lui fit un accueil fort civil, & lui offrit de l'absoudre, à condition qu'il retractât le langage qu'il avoit tenu publiquement, & qu'il demandât pardon à Belvedere. L'Electeur lui répondit : » Votre proposition n'est-elle » pas singuliere ? Je suis offensé, & vous » vous voulez que je me reconnoisse » coupable. Qui a reçu le soufflet, de » votre Compagnon, ou de moi ? Le Missionnaire répliqua, que ce qui ne se faisoit pas dans l'intention d'offenser, ne devoit pas être regardé comme une offense; que loin de donner le nom d'insulte au soufflet qu'il avoit reçu, il avoit dû le prendre pour une salutaire exhortation à ne plus prêter l'oreille

aux séductions des Hérétiques ; & qu'il devoit apprendre à distinguer ce qui venoit d'une affection véritablement paternelle de la part de son Supérieur Ecclésiastique (41). Enfin, ne devez-vous pas reconnoître, ajouta-t-il, que vous méritiez quelque punition, pour avoir osé publier une opinion pernicieuse dans une assemblée Catholique ? Toutes ces raisons firent tant d'impression sur l'Electeur, qu'après s'être reconnu coupable, il consentit à retracter ses erreurs, après la Messe, à la porte de l'Eglise. On lui permit néanmoins, pour adoucir un peu son humiliation, d'ajouter qu'il n'avoit peché que par un emportement de colere, & que dans le fond du cœur il n'en avoit pas eu moins de soumission pour l'Eglise. Ensuite, après avoir demandé pardon au Pere Benoit de Belvedere, & lui avoir baisé les pieds, il fut rétabli dans la Communion Ecclésiastique. Merolla exigea aussi qu'il fît des excuses au Comte, pour avoir tenté d'exciter ses Sujets à la révolte, par un discours impie & séditieux.

MEROLLA. 1687.

Le Chef des Electeurs se soumet à l'Eglise.

A cette correction spirituelle, les

(41) On retranche du texte ces deux lignes suivantes : *Et se souvenir que le soufflet qu'on reçoit de la main d'un Evêque, dans le Sacrement de la Confirmation, passe moins pour une tache que pour un honneur.*

MEROLLA. 1687.

Missionnaires joignirent un sermon, où, pour humilier les Négres & les munir contre l'orgueil & l'impureté, ils les comparerent aux porcs & aux singes du Pays.

Occasion que le Comte prend pour se réconcilier avec le Missionnaire.

Quoique le Comte fût excommunié pour la seconde fois, un leger incident l'avoit disposé à supporter cette disgrace avec soumission. La Comtesse son épouse, allarmée d'une infirmité passagere, fit demander à l'Auteur quelques secours contre sa maladie. Il s'empressa de la visiter, accompagné du Pere Etienne Romano, autre Capucin de la Mission, qui avoit quelque connoissance de la Médecine. Leurs remedes & leurs soins rétablirent bien-tôt la Comtesse ; & ce zéle à la servir, que le Comte avoit observé secretement, lui fit ouvrir les yeux sur les véritables intentions des Missionnaires. Il comprit que la charité seule les animoit dans leurs corrections spirituelles, comme dans les secours désintéressés qu'ils avoient offerts à sa femme. Merolla, informé de ce changement, saisit une si favorable occasion pour se rendre au Palais. Il pria le Comte de faire réflexion qu'en l'excommuniant il n'avoit suivi que son devoir ; & que si les Fidéles prétendoient n'être assujettis qu'à leurs pro-

pres inclinations, ils devoient renoncer à la qualité de Chrêtiens, & rentrer ouvertement dans le paganiſme. Il le preſſa de ſe ſoumettre aux cenſures de l'Egliſe; enfin, pour adoucir ſes inſtances & ſes reproches, il lui repréſenta les dangers & les peines où les Miſſionnaires ne craignoient pas de s'engager, dans la ſeule vûë de ſe rendre utiles au ſalut des Négres; & l'ayant attendri par cette peinture, il lui demanda s'il ne devoit pas la reconnoiſſance & l'affection d'un fils à des Peres ſi généreux & ſi tendre.

MEROLLA. 1687.

Formalités de la réconciliation.

Il y avoit plus d'un mois que le Comte n'étoit entré dans l'Egliſe qu'à la dérobée & ſans s'approcher de l'Autel. Quelques jours après, il envoia prier l'Auteur de l'abſoudre. Merolla y auroit conſenti volontiers; mais Belvedere jugea qu'il falloit attendre le départ des Hollandois. Cependant, le Comte renouvella ſa priere, en faiſant entendre que ſes Sujets, qui ne le verroient pas à l'Egliſe, en pourroient prendre occaſion de ſe ſoulever. Merolla crut qu'il étoit tems de le ſatisfaire. Il lui fit dire de ſe rendre le lendemain à la Meſſe, vêtu en pénitent, & de ſe faire accompagner de tous les Seigneurs de ſa Cour. A leur arrivée,

MEROLLA. 1687.

il adressa au Comte un discours mêlé de tendresse & de force, dans lequel il lui représenta le tort qu'il faisoit à son Peuple, & qu'il se faisoit à lui-même, en accordant l'entrée de ses Etats aux Hérétiques. Ensuite, prenant le Missel, il exigea de lui & de toute l'Assemblée un serment solemnel, par lequel ils s'engageoient tous à ne recevoir aucun Vaisseau Anglois dans leurs Ports. Ce serment, remarque l'Auteur, n'a jamais été violé. Pour pénitence Ecclésiastique, il fit promettre au Comte d'emploier son autorité pour faire recevoir le Sacrement de Mariage à trois cens de ses Sujets, qui vivoient dans un commerce libre avec leurs femmes. Cette condition fut acceptée avec joie. Le Comte entra dans l'Eglise d'un air de triomphe ; & sa reconciliation fut si sincére, qu'il ne donna jamais dans la suite aucun sujet de plainte aux Missionnaires.

Serment que Merolla exige des Négres.

Querelle des Princes neveux du Comte.

Mais l'humeur bouillante des jeunes Seigneurs Négres leur causoit quelquefois d'autres embarras. Un jour, le Capitaine général, qui étoit fils d'un frere du Comte, prit querelle avec un autre neveu du Comte par sa sœur. Après s'être échauffés mutuellement par quantité d'injures, celui-ci tomba brus-

quement ſur l'autre, & le maltraita de plusieurs coups. Le Comte, à qui l'offenſé porta ſes plaintes, lui répondit qu'il ne voyoit aucun moien de faire juſtice entre deux ennemis qui étoient ſi proches parens. Ce n'étoit pas le premier affront que le Capitaine général eût reçu du même côté. Le frere de la Comteſſe l'avoit outragé dans quelques occaſions. Il ſe reſſentit ſi vivement de la froideur du Comte, qu'étant ſorti, avec ſes trois freres, il raſſembla un grand nombre de leurs Partiſans, & fit propoſer le combat à ſes ennemis. Mais ils trouverent ſi peu de perſonnes qui vouluſſent entrer dans leur querelle, qu'ils ne parurent point au lieu marqué pour la déciſion.

Revolte du Capitaine général.

Quelques jours après deux Electeurs, dont l'un nommé *Mani Enquella*, étoit couſin du Comte, ſe rendirent auprès du Capitaine général, pour lui propoſer un accommodement. Ils le trouverent majeſtueuſement aſſis ſous un paraſol, qui avoit l'apparence d'un dais. A leur approche, il leur déclara, d'un air fier, que ceux qui déſiroient de lui parler devoient ſe proſterner devant lui. Sur le refus qu'ils firent de lui rendre un honneur qui n'appartenoit qu'au Comte, il entra dans un tranſport de colere ; &

MEROLLA. 1687.

levant l'étendard de la révolte, il alla camper à deux journées de la Ville, avec tous ses Partisans. Ses freres se rendirent immédiatement dans sa Province, pour y lever d'autres Troupes. C'étoit un vaste canton des Etats de Sogno, dont il avoit obtenu le Gouvernement, pour recompense d'avoir éteint dans sa source une rébellion dangereuse. Il devoit y suivre ses freres, avec plusieurs petites piéces de campagne, trois cens mousquets, trente barrils de poudre, un grand nombre d'arcs, & quantité d'autres munitions. Des préparatifs si redoutables avoient jetté l'allarme à la Cour de Sogno, lorsque les Missionnaires entreprirent d'arrêter les suites de cette guerre.

Merolla entreprend de rétablir la paix.

Cependant ils avoient attendu que le Comte fût venu leur représenter ses inquiétudes,. & solliciter leur secours. Alors Merolla lui offrit de se rendre auprès du Capitaine général, & d'emploier tout son crédit pour le faire rentrer dans la soumission. En effet, il partit dans son hamack. Mais à peine eut-il fait deux ou trois milles, qu'il fut arrêté par une garde de Soldats, qui lui défendirent d'aller plus loin. Il vouloit passer, malgré cet ordre, lorsqu'il fut surpris de voir le Commandant des Né-

MEROLLA. 1687.

gres à genoux, pour l'arrêter par d'humbles prieres. C'est la posture que les Négres de Sogno prennent en parlant aux Missionnaires & à leurs Princes. Mais comme l'Auteur ne s'étoit point attendu à trouver tant de respect dans une Troupe de rebelles, il s'imagina que c'étoit une marque de répentir & de soumission. Dans cette idée, il crut pouvoir continuer sa marche. Quelle fut sa fraieur de sentir aussi-tôt le bout d'un fusil appuié sur ses épaules, & d'entendre le Commandant qui, sans quitter sa posture respectueuse, le menaça de lâcher le coup s'il faisoit un pas de plus ! Après quelques remontrances inutiles, il prit le parti de mettre son crucifix entre les mains d'un Négre, en lui ordonnant, au nom de Dieu, de le porter au Capitaine général, pour faire foi de sa marche & des pieuses intentions qui l'amenoient. Ses ordres furent exécutés ; mais il n'en fut pas moins obligé de prendre un autre chemin, par lequel il arriva, le soir du même jour, dans le Pays de Khitombo. Le Capitaine général s'y étoit arrêté avec ses Troupes, parce que portant le nom de cette Province, il se flatoit que les Habitans se souleveroient d'eux-mêmes en sa faveur. Il fit dire au Missionnaire,

Etrange Priére d'un Commandant Négre.

MEROLLA. 1687.

Négociation de Merolla.

qu'il le prioit de ne pas avancer plus loin, & que son dessein étoit d'aller lui-même au-devant de lui. Cette civilité augmenta les esperances & le courage de Merolla. Il fit répondre au Prince, que s'il vouloit remplir le devoir d'un Chrétien fidéle & soumis à l'autorité de l'Eglise, non-seulement il abandonneroit les armes, qu'il avoit prises contre son oncle & son Souverain, mais que sans quitter le lieu où il étoit, il attendroit respectueusement les ordres du Comte. Cependant comme une proposition si vague pouvoit lui laisser quelque sujet de défiance, il ajouta qu'il lui donnoit sa parole d'obtenir de la Cour des conditions favorables; & ne demandant que de la sûreté pour le passage de ses lettres, il lui proposa de les faire porter au sommet d'une picque, pour donner, suivant l'usage du Pays, plus d'éclat & d'autorité à sa négociation.

Le Capitaine général consentit à toutes ces propositions; mais il fit répéter au Missionnaire, qu'en attendant la réponse du Comte, il lui paroissoit inutile qu'il prît la peine de venir dans son camp. Sa crainte étoit sans doute que la présence de Merolla ne refroidît le zéle & l'attachement de ses Troupes. Le

Missionnaire ne voyant aucune utilité à demeurer plus long-tems dans la Province de Khitombo, prit le parti de retourner à son Couvent, & se hâta d'envoier son Interpréte au Comte, pour lui communiquer l'effet de son voyage. La joie du Comte fut si vive, que ne se fiant point assez au récit de l'Interpréte, il voulut, dit l'Auteur, que cette heureuse nouvelle lui fût confirmée par la bouche d'un Prêtre. Toutes ces dispositions paroissoient lui faire souhaiter la paix. Cependant il pria le Missionnaire de répondre à deux questions; la premiere, pourquoi il n'avoit pas excommunié le grand Capitaine, qui avoit eu l'audace de prendre les armes contre son Souverain? La seconde, quel châtiment mériteroit une si grande offense? Merolla ne marqua point d'incertitude sur le premier de ces deux points. Il justifia sa conduite par deux raisons. L'offense du grand Capitaine ne regardoit point l'Eglise; & d'ailleurs, il s'étoit rendu à ses premieres sollicitations. Mais à l'égard du second article, il fut d'autant plus embarrassé, qu'il crut découvrir dans les yeux du Comte une envie secrete de faire déclarer son neveu rébelle, pour se mettre en droit de le punir lorsqu'il se seroit livré entre ses

MEROLLA. 1687.

Il retourne à Sogno.

Joie du Comte. Deux questions captieuses qu'il fait à Merolla.

MEROLLA. 1687.

mains. Il évita le piége par une plaisanterie dont l'effet surpassa ses espérances. Les Missionnaires avoient au Couvent un jeune Négre, qu'ils élevoient avec soin, & pour qui le Comte avoit conçu beaucoup d'affection. Pour la seconde question, lui dit Merolla, votre Excellence permettra que j'en laisse la réponse à notre éleve. Toute l'assemblée applaudit au Missionnaire par un éclat de rire, & le Comte n'insista point sur sa question.

Incident qui rallume la guerre.

Mais lorsqu'on croyoit la reconciliation certaine, le Gouverneur de Khiova fils aîné du Comte, parut avec une armée nombreuse, qu'il venoit de lever pour la défense de son pere. D'un autre côté, le Capitaine général, qui avoit promis de se présenter au Comte sans autre escorte que ses trois freres, arriva suivi de toutes ses Troupes ; & les ayant rangées en bataille devant l'Eglise, il attendit dans cette situation que le Comte vint recevoir ses excuses & lui promettre l'oubli de son crime. Les deux armées se trouverent à la vûe l'une de l'autre. Merolla, effrayé d'un contretems si terrible, n'osoit se promettre d'arrêter des furieux, qui sembloient n'attendre que le signal pour en venir aux mains. Il dit au second fils du Com-

te,

te, qui se trouvoit dans le Couvent, que si le Comte son pere prenoit un peu de confiance à ses conseils, il se garderoit bien d'écouter son ressentiment dans cette conjoncture. » Des rébelles, » répondit ce jeune Prince, qui viennent » demander grace avec cet appareil, » méritent d'être reçus à coups » de balles & de sabres. Ce langage ne faisant que redoubler les allarmes du Missionnaire, il alla trouver sur le champ un des freres du Capitaine général, qui faisoit sous lui l'office de Sécretaire, & qui passoit pour un esprit sage & moderé. Il lui expliqua ses sentimens sur ces apparences d'hostilité. On lui répondit que tous les soldats qu'il voyoit autour de lui seroient congediés avant le soir. En effet, l'exécution suivit de près cette promesse.

MEROLLA. 1687.

Merolla fit avertir aussi-tôt le Comte de l'heureuse disposition de ses quatre neveux. On convint qu'ils paroîtroient le lendemain devant lui, sans aucune suite. Ils vinrent ensemble devant la porte de l'Eglise, où l'on avoit pris soin de préparer trois fauteuils de cuir; l'un pour le Comte, l'autre pour Merolla, & le troisiéme pour le Capitaine général. Le Comte prit la gauche, avec sa modestie ordinaire. Après un moment

Elle est appaisée par Merolla.

MEROLLA. 1687.

de ſilence, le Capitaine général ſe leva, fit trois profondes révérences, & reconnoiſſant ſa faute, en demanda humblement pardon. Le Comte, qui avoit affecté juſqu'alors un air penſif, prit tout-d'un-coup une contenance fiere, ſecoua la tête, & ſe tournant vers Merolla : » Eſt-ce là, lui dit-il, ce que » vous me demandiez ? Etes-vous ſa- » tisfait, mon Pere ? Etes-vous content ? Enſuite s'étant levé bruſquement, il ſe retira ſans ajouter un ſeul mot. On eut beaucoup de peine enſuite à le faire conſentir au rétabliſſement de ſes neveux dans leurs Emplois. Il ſaiſit les premieres occaſions pour dépouiller de leurs Gouvernemens pluſieurs Manis qui étoient attachés au Capitaine général, ſur-tout ceux qui étoient voiſins de ſa Province. Il leur donna pour ſucceſſeurs ſes propres créatures ; & par dégrés il affoiblit beaucoup un pouvoir qu'il avoit appris à redouter.

Entrevûe du Comte & de ſes neveux.

Après cette Relation, qui jette quelque lumiére ſur les affaires & les uſages du Pays, l'Auteur termine la premiere Partie de ſon Ouvrage par deux ou trois Hiſtoires, dont on laiſſe le jugement au Lecteur. Un Soldat Portugais de Loanda, qui avoit été réprimandé pluſieurs fois par ſon pere, lâcha ſur lui un

Avantures dont on laiſſe le jugement au Lecteur.

coup de pistolet. La balle frappa le front du pere ; mais au lieu d'y entrer, elle rejaillit sur le front de ce fils dénaturé & lui fit une blessure dangereuse. Il se jetta aussi-tôt dans l'Eglise, comme dans un asile dont sa dépravation ne l'empêchoit pas de reconnoître la sainteté. Mais n'en jugeant point d'assez sûr pour un si grand crime, il s'embarqua dans l'esperance de passer au Royaume de Loango, & de-là en Europe. Les Hollandois, qui s'étoient chargés de lui, l'abandonnerent au Cap-*Padron*, à l'embouchure de la Riviere de Zaïre. Il y demeura quelque-tems sans secours. La nécessité le forçant de chercher une autre retraite, il résolut de passer dans le Royaume d'*Anguay* ; & l'Auteur le vit en chemin, se servant de son épée au lieu de canne, pour s'appuyer. Quelques Matelots Anglois, dont il implora le secours, ne sentirent aucun mouvement de compassion pour un parricide & un deserteur. L'Auteur ajoute que tout l'art des chirurgiens ne parvint jamais à fermer sa blessure, & que pendant tout le reste de sa vie il porta la marque de son crime imprimée sur le front. Une autre avanture, qui méritoit encore moins d'entrer dans un Ouvrage sérieux, c'est celle d'un Né-

MEROLLA. 1687.

MEROLLA. 1687.

gre, qui, s'étant mocqué plusieurs fois des avis d'un Missionnaire, fut enlevé par une main invisible, laissa pour adieu un grand coup de pied à son compagnon, qui s'efforçoit de le retenir, & disparut au milieu des airs. Les témoins de cet évenement, ajoute l'Auteur, sont encore pleins de vie au Royaume de Congo. Il parle avec la même admiration de quelques naissances monstrueuses, qui arriverent de son tems. Un enfant vint au monde avec de la barbe & toutes ses dents. On vit naître d'une seule couche un enfant noir & un blanc. Une Négresse devint mere d'un enfant blanc.

Naissances monstrueuses.

§. III.

Voyage de l'Auteur au Royaume de Kakongo.

Maladies & difficulté de se rétablir.

DANS la seconde année de sa Mission Merolla fut attaqué d'une fiévre violente, qui le conduisit au bord du tombeau. L'unique remede que les Européens du Pays puissent employer, est de se faire tirer tout le sang qu'ils ont dans les veines, & de s'en former un nouveau avec les nourritures du Pays. Ceux qui survivent à cette espece de métempsicose, éprouvent de longues douleurs & se rétablissent lentement. Il ne faut, suivant l'Auteur, que qua-

tre mois & quatre jours, pour accoutumer le corps à des alimens étrangers; mais deux ou trois années de soins & d'attention suffisent à peine pour le rétablissement de la santé. On peut consulter *Cavàzzi de Montecucculo*, qui a traité cette matiere dans sa Description historique du Royaume de Congo (42). MEROLLA. 1687.

Tandis que Merolla étoit dans la langueur de sa maladie, incertain de sa vie ou de sa mort, il reçut un Envoyé du Roi de Kakongo, avec une Lettre de ce Prince, qui lui marquoit de la disposition à recevoir la Foi Chrétienne dans ses Etats, & qui le pressoit de lui apporter un si généreux présent. Il paroît que le Comte de Sogno lui avoit donné sa sœur en mariage, à condition qu'il embrasseroit le Christianisme. Merolla se vit dans la nécessité de s'excuser sur sa maladie. Il n'y avoit point alors d'autre Missionnaire que lui dans les Etats du Comte: mais promettant de se rendre à Kakongo dès qu'il seroit rétabli, il demanda deux graces au Roi dans l'intervalle; l'une, d'ordonner au Gouverneur d'une Isle, nommée *Kairakakongo*, dans la Riviere de Zaïre, de laisser planter une Croix dans cette Isle; l'autre, d'assigner d'avance un lieu

Le Roi de Kakongo demande des Missionnaires.

(42) Livre I. p. 146; & Livre III. p. 300.

MEROLLA. 1687.

Sa mort produit un changement.

dans ses Etats pour y bâtir une Eglise.

Ces deux faveurs furent accordées. Bien-tôt un Missionnaire, arrivé de Loanda, partit de Sogno pour suppléer au défaut de Mérolla. Mais en arrivant à *Bomankoy*, Capitale du Royaume d'Angoy, il apprit que l'ancien Roi de Kakongo étoit mort, & qu'on doutoit des intentions de son Successeur. Cette nouvelle refroidit le Missionnaire, jusqu'à lui faire reprendre immédiatement le chemin de Sogno. Cependant il s'employa, dans son retour, à l'instruction de quelques Isles sur la Riviere de Zaïre. Il passa même dans celle de Kairakakongo, pour y sonder les dispositions des Habitans. Une croix, qu'il y trouva plantée, lui donna occasion de leur demander s'ils vouloient recevoir l'Evangile. Les Gouverneurs lui répondirent que sans le consentement du nouveau Monarque ils ne pouvoient accepter une Religion étrangere; mais qu'ils étoient prêts à l'embrasser avec la permission de leur Maître. Le Missionnaires, n'esperant rien de ses instances, prit le parti d'attendre une occasion plus favorable.

Trois ans après, on vit arriver au Couvent de Sogno deux Missionnaires, le Pere André de Pavie, qui avoit été

nommé Superieur à la place de Merolla, & le Pere Ange-François de Milan, avec un Frere-Lay, nommé Giulio d'Orsa. L'Auteur, qui commençoit à reprendre ses forces, résolut sérieusement d'entreprendre la Mission de Kakongo; mais il ignoroit par quels lieux il devoit commencer. Il voyoit peu d'apparence de réussir à Kiovakianza. Les Habitans n'avoient pas vû de Prêtres depuis plusieurs années. D'ailleurs, il se souvenoit d'y avoir été maltraité, dans un voyage qu'il y avoit fait autrefois. Ce Pays, qui est à quatre ou cinq journées de Sogno, étoit alors en guerre avec le Comte; & l'arrivée du Missionnaire ayant paru suspecte, il avoit été renfermé dans une étroite prison, où il couroit risque de languir longtems, si l'avarice, dit-il, n'eût eu plus de part à sa liberté que la charité & la justice.

MEROLLA. 1687.

Départ de Merolla pour la même entreprise.

Ces obstacles n'étant pas capables de l'arrêter, il se procura des Interprétes ou des guides d'un rang distingué, tels que le fils de Dom Stephano & deux neveux du Comte de Sogno. Mais lorsqu'il ne manquoit plus rien à ses préparatifs, il vit son projet renversé par le Comte, qui refusa de consentir au départ des deux Princes ses neveux. Ce

Il se rend à Kapinda, Port d'Angoy.

MEROLLA. 1687.

contre-tems le fit changer de résolution. Il prit celle de s'embarquer pour Angoy, dans l'esperance de gagner de-là le Royaume de Kakongo. Cependant le regret qu'il avoit d'abandonner ses premieres vûes, lui fit envoyer à Kiovakianza un Négre, qui avoit reçu son éducation au Couvent, & qui baptisa plus de cinq mille enfans dans cette Ville. L'Evêque de Loanda récompensa dans la suite cet Apôtre Négre, en le nommant Chanoine de son Eglise.

Le premier Port où Merolla descendit fut celui de Kapinda, dans le Royaume d'Angoy. Les Portugais & les Hollandois y font le Commerce pendant toute l'année; mais avec si peu d'ardeur pour le progrès de la Religion, que le Missionnaire n'y trouva qu'un seul Habitant disposé à l'écouter. Il ne laissa point de s'y arrêter quelque-tems. Un jour le Mafukka, ou le Chef de la Ville, vint lui déclarer qu'il avoit ordre du Roy de Congo d'envoyer à la Cour de ce Prince tous les Capucins qui paroîtroient dans le Pays. Merolla lui répondit que venant de Sogno, il n'étoit pas sûr d'être vû de bon œil à la Cour de Congo. Le Mafukka se chargea d'écrire au Roi, pour consulter ses volontés. Ensuite il pria le Missionnaire d'é-

Il est pressé de se rendre à Congo.

Comment il s'en dispense.

crire lui-même. Merolla y consentit d'autant plus volontiers, que la Cour de Congo étant éloignée de trois journées par eau & de quatre par terre, il ne vouloit pas risquer un voyage pénible, sans être assuré d'un favorable accueil.

MEROLLA. 1687.

Quelques jours après, s'étant rendu dans un autre Port du Royaume d'Angoy, il écrivit au Roi du Pays, pour lui donner avis de son arrivée. Quoiqu'il eût choisi, pour présenter sa Lettre, un Portugais, nommé *Ferdinand Gomez*, qui s'étoit établi depuis quelques années dans cette Nation, il le connoissoit si avare, que n'osant lui donner toute sa confiance, il crut lui devoir associer dans cette commission un Négre, parent du Roi. Il les chargea de ses présens, qui consistoient en deux couronnes; l'une de cristal, pour le Roi, & l'autre de verre bleu, pour la Reine. Elles furent reçues si favorablement, que le Roi se mit la sienne aussi-tôt sur la tête & pressa la Reine de suivre son exemple. Toute l'Assemblée en marqua de l'étonnement, parce qu'il est défendu aux Monarques d'Angoy, par une loi du Pays, nommée *Kegilla*, d'employer à leur parure aucun ornement de l'Europe. Mais ce Prince affectoit de paroître superieur aux supersti-

Il envoye des présens au Roi d'Angoy.

MEROLLA. 1687.

tions de ses Sujets. Il traita pendant huit jours les Envoyés du Missionnaire, avec beaucoup d'honneurs & de caresses. En les congédiant, il lui écrivit pour le remercier de ses bonnes intentions. Il lui promit de le recevoir honorablement; mais il lui conseilla de se faire accompagner de quelque riche Négociant Portugais, & d'apporter des marchandises pour satisfaire le Peuple.

Sort de deux Rois Chrétiens.

Quelques années auparavant, un autre Roi du même Pays ayant reçu le Baptême, ordonna, par une proclamation publique, que tous les Sorciers qui ne seroient pas sortis de ses Etats dans un certain tems fussent conduits au supplice. Une loi si sévere excita tous ses Peuples à la révolte. Ils l'attaquerent dans son Palais, & le forcerent de se retirer sous la protection de son fils, qui regnoit dans un Pays voisin. Mais la crainte des rébelles, qui formoient une armée nombreuse, l'emporta dans le cœur du fils sur la tendresse qu'il devoit à son pere. Il eut la cruauté de le livrer à ses ennemis, & ce malheureux Prince perdit la vie par la main d'un bourreau. La même disgrace arriva au Roi de Loango, pour s'être efforcé de répandre le Christianisme dans ses Etats. Entre les motifs qui conduisoient l'Auteur

dans le Royaume de Kakongo, il se proposoit de visiter le tombeau du premier de ces deux Princes. MEROLLA. 1687.

Artifice d'un Marchand Portugais.

Gomez le pressoit beaucoup d'écrire en sa faveur au Roi d'Angoy, pour lui faire accorder la permission de se rendre à la Cour en qualité de Marchand, & d'y porter une grande variété de marchandises. Mais le dessein de ce Portugais étoit fort différent des apparences. Il cherchoit au contraire à se procurer, sous le titre de Marchand du Roi, plus de facilité pour vendre ses marchandises à bord, résolu de partir aussi-tôt, sans avoir rien exposé aux risques du débarquement. Les Négres pénétrerent ses vûes, & lui déclarerent que s'il persistoit à faire la traite des Esclaves dans le Pays, il devoit commencer par débarquer ses marchandises. Merolla, fâché qu'un Marchand voulût le faire servir de voile à ses artifices, & craignant qu'on ne le soupçonnât d'intelligence, prit la résolution de se rendre à la Cour & de s'expliquer avec le Roi. Gomez le voyant disposé à partir, se mit dans un hamack pour l'accompagner. Quoique la distance ne fût que de neuf milles, ils trouverent le voyage extrêmement difficile. Il falloit monter beaucoup, en quittant le rivage. Merolla fut obligé

Merolla s'y oppose.

MEROLLA. 1687.

de faire à pied une grande partie du chemin; & sa foiblesse l'ayant forcé de rentrer dans sa voiture, il eut beaucoup de peine à gagner le sommet de la montagne.

Il arrive chez le Mafukka d'Angoy.

Il arriva le soir au logement du Mafukka, qui étoit proche parent du Roi, & qui faisoit sa demeure à un mille de la Cour. Il le prit à l'écart, pour lui découvrir naturellement les intentions de Gomez. Cette déclaration mit le Mafukka fort en colere. Cependant Merolla l'ayant appaisé par d'autres explications, lui demanda sérieusement s'il croyoit qu'en se rendant à la Cour il pût disposer le Roi à recevoir le Baptême. Le Mafukka répondit qu'il n'en doutoit pas, mais à condition que le Commerce fût établi solidement avec les Européens. Cette réponse fit changer les résolutions du Missionnaire. Il pria le Mafukka d'assurer le Roi, qu'il feroit exprès le voyage de Loanda pour régler l'affaire du Commerce avec le Gouverneur Portugais; & que s'il ne revenoit pas lui-même, il engageroit le Superieur de la Mission à venir baptiser ce Prince. Ensuite se tournant vers Gomez, dans la présence du Seigneur Négre, il le pria de renoncer à ses intentions, & de ne pas faire servir son

esprit & son adresse à tromper de pauvres Négres. Ce grave avertissement ne laissa plus d'autre soin au Marchand Portugais que celui de lever l'ancre. MEROLLA. 1687.

Le même soir Merolla reçut, dans la maison du Mafukka, un Ambassadeur du Roi de Congo, avec des Lettres de ce Prince, qui le conjuroient au nom de Dieu de se rendre à sa Cour. Depuis plusieurs années il n'avoit pas vû de Capucins dans ses Etats, & Dona Potentiana sa mere avoit des choses importantes à communiquer au Missionnaire pour l'utilité de la Religion. Le Roi envoyoit un présent de deux Esclaves, l'un pour le Missionnaire, l'autre pour le Mafukka, qui lui avoit rendu plusieurs services. Merolla refusa d'abord une libéralité qui ne convenoit point à sa profession. Mais considérant ensuite que s'il ne l'acceptoit pas, le Mafukka auroit deux Esclaves à vendre aux Hérétiques, il donna le sien à Gomez, pour un flacon de vin, qu'il destina au service de l'Autel. Ensuite prenant congé du Mafukka, il lui recommanda encore d'assurer son Maître qu'il feroit le voyage de Loanda pour entrer dans ses intentions. Quelques petits présens qu'il fit à cet Officier, lui firent obtenir des provisions

Il y reçoit un Ambassadeur du Roi de Congo.

Il part pour Congo.

MEROLLA. 1688.

pour ſa route, & quelques guides, qui, joints aux Négres de Congo, lui compoſerent une eſcorte de douze Négres.

Le 7 de Mars 1688 il ſe mit en chemin pour Congo, après avoir imploré l'aſſiſtance du Ciel. Deux jours de marche par terre le firent arriver au Banza de Bomangoy, où il fut reçu fort civilement par un ami du Mafukka & par le Gouverneur. On lui procura un Canot, pour remonter la Riviere. Ce voyage lui fut extrêmement pénible. La chaleur étoit inſupportable pendant le jour. A l'entrée de la nuit il étoit obligé de deſcendre ſur la rive, & d'y prendre pour lit un terrain humide, parce qu'on étoit dans la ſaiſon des pluies, tourmenté par une eſpece de mouches qui s'appellent melgos, & qui ne quittent priſe qu'après s'être enyvrées de ſang. Il auroit encore été plus dangereux de demeurer expoſé à l'air dans le Canot. Pour mettre le comble à ſes peines, les Négres qui avoient la conduite des proviſions ayant été payés d'avance, ne lui donnerent des vivres que pour quatre jours; tandis que les autres, après avoir ramé à leur tour, deſcendirent à terre pour ſe réjouir & ne rejoignirent le Canot qu'à Boma. Il n'eut point d'autre reſſource, dans cet

Difficultés de ſa route.

intervalle, que le flacon de vin qu'il avoit reçu de Gomez. L'Ambaſſadeur de Congo & ſes gens, qui n'étoient pas plus ménagés, l'exhorterent à la patience juſqu'à l'entrée de leur Pays, où les moyens ne leur manqueroient pas pour ſe venger de leurs Négres infidéles.

MEROLLA. 1688.

Iſle de Boma.

L'Iſle de Boma eſt dans une ſituation fort agréable. Elle eſt grande, bien peuplée, & fournie très-abondamment de tous les vivres qui ſont propres au climat. Elle eſt tributaire du Roi de Congo; mais pluſieurs petites Iſles, qui n'en ſont pas éloignées, appartiennent au Comte de Sogno. Les Habitans n'ont pas l'uſage de la circonciſion, comme d'autres Payens leurs voiſins, qui la reçoivent huit jours après leur naiſſance. Lorſque les Miſſionnaires paſſent dans les Iſles de Sogno pour y exercer leurs fonctions, les Inſulaires de Boma leur portent leurs enfans & demandent pour eux le Baptême. Mais à l'exception de ce Sacrement, ils vivent ſans aucun exercice de réligion; ce que Merolla n'attribue qu'au malheur qu'ils ont d'être ſans Miſſionnaires & ſans Prêtres. A ſon arrivée les femmes accouroient au-devant de lui avec leurs enfans; mais le Mani ne lui permit point de les

Iſles de Sogno.

Chrétiens abandonnés.

MEROLLA. 1688.

baptiser sans une permission expresse du Seigneur de l'Isle. Tandis que le Canot continuoit d'avancer dans le canal, ce Seigneur fit dire à Merolla qu'il souhaitoit de lui parler; mais il le fit avertir de se bien garder de le toucher, parce qu'il étoit inviolablement attaché à l'ancienne religion de son Pays. Ses bras étoient couverts de fers enchantés & de plusieurs cercles de cuivre, dont il craignoit que l'attouchement du Missionnaire ne diminuât la vertu. Il étoit assis dans un fauteuil de cuir, sous un parasol. Un pagne de toile lui couvroit le devant du corps en forme de tablier, & le reste de son corps étoit enveloppé d'une sorte de drap écarlate, qui avoit perdu sa couleur. Merolla s'assit aussi sur une petite chaise de cuir, qu'il portoit dans tous ses voyages, pour entendre les confessions. Après quelques discours, il fit un petit présent au Seigneur Négre; condition toujours nécessaire pour assurer le succès d'une Mission.

Crainte plaisante d'un Payen.

Ce Prince, lui fit préparer une maison près de la sienne, & le pria de baptiser une femme qui étoit son esclave. Mais le Missionnaire apprenant qu'elle vivoit avec lui dans un commerce libre, & ne lui voyant aucune disposi-

Merolla refuse de baptiser une femme.

tion à se soumettre aux loix de l'Eglise, refusa constamment de lui donner le Baptême. Cependant il accorda cette grace à quantité d'autres, qui lui marquerent leur reconnoissance par des présens. A cette vûe, Merolla se tournant vers les Négres qui l'avoient forcé au jeûne sur la Riviere, leur dit d'un air gai : » Apprenez à mettre de la diffé- » rence entre votre Religion & la » mienne. La vôtre vous permet d'être » ingrats. La mienne m'oblige de faire » du bien à ceux mêmes qui m'ont fait » du mal. Je vous abandonne tous ces » présens, & je n'en demande que ce » qui m'est nécessaire pour soutenir ma » vie jusqu'à demain. Le généreux Missionnaire se vit mal recompensé. Les Négres lui laisserent en effet de quoi souper. Mais à peine eut-il achevé ce funeste répas, qu'il ressentit des douleurs fort vives. La crainte d'avoir été empoisonné le fit recourir à quelques antidotes, dont il n'étoit jamais dépourvu. Ses douleurs ne firent qu'augmenter. Il sentit branler toutes ses dents, & sa vûe se racourcissoit sensiblement. Enfin, se voyant sans ressource, il pressa un limon dans ses mains, & s'efforça d'en avaller quelques gouttes. Dès la premiere, il se trouva un peu

MEROLLA, 1688.

Générosité mal récompensée.

Le Missionnaire est empoisonné.

Le jus de limon lui sert d'antidote.

MEROLLA. 1688.

soulagé. Mais lorsqu'il eut le reste du jus dans l'estomach, il tomba dans un profond assoupissement, qui fut suivi d'un long sommeil. Les Négres le crurent mort. Il fut réveillé par le bruit qu'ils firent à leur retour, & le premier mouvement de son cœur fut de prier le Ciel de leur pardonner. Les secours qu'il se procura pendant sept ou huit jours, achevérent sa guérison. Mais il demeura persuadé, par l'expérience, que le jus de limon est un puissant antidote : quoique personne, dit-il, n'en connoisse la vertu. Il raconte à cette occasion la malheureuse catastrophe de sept Religieux, qui périrent en différens lieux par le poison des Négres. Ces récits ne peuvent intéresser que les Missionnaires du même Ordre. Mais il y a plus d'utilité à tirer de l'avanture suivante, pour la connoissance du miserable état de la Religion dans un Pays où la rareté des Prêtres Européens oblige de confier les dignités de l'Eglise à des Mulâtres sans mœurs & sans lumieres. Un Capucin de la Mission de Sogno, nommé Joseph-Marie de Sestri, fut envoié par ses Superieurs à *Inkusso*, Ville Chrétienne du Royaume de Congo. Il étoit prévenu sur le danger du poison parmi les Négres ; & cet avis lui fit prendre de justes

Empoisonnemens fréquens à Congo.

MEROLLA. 1688.

précautions. Pendant près d'un an qu'il passa dans cette Contrée, il eut soin de recueillir, après la mort de quelques Missionnaires, les vases sacrés qui avoient servi à leur ministere; & le tems de sa Mission étant fini, il se disposoit à partir pour Loanda, avec ces précieuses dépouilles. Dom Michel de Castro, Prêtre Mulâtre & Grand Vicaire d'Inkusso, le pria de lui administrer les Sacremens avant son départ, parce qu'étant fort âgé & n'ayant point d'autre Ecclésiastique dans le Pays, il ne vouloit pas s'exposer à mourir sans les consolations du Christianisme. Le Pere de Sestri se crut trop heureux d'être emploié à ce pieux office. Il étoit en bonne santé lorsqu'il entra dans la maison du Grand Vicaire; mais après y avoir pris quelques rafraîchissemens, il se sentit attaqué par des douleurs si vives, qu'il mourut avant la nuit. Aussi-tôt qu'il fut expiré, le Mulâtre fit écarter tous les témoins, & se saisit des vases d'argent, des encensoirs & de plusieurs autres instrumens Ecclésiastiques, qui ne sortirent jamais de ses mains. L'Evêque & le Chapitre de Loanda le poursuivirent envain par des menaces & par les foudres mêmes de l'Eglise. Il ne parut pas plus sensible à la crainte de l'autorité

Merolla. 1688.

Eccléſiaſtique, qu'à celle des jugemens de Dieu, qui ne pouvoient être retardés long-tems à l'égard d'un homme de ſon âge.

Tirannie avec laquelle Merolla eſt traité.

Merolla ne fut pas plutôt rétabli, qu'il s'informa ſi ſon eſcorte étoit diſpoſée à partir. On lui répondit que ſon Canot avoit diſparu pendant ſa maladie, avec tous les Négres qui l'avoient conduit juſqu'à l'Iſle de Boma. Il s'adreſſa au Prince de l'Iſle, pour obtenir un Canot & quelques Rameurs. Mais il fut extrémement ſurpris de ſa réponſe : Si vous avez beſoin de Canot, lui dit le Prince, j'ai beſoin d'un habit. Le Miſſionnaire entendit ce langage. Il avoit deux piéces d'étoffes de cotton, qu'il réſervoit pour des uſages inconnus. Il ſe hâta d'en envoier une au Prince. Mais on lui fit entendre qu'il falloit les ſacrifier toutes deux ; & lorſqu'il repréſenta que la ſeconde étoit deſtinée pour le ſervice de Dieu, on lui répondit que le Canot qu'il vouloit obtenir du Prince, ayant ſans doute la même deſtination, il étoit juſte que le plus important des deux ſervices fût préferé à l'autre. Il obtint, à ce prix, un Canot & des Rameurs.

Cependant il ne s'en ſervit que pour traverſer le Canal qui ſépare l'Iſle de

Boma du bord de la Riviere de Zaïre. Après avoir pris terre, il fut obligé de monter, dans ſon hamack, une montagne fort eſcarpée. Elle le conduiſit dans un Village nommé *Bungu*, où il fut ſurpris d'appercevoir des *choux verts*, plantés à la maniere de l'Europe. Il jugea qu'ils y avoient été apportés par quelques Miſſionnaires. On en trouve beaucoup dans le Royaume d'Angola ; mais ils ne produiſent point de ſemence, & la maniere de les faire multiplier eſt de planter les rejettons, qui s'élevent ordinairement fort haut.

MEROLLA. 1688.

Village de Bungu.

Lorſqu'il fut queſtion de partir de Bungu, après avoir renvoié les premiers porteurs, Merolla ſe vit fort embarraſſé par le caprice de ceux qui devoient leur ſuccéder, ſuivant l'uſage du Pays. Ils refuſerent de ſe charger du fardeau s'ils n'étoient paiés d'avance, quoique le droit des Miſſionnaires Capucins, dans le Royaume de Congo, comme dans les Pays Catholiques de l'Europe, ſoit de voyager aux frais du public. Merolla leur dit envain qu'il ſe rendoit à la Cour par l'ordre du Roi, & pour des affaires importantes. Ils lui répondirent, d'un air abſolu, qu'ils vouloient être paiés. Ils frappoient des mains & des pieds, comme une trouppe de furieux. Merolla

Querelle de Merolla avec ſes porteurs.

Merolla. 1688.

prit le parti de rire de leur emportement, & leur dit que s'ils vouloient recommencer trois fois la même comédie, ils ne manqueroient pas d'être paiés. Cette plaisanterie les fit rire aussi. Ils se retirerent un moment pour déliberer ensemble, & le résultat de leur conseil fut de se charger aussi-tôt du hamack.

Suite du voyage. Ville de Norkia.

Le Missionnaire arriva le second jour à *Norkia*, où dans l'espace d'un jour & demi il baptisa cent vingt-six personnes. Quoique cette Ville soit une des mieux situées qu'il eût vûes dans toutes ces régions, il n'y étoit jamais venu de Prêtres, parce qu'elle est un peu détournée des grandes routes. Les Habitans portoient leurs enfans, pour le Baptême, dans une autre Ville, éloignée de six journées, où les Missionnaires faisoient leur résidence. Comme la foule devint fort grande, & que la cour où Merolla exerçoit ses fonctions lui parut trop petite, il déclara qu'il alloit se rendre au marché ; lorsque le Mani, ob[illegible]t son embarras, lui proposa d'al[illegible] glise, & lui dit qu'elle n'étoit pas élo[illegible]gnée. Il fut charmé d'entendre parle[illegible] d'une Eglise, & s'y rendit aussi-tôt. [illegible] la trouva plus grande qu'il ne s'y ét[illegible] attendu, avec une croix de bois devant

Merolla prend un Temple pour une Eglise.

la porte. Mais il remarqua que la porte même ne ressembloit point à celle des Eglises ordinaires du Pays. Là-dessus, ayant pressé le Mani de l'ouvrir, il fut extrémement surpris qu'au lieu d'exécuter sa priere, le Mani & toute l'assemblée prirent aussi-tôt la fuite. Il ne balança point à renverser la porte de plusieurs coups de pieds. En entrant, il découvrit, au lieu d'Autel, un grand monceau de sable, au sommet duquel étoit une corne de trois ou quatre pieds de long; & des deux côtés, plusieurs autres de moindre grandeur. Contre le mur, il vit deux chemises de toile grossiere, suspendues, comme il en avoit déja vû dans les Temples payens du Royaume d'Angoy. Ce spectacle le fit frémir. Ses cheveux se dresserent, dit-il, & sa langue demeura quelque tems comme clouée à son palais. Enfin, il se mit à pousser des cris & des plaintes. Il auroit brûlé sur le champ ce lieu détestable, s'il n'eût été retenu par deux craintes; celle de reduire toute la Ville en cendres par la communication des flammes, & celle de voir bien-tôt la timidité des Habitans changée en fureur, Mais il résolut d'exécuter ce dessein avec plus de précaution, à son retour, & lorsqu'il seroit plus assuré de la faveur

MEROLLA, 1688.

Transports de son zéle.

MEROLLA. 1688.

du Roi. Entre plusieurs exemples de la vengeance des Payens contre les Missionnaires, il raporte celui du Pere Bernard de Savone, qui fut abandonné par ses guides au milieu d'une forêt, d'où il n'eut pas peu de peine à regagner le bord de la mer, après s'être vû exposé pendant plusieurs jours à la fureur des bêtes feroces. Merolla devoit s'attendre au même sort, s'il n'eût consulté que l'ardeur impétueuse de son zele. Mais l'arrivée d'un autre Prince, fils du Roi de Congo, qui lui faisoit l'honneur de venir exprès au-devant de lui, le délivra de ses allarmes. Il marcha l'espace d'un jour & demi sous une si noble escorte. Ensuite il rencontra l'oncle du Roi, avec quelques autres Seigneurs, accompagnés de leurs instrumens de musique & d'un nombreux cortége. Etant arrivé à un demi mille de Banza de *Lemba*, où le Roi tenoit alors sa Cour, on lui declara qu'il ne devoit pas aller plus loin sans avoir reçu de nouveaux ordres. Il demeura seul jusqu'au lendemain, avec son Interpréte. Vers midi, il vit paroître plusieurs personnes, qui étoient chargées de le conduire à la Ville. Un Sécretaire d'Etat le reçut à quelque distance des murs, & le conduisit à la place publique, où le Peuple,

Le Prince de Congo vient au-devant de lui.

Il arrive à la Cour. Accueil qu'il y reçoit.

ple, divisé en chœur, chantoit les prieres du Rosaire en langue du Pays. Le Roi étoit assis lui-même au fond de cette place ; son habillement étoit un beau pagne, à la mode du Pays ; une veste de satin, galonné d'argent, & un grand manteau d'écarlate. Ce Prince, voyant approcher le Missionnaire, tira un grand crucifix d'ivoire, qu'il lui offrit à baiser. Ensuite s'étant mis à genoux, il lui demanda humblement sa bénédiction. Le Peuple marcha aussi-tôt vers l'Eglise, en fort bel ordre. On y fit une courte priere ; & Merolla montant à l'Autel, satisfit, par un long sermon, l'avidité d'une troupe innombrable de Chrétiens, qui étoient comme affamés de la parole de Dieu.

MEROLLA. 1688.

Après avoir rempli les devoirs de la Religion, il eut l'honneur d'accompagner le Roi au Palais, & d'y être traité par ce Prince. Les principaux Seigneurs de la Cour reçurent ordre de le conduire dans une maison qui appartenoit à l'oncle du Roi, où chaque jour au matin ils vinrent le prendre, en robbes longues, pour le conduire à l'Eglise.

Le Roi de Congo veut être couronné.

Merolla souhaitoit impatiemment d'apprendre les raisons qui avoient porté le Roi de Congo à le solliciter de ve-

MEROLLA. 1688.

nir à sa Cour. Il le pressa un jour de s'expliquer. Le Roi lui répondit, qu'il étoit bien-aise d'avoir un Prêtre dans ses Etats. Votre Majesté me cache une partie de ses vûes, reprit le Missionnaire ; & voyant en effet que ce Prince l'écoutoit avec un sourire, il ne fit pas difficulté d'ajouter : Si Votre Majesté me permet de déviner ses intentions, je m'imagine qu'Elle a besoin de mon ministere pour la cérémonie de son couronnement. Ce discours, qui fut entendu de toute l'assemblée, excita de grands applaudissemens. Tous les Seigneurs battirent des mains, suivant l'usage du Pays, pour témoigner la joie publique. Les tambours, les trompettes & tous les instrumens de la musique royale se firent entendre dans toute l'étendue du Palais.

Couronne envoyée à Congo par le S. Siége.

Les Rois de Congo ont obtenu du Pape Urbain VIII, une Bulle, qui leur permet de se faire couronner par un Missionnaire Capucin, avec les cérémonies de l'Eglise Romaine ; & jusqu'alors ils avoient profité de cette faveur avec autant de respect que de magnificence. Le Roi fit voir à Merolla le droit qu'il avoit au Trône, par le suffrage unanime de tous les Electeurs. Mais il étoit question de se procurer la Cou-

ronne Royale, qui avoit été envoiée à Congo par le S. Siége, & qui se trouvoit alors à Loanda, entre les mains des Portugais. Merolla remonte ici à la cause de cet événement. Dom Garcie II. dix-septiéme Roi Chrétien de Congo, s'étant proposé d'assurer l'héritage du Trône à sa famille, commença par la ruine de plusieurs Maisons puissantes, dont il craignoit les oppositions. Ensuite, renonçant au Christianisme vers la fin de sa vie, il donna toute sa confiance aux Prêtres Payens, que l'Auteur honore toujours du nom de Sorciers. Ces ennemis de la foi Chrétienne n'ignoroient pas que Dom Alphonse, fils aîné du Roi, détestoit l'idolâtrie. Ils se flatoient au contraire de trouver un appui dans les inclinations déréglées du second Prince, qui se nommoit Dom Antoine. Ce double motif leur fit emploier toute leur adresse pour persuader à Dom Garcie que son fils aîné avoit formé le dessein de l'empoisonner. Un tiran soupçonneux & cruel n'est pas difficile sur les preuves. Il déclara le Prince Alphonse indigne du Trône, il le fit assassiner; & rendant son ame impure, après un régne de vingt & un ans, il nomma Dom Antoine pour son successeur. Il est fâcheux que l'Auteur ait négligé l'ordre

MEROLLA. 1688.

Histoire de cette couronne & révolution de Congo.

MEROLLA. 1688.

des années. Avec la Couronne de son pere, Dom Antoine hérita de tous ses vices, à l'exception néanmoins de l'idolâtrie, sur laquelle il trompa heureusement l'espérance des Sorciers. Mais outre le meurtre de son frere, dont il avoit été complice, sa qualité de Chrétien ne l'empêcha point de souiller ses mains dans le sang de ses plus proches parens. Il donna la mort à sa femme, sous prétexte d'adultere, pour en épouser une autre, dont il étoit amoureux depuis long-tems. Cette tirannie l'ayant rendu fort odieux aux Portugais & à tous les Blancs, il fit vœu, en apprenant leurs indispositions, de les persécuter sans relâche & de les bannir de ses Etats. Dans cette résolution, il leva une armée de neuf cens mille hommes; nombre, dit Merolla, qui ne paroîtra point incroyable, si l'on considere combien ce Pays est peuplé, & que tous les Sujets du Roi sont obligés de le suivre à la guerre. Avant qu'il parût en campagne, François de San Salvador, son parent & son Aumônier, lui conseilla de ne pas mettre au hazard sa Couronne & la vie de tant d'innocens, contre une nation aussi belliqueuse que les Portugais. Il ferma l'oreille à ce conseil. Le premier jour de sa marche, il fut arrêté

Prodigieuse armée.

Avis qui devoient empêcher la guerre.

par un déluge de pluie ; & San Salvador en prit occasion de renouveller ses instances. Mais elles ne firent pas sur lui plus d'impression. Un autre jour, tandis qu'il étoit à se reposer avec un petit nombre de Soldats, à quelque distance de son armée, un tigre sorti d'une forêt voisine, s'avança furieusement jusqu'à lui. San Salvador, qui ne le quittoit jamais, coupa le monstre en deux, d'un coup de cimeterre ; nouvel avertissement, dit l'Auteur, que son obstination lui fit mépriser. MEROLLA. 1688.

Courage merveilleux des Portugais.

Les Portugais, loin de paroître allarmés de ses préparatifs, ne furent point fâchés d'avoir trouvé l'occasion de pénétrer jusqu'aux mines d'or, que la Cour de Congo leur promettoit depuis longtems, & qu'elle différoit toujours de leur découvrir. Ils s'assemblerent au nombre de quatre cens, soutenus par deux mille Négres, dont la plûpart étoient leurs Esclaves. Toute leur artillerie se réduisoit à deux piéces de canon. Mais connoissant le caractere de leurs ennemis, ils ne balancerent point, avec si peu de force, à penetrer dans le canton de Pemba. Bien-tôt ils s'y virent environnés de cent mille Négres. Les Missionnaires se placerent entre les deux armées, le crucifix à la main, dans l'es-

MEROLLA. 1688.

perance de faire écouter des propositions de paix. Mais le Roi, poussé par sa haine, & comptant sur la victoire, donna lui-même le signal du combat.

Ils remportent la victoire.

Les Portugais demeurerent fermes dans leurs rangs, & firent une exécution si terrible avec leurs armes à feu, qu'une partie des Négres ayant commencé à plier, tous les autres suivirent aussi-tôt cet exemple. Le Roi, qui se vit presque seul, crut trouver azile derriere un rocher, qui le déroboit à la vûe des vainqueurs; mais un boulet de canon, que le hazard dirigea vers sa retraite, fracassa le rocher & l'ensévelit sous ses ruines. Les Portugais, avertis de son malheur, trouverent le corps, avec celui du fidéle Chapelain. Ils lui couperent la tête & l'emporterent à Loanda, où elle fut enterrée solemnellement dans l'Eglise de Notre-Dame de Nazareth.

Monument de cette bataille.

Le succès de cette bataille fut attribué à l'assistance du Ciel. L'Auteur en vit une peinture dans la même Eglise, & s'en fit expliquer les circonstances par un Capitaine Portugais, qui avoit eu part à l'action. Cet Officier lui raconta aussi qu'étant à poursuivre les fuyards, il étoit entré dans une maison, où la vûe de deux piéces de chair qui rotissoient au feu lui avoient fait espe-

rer de pouvoir rassasier sa faim. Mais en les observant de plus près, il les avoit reconnues pour deux piéces de chair humaine; d'où l'Auteur conclut que si les Négres de Congo ne sont point anthropophages, ils peuvent être quelquefois portés à d'étranges excès par les nécessités de la guerre.

MEROLLA. 1688.

Conseils que Merolla donne au Roi de Congo pour son couronnement.

A l'égard de la Couronne, les Portugais avoient déclaré qu'ils étoient prêts à la restituer lorsqu'elle leur seroit demandée. Comme la mort de Dom Antoine avoit jetté les affaires dans une grande confusion, Merolla proposa au Roi de se rendre à San Salvador, ancienne Capitale du Royaume, & résidence ordinaire des Rois, pour envoier de cette Ville un Ambassadeur au Gouverneur Portugais. Il promit de se rendre lui-même à Loanda, & d'y attendre l'Ambassadeur jusqu'au mois d'Août. Le Gouverneur Portugais approchoit de son terme. Un présent médiocre l'engageroit infailliblement à rendre le Sceptre & la Couronne; & Merolla s'empressant de venir couronner Sa Majesté, avec le Superieur de la Mission, il n'y auroit personne qui pût révoquer son élection en doute, lorsqu'elle paroîtroit revêtue du consentement & de l'autorité des Portu-

MEROLLA, 1688.

gais. Le Roi goûta toutes ces propositions; mais trouvant de la difficulté à les exécuter avant la moisson, il remit à partir pour San Salvador aussi-tôt que le travail des champs seroit achevé.

Il obtient de lui plusieurs graces..

Après l'avoir confirmé dans ces dispositions, il ne fut pas difficile à Merolla d'obtenir grace pour un Seigneur du Royaume, nommé Dom Garcie, qui, s'étant fait proclamer Roi de Congo, avoit été vaincu par les Troupes royales & contraint de chercher une retraite dans le Comté de Sogno. En pardonnant au Rebelle, le Roi lui accorda le Gouvernement d'une Ville. Les sollicitations du Missionnaire le firent aussi consentir à restituer le Pays de *Kiova-kiansa* au Comte de Sogno, dans la vûe de s'en faire un ami, & d'assurer la tranquillité de son regne, lorsque ce Prince & les Portugais vivroient en bonne intelligence avec lui. L'Auteur lui fit remarquer qu'il étoit moins obligé que personne à parler en faveur de Dom Garcie, parce que ce Seigneur Négre avoit fait brûler une Eglise dans la Ville de Kussu. Un Missionnaire, nommé le Pere Michel de Turin, l'avoit excommunié pour cet attentat. Mais il s'étoit reconcilié avec l'Eglise au Couvent de Sogno.

Merolla passa trois semaines à la Cour de Congo. Les Chrétiens du Royaume avoient avancé de quinze jours le carême de cette année, parce que n'ayant point de calendrier ecclésiastique, ils s'étoient reglés par le cours de la Lune. Ils n'en firent rien connoître au Missionnaire, dans la crainte qu'il ne fît durer leur jeune quinze jours de plus. La même nuit qu'il étoit arrivé à la Cour, le Marquis de Mattari avoit fait dans la Ville une entrée triomphante, pour avoir subjugué deux Princes dont les Etats bordoient le Royaume de Mokokko.

MEROLLA. 1688.

Les Chrétiens de Congo reglent leur Carême par le cours de la Lune.

Ce Royaume fait rappeller à l'Auteur une histoire mémorable, qui lui avoit été racontée par le Pere Thomas de Sestola, Superieur de la Mission. Un Missionnaire du même Ordre, qui avoit exercé son ministere avec tant de succès qu'on comptoit plus de cinquante mille ames baptisées de sa main, pénétra dans le Royaume de Mokokko, & proposa au Roi de recevoir la foi Chrétienne. Ce Prince reconnut facilement la sainteté du Christianisme. Il demanda le Baptême avec empressement. Mais lorsqu'il étoit prêt à le recevoir, il lui tomba dans l'esprit des idées fort étranges, qu'il communiqua

Histoire singuliere.

MEROLLA. 1688.

au Miſſionnaire dans ces termes : » Mon » Pere, avant que d'embraſſer votre » Religion, je vous demande deux gra- » ces, qu'il ne faut pas que vous me re- » fuſiez. La premiere, de me donner la » moitié de votre barbe. La ſeconde, » de m'accorder un ſucceſſeur qui vien- » ne de vous. Je ferai paroître devant » vous toutes mes femmes, & vous » choiſirez celle qui vous plaira le plus. » Vous ſçavez, continua-t'il, que nous » ſommes tous mortels. Si vous venez » à mourir, ou ſi vous prenez la réſo- » lution de nous quitter, qui ſoutien- » dra la nouvelle Religion que vous » voulez établir parmi nous ? Que me » ſerviroit-il de recevoir une nouvelle » Loi, ſi je n'ai pas l'eſpérance qu'elle » puiſſe ſe maintenir. Laiſſez-moi donc » un fils, qui, poſſédant les rares qua- » lités de ſon pere, tranſmette ici vo- » tre Doctrine à la poſterité. Le Miſ- ſionnaire, fort ſurpris de ces deux de- mandes, répondit en ſouriant, qu'il » ne pouvoit accorder ni l'une ni l'au- » tre. Mais ayant voulu ſçavoir pour- quoi le Roi demandoit la moitié de ſa barbe, il apprit que le deſſein de ce Prince étoit de la conſerver pré- cieuſement, pour la montrer comme une relique du Fondateur de la Reli-

gion dans ses Etats. Et qui sçait, ajoute Merolla, si la simplicité des Négres ne les eût pas portés quelque jour à l'adorer?

Maladie de l'Auteur. Il est saigné par l'oncle du Roi.

Dans le séjour que l'Auteur fit à Lemba, il fut attaqué d'une fiévre double tierce, qui affoiblit bien-tôt ses forces. Pendant sa maladie, le Roi lui rendit de fréquentes visites. La Reine & l'Infante Donna Monica s'informoient souvent de sa situation, & lui envoyoient des rafraîchissemens. Il eut besoin de se faire saigner. L'oncle du Roi ne voulut se fier de cette opération qu'à ses propres mains, & le saigna effectivement avec autant d'habileté que le meilleur Chirurgien de l'Europe. Aussi-tôt qu'il se crut capable de soutenir la fatigue du voyage, il ne pensa qu'à partir pour Sogno; & la seule faveur qu'il demanda au Roi, fut de le faire conduire jusqu'à *Kiova*, Pays de la dépendance de Sogno, ou dans l'Isle de *Zariambala*, qui est de la même domination. Ce Prince lui accorda ce qu'il désiroit. Mais il parut fort surpris d'un départ si précipité. Le même jour étant allé prendre congé de la Reine mere, il fut reçû à la porte de son appartement par deux de ses Officiers. Comme il étoit nuit, chaque chambre étoit éclai-

Son entretien avec la Reine mere.

MEROLLA. 1688.

rée par deux flambeaux, & gardée par un grand nombre de domestiques. Il trouva la Reine assise, avec sa fille, sur un fort beau tapis. Cette Princesse avoit les épaules couvertes d'une piéce d'étoffe, qui venoit lui passer sous le bras, en forme de mantille, & le reste du corps enveloppé d'une espéce de chemise. Lorsqu'elle eut entendu le compliment du Missionnaire, elle prit un visage chagrin; & s'appuiant les deux mains sur les côtés, elle lui demanda ce que penseroit le monde de lui voir quitter si brusquement la Cour de Congo, après s'être fait presser si long-tems pour y venir. Non, non, lui dit-elle, ne comptez pas de partir si-tôt. Je représenterai à mon fils que son honneur ne lui permet pas d'y consentir. Merolla lui répondit avec un sourire : » Si » Votre Majesté m'a fait l'honneur de » m'acheter, qu'Elle me fasse la grace » de m'apprendre à quel prix & dans » quel marché, afin que je lui paie ma » rançon, avec beaucoup de remercimens; car je suis forcé de partir. Cette réponse, dit l'Auteur, fit rire toute l'assemblée & la Reine même. » Mais il ajoûta que s'il ne lui étoit pas » permis de se rendre à Loanda, il ne » voyoit aucun moyen d'exécuter ce

» qu'il avoit promis & ce qu'on paroif- » soit désirer avec tant d'impatience. La Reine cessa de le presser. Elle se nommoit Donna Potentiana. Merolla observe que ce nom répondoit fort bien à son caractere imperieux, & qu'aimant à jouir de l'autorité, elle faisoit profession d'une haine ouverte contre *Donna Agnès* & *Donna Anna*, deux autres femmes ambitieuses, qui avoient esperé de devenir Reines en faisant couronner leurs maris. Ces trois Dames avoient répandu le feu de la discorde dans toutes les parties du Royaume. L'espérance d'obtenir des Portugais la Couronne, qui étoit à Loanda, leur avoit fait emploier toutes sortes de voies pour engager les Missionnaires dans leurs interêts. Il en avoit coûté la vie à plusieurs Capucins; & de-là venoit la repugnance du Superieur à fournir des Religieux pour la Mission de Congo.

MEROLLA. 1688.

Nom & caractere de cette Princesse.

Au départ de Merolla, le Roi lui offrit un présent de plusieurs Esclaves; mais comme il en avoit déja treize dans son Couvent de Sogno, il n'en accepta qu'un, pour les services du voyage. L'attention qu'il devoit à sa sûreté ne lui permit pas de refuser une escorte, que ce Prince le pressa aussi d'accepter. En prenant congé de lui, il obtint la

L'Auteur part de Congo.

MEROLLA. 1688.

permiſſion de faire raſer le Temple impie de Norkia.

Il eſt abandonné par ſon eſcorte.

Lorſqu'il eut gagné la riviere qui ſert de borne au Royaume de Congo, les Négres de ſon eſcorte, qui étoient, dit-il, en aſſez grand nombre, les uns armés de fuſils, & d'autres de longues picques, tinrent conſeil enſemble ſur le parti qu'ils devoient prendre. Il ne ſe trouvoit point de Barques au long de la même rive; mais ſur quelques ſignes qu'ils firent aux Habitans d'une Iſle voiſine, ils en virent bien-tôt arriver trois. Ils en firent prendre une à l'Auteur, avec ſon Interpréte & ſon Eſclave, en lui promettant de le ſuivre. Mais auſſi-tôt qu'il fut paſſé ſur l'autre bord, ils diſparurent de concert; apparemment, dit Merolla, parce qu'ils n'oſoient prendre confiance aux Sujets du Comte de Sogno.

Tirannie avec laquelle il eſt forçé de payer.

Le Mani de l'Iſle fit un accueil fort civil au Miſſionnaire; mais il exigea de lui qu'il s'arrêtât juſqu'au lendemain, pour donner le Baptême à quelques enfans. Merolla emploia volontiers une partie de la nuit à cette pieuſe fonction. Le lendemain, il fut réveillé par la voix bruiante du Mani, qui lui déclara qu'avant que de rentrer dans ſon Canot il falloit ouvrir ſa bourſe. Le Miſſionnai-

re y consentit, & demanda quelle somme on exigeoit. Quinze *Libonkis*, répliqua le Mani. C'étoit environ dix jules romains. Tandis que l'Auteur se disposoit à les donner, le Mani, prétendant s'être trompé dans son compte, en demanda trente. Les voici, dit le Missionnaire, en les comptant. Mais un Négre de l'assemblée se mit à crier, qu'apparemment le Mani ne connoissoit rien à la navigation, puisqu'il ne demandoit que trente Libonkis pour un service qui en valoit soixante. Merolla consentit, sans réplique, à payer soixante Libonkis.

MEROLLA. 1688.

Il arrive dans une Isle, où il est forcé de descendre.

Vers la fin du jour, lorsqu'il se croyoit fort près des terres de Sogno, il découvrit une Isle. Ses matelots, sans le consulter, s'approcherent aussi-tôt du rivage. Un Négre, d'une monstrueuse taille, se présenta au même moment, & lui dit, d'un ton impérieux, qu'il avoit ordre du Sécretaire de Congo de le faire descendre dans cette Isle. Quelle apparence, répondit le Missionnaire, lorsque j'ai laissé le Sécretaire de Congo à la Cour! Le Négre répliqua, que de quelque maniere qu'il lui plût de l'entendre, le Sécretaire de Congo souhaitoit de lui parler. Merolla comprit alors que le Mani de l'Isle prenoit

MEROLLA. 1688.

cette qualité. Il s'excusa de descendre, sur l'état de sa santé. Mais le Messager revint bien-tôt avec des ordres plus pressans. Il ne resta point d'autre parti à l'Auteur que d'expliquer le fond de ses affaires. Il déclara qu'ayant été appellé par le Roi de Congo, il étoit revenu de Lemba avec une escorte de trois cens hommes ; qu'il étoit chargé d'une commission importante, pour le service de ce Monarque ; & que la fidélité qu'il devoit à ses engagemens ne lui permettoit pas de s'arrêter. Cette explication lui attira aussi-tôt des civilités & des excuses. Le Mani lui fit dire que malgré l'obscurité de la nuit, il étoit résolu de lui rendre visite, au rivage même, où il s'étoit arrêté. Alors Merolla se croyant obligé à quelque retour de politesse, le fit prier de s'épargner cette fatigue, & promit de l'aller voir le lendemain. Il fut reçu avec distinction. Le Mani fit tuer une chévre pour le traiter. Il lui présenta divers fruits, du vin du Pays, un flacon d'eau-de-vie ; & pour le consoler de l'injustice qu'il avoit essuiée dans l'Isle de Muscilonga, il lui rendit le double de la somme.

Avanture de l'Auteur avec une Sorciere.

En admirant la simplicité de l'Auteur dans le récit suivant, il est difficile de

MEROLLA. 1688.

prendre une idée fort avantageuse de ses lumiéres. Au moment de son arrivée, il avoit commencé, dit-il, à baptiser plusieurs enfans, près d'une maison dont la maîtresse étoit malade. L'assemblée, qui étoit devenue nombreuse, ne pouvant manquer de causer quelque désordre sur le terrain de cette femme, elle sortit en fureur & poussa des cris épouventables. Le Missionnaire, interrompu dans ses fonctions, lui fit un signe de son bâton, dans la seule vûe de l'engager au silence. Mais elle prit ce mouvement pour une menace; & dans le transport de sa rage, elle saisit une béche, dont elle se mit à creuser la terre autour de l'assemblée. Suivant l'Auteur, c'est le premier soin des sorciers, lorsqu'ils entreprennent leurs noires pratiques. Ensuite, elle recommença ses cris avec un emportement extraordinaire. Merolla, qui n'avoit point encore perdu l'attention qu'il devoit à son ministere, se contenta de recommencer de son bâton le signe qu'il avoit déja fait. Alors cette furieuse, perdant toute retenue, se mit à crier : » Quoi ! un étranger osera traiter ain- » si des Habitans ? Je serai chassée de » ma maison par un homme que je ne » connois pas ? Non, non ; si je ne puis

MEROLLA. 1688.

» me vanger par de bonnes voies, » j'emploierai tout pour lui arracher » l'ame du corps. Elle diſparut dans quelque mauvaiſe intention; & le Miſſionnaire ayant achevé de baptiſer, congédia l'aſſemblée. Mais bien-tôt il vit revenir ſon ennemie, qui ne s'étoit éloignée un moment que pour appeller à ſon ſecours un jeune ſorcier. Il étoit aiſé, dit-il, de reconnoître leur profeſſion à leur parure. Ils avoient tous deux, autour de la tête, un mouchoir qui leur couvroit un œil. Dans cet état, la ſorciere jetta quelque regard fixe ſur Merolla, en prononçant des paroles. Enſuite elle ſe ſervit de ſes ongles pour ouvrir un petit trou dans la terre. Ici le Miſſionnaire, rappellant ſon courage, donna ordre à ſon Interpréte de s'écarter; & diſpoſé à braver toutes les puiſſances de l'enfer, il commença par défendre aux eſprits malins de s'approcher de lui. Ce premier ordre n'empêcha point la femme de continuer ſes ſortiléges. Mais, à la ſeconde conjuration, elle donna un ſoufflet au jeune ſorcier, & lui commanda de la laiſſer ſeule. A la troiſiéme, elle ſe retira elle-même, avec quelques gemiſſemens. Cependant elle reparut le lendemain à la pointe du jour, & ſes opérations re-

commencerent autour du Missionnaire. Il ne douta point que son dessein ne fût de l'ensorceler, & que ce ne fût dans cette vûe qu'elle avoit creusé la terre. La résolution qu'il prit, pour abreger les difficultés, fut de changer de place & de se rendre de grand matin chez le Mani. Il n'ignoroit pas, dit-il, que l'usage des sorciers, lorsqu'ils veulent faire périr quelqu'un, est de mettre dans le trou qu'ils ont creusé de leurs ongles, une composition de certaines herbes, qui épuise par degrés les forces de leur ennemi, & qui le fait tomber enfin dans une langueur mortelle. Mais après avoir rendu sa visite au Mani, il revint sur le bord de l'eau; & quel fut son chagrin d'y retrouver la sorciere! Ses Rameurs n'étoient point encore arrivés. Il prit le parti de s'asseoir pour les attendre. Son ennemie s'étendit à terre, vis-à-vis de lui, & recommença ses déteſtables opérations. Quantité d'Habitans, curieux de voir la fin de cette querelle, s'étoient cachés dans un champ de millet, d'où ils pouvoient observer toutes les circonstances. Enfin Merolla, se recommandant au Ciel, souffla doucement sur la Sorciere, & lui donna ordre de se retirer. Elle se leva aussi-tôt, fit trois sauts, poussa au-

MEROLLA. 1688.

MEROLLA. 1688.

tant de cris & disparut en un clin-d'œil. Le mouvement de sa fuite parut si prompt, que tous les spectateurs, pénétrés d'étonnement, jugerent qu'il avoit surpassé le pouvoir de la nature. Aussi ne tarderent-ils point à se montrer; & poursuivant la Sorciere avec des reproches & des injures, ils s'écrierent tous d'une voix : Le Diable est vaincu; qu'il emporte les Sorciers & la sorcellerie.

L'Auteur arrive à Zariambola.

Merolla, continuant de descendre la Riviere, arriva le soir du second jour dans l'Isle de *Zariambola*, qui appartient au Comté de Sogno. Il avoit rencontré, dans cet intervalle, un neveu du Comte, auquel il avoit appris qu'il revenoit directement de la Cour de Congo, & qu'il apportoit d'heureuses nouvelles à son oncle. Ce jeune Prince ne perdit pas un moment pour les annoncer à Sogno Ensuite étant revenu dans l'Isle de Zariambola, avant que l'Auteur en fût parti, il tomba dans une furieuse colere, en reconnoissant de ses propres yeux que le Mani retenoit Merolla sous de vains prétextes, & qu'il négligeoit de lui procurer un Canot.

Le Mani est accusé de l'avoir retenu.

» Est-ce ainsi, lui dit-il, en présence » du Missionnaire, que vous prenez » soin des affaires de mon oncle ? Je

» rendrai compte de votre zele à Sogno & je vous ferai priver de votre » Gouvernement. Cette menace ayant excité la diligence du Mani, Merolla obtint ſur le champ un Canot, dans lequel il arriva, vers minuit, au Port de Pinda, premiere Iſle de la Riviere de Zaïre. La crainte d'être chatiés pour la faute du Mani, fit prendre auſſi-tôt la fuite à ſes rameurs. Mais il lui étoit ſi facile de gagner le Continent, qu'il ſe rendit avant le jour au Couvent de Sogno. Dès le matin, il vit paroître le Comte, qui venoit le féliciter de ſon retour avec un nombreux cortége, & qui commença par lui baiſer les pieds, malgré tous les efforts que la modeſtie fit faire au Miſſionnaire pour l'arrêter. Enſuite ayant pris ce Prince à l'écart, il lui déclara que par ſon crédit à la Cour de Juan Simantamba, Roi de Congo, il avoit obtenu pour lui la reſtitution du Pays de Kiovakianſa. Cette nouvelle pénétra le Comte de joie & de reconnoiſſance. Il prit auſſi-tôt la réſolution de congédier Dom Garcie, à qui la ſeule politique lui avoit fait accorder ſa protection, & pour qui l'Auteur avoit obtenu grace de ſon Souverain.

MEROLLA. 1688.

Retour de Merolla au Couvent de Sogno.

Dès le même jour, le Pere André de Pavie, un des deux Miſſionnaires qui

MEROLLA. 1688.

étoient demeurés à Sogno dans l'absence de Merolla, fut averti qu'un Vaisseau Hollandois, qui étoit à l'embouchure de la Riviere, devoit mettre immédiatement à la voile pour Loanda. Il se hâta d'apporter cette nouvelle à l'Auteur, dans l'opinion qu'il saisiroit une occasion si prompte pour exécuter les intentions du Roi de Congo. Mais un reste de maladie dont Merolla n'étoit pas délivré ne lui permettant point de remonter si-tôt en mer, il chargea le Pere André d'entreprendre lui-même ce voyage. Comme la plûpart des Bâtimens Hollandois sont fort bons voiliers, on ne fut pas surpris de le voir de retour en moins d'un mois. Il avoit expliqué sa commission au Gouverneur Portugais, qui avoit été charmé d'une ouverture si favorable au Commerce de Portugal. L'Auteur observe en effet que dans le dernier voyage qu'il avoit fait à Loanda, le Gouverneur l'ayant pressé, à son départ, d'obtenir du Comte de Sogno la liberté du Commerce, les Fermiers du Roi, qui se trouvoient présens, lui avoient représenté que le Commerce de Sogno étoit de peu d'importance, & ressembloit à ces grands arbres qui ne produisent que des branches & des feuilles; au lieu

Il députe à Loanda pour la couronne de Congo.

qu'avec les feuilles, celui de Congo rapportoit des fruits.

MEROLLA. 1688.

La couronne de Congo se trouve perdue.

A l'arrivée du Pere André de Pavie, Dom Louis de Lobo, alors Gouverneur de Loanda, declara au Conseil-royal qu'il souhaitoit qu'on lui remît la couronne de Congo. On la chercha longtems sans la pouvoir trouver. Dom Louis en fit faire une d'argent à ses propres frais; & le Roi de Portugal ayant appris que l'ancienne étoit perdue, envoyà ordre au Gouverneur & à l'Evêque d'approfondir entre les mains de qui elle avoit été déposée, & de faire punir rigoureusement ceux qui seroient convaincus d'avoir abusé de ce dépôt. Entre plusieurs services que Dom Louis de Lobo rendit à sa Patrie, on compte celui d'avoir jetté les premiers fondemens du Commerce avec Congo, & d'avoir mis ce Royaume sous la dépendance du Portugal. La couronne qu'il avoit fait faire devoit être conservée précieusement pour l'arrivée de l'Ambassadeur. Mais quoique le Roi de Congo se fût engagé à faire partir son ambassade au mois d'Août, Merolla, qui se rendit alors à Loanda, n'apprit point que cette promesse eût été remplie. Quelque-tems après, il fut informé par quelques Négres, arrivés de Congo,

Dom Louis de Lobo en fait faire une autre.

MEROLLA. 1688.

L'Ambassadeur de Congo est arrêté par le Duc de Bamba.

qu'ils avoient rencontré dans leur route l'Ambassadeur avec une suite nombreuse. Sa lenteur n'en étoit que plus surprenante ; lorsque les Députés de Sogno, qui étoient venus féliciter le nouvel Evêque de Loanda sur sa promotion, reçurent avis qu'il avoit été arrêté par l'ordre du Duc de Bamba, en traversant les terres de ce Prince, qui étoit ennemi du Roi de Congo & qui s'attribuoit même des droits sur sa Couronne. Les Portugais apprirent du moins avec joie que l'Ambassadeur étoit parti ; & leurs projets de Commerce auroient commencé à s'exécuter heureusement, s'ils n'eussent été suspendus par d'autres troubles. Le Gouverneur qui avoit succedé à Dom Louis de Lobo, avoit entrepris la guerre contre la Reine de Singa, qui avoit ravagé par le fer & le feu un territoire soumis aux Portugais, & condamné à l'esclavage le Seigneur Négre & sa femme. Cependant les Missionnaires ne perdirent pas l'esperance de terminer l'affaire du couronnement.

Pendant qu'ils employoient tout leur crédit & tous leurs soins, le Supérieur de la Mission se proposa de rétablir la Foi Chrétienne dans le Royaume de Kakongo. Le Gouverneur de Loanda lui

lui avoit offert de seconder une si belle entreprise, & s'étoit engagé à lui prêter les premiers Vaisseaux qui n'auroient pas de commission plus pressante. Mais cette entreprise échoua, par la discorde de quelques Missionnaires Italiens & Portugais de différens Ordres. MEROLLA. 1688.

D'un autre côté, la Congrégation *de Propaganda Fide* employa le Pere de Monteleone, ancien Compagnon de l'Auteur, à fonder un Couvent dans l'Isle de S. Thomas, pour servir comme d'entrepôt aux Missionnaires qui se destineroient au service de la Religion dans le Royaume de Congo. Les conversions augmentoient de jour en jour, & de si beaux champs ne manquoient que d'ouvriers pour leur culture. L'Auteur rend témoignage qu'il avoit baptisé environ treize mille personnes de sa propre main, & qu'il en avoit fait entrer un grand nombre dans les liens d'un mariage légitime. On a remarqué, dans un autre lieu, qu'un Religieux du même Ordre en avoit baptisé plus de cinquante mille. Le Pere Jerôme de Montesarchio assura l'Auteur, que dans l'espace de vingt ans il avoit conferé le Baptême à plus de cent mille Ames, entre lesquelles il nommoit le Roi, ou plûtôt, dit l'Auteur, le Duc de *Kongo-* Conversions innombrables.

MEROLLA. 1688.

bella, tributaire du Roi de Mikokko, le neveu du même Prince, & plusieurs autres personnes de la plus haute distinction. Un argument fort bizarre, que les Négres incrédules emploient contre le Baptême, c'est que l'élephant, qui n'est pas baptisé, ne laisse pas de devenir fort gros & fort gras, & vit fort long-tems. Le Baptême, dans leur Langue, s'appelle *Minemungu* ; terme qui signifie proprement, *assaisonner avec du sel béni*. Leur demande-t-on s'ils sont Chrétiens ? ceux qui ont reçu effectivement le Baptême, repondent qu'ils le sont, parce qu'ils ont gouté le sel qui a été beni par le Prêtre. S'ils n'ont été baptisés qu'avec de l'eau, il semble qu'il manque quelque chose à leur satisfaction. Un Négre obstiné, qui s'étoit toujours défendu d'embrasser le Christianisme par des raisons de cette nature, reçut le Baptême au lit de la mort, fut marié immédiatement avec une femme Chrétienne, & mourut trois jours après.

Argument des Négres contre le Baptême.

La Reine de Singa & la plus grande partie de ses Sujets avoient été convertis par le Pere Antoine *Laudati* de Gaëte. L'Auteur apprit d'un Capitaine Portugais, qui étoit alors à la Cour de cette puissante Reine, quelle voie le Mission-

Comment la Reine de Singa fut convertie.

naire avoit emploiée pour toucher son cœur. Après mille instances inutiles, un jour qu'il étoit à s'entretenir avec elle, il lui tint ce discours : » Quand je » vois des vallées si belles & si fertiles, » ornées d'un si grand nombre de Ri- » vieres, & défendues contre les inju- » res de l'air par des montagnes si hau- » tes & si agréables, je ne puis m'em- » pêcher de demander respectueuse- » ment à votre Majesté, qui est l'auteur » de tant de merveilles ? Qui rend la » terre féconde ? Qui donne la matu- » rité aux fruits ? La Reine répondit : Ce sont mes ancêtres. Votre Majesté, répliqua le Capucin, jouit sans doute de tout le pouvoir de ses ancêtres ? Oui, lui dit-elle, & ma puissance surpasse même la leur ; car je suis Maîtresse absolue du Royaume de Matamba. Là-dessus, Laudati prit la premiere paille qui s'offrit à terre : Madame, dit-il à la Reine, faites moi la grace d'ordonner à cette paille de se soutenir en l'air. La Reine détourna la tête, & parut entendre cette proposition avec dédain. Le Missionaire renouvella sa demande, & lui mit dans la main cette paille, qu'elle laissa tomber aussi-tôt. Il feignit de vouloir la reprendre ; mais elle fut plus prompte que lui à s'en saisir. La

MEROLLA, 1688.

raison, lui dit-il, pour laquelle cette paille est tombée, n'est pas que Votre Majesté lui ait ordonné de tomber. Mais peut-être se soutiendra-t-elle en l'air si Votre Majesté lui en donne l'ordre. Enfin la Reine voulut bien en faire l'épreuve; & la paille n'ayant pas laissé de tomber aussi-tôt: » Que Votre Ma-
» jesté apprenne, lui dit le Mission-
» naire, que ses ancêtres n'ont pas été
» plus capables de produire ces belles
» campagnes & ces Rivieres, qu'elle
» ne l'est elle-même d'obliger cette
» paille à se soutenir en l'air. Ce raisonnement devint une conviction, qui porta la lumiere dans l'esprit de cette Princesse. Après avoir reconnu un Créateur tout-puissant, il fut aisé, dit l'Auteur, de lui faire embrasser la Foi Chrétienne.

Histoire singuliere d'un Capitaine François.

Il joint à ce récit une histoire fort singuliere, qui lui fut racontée à Mina par un Capitaine François, & confirmée par un Portugais, qui en avoit été témoin oculaire. Le François, faisant voile au long de la Côte d'or, fut pris par les Hollandois, chargé de fers & gardé par trente Négres vigoureux, avec la mort pour unique perspective. Le Chef de ces Négres, charmé de la constance de son prisonnier, & jugeant à sa physionomie qu'il étoit capable de discre-

Comment il est delivré d'une étroite prison par quelques Négres.

MEROLLA. 1688.

tion, lui dit un jour : « Je sçai que vous » n'avez commis aucun mal, & je vois » que vos ennemis poussent la rigueur » trop loin. Voulez-vous m'avoir obli- » gation de votre liberté ? Je me sens » porté à vous rendre ce service, par » l'aversion que j'ai pour l'injustice & » la violence. Cette proposition ranima le Capitaine. Il prit le Ciel à témoin, que celui qui auroit assez de générosité & de courage pour le délivrer, acquereroit des droits immortels sur sa reconnoissance. Mais il parut douter de la possibilité de cette entreprise. Le Négre lui expliqua ses vûes. Il avoit déja gagné six de ses compagnons. Il se proposoit d'enivrer les autres. Le reste dépendoit d'un peu de hardiesse & de bonheur. Peu de jours après, il exécuta heureusement la premiere partie de son dessein. Ayant ouvert au François les portes de sa prison, il lui fit traverser pendant la nuit des bois fort épais ; & le lendemain ils arriverent au Port où le Vaisseau du Capitaine étoit gardé. Les Hollandois de la garde furent surpris de les voir ; mais le Négre, qui passoit parmi eux pour homme de confiance, leur ayant dit que le Gouverneur avoit rendu la liberté au François, & leur envoyoit ordre de lui restituer

son Vaisseau, ils ne firent pas difficulté de le croire & d'ôter les fers à tout l'Equipage. Aussi-tôt qu'ils furent partis, le Capitaine ouvrit toutes ses caisses, & n'excepta rien des offres qu'il fit à ses liberateurs. Mais ils refuserent ses présens, parce que l'intérêt, lui dirent-ils, n'avoit point eu de part à leur résolution, & qu'ils n'avoient suivi que le mouvement d'une juste compassion. Ils lui offrirent même de s'embarquer avec lui, s'il vouloit accepter leurs services. Le François saisit volontiers l'occasion de leur marquer sa reconnoissance; & ne perdant point un moment pour lever l'ancre, il retourna droit en France, dans la crainte de retomber entre les mains de ses ennemis. Pendant le voyage, il s'efforça de faire connoître aux sept Négres, par des caresses & des civilités continuelles, qu'ils n'avoient rien perdu au changement de leur condition. Les Matelots même entrerent dans les sentimens de leur Chef. Enfin, lorsque le Vaisseau fut arrivé en France, tous les amis & les parens du Capitaine s'unirent à lui pour rendre les Négres contens de leur sort.

Il emmene les Libérateurs en France & les comble de bienfaits.

Il retourne avec eux en Afrique.

Après avoir passé trois mois dans l'abondance, leur Chef lui proposa d'équiper un Vaisseau plus considérable,

& de le charger de marchandises précieuses. Il lui promit de le conduire dans un Port de Guinée, qui ne dépendoit pas des Hollandois, & de lui faire tirer un immense profit de son voyage. Comment se défier de sept hommes à qui l'on a l'obligation de la vie ? Le Capitaine ne balança point à se remettre en mer, avec ses bienfaicteurs. Sa navigation fut heureuse. Il prit des rafraîchissemens dans l'Isle S. Thomas ; & voulant tourner ses voiles vers la Guinée, il fut bien-tôt obligé d'attendre le vent de commerce, que les Portugais appellent *viracao*. Comme ce vent se leve de six en six heures avec la marée, tous les Matelots s'endormirent, à l'exception du Pilote & de deux autres. Les sept Négres, qui méditoient un noir dessein, demeurerent éveillés. Un d'entr'eux se mit à couper du bois avec une hache, dans l'esperance que le bruit favoriseroit l'entreprise de ses compagnons. Ils prirent ce tems en effet pour surprendre le Pilote & les deux autres Matelots, qu'ils égorgerent facilement. Le reste devoit leur coûter beaucoup moins, puisqu'ils supposoient que tout le monde étoit endormi. Mais un Mousse, qui se réveilla heureusement, donna l'allarme au Capitaine. Elle se ré-

MEROLLA. 1688.

Leur trahison.

Vengeance qu'il en tire.

MEROLLA. 1688.

pandit auſſi-tôt dans toutes les parties du Vaiſſeau. Les premiers Matelots qui monterent ſur les ponts virent le commencement du carnage ; & penſoient à ſe défendre, lorſque le Capitaine arrivant bien armé, avec la plûpart de ſes gens, fit main-baſſe ſur les perfides. Il en tua quatre, entre leſquels étoit le Chef. Les trois autres, ſe voyant arrêtés, confeſſerent que leur deſſein avoit été de maſſacrer tout l'Equipage, & de retourner dans leur Patrie avec le Vaiſſeau. Ils furent pendus ſur le champ au grand mât. Cette étrange avanture étant arrivée à la vûe de l'Iſle S. Thomas, les Habitans tirerent un coup de canon du rivage, pour demander quelque éclairciſſement ſur la cauſe du déſordre. Le Capitaine fit arborer pavillon blanc, & leur envoia des informations par ſa chaloupe. S'ils admirerent la perfidie des Négres, ils ne furent pas moins ſurpris de leur adreſſe, & ſur-tout de la conſtance avec laquelle il falloit ſuppoſer que ces miſerables avoient nourri ſi long-tems leur déteſtable projet.

Il ſe rend dans la Riviere de Zaïre.

Après s'être ſauvé d'un ſi grand danger, le même Capitaine avoit entrepris de ſe rendre à Sogno, pour voir la fameuſe Riviere de Zaïre, & tenter par

cette voie de pénétrer dans le Royaume des Abyssins (43) ; quoiqu'il n'ignorât point, dit-il à l'Auteur, que le grand nombre d'Isles, qui bouchent le canal de cette Riviere, rend la navigation fort difficile aux grands Vaisseaux. Les Négres du Royaume d'Angoy, dont il fut obligé de suivre les Côtes, lui envoierent un Canot pour l'inviter à venir jetter l'ancre dans leur Port de Kapinda. Ensuite, apprenant que son dessein étoit de faire des découvertes dans la Riviere, ils lui offrirent des guides pour cette expédition. Mais ils lui conseillerent de ne pas toucher à Sogno, en l'assurant que les Habitans de cette Contrée haïssoient mortellement les Européens, & que depuis peu d'années ils avoient eu la cruauté d'en massacrer un grand nombre. Quoiqu'il eût appris à se défier de tous leurs discours, il consentit à leur envoier deux Matelots dans sa Chaloupe, avec une certaine quantité de marchandises. Quinze jours se passerent sans qu'il entendit parler de ses gens. Mais les Négres ne laissoient pas, dans cet intervalle, de venir chaque jour à bord, sous prétexte d'entretenir la bonne intelligence, &

MEROLLA. 1688.

Il est encore trompé par les Négres.

(43) On verra dans la suite les fondemens de cette espérance.

MEROLLA. 1688.

de s'y réjouir aux dépens de ses liqueurs & de ses provisions. Enfin, commençant à craindre pour le sort de sa Chaloupe, il résolut d'éclaircir les raisons de cette lenteur par un coup de fermeté.

Comment il se venge.

Un jour que le Mani de Kapinda étoit venu sur le Vaisseau avec sept des principaux Habitans, il le fit arrêter, lui & toute sa suite ; & les ayant chargés de fers, il leur déclara que si ses deux Matelots & ses marchandises ne reparoissoient pas immédiatement, non-seulement il les emmeneroit pour l'esclavage, mais qu'il enleveroit autant de Négres qu'il en pourroit prendre dans leur Pays.

Telle étoit la situation de ses affaires, lorsqu'il prit le parti de mouiller au Port de Sogno. Les Capucins de la Mission presserent le Comte d'emploier son autorité pour lui faire retrouver ses deux Matelots & ses marchandises. Il vit reparoître en effet sa Chaloupe & ses Matelots ; mais la plus grande partie des marchandises avoit été pillée par les Négres. Le Comte de Sogno décida que pour dédommagement, les Habitans d'Angoy devoient lui fournir douze Esclaves. Ils reconnurent la justice de cette Sentence. Cependant, comme ils ne se hâtoient pas de l'exécuter, le

Capitaine se contenta de mettre à terre un de ses huit prisonniers, pour servir de guide aux douze Esclaves qui devoient lui être amenés à bord; & pendant qu'il les attendoit à Sogno, il fit le commerce avec tant d'avantage, que dans peu de tems il se vit une cargaison de trois cens Négres, qu'il se proposoit d'aller vendre dans l'Isle Hispanrola. Les Habitans d'Angoy négligeant de le satisfaire, il paroissoit fort content, dit l'Auteur, d'avoir entre les mains le Gouverneur de Kapinda; & sa résolution étoit de le mener en France, pour le présenter au Rôi, dans l'habillement de son Pays.

MEROLLA. 1688.

Il emmene en France le Gouverneur de Kapinda.

Merolla ne s'est étendu sur ces événemens, que pour faire connoître la subtilité & la malice des Négres. Il ajoute qu'ils emploient tout leur tems à chercher les moyens de tromper; mais que si l'on parvient néanmoins à leur faire abandonner ces vicieux principes, il est rare qu'ils y retombent jamais.

Caractere artificieux des Négres.

La maladie de l'Auteur n'ayant point diminué depuis cinq ou six mois, il se vit dans la nécessité de quitter l'Afrique; resolu, s'il se rétablissoit au Bresil, de retourner sur le champ dans le Royaume de Congo. Il s'embarqua sur un Vaisseau Portugais, qui le transporta

L'Auteur retourne en Europe par le Bresil.

MEROLLA. 1688.

heureuſement à Baia, principale Ville du Breſil. Les ſoins qu'on prit de ſa ſanté dans les Couvens de ſon Ordre, eurent peu d'effet pour ſa guériſon. Il ſaiſit l'occaſion d'un Vaiſſeau arrivé d'Angola, qui conduiſoit à Liſbone le Gouverneur Portugais de Maſſangano. Après une navigation de trois mois, il entra dans le Tage, avec une flotte de dix-huit Vaiſſeaux, chargée de ſucre & de tabac.

Perte d'un Vaiſſeau François dans le Port de Liſbonne.

Le jour touchoit à ſa fin lorſque cette Flotte arriva au Port. De tant de Vaiſſeaux, il n'y en eut que trois qui purent y entrer avant la nuit, entre leſquels étoit un Bâtiment François, qui avoit fait une partie du voyage ſous le convoi des Portugais. A la pointe du jour, un Médecin de Liſbonne s'en approcha dans une Chaloupe, pour s'informer, ſuivant l'uſage, s'il n'y avoit point de maladie contagieuſe à bord. Le Capitaine François s'étant imaginé que c'étoient les Officiers de la Douane, ſe hâta de cacher dans ſa chambre des poudres, une groſſe quantité de tabac. Mais dans la précipitation de ſes mouvemens, il laiſſa tomber quelques étincelles, qui mirent le feu aux poudres, & firent ſauter une partie du Vaiſſeau. L'eau pénétrant auſſi-tôt par une infi-

nité d'ouvertures, on ne put ſauver de l'Equipage que ceux qui ſçavoient nager & qui furent reçus dans des Barques. L'Auteur remarque pieuſement que le Public attribua cette diſgrace à l'irréligion du Capitaine, qui n'avoit point de Chapelain à bord.

MEROLLA, 1688.

Accueil que le Roi de Portugal fait à l'Auteur.

En deſcendant au rivage, Merolla ſe rendit à la Cour, où il reçut un accueil ſi gracieux du Roi de Portugal, que ce Prince lui fit l'honneur de baiſer ſa robbe & de ſe tenir debout, la tête découverte, pendant tout le tems qu'il s'entretint avec lui. Il lui parla de l'état des Miſſions, du zele de ſon Ordre, & ſurtout de la merveilleuſe charité des Miſſionnaires Italiens, pour leſquels il déclara qu'il avoit tant de reſpect, qu'ayant défendu l'entrée des Pays de ſa dépendance en Afrique, à tous les Prêtres étrangers, il ne prétendoit pas que les Capucins Italiens fuſſent compris dans cette loi.

L'Auteur ſe rend à Genes.

De Liſbonne, l'Auteur fit voile à Genes ſur un Vaiſſeau Genois, nommé *La Sainte Roſe*. Au moment qu'on ſe croyoit prêt d'entrer dans le Port, un vent furieux repouſſa le Bâtiment vers la mer. On ſe rapprochoit le matin de la Côte, lorſqu'un Vaiſſeau de guerre François, s'avançant à pleines voiles,

Son Bâtiment eſt arrêté par un Vaiſſeau de guerre François.

donna ordre au Capitaine de lui envoyer sa Chaloupe. Les Genois continuerent leur route, sans faire beaucoup d'attention à cet ordre. Mais le Capitaine François leur fit entendre que leur Bâtiment étant un Vaisseau de guerre, il étoit obligé, par sa commission, de faire venir leur Commandant sur son bord ou de les couler à fond. Ils furent d'autant plus consternés de cette menace, que le jour précedent ils avoient déchargé leur artillerie à la vûe de Genes. Leurs mousquets avoient été portés dans la chambre d'armes, & les Matelots s'étoient déja revêtus de leurs meilleurs habits pour entrer dans le Port. Cependant l'importance de leur cargaison les faisoit balancer à se soumettre; & les Officiers, désespérés de cette rencontre, parloient de tout mettre au hazard pour gagner l'entrée du Port en se défendant. Heureusement le Capitaine François, surpris de leur lenteur, eut assez de modération pour leur envoyer demander de plus près qui ils étoient. Son frere, qu'il chargea de ses ordres, reconnut en approchant qu'ils étoient Genois, & leur reprocha le danger auquel ils s'étoient exposés sans raison, puisque Genes étoit en paix avec la France. Ils répondirent que sur mer

Eclaircissement qui le met hors de danger.

on devoit être en garde contre toutes sortes d'accidens, & qu'on voyoit tous les jours des Pyrates arborer un faux pavillon. L'Officier François leur déclara qu'ils n'avoient rien à redouter de leurs amis, mais que le Capitaine son frère étoit en course pour enlever les Matelots de sa Nation sur tous les Vaisseaux qu'il pourroit rencontrer, & que s'ils en avoient à bord il leur conseilloit de les rendre de bonne grace. Ils souffrirent sans peine qu'on en fît la recherche, & ceux qui se trouvoient parmi eux furent rendus immédiatement; après quoi le Vaisseau François ne tarda point à s'éloigner. Il auroit été fâcheux pour les Genois de rencontrer un Vaisseau de cette grandeur qui eût été moins disposé à les épargner. Outre quantité de marchandises précieuses, ils avoient à bord plus d'un million & demi pour le compte de divers Marchands, & beaucoup d'argent en lingots. Ils portoient d'ailleurs de grosses sommes qui avoient été levées en Espagne, & qui devoient être transportées à Rome pour la canonisation de deux Saints Espagnols.

MEROLLA. 1688.

Richesse du Vaisseau Genois.

L'Auteur conclut son Ouvrage par une Relation des souffrances du Pere André de Butti & du Pere Pierre de

Conclusion de l'Ouvrage de Merolla.

MEROLLA. 1688.

Pluie miraculeuse.

Sestola, deux Missionnaires Capucins, qui avoient rendu de longs services à la Religion dans le Comté de Sogno. Dom Pedro, qui régnoit alors dans cette contrée, les fit un jour appeller, & leur demanda pourquoi les Payens avoient de la pluie de reste dans les Pays voisins, tandis que ses Etats, où le Christianisme étoit florissant, *n'en recevoient pas une goutte*. Les Négres idolâtres en attribuoient la cause à quelques Reliques que le Pere André portoit sur lui, & publioient qu'aussi longtems qu'on lui permettroit de les conserver, il ne falloit s'attendre qu'à des années steriles. Enfin le Comte ébranlé par ces vains discours ordonna au Pere André de s'en défaire, & lui déclara que si le jour suivant se passoit sans pluie, tous les Missionnaires devoient craindre sa vengeance. Le Ciel étoit alors extrêmement clair, & ne le fut pas moins jusqu'à minuit. Mais les ferventes prieres des Missionnaires en firent descendre une pluie abondante. Malgré cette faveur miraculeuse, le Comte refroidi pour la Religion, les accusa de mediter des projets pernicieux, & leur proposa de purger leur innocence par le serment du Khilomba. La juste horreur qu'ils témoignerent pour ces pratiques infernales,

les fit chasser du Pays, avec des violances si barbares, qu'elles coûterent la vie au Pere André de Butti. L'Auteur cite, pour témoin de tous ces évenemens, Cornelius Van Wouters, Capitaine Hollandois. MEROLLA. 1688.

CHAPITRE IV.

Voyage de Jacques Barbot le jeune & de Jean Caseneuve à la Riviere de Congo & de Kapinda.

BARBOT LE JEUNE. 1700. Introduction.

LE nom de Barbot, quoique François dans son origine, tient un rang distingué entre les Voyageurs Anglois. On a vû paroître successivement les Relations de Jean & de Jacques Barbot, deux freres, que les troubles de la Religion avoient fait passer en Angleterre, & qui s'y étoient procuré des établissemens considerables par leur habileté dans le Commerce. Jacques Barbot *le jeune*, fils de Jacques & neveu de Jean, ne fut pas plûtôt sorti de l'enfance, qu'ouvrant les yeux sur ces deux exemples domestiques, il se proposa la gloire & la fortune par les mêmes voies. Il s'embarqua sur le *Dom Carlos de Londres*, en qualité de Supercargo. Jean Caseneuve, dont le nom se trou- Qualité de l'Auteur.

ve associé au sien, étoit Contre-Maître du même Vaisseau. A leur retour, Jean, oncle du jeune Barbot, se chargea de mettre en ordre le Journal de leur navigation, & le publia dans l'Histoire de ses propres voyages. Cette Relation contient un grand nombre de remarques utiles, sur le Commerce & la Navigation de l'Afrique. On conserve ici l'ortographe de Barbot pour les noms Afriquains, parce qu'on n'a point d'autre regle pour les vérifier; quoiqu'il paroisse qu'en écrivant en Anglois l'Auteur s'est attaché à la prononciation Françoise.

Son départ.

Il partit des Dunes le 8 d'Avril 1700. En arrivant le 11 de Mai à la vûe de Madere, où le Vaisseau relâcha pour se procurer des rafraîchissemens, Barbot leva le plan de la Ville de *Funchal*. On trouva ici la variation de trois degrés trente minutes Ouest. Le 14 de Mai on eut la vûe de Palma & de Ferro, deux des Isles Canaries. On découvrit aussi le Pic de Ténérife, qui se présentoit à l'Est-Nord-Est, au-dessus de l'Isle de Gomere.

Evénemens de sa navigation.

Le 18, à minuit, une baleine passant sous le Vaisseau, heurta fort rudement contre le milieu de la quille. Le Pilote, qui étoit alors au gouvernail, assura

qu'il avoit été plus d'une minute sans aucun mouvement. Le 23 on prit une grosse dorade ; & le 24, à douze degrés cinq minutes de latitude du Nord, on découvrit deux Bâtimens qui paroissoient faire voile avec différens vents, à deux ou trois milles de distance. Le 29, à neuf degrés trente minutes du Nord, on se vit environné d'une multitude de Marsouins, dont on ne prit qu'un seul, avec un croc de fer. A peine fut-il blessé que tous les autres prirent la fuite.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

On passa la Ligne le 19 de Juin, & le 24 on se trouva vers quatre degrés cinquante-six minutes du Sud, c'est-à-dire, à la hauteur de Kapinda, qui étoit le terme du voyage. Mais on en étoit à plus de six cens lieues à l'Ouest, avec le chagrin de ne pouvoir résister aux vents Est-Sud-Est & Sud-Est, qui devenoient plus impétueux de jour en jour. Le 3 de Juillet, à dix-sept degrés quarante-six minutes du Sud, on crut être fort près des basses qui partent du Cap-Abrolho au Bresil, & qui s'étendent dans la mer l'espace de cinquante lieues à l'Est. L'attention du Pilote redoubla, parce qu'il connoissoit la grandeur du danger. Les vents changeant chaque jour, du Sud à l'Est & quelque-

Basses d'Abrolho.

ve associé au sien, étoit Contre-Maître du même Vaisseau. A leur retour, Jean, oncle du jeune Barbot, se chargea de mettre en ordre le Journal de leur navigation, & le publia dans l'Histoire de ses propres voyages. Cette Relation contient un grand nombre de remarques utiles, sur le Commerce & la Navigation de l'Afrique. On conserve ici l'ortographe de Barbot pour les noms Afriquains, parce qu'on n'a point d'autre regle pour les vérifier; quoiqu'il paroisse qu'en écrivant en Anglois l'Auteur s'est attaché à la prononciation Françoise.

Son départ.

Il partit des Dunes le 8 d'Avril 1700. En arrivant le 11 de Mai à la vûe de Madere, où le Vaisseau relâcha pour se procurer des rafraîchissemens, Barbot leva le plan de la Ville de *Funchal*. On trouva ici la variation de trois deg... trente minutes Ouest. Le 14 de Ma... eut la vûe de Palma & de F... des Isles Canaries... le Pic de Ténéri... l'Est-Nord-E...

qu'il avoit été plus d'une l-
aucun mouvement. Le s
grosse dorade; & le 24, de-
grés cinq minutes de latitude au Nord, e
on découvrit deux Bâtimens qui parois- y
soient faire voile avec différens -
à deux ou trois milles de distance)-
29, à neuf degrés trente minutes es
Nord, on se vit environné nt
titude de Marsouins, ze
qu'un seul, avec un croc du
fut-il blessé que tous les sur
la fuite. ent

On passa la Ligne le , &
le 24 on se trouva
cinquante-six minutes niers
dire, à la hauteur eines
étoit le terme du ient;
étoit à plus de six inze,
avec le chagrin rt peu
aux vents Est-Sud it pro-
devenoient rribles
jour. Le 3 'autres
rant nom-
i sont

rouvoit
u trois
aute au
ndroits,

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Position du Cap-Négre.

Divers animaux.

la te pa

16

BARBOT LE JEUNE. 1700.

fois au Nord-Ouest, on porta au Sud. Le 24 on étoit à trente-un degrés vingt minutes de latitude du Sud, & à quinze degrés cinquante-sept minutes de longitude Est de Ferro.

Le 9 d'Août on se trouva comme environné d'une multitude d'oiseaux, qui avoient le ventre blanc, les aîles longues & pointues, de la grosseur d'un pigeon, bruns sur le dos, qui voloient ou nâgeoient fort près du Vaisseau, & qui prirent enfin la fuite. L'observation fit trouver vingt-trois degrés vingt-sept minutes de latitude du Sud, & trente-un degrés cinquante-quatre minutes de longitude de Ferro. On passa le Tropique du Capricorne avec un vent frais, sans se croire à plus de quinze lieues de la Côte d'Afrique. Le 10 on apperçut un palmier flotant, & quantité des mêmes oiseaux. On eut le même spectacle le jour suivant. L'eau de la mer parut avoir changé de couleur. Le 13, l'observation donna seize degrés cinq minutes de latitude. On découvrit un grand nombre de certains oiseaux, que les François nomment Gornets, & qui ne s'écartent jamais de la terre; ce qui fit juger qu'on n'en étoit pas fort loin. Le 14, vers une heure & demie, on eut la vûe des terres d'Afrique, qui s'éten-

Oiseaux nommés Gornets.

doient du Sud-Est quart de Sud au Nord-Est quart de Nord, à cinq ou six lieues du Vaisseau.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Position du Cap-Négre.

Cette partie de l'Afrique porte le nom de *Mataman* ou *Cimbebas*. On y découvre, par intervalles, des montagnes blanches. On jugea, faute d'observation, qu'on étoit à quinze lieues au Sud du Cap-Négre, qui, suivant l'opinion la plus commune, est à seize degrés trente minutes de latitude du Sud. Cependant les Cartes different sur cette position. Quelques unes la placent à quinze degrés quinze minutes, & d'autres à seize degrés.

Divers animaux.

Pendant les deux ou trois derniers jours on avoit eu quantité de baleines & de souffleurs autour du Bâtiment; sur-tout la nuit du quatorze au quinze, qu'on en vit trois ou quatre à fort peu de distance, s'agitant avec un bruit prodigieux. On supposa que ces terribles animaux étoient attaqués par d'autres poissons aussi monstrueux, qui se nomment *Epées* ou *Empereurs*, & qui sont leurs mortels ennemis.

On arrive à la vûe de la terre. Ses apparences.

Le 15 au matin on ne se trouvoit plus qu'à deux lieues & demie ou trois lieues de la terre. Elle est assez haute au rivage, & double en plusieurs endroits, avec quantité de petits monts pointus

BARBOT LE JEUNE. 1700.

qui s'élevent un peu au-dessus de la seconde terre. On n'avoit pas trouvé de fond pendant la nuit, avec une sonde de soixante-dix brasses.

Vers midi, on découvrit une assez haute montagne, noire & ronde, environ trois lieues au Sud-Est, qu'on prit pour le Cap-Négre. La hauteur de la terre en cet endroit est à peu près la même qu'entre Torbay & Plymouth, quoique plus basse au rivage même, mais fort escarpée & de couleur rougeâtre. On fit voile au long de la Côte, vers le Nord-Nord-Est, & pendant l'espace de quatre lieues elle parut coupée par quantité de petites bayes bordées de sable. La terre est plate aux environs, séche, stérile, & n'offre que des ronces dispersées.

Le 16, ayant tenu la même route, on continua de découvrir une terre fort stérile, sans aucune apparence d'arbre ou de buisson. Dans le cours de la nuit on avoit rencontré pendant deux lieues une multitude infinie de marsouins. La nuit d'auparavant on avoit pris, sur le Vaisseau un oiseau nommé le *Faucon mosquite*, de la grosseur d'une allouette & de la couleur d'une bécasse, qui a les yeux grands, le bec court & fort large, les pieds d'un moineau, & qui

Multitude marsouins.

Faucon [illegible]quite.

tire son nom des mosquites, espece d
cousins dont il fait sa nourriture. O
trouve un grand nombre de ces oiseau
dans la Nouvelle Angleterre. La terr
qu'on continuoit de côtoyer, ne par
pas si haute ce jour-là que le jour pr
cédent.

Le 17, on trouva, par observation
douze degrés quinze minutes de latit
de du Sud. La course fut au Nord-Nor
Est, à six ou sept lieues de la terr
avec une nombreuse escorte de balein
& de souffleurs. Vers le soir, on t
d'un coup de croc un gros & hideu
poisson, nommé *le Soleil*, dont Barb
crayona aussi-tôt la figure. Il étoit lo
d'un pied, large de trois, & presqu'
vale. Sa tête étoit petite, & couver
d'une petite peau très-dure, coule
de chagrin brun. Il avoit, des deux c
tés, deux nâgeoires, qui se remuoie
avec beaucoup de lenteur. Les Matelo
en firent cuire à l'eau les meilleures pa
ties & les trouverent excellentes. l
chair est d'un blanc de lait. Elle s'éle
en écailles, comme celle de la moru
& ressemble à la raye pour le goût. l
foie, qu'on fit bouillir, rendit envir
trois pintes d'huile. Les Matelots fire
cuire aussi les entrailles, & les vant
rent comme un mets délicieux,

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Quelques Matelots tentent de descendre au rivage.

Le 18, vers midi, on découvrit une petite baye sabloneuse, à la distance d'environ quatre milles. Comme on avoit remarqué, pendant les deux ou trois nuits précédentes, que les Négres allumoient du feu sur le rivage, on jugea que c'étoient des signaux par lesquels ils invitoient le Bâtiment à s'arrêter. Quelques Matelots furent envoyés dans la Pinace, pour observer les propriétés du Pays. Mais l'agitation des flots étoit si violente au long du rivage, qu'il leur fut impossible d'en approcher. Cependant trois d'entr'eux gagnerent la Côte à la nâge & s'avancerent un peu dans les terres. Ils y découvrirent cinq ou six petites hutes, mais sans Habitans; & pour toutes richesses, quelques piéces de requin seché, avec des crocs ou des hameçons pour la pêche. Ils jugerent que la crainte avoit fait prendre la fuite aux pêcheurs Négres lorsqu'ils avoient apperçu la Pinace. Le hazard leur ayant offert quelques petits Canots, que les Anglois appellent *Bark-logs*, c'est-à-dire, *Piéces d'écorce*, ils s'en servirent pour retourner à la Pinace, qui s'étoit arrêtée au-delà des plus grosses vagues. Ils rapporterent que le Pays leur avoit paru stérile & pierreux, & qu'on y voyoit à peine quelques pe-

Leur récit.

tits

tits arbres & quelques ronces. La terre étoit sabloneuse vers la mer, & le rivage coupé par de petits monts blancs assez escarpés, entre lesquels on découvroit de petites bayes sabloneuses.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Le 19, vers midi, on découvrit au Nord-Est une pointe haute & escarpée, qui s'abaisse à l'Est dans l'interieur des terres, & qui ne ressembleroit pas mal à la Pointe de Portland en Angleterre si elle ne s'étendoit moins dans la mer. On continua d'avancer l'espace de plusieurs lieues au Nord-Nord-Est, à deux milles du rivage. La terre, au Nord, forme trois Pointes ou trois Caps, dont l'un se présente au Nord-Nord-Est demi-Nord, celui du milieu au Nord-Nord-Est, & le troisiéme au Nord-Est quart de Nord. Celui qu'on a comparé à la pointe de Portland, faisoit face à l'Est-Sud-Est dans le Royaume de Benguela. Il a du côté du Sud une baye sabloneuse, & des basses pierreuses sur lesquelles la mer se brise avec un bruit terrible. Au Nord du même Cap est une autre baye, dont l'accès est plus facile; mais le Pays aux environs paroît stérile & désert. On y mouilla vers le soir, sur un fond de douze brasses, dans la résolution de ne pas pénétrer plus loin sans avoir acquis plus de connoissance du

Trois Caps & leur position.

Pays. L'obſervation fit trouver onze degrés trente-neuf minutes du Sud.

Le Capitaine deſcend au rivage.

A ſix heures du matin, le Capitaine ſe rendit au rivage, dans la Barque longue, accompagné de vingt-deux hommes armés. L'agitation de la mer, au long de la Côte, l'ayant forcé de jetter l'ancre au-deſſous des vagues, quelques Matelots gagnerent la terre à la nâge. Ils y trouverent deux Canots, d'un bois nommé *Mapou*, ou plûtôt deux radeaux, composés de petites piéces de ce bois jointes enſemble, terminées en pointe, & relevées ſur les aîles par d'autres piéces. Ils les amenerent à la Barque, pour tranſporter leurs compagnons au rivage. Ce ne fut pas ſans peine & ſans danger. La plûpart furent renverſés dans les flots; mais ils en furent quittes pour faire ſécher leurs habits. Ils s'avancerent dans les terres, l'eſpace d'environ trois milles, ſans découvrir aucune apparence de maiſons ni d'Habitans. Ils obſerverent ſeulement quelques piéces de terres qui paroiſſoient avoir été brûlées nouvellement & qui conſervoient encore un reſte de chaleur. Ils virent auſſi pluſieurs petits ſentiers, dans leſquels Barbot, qui étoit de la troupe, diſtingua pendant plus d'un mille & demi des traces de

Il marche dans les terres. Ce qu'il y rencontre.

BAR LE JE 170

pied d'homme. Enſuite ils arriverent près d'un gros rocher, qui formoit une caverne en forme de voûte. Ils y entrerent tous ; mais ils n'y trouverent que des pierres. Le Capitaine auroit ſouhaité de pénétrer plus loin, s'il n'avoit eu parmi ſes gens un ſcorbutique, qui, n'ayant pas la force de ſoutenir une ſi longue marche, vouloit retourner ſeul au rivage. Les autres prirent le parti de l'accompagner, dans la crainte qu'il ne rencontrât quelques Sauvages, qui pouvoient s'être cachés à la vûe de tant d'Etrangers. Ils ne découvrirent dans leur voyage qu'un petit nombre d'arbres diſperſés, les uns couverts de quelques feuilles, d'autres entiérement nuds. En arrivant au rivage, où la Barque longue étoit demeurée à l'ancre, ils apperçurent à peu de diſtance un Etang d'eau ſaumache, qui leur parut fort riche en poiſſon. Ils ſe firent apporter auſſi-tôt du Vaiſſeau leur grand filet, avec lequel ils prirent trois douzaines d'aſſez gros mulets, & quantité de chevretes d'un goût fort agréable. Ils voyoient en même-tems un grand nombre d'oiſeaux de couleur griſe, le col, les jambes & le bec fort longs, de même eſpece que ceux qu'ils avoient obſervés en ſuivant les Côtes de Benguela

BARBOT LE JEUNE. 1700.

& de Mataman, c'eſt-à-dire, une ſorte de mouettes.

Son embarras pour retourner à bord.

Dans l'intervalle, il s'étoit élevé un vent de mer, qui, joint au flux de la marée, augmentoit ſi furieuſement l'agitation des vagues, qu'il devint fort difficile de retourner à la Barque longue. Les Canots furent renverſés pluſieurs fois. Barbot tomba quatre fois dans les flots ; & ne ſçachant point nâger, il y auroit infailliblement péri s'il n'eût été ſecouru par quelques Matelots. Cependant ils arriverent tous à bord. On remit à la voile vers ſix heures du ſoir, & l'on porta droit au Nord, en ſuivant le rivage, qu'on ne perdit point de vûe pendant toute la nuit, ſans avoir moins de douze braſſes d'eau.

Côte qui s'offre à la vûe.

Le 21, à huit heures du matin, on découvrit une pointe fort eſcarpée, à la diſtance d'environ ſept lieues. Vers midi, ce Cap, ou cette Pointe, faiſoit face au Nord-Nord-Eſt, à trois ou quatre lieues du Vaiſſeau. Toute cette Côte forme une eſpece de table, peu couverte de verdure. On apperçut au Nord-Eſt quart de Nord une épaiſſe fumée, entre des monts blancs d'une hauteur médiocre, & une ſorte de baye ou d'anſe, qui, joint aux obſervations, fit conclure que c'étoit le Cap de *Tres Puntas*, ou

Cap Tres-Puntas.

des trois Pointes, dans le Royaume de Benguela. Le Cap *Falet*, ou plûtôt *False*, se présentoit le soir au Sud-Est quart de Sud, à six lieues du Vaisseau.

Le 22 à midi, on eut le Cap-*Ledo* à l'Est, sans en être à plus de cinq lieues. Cap-Ledo. Sa hauteur est médiocre. On étoit alors, par estimation, à neuf degrés cinquante-trois minutes de latitude du Sud. Le 23, un tems de brume ne permit pas d'observer la terre; mais on se crut à l'Oüest de la pointe Sud de l'Isle de S. Paul de Loanda, Ville du Royaume d'Angola qui appartient aux Portugais; & par calcul on trouva neuf degrés onze minutes de latitude du Sud. Le 24, Cap-Palmarino. à midi, on étoit à neuf lieues au Nord de la même Isle; & suivant les conjectures du Pilote, à onze lieues du Cap-*Palmarino*, dans le Royaume de Congo. Le Vaisseau se trouva escorté d'un grand nombre de baleines & de souffleurs. Depuis le 23 jusqu'au 24 à midi, le tems avoit continué d'être si épais, qu'on n'avoit pû découvrir la terre. Mais l'après-midi on l'apperçut à six lieues, en portant au Nord-Nord-Est, & quelquefois au Nord jusqu'au 25. Pendant le reste de la navigation, jusqu'au 28, on ne découvrit que diverses parties de la Côte, telles que les deux

BARBOT LE JEUNE. 1700.

montagnes rouges, nommées *Barreiras* par les Portugais, qui se présenterent le 26, & la belle Côte qui les suit, dont on eut la vûe le jour suivant. Elle est ornée d'un grand bois & d'un beau rivage de sable. Ce fut le même jour au soir, qu'ayant mouillé sur six brasses, on apperçut, à la distance de cinq lieues vers le Nord, une Pointe assez courte, qu'on prit pour le Cap-*Padrone*, Pointe Sud de la Riviere de Congo. L'observation s'accorda exactement avec les Cartes, qui mettent ce Cap à six degrés de latitude du Sud.

Cap-Padrone.

Le 28, étant à deux lieues du Cap-Padrone, qui se présentoit au Nord-Est quart d'Est, on découvrit sur le rivage un grand nombre de Négres & quantité de Canots, dont ils lancerent vingt-cinq ou trente en mer, pour leur pêche ordinaire. Mais tous les signes par lesquels on s'efforça de les faire approcher, ne purent les attirer à bord.

La Côte qu'on avoit suivie le matin est plus couverte de bois que toutes celles qui s'étoient présentées jusqu'alors. Le Cap-Padrone forme une pointe de sable, basse & plate, couverte d'arbres à peu de distance du rivage, sur lequel on voit un palmiste seul, qui rend encore le Cap plus facile à reconnoître du

côté de la mer. Lope-Gonzalez ayant découvert la Riviere de Zaire, érigea sur cette Pointe, par l'ordre du Roi de Portugal, une pyramide de pierre, pour servir de témoignage qu'il avoit pris possession de toutes les Côtes qu'il avoit laissées derriere lui. C'est de lui, dit Barbot, que la Riviere prit le nom de *Padrone*, comme elle fut nommée *Riviere de Congo*, parce qu'elle traverse ce Royaume.

BARBOT, LE JEUNE. 1700.

Pyramide élevée par Lope Gonzalez.

Dans le cours de l'après-midi, on s'avança d'un mille au long du rivage; & doublant le Cap de Padrone, on trouva douze, treize, quatorze & quinze brasses d'eau. Mais tout d'un coup, à la vûe du Cap-Palmarino, qui fait la pointe Nord de la Riviere de Congo & qui se présentoit au Nord-Nord-Ouest, on manqua de fond avec une sonde de vingt-cinq brasses. Ce Cap est dans le territoire de Goy, au Sud de la Baye de Kapinda.

Le Vaisseau entre dans la Riviere de Congo.

A l'Est-Nord-Est du Cap-Padrone, on passa devant une autre pointe, à demie-lieue de distance; & l'on en découvrit bien-tôt une troisiéme, après avoir retrouvé le fond avec la sonde de vingt-cinq brasses. Mais étant bien-tôt tombé sur cinq brasses, dans une marée violente qui se précipitoit vers le ri-

vage, on prit le parti de jetter l'ancre. La troisiéme Pointe de la Riviere de Congo, dont on n'étoit point à plus d'une demie lieue, est celle de Sogno. On y apperçut un grand nombre de Négres, dont la vûe détermina le Capitaine à se rendre à terre dans la Pinace. Il revint bien-tôt à bord, avec deux Négres du Pays, qui parloient un peu de Portugais. On apprit d'eux qu'ils avoient quantité d'Esclaves dans la Ville même de Sogno, résidence ordinaire du Prince ou du Comte de ce nom; que cette Ville n'étoit qu'à cinq lieues de la Pointe, & qu'il n'y avoit alors à Kapinda que deux Vaisseaux, l'un Anglois, l'autre Hollandois, qui avoient déja presqu'achevé leur cargaison.

Eclaircissemens qu'il reçoit des Négres.

Tous les Négres, à l'embouchure de cette Riviere, sont Catholiques Romains. Quelques-uns portent au col un long chapelet avec une croix, & chacun affecte de prendre un nom Portugais. On voit sur la Pointe de Sogno, une petite Chapelle dédiée à S. Antoine.

Le Capitaine se rend à Sogno.

Le Capitaine & le Contremaître, ayant pris pour guides deux ou trois Négres de la Pointe, s'avancerent l'espace de douze milles dans la Crique de Sogno, & descendant ensuite au ri-

vage, ils firent six milles par terre jusqu'à la Ville. On leur fit attendre assez long-tems l'honneur de parler au Prince. Lorsqu'ils furent introduits à l'audience, suivant l'usage du Pays, ils lui présenterent six aunes d'étoffe, qu'il reçut d'un air satisfait; & sur le champ, il leur fit apporter quelques rafraîchissemens dans un plat d'étain. Les deux Anglois lui ayant dit qu'ils étoient venus pour la traite des Esclaves, il leur demanda s'ils prendroient soin de les faire instruire dans la Foi Chrétienne, & s'ils avoient parlé au Missionnaire Portugais; deux conditions sans lesquelles il ne pouvoit traiter avec eux. Ensuite leur ayant fait présent d'une chévre & de six poules, il ne tarda point à les congédier. Le Capitaine ne se hâta pas moins de retourner à bord, accompagné de trois Négres de qualité, *Mansouge*, *Manehingue* & *Manoubaka*, que le Prince avoit chargés d'examiner les marchandises du Vaisseau. Le Contremaître fut retenu à Sogno en qualité d'ôtage, pour leur sûreté. Ces trois Seigneurs portoient au col de longs chapelets, avec une croix & quelques *agnus*. Ils exécuterent soigneusement leur commission. A dîner, ils refuserent toute autre nourriture que du pain & du froma-

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Fidélité des Négres Ca-

BARBOT LE JEUNE. 1700.

tholiques au jeûne.

ge, parce que ce jour étant un Vendredi, la Religion catholique, dont ils faisoient profession comme leur Prince, les obligeoit à cette abstinence. Les Missionnaires, qui gouvernoient alors l'Eglise de Sogno, étoient deux Moines Portugais de l'Ordre des Bernardins.

Les Anglois sont soumis à demander la permission des Missionnaires pour le Commerce.

A trois heures après midi, les Seigneurs Négres quitterent le Vaisseau pour retourner à Sogno. Le Capitaine prit le parti de les accompagner, dans l'esperance de conclure son marché. Mais on l'assura, pour unique réponse, qu'il ne devoit esperer aucun Commerce avec le Comte & ses Sujets, s'il ne commençoit par satisfaire pleinement les Missionnaires. On ajouta même que ce Prince n'avoit pas le pouvoir de vendre des Esclaves dans son territoire sans leur permission. Le Capitaine, forcé d'obéir, malgré sa répugnance, se rendit chez eux & leur expliqua ses intentions. Ils y opposerent d'abord quelques difficultés. La principale regardoit la Religion. Vendre des Esclaves pour la Barbade, c'étoit les livrer à des Hérétiques, qui négligeroient infailliblement de les instruire dans la Foi Chrétienne. Le Capitaine leur montra ses instructions; & les deux Peres n'entendant point la langue An-

Ils l'obtiennent.

gloise, il demanda qu'elles fussent traduites en Portugais ou en Latin. Mais personne ne pouvant lui rendre ce service, ces Peres lui accorderent enfin la permission du Commerce. Alors le Prince donna ordre aux trois mêmes Seigneurs de retourner à bord avec lui, pour recommencer la visite des marchandises. Il les fit accompagner d'un Sécretaire Négre, qui sçavoit écrire & parler la langue Portugaise, & qui devoit lui apporter un compte exact de leurs observations. En arrivant au Vaisseau, ils furent traités avec toute la bonne chere possible. On but la santé du Prince, celle des Missionnaires, & successivement celle des quatre Députés. Chaque santé fut accompagnée d'une décharge de cinq piéces d'artillerie.

Ils demeurerent à bord jusqu'au 2 de Septembre. Ensuite, retournant à Sogno avec une certaine quantité de marchandises Angloises, pour fournir le Comptoir qui devoit être établi dans cette Ville, ils assurerent le Capitaine, que dans l'espace de deux mois & demi, au plus tard, il pouvoit compter sur une cargaison de cinq cens Esclaves. On ne pensa plus qu'à régler l'état du Comptoir. Les Anglois s'applaudirent beaucoup d'avoir obtenu une maison dans

On le accorde Comptoi Sogno.

la Ville, malgré l'usage du Pays, qui n'accordoit de logement aux Marchands étrangers que sur le bord de la crique ou de la Riviére de Sogno. Cependant le Contre-Maître, qui fut établi dans le Comptoir avec la qualité de Facteur, donna bien-tôt avis au Capitaine que l'ouverture du commerce demeuroit suspendue, parce qu'on n'étoit pas encore convenu du prix des Esclaves, & que les droits du Prince n'avoient point été payés.

Difficultés que les Anglois surmontent par leurs présens.

Caseneuve fut obligé de se rendre le 15 à Sogno. S'étant adressé d'abord au Supérieur de la Mission, il lui présenta quelques rafraîchissemens de l'Europe, tels qu'il pouvoit avoir en reste sur le Vaisseau après un voyage de cinq mois. Cependant ils furent reçus avec beaucoup de satisfaction, & le Pere s'acquitta de cette politesse par un présent d'oranges & de bananes fraîches. Le Capitaine fit demander ensuite une audience au Prince. Il le trouva dans son fauteuil, la tête nue, parce qu'il venoit de la faire raser, les épaules couvertes d'un manteau noir fort court, les jambes nues & des pantoufles aux pieds. En voyant entrer Caseneuve, il lui fit signe de s'asseoir vis-à-vis de lui. Après quelques discours sur le commerce, il fit

BARBOT LE JEUNE. 1700.

apporter un grand flacon de vin de palmier, qu'il lui fit présenter gracieusement, tandis qu'il en buvoit lui-même dans une grande tasse d'argent.

Logemens du Comte de Sogno & des Missionnaires.

Les appartemens de ce Prince sont divisés par des cloisons de planches en plusieurs chambres basses, dont quelques-unes sont peintes de diverses figures, en différentes couleurs. La maison des Missionnaires est beaucoup plus grande & plus belle. Elle est accompagnée d'un jardin, curieusement planté de toutes sortes d'arbres de l'Afrique, qui forment de belles allées couvertes. Il y a trois cloches dans la Chapelle.

Le prix des Esclaves fut reglé à huit piéces pour les hommes, & sept pour les femmes. A l'égard des étoffes Angloises, on convint que la mesure seroit de six pieds deux pouces pour le Prince; & de cinq pieds seulement pour le Peuple; car l'usage du Comte de Sogno étoit toujours de faire pour lui-même un marché plus avantageux que pour ses Sujets. Malgré ce traité, les Anglois compterent peu sur le succès de leur commerce à Sogno. Leur défiance venoit des discours qu'on ne cessoit de leur répéter. Les Négres du Pays ne les croyoient pas Chrétiens. Ils les accusoient de transporter les Esclaves aux

Accusations qui rebutent les Anglois.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Caseneuve va s'établir à Gitar.

Turcs, ou à d'autres Peuples qui n'avoient pas reçu le Baptême. Caseneuve prit enfin la résolution de chercher un Canton plus favorable sur la Riviére de Congo ; sur tout lorsqu'il eut appris que sur la rive Nord, près d'une pointe nommée *Gitar*, qui est dix-huit ou vingt lieues plus loin, il pouvoit établir un nouveau Comptoir & faire la traite des Esclaves avec les Habitans du Pays voisin, qui se nomme Zaïry ou Serry. Il s'y rendit, le 21 de Septembre, dans la Pinace. En descendant au rivage, il fut reçu fort civilement par le Chef du Village de *Gitar*, qui est situé du côté Sud-Ouest d'une crique, un peu au Nord de la pointe où la Riviére de Zaïre se joint à celle de Congo. Cet honnête Négre après lui avoir procuré une maison commode, pour deux piéces de loyer par mois, lui conseilla de rendre ses devoirs au Roi de Zaïre, & de lui demander la permission du commerce. C'étoit, lui dit-il, un usage établi, qui avoit pris la force d'une loi. Caseneuve y ayant consenti, ce vieux Chef Négre dépêcha lui-même à la Cour, pendant la nuit *Menlonbele*, beau-frere du Roi, pour l'informer du dessein des Anglois & le prier d'envoyer à Gitar quelques-uns de ses Officiers, qui ser-

vissent de *Gardes* au Comptoir Européen.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Visite qu'il reçoit des Officiers du Roi.

Le 23, Caseneuve étant dans le Comptoir avec le Chef de Gitar, entendit un bruit extraordinaire & le son d'une trompette & d'un tambour. C'étoit Menlonbele, qui revenoit avec les Officiers du Roi. *Mangove*, un des principaux Seigneurs de la Cour, marchoit à la tête des autres, sous un parasol qui étoit porté sur sa tête par un Négre de sa suite, escorté de trente autres Négres, outre les Officiers du Roi. Caseneuve les fit saluer, à leur arrivée, d'une décharge de sa mousqueterie. Ils s'assirent sur des nattes, à la mode du Pays, pour boire quelques verres de liqueurs fortes. Leur visite ayant été fort courte, parce qu'elle étoit de pure cérémonie, ils se retirerent dans le Village, avec un flacon d'eau-de-vie, dont les Anglois firent présent à Mangove.

Le lendemain ils revinrent au Comptoir, pour y présenter eux-mêmes à Caseneuve un porc & deux grappes de bananes. Après s'être arrêtés deux jours, ils retournerent à la Cour sans lui avoir parlé de commerce. Le genie de ces Peuples est plein de cérémonies & de formalités. Quelques jours après, on vit revenir Mangove au Comptoir avec les

Il obtient la liberté du Commerce.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

mêmes Officiers, & des présens de la part du Roi. Il dit à Caseneuve que ce Prince étoit charmé de l'arrivée des Anglois. Ensuite il déclara aux Habitans de Gitar qu'ils pouvoient commercer librement avec eux, & leur recommanda de ne leur causer aucun trouble.

Conditions qu'on lui impose.

Cependant les Officiers exigerent du Facteur qu'il prît à ses gages cinq domestiques Négres, pour le service du Comptoir & pour la garde des Esclaves qu'il devoit acheter. Leur salaire fut reglé, sans aucune obligation de les nourrir. Ils répondirent de tout ce qui seroit confié à leurs soins, c'est-à-dire, qu'ils s'engagerent à payer ce qui disparoîtroit par le vol, & à demeurer Esclaves à la place de ceux qu'ils laisseroient échapper. Mais ces engagemens n'empêchent pas qu'on n'ait besoin de veiller sans cesse sur leur conduite. Ils se laissent emporter par leur inclination au larcin; & s'ils peuvent mettre la main sur quelque chose sans être apperçus, ils prennent la fuite & ne reparoissent plus au Comptoir.

Il se rend à la Cour de Zaïre.

Caseneuve promit aux Officiers Négres de se rendre le jour suivant à la Cour, avec des présens pour le Roi. Il partit en effet le 25, sous leur escorte. Le voyage se fit par eau dans des canots.

On lui fit prendre terre environ quatre milles au dessus de la pointe de Gitar. Il y trouva des hamacs, & Mangove le pressa d'en prendre un, pour se faire porter à la mode du Pays. Mais la distance n'étant que de sept ou huit milles par terre, il aima mieux les faire à pied. En arrivant à la Ville de *Zaïre*, il se reposa quelques momens chez un des Officiers du Roi, où plusieurs Grands de la Nation s'assemblerent aussi-tôt pour le féliciter de son arrivée; & pour lui faire aussi des plaintes de ce qu'il étoit entré dans la Ville sans avoir fait, suivant l'usage, une décharge de ses armes à feu. Il apporta pour excuses, non-seulement son ignorance, en qualité d'Etranger, mais encore le chagrin qu'il ressentoit de la maladie de quelques-uns de ses gens. Cette réponse parut les satisfaire.

Il est conduit au Palais.

Il fut conduit au Palais Royal, à deux heures après midi. Dans sa marche, Mangove lui donna la droite, & le fit suivre par un Esclave, qui soutenoit un parasol sur sa tête. Ils étoient précédés de quatre Nobles. Les autres Officiers marchoient dans leur rang derriere Mangove, avec quantité de Négres d'une condition inférieure. Tout ce cortége reçut ordre de s'arrêter près

BARBOT LE JEUNE. 1700.

du Palais, parce que le Roi étoit occupé de quelques dévotions qu'il rendoit à ses Idoles. Enfin, l'on fit passer Caseneuve, par deux enclos ou deux cours, dans une grande esplanade, où il trouva plus de trois cens Négres assis sur le sable. C'étoient ou les domestiques du Roi, ou les principaux Habitans de la Ville, que la curiosité attiroit pour voir les Blancs.

Situation dans laquelle il trouve le Roi.

Le Roi étoit assis à l'extrêmité de cette spacieuse cour, sur un siége d'environ quinze pouces de hauteur, le dos appuyé contre le mur. Il avoit sous ses pieds une peau de gazelle, en forme de tapis. Son habit étoit un long manteau d'écarlate, qu'il avoit reçu depuis peu d'un Capitaine Anglois nommé *Moncrif*. Il avoit la tête, les jambes & les pieds nuds. Un pagne d'écorce de *Matomba* lui couvroit la ceinture. Sa lance étoit plantée devant lui dans le sable. Ce Prince paroissoit fort âgé & d'une figure médiocre. Une femme, qui étoit débout devant lui, tenoit un gros flacon de vin de palmier. Dix pas plus loin, on voyoit dix ou douze Négres armés de mousquets, mais assis, au milieu desquels on en distinguoit un qui étoit couvert d'un manteau d'écarlate, bordé d'une frange d'or.

Caseneuve s'étant assis vis-à-vis Roi, à neuf ou dix pas de distance, femme offrit à Sa Majesté une tasse vin de palmier. Tous les Négres l'assemblée battirent des mains pend que leur Prince avalloit cette liquei

On fit avancer l'Interprête Royal tre Caseneuve & le Roi, mais be coup plus près du Trône. Il se mit à nou, pour faire le serment de fidél dont l'Auteur rapporte la forme. A avoir frotté plusieurs fois la terre d' main, dont il se frottoit chaque fo front, il prit dans ses deux mains des pieds du Roi, cracha sur la plai & le lécha respectueusement ave langue. Ensuite, se tournant vers seneuve, il le pria de lui déclarer intentions, qu'il expliqua au Roi d la langue du Pays. On convint du des Esclaves. Le Roi, satisfait des ditions, témoigna aux Anglois la qu'il ressentoit de l'établissement Comptoir. Caseneuve lui fit présen quelques aunes d'étoffe noire & de q ques flacons d'eau de-vie, qu'il p charmé de recevoir. Il chanta dan langue quelques paroles, ou quel vers. Il les répéta trois fois; & les gres battirent des mains à chaque r tition, pour applaudir à la beaut

BARBOT LE JEUNE. 1700.

chant. Ensuite il engagea Caseneuve à goûter devant lui de chaque flacon qu'il lui avoit présenté. C'est l'usage constant du Pays, lorsqu'on reçoit ou qu'on achete quelque liqueur, pour se précautionner contre toutes les craintes de poison.

Grandes routes du Pays.

Après l'audience, Caseneuve sortit immédiatement de la Ville, avec quelques Officiers du Roi. Ils lui montrerent neuf ou dix routes, qui conduisent à plusieurs grandes Villes, & celle qui méne au Royaume de Congo, par lesquelles ils lui firent entendre qu'il arrivoit tous les ans à Kapinda une prodigieuse quantité d'Esclaves. Ils ajouterent que Congo n'étant pas fort éloigné de leur Riviere, les Habitans de ce Royaume n'auroient pas plûtôt appris l'établissement d'un Facteur Anglois à Gitar, qu'on les verroit arriver en grand nombre pour la traite, dans la vûe de lui épargner le voyage de Kapinda, qui en est éloigné de vingt-cinq ou trente lieues vers la mer.

Caseneuve retourne à Gitar.

Caseneuve ayant trouvé le chemin de Zaïre fort incommode à pied, prit un hamac, pour retourner au canot qui l'avoit apporté de Gitar. Le Roi lui avoit confié à son départ quatre Esclaves, dont le prix ne devoit être

payé qu'au Comptoir. Il les fit conduire par quelques Négres, tandis qu'escorté de trois Officiers de la Cour, il se fit porter jusqu'à la riviere dans son hamac. Mais en arrivant à Gitar, il apprit avec chagrin que pendant son absence on n'avoit pû se procurer que deux Esclaves. C'est l'usage des Européens, qui font ce commerce en Afrique, d'examiner fort soigneusement tous les membres de leurs Négres, pour s'assurer qu'ils n'ont pas d'infirmité. Caseneuve en ayant acheté quelques-uns, qu'il visitoit avec beaucoup d'attention, fut étonné d'entendre les Officiers du Roi qui éclatoient de rire. Il voulut sçavoir ce qui leur causoit tant de joie. L'Interpréte lui répondit qu'elle venoit de l'excès de sa curiosité. En effet, le Roi lui fit ordonner, quelques jours après, de menager un peu plus la modestie de ses Peuples, & de faire du moins ses observations à l'écart; leçon assez remarquable pour les Européens.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Exemple singulier de la modestie des Négres.

Les Anglois du Comptoir s'appercevant bien-tôt que le commerce répondoit mal à leurs espérances, prirent la résolution de retourner au Vaisseau, & n'en remirent pas l'exécution plus loin qu'à la nuit suivante. Vers minuit, ils transporterent toutes leurs marchandi-

Les Anglois quittent Gitar à la dérobée.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

ſes dans la Pinace, qui étoit demeurée à l'ancre près la pointe de Gitar. Mais ce mouvement ne put être dérobé à la connoiſſance de leurs Domeſtiques Négres. Les Habitans allarmés s'aſſemblerent au Comptoir. Il falloit beaucoup d'adreſſe pour les appaiſer, en les aſſurant que le deſſein du Facteur n'étoit pas de les abandonner ſitôt. Cependant auſſi-tôt qu'ils ſe furent retirés dans cette confiance, on acheva de porter les marchandiſes à la Pinace; & l'on eut ſeulement la fidelité de laiſſer dans le Comptoir le prix du loyer & les gages des Domeſtiques pour un mois, quoique leur ſervice n'eût pas duré plus de huit jours. On laiſſa auſſi les quatre Eſclaves que Caſeneuve avoit amenés de Zaïre, parce qu'ils n'avoient point été payés au Roi. Comme deux Blancs ſuffiſoient pour conduire la Pinace hors de l'anſe du Village, la crainte d'être ſalués, à bord, de quelques coups de fuſil que les Négres pouvoient tirer au travers des buiſſons, détermina le reſte des Anglois à prendre leur route au long de l'anſe juſqu'à la Riviére. Ils arriverent heureuſement à la pointe, qui eſt toujours à ſec après la marée; & paſſant tous dans la Pinace, ils arriverent au Vaiſſeau vers le milieu du

Précautions qu'ils prennent pour leur fuite.

jour, à la ſatisfaction extrême de tous leurs compagnons, qui avoient tremblé pour le ſuccès de leur entrepriſe.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Caſeneuve, qui n'a pas moins de part que Barbot à ce Journal, joint ici quelques obſervations ſur les uſages du Pays de Zaïre. Mais comme elles ſont réſervées, ſuivant la méthode de ce Recueil, pour l'article général des *Moſicongos*, on ſe contente de remarquer après lui qu'il ne quitta point Gitar ſans regret, parce qu'il y avoit reçu beaucoup de civilités des Habitans, & que l'avenir auroit pû faire prendre une meilleure face à ſon commerce. Ce fut lui qui dans la vûe de rendre ſervice à ceux qui feront le même voyage, engagea Barbot à compoſer une carte de la Riviere de Zaïre, telle qu'on la joint ici. Cette Riviere a plus de ſix lieues de largeur entre ſes deux pointes. Elle ſe rétrecit par degrés juſqu'à la moitié de cet eſpace, devant la pointe de Gitar, à la jonction d'une autre riviere qui vient de la Ville Royale. La ſituation de cette Ville eſt à quelques milles de la rive, du côté de l'Oueſt. Sa grandeur eſt médiocre, & le nombre de ſes maiſons ne monte point à plus de ſept ou huit cens. La route qui conduit de Gitar à Zaïre eſt coupée par quantité

Carte de la Riviere de Zaïre, compoſée par Barbot.

Situation & grandeur de la Ville de Zaïre.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

de marais & de ruisseaux, qui la rendent fort incommode. On rencontre dans l'intervalle quelques Hameaux, ou quelques Villages, aux deux côtés & fort près du chemin, dans un terrain ouvert, sec, & sterile. Le Roi de Congo entretient au Village de Gitar un Receveur, pour le tribut que le Pays lui doit sur le poisson qu'on pêche dans la Riviere.

Projet des Anglois.

Après avoir rénoncé successivement à deux Comptoirs, les Anglois résolurent de faire un troisiéme essai à Bomangoy, sur l'autre bord de la même Riviere, pour se rendre ensuite à Kapinda, où ils se croyoient plus sûrs de leur cargaison. Ils embarquerent tout ce qui leur restoit de marchandises à Sogno, sans faire attention à la mauvaise humeur du Comte & de ses Sujets, qui leur firent payer double droit pour le mouillage, & qui affecterent de les mortifier par d'autres extorsions.

Etat de la Ville de Sogno & de son Commerce.

La Ville de Sogno est composée d'environ quatre cens maisons, bâties à la maniere du Pays, c'est-à-dire, à tant de distance & dans un ordre si peu régulier, qu'elles occupent un assez grand espace. Elle est située à plus d'un mille dans les terres, au fond d'une anse fort étroite, dont les bords sont couverts de

petits

petits arbres, & des ronces si épaisses, qu'une Chaloupe ne peut pénétrer jusqu'à la Ville. Le Comptoir Anglois en étoit fort près, sur une petite élevation. Malgré les scrupules de Religion que les Missionnaires s'efforçent d'inspirer aux Habitans, on y voit souvent arriver des Bâtimens Anglois & Hollandois, pour le commerce des Esclaves & de l'ivoire. Les marchandises qu'on y recherchoit alors étoient des étoffes noires, du papier, des bassins de cuivre, de la poudre à tirer, des mousquets, du corail, &c. Nos Marchands y ont répandu tant de couteaux, qu'ils ne s'y achetent plus avec cette chaleur qui leur faisoit échanger anciennement pour de l'ivoire, quelque nombre qu'on en pût apporter. Les Négres du Pays font aussi moins de cas des liqueurs fortes, qu'ils demandoient autrefois avec passion.

BARBOT, LE JEUNE. 1700.

Saline du Cap-Padrone.

Vers le Cap Padrone, sur le bord Sud de la grande Riviere de Zaïre, on trouve une grande saline, où les femmes d'un Village voisin, situé au milieu d'une Forêt, s'occupent continuellement à faire du sel. C'est la principale richesse de ce Canton, d'où les Habitans le transportent dans les Pays intérieurs.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Danger auquel la curiosité expose Caseneuve.

Un jour que les deux Auteurs de ce Journal étoient au rivage avec neuf hommes, sur la pointe de la Chapelle, pour chercher des rafraîchissemens, Caseneuve s'éloigna de la troupe, accompagné de deux autres Blancs & d'un Interpréte Négre, natif de Zaïre. Après avoir fait environ deux milles au long de la Riviere, il découvrit un sentier qui conduisoit dans la forêt, & qu'il prit le parti de suivre l'espace d'un autre mille. Tout d'un coup il fut surpris de se trouver près de la saline, & d'y voir une centaine de femmes qui travailloient à faire du sel. A peine l'eurent-elles apperçu, qu'elles poussérent des cris ; & ce bruit redoubla beaucoup lorsqu'elles lui virent prendre avec ses gens le chemin du Village, qui se présentoit au bout de la saline. Mais sa curiosité fut refroidie par la vûe de deux cens Négres qu'il vit paroître, les uns avec leurs arcs & leurs fléches, d'autres avec des bâtons, & quelques-uns avec des mousquets & des sabres. Les Mousquetaires appuierent le bout de leurs armes sur l'estomac des Anglois, & les menacerent de les tuer. En-vain Caseneuve leur offrit-il quelques bijoux, tels que les Européens n'oublient jamais d'en porter parmi les Né-

gres. Ils enleverent l'Interpréte, pour le punir d'avoir amené des étrangers dans ce lieu. Ainsi, les trois Blancs se virent forcés de retourner sur leurs pas, & se crurent fort heureux de pouvoir rejoindre leurs compagnons.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

Les Anglois sont maltraités par des Négres.

En arrivant à la Pointe, où leur Pinace les attendoit, ils furent surpris d'y voir cinquante des mêmes Négres armés, qui leur avoient causé tant de frayeur dans la forêt. Ces Brigands avoient pris le court chemin pour se rendre au rivage, dans l'esperance d'enlever les armes qu'ils trouveroient dans la Pinace. N'en ayant pas trouvé, ils avoient maltraité les Matelots qui étoient à la garder. Le Capitaine les menaça de porter ses plaintes au Comte de Sogno. Mais ce Prince & le Missionnaire Portugais lui dirent le lendemain que ces Négres étoient une sorte de Sauvages qui ne pouvoient souffrir les Blancs, depuis qu'un Vaisseau de l'Europe avoit enlevé quelques hommes de leur Nation, & qu'ils étoient d'ailleurs extrêmement jaloux de leurs femmes. Cependant le Comte promit d'emploier son autorité pour faire restituer l'Interpréte Négre.

Tentatives de Caseneuve

Le 28, après le retour de Caseneuve qui n'avoit pû se procurer que deux

BARBOT LE JEUNE. 1700.

ce à Bomangoy.

Esclaves dans la Riviere, on prit la résolution, avant que de se rendre dans la baye de Kapinda, de faire quelques tentatives de Commerce à Bomangoy, principale Ville du Royaume d'Angoy, au Nord de la Riviere de Zaïre. Cette entreprise se fit à la priere des Négres, qui venoient souvent à bord, pour solliciter le Capitaine d'établir un Comptoir dans leur Pays. Caseneuve s'y rendit, avec un autre Officier du Vaisseau. Ils furent reçus fort civilement par le Chef de la Ville, qui les conduisit au *Mangove.* La conférence dura plus d'une heure, sans aucune conclusion. Le Mangove insista sur des droits exorbitans, & sur un prix qui ne l'étoit pas moins pour les Esclaves. Les Anglois retournerent à bord le jour suivant.

Le Vaisseau se rend à Kapinda.

Le 30 de Septembre, à six heures du matin, ils tournerent enfin leurs voiles vers Kapinda. Le vent étant Sud-Sud-Ouest, ils porterent au Nord & au Nord-Est quart de Nord, en louvoyant avec beaucoup de difficulté. Le cours de la marée étoit si rapide, qu'on ne pouvoit faire usage du gouvernail à l'entrée de la Riviere. Cet embarras n'ayant pas cessé jusqu'à midi, on tomba bien-tôt à la vûe des écueils qui sont au Nord de la Riviere; & quoiqu'on

en fût à plus de deux milles, on vança plus que la sonde à la main. fond est d'un sable dur, depuis huit qu'à quinze brasses. Vers le soir, on le parti de jetter l'ancre, dans la cr te de manquer Kapinda pendant la n

Toute la Côte, depuis Kapinda qu'à Bomangoy, est remplie de b de sable, dont quelques-uns s'ét dent jusqu'à trois lieues dans la mer laissent entr'eux & la terre un can qui ne peut recevoir que les Canot les Chaloupes. Le lendemain, pointe du jour, on remit à la voile a un vent Sud-Ouest quart de Sud, observant de ne pas s'approcher écueils sur moins de six brasses. jus la pointe Sud de la baye de Kapir Mais pour entrer dans la baye, ils gerent la rive du Sud sur cinq, qu & trois brasses. Enfin, vers onze l res, étant tombés sur quinze brasses y jetterent l'ancre. Dans cette situati la pointe de la baye paroît à l'Ou & la terre, du côté de Malimba, Nord, à six ou sept lieues de distar On tira cinq coups de canon, suiv l'usage, pour saluer le Roi d'Ang Ce Prince envoya aussi-tôt quelques ficiers à bord avec ordre de s'inforr si c'étoit le même Vaisseau qui avoit

BARBOT LE JEUNE. 1700.

à Sogno, & d'apprendre au Capitaine, non-seulement qu'il trouveroit dans le Pays un grand nombre d'Esclaves, mais qu'on lui permettoit volontiers d'y établir un Comptoir. Les Officiers du Vaisseau répondirent qu'ils acceptoient cette proposition, & que leur Capitaine se seroit empressé d'aller rendre ses devoirs au Roi s'il n'eût été retenu par une dangereuse maladie.

Ils trouverent dans la baye de Kapinda un petit Bâtiment Anglois, qui avoit déja cent vingt Esclaves à bord, & qui comptoit de faire monter sa cargaison à deux cens cinquante. Un Interlopier Hollandois, qui s'étoit trouvé dans la même rade à l'arrivée du Capitaine, avoit été saisi & ses marchandises confisquées par un Vaisseau de la Compagnie de Hollande.

Etat du Commerce dans ce Pays.

Les étoffes de l'Europe se vendent ici à la piéce, à la brasse & à l'aune : trois aunes font une brasse du Pays, & quatre brasses une piéce. Les autres marchandises recherchées par les Habitans, sont des *Annabasses*, des chaudrons de cuivre, des mousquets, de la poudre, des *Bafts* noirs, des *Tapscils*, des *Pintados*, des étoffes de Guinée, du papier, des Nicanis, des couteaux, du drap écarlate, du corail, des liqueurs

sortes, des bayes blanches, des colliers noirs, de la vaisselle & des cuillieres d'étain.

BARBOT. LE JEUNE. 1700.

Établissement d'un Comptoir Anglois.

Le 3 d'Octobre, les Facteurs Anglois réglerent avec les Officiers du Roi tout ce qui concernoit les droits & les présens. On convint de quarante-sept piéces pour le Roi, trente-une pour le *Masukka*, dix-sept pour le *Manchin*, dix-sept pour le *Masukka-Mabouka*, & dix-sept pour le *Manabela*. Le jour suivant, les Facteurs commencerent à faire transporter leurs marchandises au rivage, après avoir payé d'avance cinq piéces, pour le loyer d'une maison qui devoit servir de Comptoir & de Magasin. Barbot & deux autres Officiers assisterent constamment à ce travail. Outre les domestiques Négres qu'ils avoient loués pour le service du Comptoir, le Roi leur en donna deux des siens; & les quatre Officiers qu'on a nommés s'associerent pour leur en donner quatre. Ils virent ainsi leur maison composée d'onze Gromettes, dont les gages devoient monter ensemble à deux brasses chaque semaine, pour les frais de leur subsistance; sans compter trois piéces, que chacun devoit recevoir à la clôture du Commerce. Un d'entr'eux, revêtu de la qualité d'Interpréte, n'avoit point

BARBOT LE JEUNE. 1700.

d'autre occupation que d'écarter le Peuple, dans la crainte de quelqu'insulte.

Traite des Esclaves.

Le tarif des Esclaves ne fut pas reglé à Kapinda, comme il l'est ordinairement dans les contrées de Sogno & de Zairy. Chaque jour il falloit recommencer de nouveaux marchés, soit au Comptoir ou sur le Vaisseau. Souvent les Facteurs étoient obligés d'envoyer leur Chaloupe avec quelques marchandises, pour inviter les Habitans au Commerce dans les Villages voisins. Caseneuve, qui fut chargé de cette partie, ne put acheter plus de quarante-cinq Esclaves depuis le 7 d'Octobre jusqu'au 16 de Novembre. Le 29, il fut obligé de prendre la direction du Comptoir, pour suppléer à Barbot, qui étoit malade. Dans ce nouvel office, il s'en procura quarante-huit jusqu'au 16 de Décembre. C'étoit quatre-vingt-trois, entre lesquels il y avoit seize femmes, neuf jeunes garçons & trois filles. Ce nombre revenoit en marchandises à quatre livres sterling par tête.

Raison qui diminue les avantages du Commerce.

Mais le Commerce devint bien-tôt moins avantageux, par l'arrivée de cinq autres Vaisseaux Anglois, qui entrerent successivement dans la baye. Comme ils venoient acheter des Esclaves & de l'yvoire à Kapinda, les Ha-

bitans cesserent d'apporter leurs ma
chandises au Comptoir, & ne manqu
rent point d'en augmenter le prix. Il r
s'en falloit heureusement que de ving
cinq ou trente Esclaves pour rendre
cargaison de Barbot complette; car l
autres Facteurs avoient travaillé av
plus de succès dans quelques lieux vo
sins. On avoit à bord quatre cens di
sept Négres, hommes, femmes & e
fans. Le reste fut bien-tôt rempli ju
qu'à cinquante. L'Auteur fait conclu
de-là que la traite des Esclaves est i
certaine dans la Riviere de Zaïre,
qu'elle dépend aussi du nombre d
Vaisseaux marchands.

Caseneuve étant tombé malade ava
que Barbot fût rétabli, leur Journ
contient peu d'observations sur les pr
priétés du Pays. Les Négres de Kapi
da qui habitent les bords de la rivie
parlent quelques mots d'Anglois,
sont connus sous le nom de *Portado*
C'est une sorte de Courtiers, qui av
tissent les Habitans de l'interieur
terres à l'arrivée des Vaisseaux, &
amenent des Marchands aux Com
toirs. Ils font le Commerce pour eu
& prenant quelquefois avantage de l
expérience, ils font payer à ces N
gres simples & ignorans une piéce

BARBOT LE JEUNE. 1700.

deux au-dessus du prix réel. Les Facteurs Européens sont obligés de favoriser cette friponnerie, pour l'interêt de leur propre Commerce.

Triste état de son Vaisseau en partant pour la Jamaïque.

On quitta la baye de Kapinda le premier de Février, & l'on mit à la voile pour la Jamaïque. Barbot, Caseneuve, le Capitaine & plusieurs Matelots étoient dans une langueur qui leur causoit plus de chagrin & d'impatience qu'une véritable maladie. Les mauvaises qualités du climat leur avoient emporté six hommes de l'Equipage; & dans la situation où la plûpart des autres étoient réduits, personne n'osoit se promettre de résister aux difficultés d'une si longue navigation. Il fut impossible de déguiser cet excès de misere aux Esclaves. D'ailleurs la garde se faisoit avec négligence; & l'on se flattoit mal-à-propos que l'indulgence auroit plus d'effet pour les contenir, qu'une rigueur imparfaite & mal soutenue. Ils en prirent occasion de se révolter. Un jour, qu'après leur avoir servi à dîner on les faisoit descendre entre les ponts, l'un après l'autre, pour leur donner leur portion d'eau, suivant l'usage, le plus grand nombre, qui étoit encore sur le tillac, commença une scene des plus tragiques. Quelques-uns

Révolte des Esclaves Négres.

BARBOT LE JEUNE. 1700.

étoient armés de couteaux, qu'on avoit eu l'imprudence de leur laisser. D'autres s'étoient saisis de plusieurs morceaux de fer qu'ils avoient trouvés sans usage. Leurs chaînes mêmes, dont ils avoient eu l'adresse de se défaire depuis plusieurs jours qu'ils méditoient leur complot, devinrent des armes rédoutables entre leurs mains. Enfin le seul désir de la liberté suffisant pour animer leur audace naturelle, ils se jetterent sur les Anglois qui se trouvoient autour d'eux, & le premier qu'ils attaquerent expira sur le champ de quinze ou seize blessures. Ils firent le même traitement à deux ou trois autres, qui furent surpris avec aussi peu de défense. Un Matelot poursuivi se jetta dans la mer; mais avec une présence d'esprit aussi surprenante que la vigueur de ses bras & de ses mains, il s'étoit saisi d'un cordage de la voile d'avant, qui lui servit à se soutenir, & par le moyen duquel il demeura ferme contre le flanc du Vaisseau jusqu'à la fin de la mêlée. Cependant les sains & les malades ayant retrouvé des forces dans un péril si pressant firent un feu terrible sur les rébelles & n'en tuerent pas moins de vingt-huit dès les premiers coups. Quelques-uns, plus mutins, se précipiterent dans les flots,

BARBOT LE JEUNE. 1700.

mais les autres, épouvantés d'une exécution si brusque, prirent le parti d'implorer la clémence de leurs Maîtres. En les remettant aux fers, on eut soin de les encourager par l'espérance du pardon. Le lendemain ayant reçu ordre de paroître sur le tillac, ils déclarerent unanimement que les Esclaves de Manombo avoient été les auteurs de la conspiration; & quoique le grand nombre des morts parût une expiation suffisante, on se crut obligé, pour l'exemple, d'en faire fouetter rigoureusement trente des plus coupables.

Mort de l'Auteur.

Jean Barbot ne donne pas plus d'étendue à cette Relation. Mais avec la fermeté d'un Voyageur, que le changement continuel de Pays & de liaisons rend comme insensible aux impressions de la Nature, il ajoute froidement que son Neveu, jeune-homme d'une grande esperance, mourut ensuite à la Barbade.



noctiale

50

0

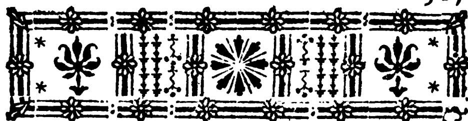
PARTIE DU

Cantons dont le terroir est
ile mais l'air mal sain sont
agées par les Jaggas.

ngala

OMBO

S



HISTOIRE GENERALE DES VOYAGES,

Depuis le commencement du XVe Siécle.

PREMIERE PARTIE.



LIVRE TREIZIE'ME.

DESCRIPTION DES ROYAUMES de Loango, de Congo, d'Angola, de Benguela & des Pays voisins (1).

CHAPITRE PREMIER.

Royaume de Loango.

INTRODUCTION.

Etendue & situation de Congo.



I l'on considere, avec les Géographes, le Royaume de Congo dans toute son étendue, il est situé entre

(1) On ne cesse point d'avertir que c'est la reduction ou l'incorporation de toutes les remarques des Voyageurs précédens, suivant la methode qu'on s'est proposée dans la Préface de cet Ouvrage, & qu'on a suivie jusqu'à présent pour les autres voyages.

INTRODUCTION.

vingt-huit dégrés trente minutes & quarante degrés dix minutes de longitude Est. Sa latitude comprend depuis l'Equateur jusqu'au seiziéme dégré du Sud. On lui donne environ neuf cens cinquante milles de longueur du Nord au Sud, & sept cens de largeur de l'Ouest à l'Est.

Ses bornes au Nord sont les Contrées de Gabon & de Pongo ; à l'Est, le Royaume de Mokokos ou d'Anzibo, celui de Matamba, & le territoire des Jaggas Kasangis ; au Sud, le même territoire, le Pays de Muzumbo, Akalunga & celui de Mataman, dans la région des Caffres ; à l'Ouest, l'Océan occidental ou Atlantique. Mais ses côtes forment un arc, dont les deux extrêmités sont le Cap de Ste Catherine & le Cap Négre, l'un au Nord, & l'autre au Sud, tous deux célébres parmi les gens de mer.

Sa division en 4 grands Royaumes.

Sous cette idée, Congo peut être divisé en quatre principales parties, qui sont autant de grands Royaumes : 1. Loango. 2. Congo, proprement dit. 3. Angola, & Bengola. Ces quatre Royaumes s'étendent du Nord au Sud. Celui de Loango, qui est le plus septentrional, a le Pays de Gabon au Nord ; Mokoko, ou Anzibo, à l'Est ; & la

riviere de Zaïre au Sud. Sa longueu de quatre cens trente milles de l'O à l'Est; & sa largeur d'environ trois c vingt du Nord au Sud.

Lopez prétend (2) que le Royau de Loango, habité par les Bram commence du côté du Nord à l'éq teur, & s'étend de la Côte dans l'ir rieur des terres, l'espace de deux c milles, en comprenant dans ses bor le golfe de Lopez-Consalvo. Ce P est peu connu des Européens, à l'exc tion de quelques Places au long de Côte. De tous les Voyageurs, dont Relations ont été publiées, *Battel*, (est celui qui traite l'article de Loar avec plus d'étendue. Il s'accorde mê fort exactement avec Bruno & Dapp quoiqu'il fasse profession de ne les av jamais lûs. Dapper a publié dans Afrique une ample description Loango, qu'il appelle *Loangego*, m sans faire connoître de quelle sourc avoit tiré ses lumieres. Il observe c suivant le récit des Négres les p vieux & les plus expérimentés, Lo: go étoit autrefois divisé en divers te toires, tels que *Mayomba*, *Kilong*

(2) Voyez ci-dessus la Relation de Pigafetta.

(3) Samuel Bruno étoit un Chirurgien de Bâle, qui fit en 1611 un Voyag Congo. Il se trouve au mier Tome de l'*I* *Orientalis*.

Piri, *Wansi* & Loango, habités par différens peuples, chacun sous le gouvernement de son propre Chef. A présent que ce Royaume est réuni sous un même Maître, il contient plusieurs Provinces, dont les principales, suivant le même Geographe, sont Loangiri, Loangomongo, Kilongo & Piri.

Loangiri. Celle de *Loangiri* est arrosée par quantité de petites Riviéres, qui la rendent extrémement fertile. Elle est fort peuplée. Ses Habitans vivent de la fabrique des étoffes, de la pêche & de la guerre.

Loangomongo. *Loangomongo* est une Province grande & montagneuse, mais remplie de bestiaux & de palmiers. L'huile, qu'on tire abondamment de ces arbres, y est toujours à bon marché. Ses Habitans sont livrés au commerce. C'est de cette Contrée que la Maison Royale de Loango tire son origine. *Kilongo*, ou Kikongo, surpasse toutes les autres Provinces en grandeur, & la multitude de ses Habitans répond à son étendue. Dans quelques endroits elle est montagneuse. Dans d'autres elle offre de vastes plaines & des vallées délicieuses. Ses Peuples sont farouches & grossiers. On en tire une grosse quantité de dents d'élephans. Le *Manibelor*, ou le Gou-

Kilongo.

verneur de Kilongo, jouit d'une au
rité absolue; & quoiqu'il reconnoiss
Roi de Loango pour son Souverain,
Prince n'a point de part à son électi

Le Cap, ou la pointe de *Kil*
go (4), qui tire aussi le nom de *Sal*
d'une Ville voisine, est situé à trer
cinq milles de Mayomba, du côté
Sud (5).

La Province de *Piri* n'a point
montagnes. Les terres sont unies, c
vertes de bois, fertiles en toutes so
de fruits, & peuplées d'une prodigi
se quantité de bestiaux & de vola
Ses Habitans, qui sont aussi en
grand nombre, forment une Nat
riche & tranquille, qui tire néanmo
toute sa subsistance de ses pâturage
de la chasse. Ils portent le nom de *M*
virissers, ou *Mouviris*, mot comp
de *Moursi*, & de *Piri*, qui sign
Peuple. Loangiri n'est aussi qu'un co
posé de Loango & de Piri.

Les principales Villes de Loang
nomment *Kape*, *Boke*, *Solansa*,
kanda, où réside la Reine mere; *So*
Katta, qui est la résidence des fe
du Roi; *Loango*, où le Roi tien

(4) Delisle fait de *Cylongo* une Province, & de *Quilongo* un Port, comme si ces deux noms étoient différens.

(5) Afrique d'O pag. 493.

INTRODUCTION.

Cour ; *Kango*, *Piri*, les deux Kilongos, *Jamba*, *Roti*, *Seni*, *Gommo* & *Lanzi* (6).

A cette légere description des Provinces de Loango, on va joindre ici, suivant le plan de ce Recueil, tout ce qui se trouve d'utile & d'intéressant dans les différentes Relations, dont on a déja lû le Journal.

§. I.

Provinces de Mayomba & de Kalongo.

ROYAUME DE LOANGO.

Situation & propriétés de Mayomba.

SUIVANT les observations de Battel, la Province de Mayomba (7) est à dix-neuf lieues de Loango du côté du Nord. Elle est si couverte de bois, qu'on peut y voyager à l'ombre, sans être jamais incommodé par la chaleur du soleil. On n'y trouve ni bled, ni aucune sorte de grain. Les Habitans se nourrissent de plantains, de racines & de noix. N'étant pas mieux fournis de volaille & de bestiaux que de bled, ils ne connoissent point d'autre chair que celle des élephans & des bêtes féroces. Mais leurs Riviéres fournissent du poisson en abondance.

Leurs bois sont si remplis de singes

(6) *Ibid.* p. 490.
(7) Battel écrit *Mayomba* ; d'autres *Majumba*.

de toutes ſortes d'eſpéces, & de gra
perroquets, que le voyageur le plus
trépide n'oſeroit y paſſer ſans eſco
On y trouve ſur-tout une multitud
ces dangereux ſinges (8), dont
grande eſpéce ſe nomme *Pango*, &
petite *Empko*. Le Port de Mayomba
à deux lieues au Sud du Cap Nég
qui a tiré ce nom de la noirceur ap
rente de ſes arbres. La baye, qui
grande & ſabloneuſe, reçoit une
viére nommée *Banna*, ſans barre
hyver, parce que les vents du comm
y rendent la mer fort groſſe. Mais l
que le Soleil eſt au Sud de la Lig
les pluies y apportent une tranqui
qui permet aux Chaloupes d'y ent
Cette Riviére eſt fort large, mais
eſt bouchée par pluſieurs Iſles inha
tées. Les Portugais y viennent char
du bois de teinture. La longueur d
baye, depuis le Cap Négre juſqu'
pointe du Sud, eſt d'environ d
milles, côte baſſe & couverte d'arb
On découvre dans les terres une m
tagne rouge, que les Habitans n
ment *Metute*, près de laquelle eſt
grand Lac ſalé, large de trois mill
d'où il s'échappe quelques eaux
viennent tomber dans la mer à d

(8) Voyez ci-deſſous l'Hiſtoire Naturelle.

ROYAUME DE LOANGO.

milles au Nord du Cap Négre. Mais les passages sont quelquefois fermés par de grosses vagues, qui battent avec beaucoup de violence.

Ville de Mayomba.

La Ville de Mayomba consiste dans une longue rue, si proche de la mer, que les flots forcent quelquefois les Habitans d'abandonner leurs maisons. Elle a du côté du Nord une Riviére pleine d'huitres, dont la largeur est médiocre à son embouchure, & n'a pas plus de trois ou quatre pieds d'eau. Plus loin dans les terres, on est surpris de la trouver fort large & fort profonde pendant l'espace de cinquante milles; ce qui est extrémemement commode pour ceux qui vont prendre du bois rouge à Sette. Mayomba est sans grains; mais le Pays produit beaucoup de palmiers & de bananes, & ses Riviéres sont remplies de poisson. Le commerce de l'ivoire est réduit presqu'à rien sur cette Côte, après avoir été autrefois très-florissant. Les femmes prennent des huitres dans la Riviére, qui est au Nord de la Ville, les ouvrent & les font sécher à la fumée: méthode simple qui les conserve pendant plusieurs mois, comme tout autre poisson.

Usage des Habitans.

Le territoire de Mayomba est gouverné par un Conseiller d'Etat de Loan-

go, qui porte le titre de Manibomma, & qui ne rend compte au Roi que du bois rouge. Les Habitans se nomment *Morombas*, & sont circoncis, comme les Négres d'Angola. Leurs chasses se font avec des chiens du Pays, qui n'aboient point, mais qui portent au cou des cresselles de bois, dont le bruit guide les Chasseurs. Ils font tant de cas des chiens de l'Europe, à cause de leur aboiement, que Battel leur en vit acheter un trente livres sterling. Entre plusieurs sortes de gibier, le Pays est rempli de Faisans, qu'ils tuent avec beaucoup d'adresse.

ROYAUME DE LOANGO.

Chiens qui n'aboient pas.

On voit dans la Ville de Mayomba une Idole, que les Habitans nomment Maramba. Elle est placée dans un grand panier, de la forme d'une ruche, au milieu d'une grande maison qui sert de Temple. La plûpart des Négres du Pays sont livrés aux pratiques de la sorcellerie. Ils y ont recours pour le succès de leurs chasses & de leur pêche, pour la guérison des maladies & pour la sûreté de leurs entreprises. L'Idole Maramba sert à découvrir les vols & meurtres. Au moindre sujet de haine, les Habitans exercent leurs sortiléges l'un contre l'autre, & sont si persuadés de la vertu de ces opérations, que si quel-

Idole du Pays.

Sorciers & leur épreuves.

Royaume de Loango.

qu'un meurt, tous les voisins sont obligés de jurer par le Maramba, qu'ils n'ont point eu de part à sa mort. S'il est question d'une personne distinguée, toute la Ville fait le même serment. Battel en rapporte la méthode. Ils se mettent à genoux, dit-il, ils prennent l'Idole entre leurs bras, & prononcent ces quatre mots : *Emeno cyge Bembes ô Maramba*, qui signifient : Je viens m'exposer à l'épreuve, ô Maramba. Les coupables, ajoute l'Auteur, tombent morts sur le champ, quand il y auroit trente ans que le crime est commis. Il assure qu'ayant passé une année entiere dans le Pays, il en vit périr (9) plusieurs dans cette épreuve. La même superstition régne depuis Maramba jusqu'au Cap Lopez.

Prêtres de l'Idole.

On consacre particuliérement au culte de Maramba, des hommes, des femmes & des enfans de l'âge de douze ans. Battel nous apprend aussi les formalités de cette consécration. Ceux qui se destinent au service de l'Idole, s'adressent au Chef des Prêtres, qui portent le nom de *Ganzas*. Il les enferme dans une chambre obscure, où il les fait jeûner long-tems. Ensuite il leur laisse la liberté de sortir, avec ordre de

Céremonies religieuses.

(9) Il en vit mourir six ou sept.

garder le silence pendant quelq
jours, malgré tout ce qu'on entrepr
pour les faire parler. Cette loi les
pose à toutes sortes de souffrances. 1
fin, le Prêtre les conduit devant
dole, & leur ayant fait sur les épa
deux marques en forme de croissa
il les fait jurer par le sang qui coule
ces incisions, qu'ils seront fidéles à M
ramba. Il leur défend l'usage de cert
nes viandes, & leur impose d'aut
devoirs, auxquels ils sont attachés sc
puleusement. Ceux qui les négliget
dit l'Auteur, sont attaqués de diver
maladies, & ne réussissent dans aucu
entreprise. Il veut dire apparemme
que telle est l'opinion des Négres.
marque de leur initiation est une p
tite boete qu'ils portent suspendue
cou, & qui contient quelque reliq
du Maramba. Le Chef du Pays ne ma
che jamais sans être précedé d'une gra
de statue, qui représente l'Idole. S
boit du vin de palmier, la premie
tasse est répandue aux pieds de cette st
tue, que les Habitans nomment *Noi
so*. Le premier morceau de ses alime
est offert de même ; mais de la ma
gauche, avec quelques paroles mag
ques.

Suivant Dapper, le territoire

ROYAUME DE LOANGO.

Deux bois de teinture.

Sette est situé à cinquante-cinq milles de la Riviére de Mayomba, du côté du Nord, & s'étend jusqu'à Gobbi. Ce Pays, qui est arrosé par une Riviére du même nom, produit une abondance extraordinaire de bois rouges & de plusieurs autres sortes de bois. On en distingue deux, l'un nommé *quines*, que les Portugais achetent, mais qui n'est pas estimé à Loango : l'autre, qui s'appelle *bisesse*, est plus pésant & plus rouge ; & les Habitans le vendent plus cher. La racine se nomme *anganzi abisesso*. Il n'y a point de bois plus dur, ni d'une couleur si foncée. Les Habitans en font un grand commerce sur toute la Côte d'Angola & dans le Royaume de Loango ; mais ils ne traitent qu'avec les Négres, & le droit de leur Gouverneur est de dix pour cent.

Pays de Gobbi & ses propriétés.

Le Pays de Gobbi est situé entre Sette & le Cap Lopez-Consalvo. Il est plein de riviéres, de marais & de lacs, que les Habitans traversent dans des Canots. Leur Ville capitale est éloignée d'une journée de la mer. Ils ont dans leurs Riviéres un grand nombre d'élephans d'eau, & quantité d'autres poissons monstrueux ; mais la terre nourrit peu de bestiaux, & n'offre que des animaux feroces. Un Habitant qui reçoit la

la viſite d'un ami, commence pa
offrir l'uſage d'une de ſes femme
dans les autres occaſions, une fe
ſurpriſe en adultere reçoit moin
reproches que d'éloges. Cepen
l'empire des hommes eſt ſi abſ
qu'ils maltraitent leurs femmes
une rigueur ſans exemple ; & cette
tique leur étant devenue comme n
relle, une femme ſe plaint de n
pas aimée lorſqu'elle n'eſt pas aſſez
vent battue par ſon mari. La lan
du Pays a beaucoup de reſſembla
avec celle de Loango.

A l'Eſt du Cap Négre, Battel ſe
conduire chez un Seigneur nom
Mani Keſeck, éloigné de Mayon
d'environ huit journées. Il y acheta u
groſſe quantité de dents & de que
d'élephans, qu'il revendit aux Por
gais pour trente Eſclaves. De la réſid
ce de Mani Keſeck, il envoya, par
de ſes gens, un miroir à Mani Set
qui lui fit préſent à ſon tour de qua
belles dents d'élephans, en le faiſ
prier de lui adreſſer les Vaiſſeaux Eu
péens qui viendroient au Nord du C
Négre, parce qu'on voyoit peu
Blancs dans cette Contrée.

On trouve au Nord-Eſt de Mani

ROYAUME DE LOANGO.

Nation de Pygmées, nommée Matimbas.

Leur haine pour les Marambas.

seck (10) une Nation de Pigmées, qui se nomment *Matimbas*, de la hauteur d'un garçon de douze ans ; mais tous d'une grosseur extraordinaire. Leur nourriture est la chair des animaux qu'ils tuent de leurs fléches. Ils payent à Mani Keseck un tribut de dents & de queues d'élephans. Quoiqu'ils n'ayent rien de farouche dans le caractere, ils ne veulent point entrer dans les maisons des Marambas, ni les recevoir dans leurs Villes. Si le hasard y en amene un, c'est assez pour leur faire abandonner leurs plus anciennes demeures ; mais l'Auteur n'explique point les raisons de cette antipathie. Leurs femmes se servent de l'arc & des fléches avec autant d'habileté que les hommes. Elles ne craignent point de pénétrer seules dans les bois, sans autre défense contre les Panges que leurs fléches empoisonnées.

Province de Kalongo.

La Province de Kalongo (11) est située au Sud de Mayomba, & ses bornes du même côté sont les bords de la riviére de Quelles. Les terres y sont fertiles, sur-tout en bled. On y recueille une prodigieuse quantité de miel. Deux

(10) Dapper les appelle *Backebackes*.

(11) Purchass écrit toujours Calongo.

petits Villages, qui se font voir d
mer; servent de marques au Por
Loango. Quinze milles plus loin
côté du Nord, on rencontre la Riv
de Nombo, qui n'a point assez de
fondeur pour recevoir une Barque
diocre. Cette Province borde à l
celle de Bongo (12).

Kalongo forme un territoire co
dérable au Nord de *Quilla*. De Ro
me libre qu'il étoit, il est devenu I
vince du Royaume de Loango; n
en payant un tribut, ses Habitans c
servent leurs usages & jouissent enc
de leurs anciens priviléges.

Le Pays, qui porte proprement
nom de Loango, est situé au Sud
Kalongo. Sa principale Ville est c
nue sous le même nom, & sert de r
dence au Roi du Pays. Elle est à tr
milles de la mer, dans une vaste pl
ne. Les palmiers & les platanes, s
lesquels les maisons sont bâties, y
tretiennent une fraîcheur continue
Ses rues sont fort longues & fort lar
Le Palais du Roi occupe le côté
l'Ouest, & sa porte donne sur une b
place, où ce Prince tient ses Cons
de guerre & célébre les fêtes pul
ques. Une grande rue, qui part de ce

(12) Battel, *ubi sup.*

ROYAUME DE LOANGO.

place, rassemble tous les jours à dix heures du matin, quantité de Marchands, soit de la Ville ou des lieux voisins. Ils y exposent en vente des étoffes de palmier de toutes les espéces, de la volaille, du poisson, du vin, du bled & de l'huile. Mais quoique les dents d'élephans soient fort communes dans le Pays, l'usage ne permet point qu'on en apporte au marché. On y voit une fameuse Idole, qui porte le nom de *Mokisso à Loango* (13). Dapper s'accorde avec ce récit; mais il donne plus d'étendue à quelques circonstances.

Il observe que la Capitale de Loango porte, entre les Négres, le nom de Banza *Loangiri*, qui est une contraction de Loango & de *Buri* ou *Piri*. Il lui donne une grandeur considérable; ses rues, dit-il, sont d'une forme irréguliere; les unes larges & droites, d'autres étroites, tortues; mais toutes d'une netteté admirable, & plantées de palmiers, de bananiers & de bakoros. Les maisons étant environnées de ces arbres en reçoivent autant de fraîcheur que d'ornement. Au centre de la Ville, Dapper place le grand marché, dont le Palais du Roi forme un côté. Cette demeure Royale contient autant d'espace

(13) Ogilby, *ubi sup.* pag. 491.

que les Villes ordinaires du Pays. Elle est embellie de plusieurs édifices séparés, qui servent de logement aux femmes.

Ro
DE I

Toutes les maisons de la Ville sont à peu-près de la même grandeur, & cette uniformité rend le point de vûe fort agréable. Leurs distances ne sont pas moins égales. Chacune est composée de deux ou trois chambres. Celles des Grands sont environnées d'une haie de branches de palmiers & de roseaux, qui renferme sept ou huit bâtimens dans le même enclos. Les meubles du commun des Habitans consistent dans quelques pots & quelques calebasses, des nattes pour la nuit, avec un bloc qui leur sert de chevet ; de grands & de petits paniers, où leurs habits sont renfermés ; & d'autres ustenciles d'aussi peu de valeur. Le même Ecrivain ne compte que dix bâtimens dans l'enclos Royal ; mais beaucoup plus spacieux que les maisons de la Ville. Il place au Sud du Palais un autre enclos, qui contient les logemens des femmes, & dont l'entrée est interdite aux hommes, sous peine de mort. Le nombre des femmes du Roi n'est que de cent cinquante. Un homme qui auroit la témérité de parler à quelque femme dans cet enclos,

Sa
tion.

N
fem
Roi
enf

ROYAUME DE LOANGO.

seroit conduit sur le champ à la place publique avec sa complice, pour y perdre la vie par un supplice cruel. La justice du Roi se borne ordinairement à leur faire trancher la tête. Mais leurs corps sont partagés en plusieurs parties, & demeurent exposés un jour entier dans les rues de la Ville. Le Prince qui régnoit alors avoit eu quatre cens enfans de ses femmes (14).

Port de Loango, nommé Konga.

Le Port de Loango se nomme Konga. Il est à deux lieues de la baye des *Almadies*, qui tire ce nom de la multitude de Canots & de Pêcheurs qu'on y voit continuellement, parce que la mer y est beaucoup plus tranquille qu'au long de la Côte. Cette baye est sabloneuse. Le mouillage y est commode, sur quatre ou cinq brasses, à cent pas du rivage. Battel vit dans le Port de Konga une Idole, nommée *Chikokko*. C'est une petite statue noire, qui a pour Temple une petite maison, à l'entrée du chemin qui conduit à la mer. Tous les Négres qui passent devant elle la saluent en battant des mains; & les ouvriers de toutes sortes de professions lui offrent des présens, pour attirer ses faveurs sur leur commerce. Cette Idole, suivant le récit de

Idole de ce lieu.

(14) Battel, *ubi sup.*

Battel, tourmente souvent les Négres pendant la nuit, & les jette dans une espéce de délire, qui dure trois heures. Chaque mot qu'ils prononcent dans cet intervalle, passe pour une inspiration du *Chikokko*. On habille fort proprement ceux qui sont saisis de cette religieuse fureur. Les Prêtres ou les Devots enduisent soigneusement l'Idole de *tekkola*, c'est-à-dire, d'une couleur rouge, qu'ils expriment d'un certain bois (15), en le broiant entre des pierres, avec un mélange d'eau. L'usage des Habitans est de s'en peindre aussi le corps depuis la tête jusqu'à la ceinture. Le tekkola se transporte dans le Royaume d'Angola pour le même usage.

ROYAUME DE LOANGO.

Le Roi de Loango n'avoit pas moins de veneration pour l'Idole de Konga, que pour le Mokisso de sa Capitale. Mais Battel assure que ce Prince étoit Sorcier lui-même, c'est-à-dire, Prêtre, comme il l'explique dans un autre lieu. Les Habitans de Konga ont une seconde Idole, dont le nom est feminin. Son Temple s'appelle *Musa Gomberi*; & sa Prêtresse est une vieille femme, qui est distinguée dans toute la Nation par le titre de *Ganga*, ou Prê-

Idole femelle, nommée Gomberi.

(15) C'est le même bois que les Portugais achetent & dont on a parlé ci-dessus.

ROYAUME DE LOANGO.

treſſe de Gomberi. On célébre à l'honneur de cette Divinité une fête annuelle, au ſon des tambours & des trompettes. Mais les ſacrifices ne conſiſtent qu'à boire exceſſivement. La Prêtreſſe fait entendre une voix ſouterraine, que les Habitans prennent pour celle de l'Idole. Ils raconterent à Battel que Gomberi étoit venue d'elle-même dans leur Ville, pour habiter avec Chikokko.

Longeri, ſépulture des Rois de Loango.

A deux lieues de Loango, du côté de l'Eſt, on trouve une autre Ville nommée *Longeri*; où les Rois du Pays ont leur ſépulture. Ce lieu funébre eſt environné de dents d'élephans, fichées en terre comme autant de pilliers. A l'Eſt de Longeri eſt la Province de Bongo, qui borde le Royaume de Mokokko, dont le Roi porte le titre de *Grand Angeka*. Bongo produit beaucoup de fer, d'étoffes de palmier & d'ivoire. Au Nord-Eſt ſe préſente la Province de Kango, à quatorze journées de la Ville de Loango. Elle eſt remplie de montagnes & de rochers, où l'on trouve des mines d'excellent cuivre. Les éléphans y ſont plus grands que dans les Contrées voiſines, & ſont en ſi grand nombre, que les Négres de Loango en tirent la meilleure partie de l'ivoire qu'ils

vendent aux Européens dans leur P
La Ville de Loango est située au c
tre de quatre Seigneuries, que Ba
nomme *Kabango*, *Salage*, *Bok*
Kaye. Ces quatre territoires formen
Pays plat, également fertile en fr
& en bled. On y fabrique, avec be
coup d'art, quantité d'étoffes de
miers de diverses espéces. Les Habi
ont tant de goût pour le travail, q
ont sans cesse l'éguille à la main.

La Ville de Kaye (16) sert de r
dence à l'héritier présomptif de la C
ronne de Loango. La riviére du m
nom, qu'on appelle *Loango Leny*
est à quatre lieues de celle de Kako
du côté du Nord.

Battel place la Province, ou le Ro
me de Kakongo, au Sud du Roya
de Loango. De toutes les Contrées
Merolla vit en Afrique, il n'en tro
point de plus agréable que Kakon
& tous les étrangers en portent le
me jugement. Le profit & la comm
té s'y trouvent réunis. On fait con
sa commodité dans sa situation, e
trois Ports qui sont extrêmement

(16) Cette Ville est située sans doute sur la Riviere de Kaye. Cependant Delisle, dans sa Carte de Congo, la place sur la Riviere de le, à seize milles embouchure.

ROYAUME DE LOANGO.

quentés. Le premier & le plus célebre eſt celui de Loango ; le ſecond, celui de Kapinda ; & le troiſiéme, celui de Kakongo même, quoiqu'il ſoit le moins sûr.

La plus grande partie du Royaume eſt un Pays plat, dont l'air eſt moins dangereux qne celui des régions voiſines, & le terrain aſſez fertile. Les pluies y ſont fréquentes. La terre y eſt noirâtre, au lieu que dans la plûpart des autres Pays elle eſt ſabloneuſe, ou de nature de chaux. Les Habitans ſont plus civils & plus humains que le commun des Négres. Merolla raconte, qu'après avoir inutilement invoqué leurs Dieux dans un tems de peſte, ils les brûlerent, en diſant : S'ils ne nous ſervent à rien dans l'infortune, quand nous ſerviront-ils ?

Comment les Habitans traitent leurs Dieux.

Suivant Battel, la riviere de Kakongo eſt à quatre lieues de celle de Kaye du côté du Sud, comme elle eſt à ſept de Kapinda du côté du Nord. Elle reçoit des Barques de dix tonneaux. Ses bords ſont rians & fertiles. Les Mombales y font un grand commerce ; mais ils ſont obligés de prendre le tems de la nuit pour traverſer la riviere de Zaïre, parce qu'elle eſt alors fort calme. Ils

Commerce des Mombales.

transportent de-là quantité d'ivoire à la Ville de *Mani Sonna* (17), où les Portugais & les autres Blancs qui touchent au Port viennent l'acheter.

ROYAUME DE LOANGO.

Royaume d'Angoy.

Angoy porte le titre de Royaume, & le mérite peu par son étendue. Il étoit autrefois soumis au Roi de Kakongo. Mais un Mani du Pays ayant épousé une Mulâtre, fille d'un riche Portugais, profita des richesses & du crédit de son beau-pere pour se révolter contre son Souverain. Ensuite la guerre s'étant allumée entre Loango & Kongo, il eut l'adresse de se rendre tranquille sur le Trône, en prenant le parti de la neutralité dans cette querelle. Battel dit que le Pays d'Angoy est couvert de bois. Sa Capitale, qui se nomme Bomangoy, est située sur la rive Nord de la riviere de Zaïre, assez près de son embouchure; mais on ne trouve la véritable distance ni dans Merolla, ni dans les autres Voyageurs. Ce Missionnaire ne fut pas peu surpris en voyant à quelque distance le Palais du Mani ou du Gouverneur, qu'il prit d'abord pour une Citadelle réguliere, environnée d'excellens murs, & d'une fabrique supérieure aux ouvrages ordinaires des Négres. Mais s'étant approché, il ne les trouva com-

Comment il s'est formé.

Palais du Gouverneur de Bomangoy.

(17) C'est vraisemblablement *Sogno* ou *Sonho*.

ROYAUME DE LOANGO.

posés que de piliers fort épais & fort serrés, avec d'autres solives de traverse qui les bordent au sommet. L'espace intérieur est divisé en plusieurs rues. Les édifices n'étant que de bois, de paille & d'oziers, l'Auteur trouva fort ridicule qu'ils fussent défendus par des canons de fonte. Toutes les chambres étoient proprement tendues de nattes d'ozier de diverses couleurs (18).

Kapinda, Port d'Angoy, & sa situation.

Le principal Port d'Angoy se nomme *Kapinda* ou *Kabenda*. Il est situé, suivant Battel, à cinq lieues au Nord du Cap *Palmar*, sur la rive Nord de la riviere de Zaïre. La rade ou la baye de Kapinda est également commode pour l'eau, pour le bois & pour le commerce. Le Pays au long des Côtes est dans quelques endroits plat & marécageux ; mais à trois milles dans les terres, (19) il s'éleve par dégrés & se termine par une chaîne de montagnes, sur la pente desquelles on découvre une Ville qui sert de résidence au pere du Roi. Les lieux voisins sont remplis de bois coupé, qu'il tient en réserve pour l'arrivée des Vaisseaux, & qu'il donne à fort bon marché. Depuis cet amas de bois vers le Sud-Ouest, au long de la baye, on

(18) Relation de Merolla, pag. 653.
(19) Voyez la Carte.

voit plusieurs cabanes dispersées, dont la plûpart bordent de chaque côté un petit ruisseau d'eau fraîche, qui tombe dans la baye. C'est de-là que les Européens tirent leur eau, en faisant rouler les barils sur le bord du ruisseau jusqu'à l'embouchure; car, en pleine marée même, on n'y peut faire entrer qu'un radeau, qui porte à peine un ou deux barils.

La Ville de Kapinda est située sur la pointe ronde de la baye. Elle regarde l'Ouest; mais le comptoir Anglois du tems de Barbot (20), étoit au Sud-Ouest de la rade à quelque distance du rivage, & au Nord de la Ville. Le Port de Kapinda est fréquenté par les Portugais & les Hollandois, (21) que le besoin d'eau fraîche ou le commerce y amene.

Les maisons de la Ville sont de roseaux, les unes rondes, d'autres quarrées; mais la plûpart si misérables, qu'elles sont plus propres à servir de retraite aux insectes, dont le Pays abonde, que de logement à des hommes. Cependant celle du Mafukka, ou Receveur des Blancs, quoique bâtie de la même matiere, est fort spacieuse &

(20) Description de la Guinée par Barbot, p. 511.

(21) Merolla & Battel, *ubi sup.*

ROYAUME DE LOANGO.

fort commode. Elle est composée de plusieurs chambres voutées, dont chacune est défendue par deux petites piéces de canon de fonte. On en compte dix-huit, en y comprenant deux grosses piéces, qui sont à la porte. Toute cette artillerie vient des Européens, dans les échanges qu'ils font pour de l'ivoire ou des Esclaves.

Le Pays est peu cultivé autour de la rade; mais il seroit assez fertile si l'indolence des Habitans ne leur faisoit négliger l'agriculture. On n'y voit point d'autres bestiaux qu'un petit nombre de porcs. La volaille y est plus commune. Les petroquets & les singes y sont en abondance. Caseneuve vit à Kapinda une sorte de *Babon*, ou de singe, qu'on avoit amené de plus de cent lieues dans l'intérieur des terres, & qui avoit beaucoup de ressemblance avec la figure humaine. Son visage étoit celui d'une vieille femme. Il avoit le poil du dos fort long; mais il n'en avoit point aux mains & aux pieds; & l'on auroit eu peine à distinguer ses cris de ceux d'un enfant (22).

Singe de forme humaine.

Merolla vit dans la même Ville un chat civette, que les Habitans appellent *Nzime*. Il s'en trouve d'une autre

Deux sortes de civettes.

(22) Barbot le jeune, *ubi sup*. p. 511. & suiv.

eſpéce, qui portent le nom de *Nzj*
Le Pays en produit un grand nomb
que les Européens achetent volonti
Toutes les Côtes de cette baye ſ
couvertes d'huitres. On les trouve
taſſées les unes ſur les autres, en ſi g
de quantité, qu'on les prendroit p
de petits rochers. Les Habitans s'e
cent à la pêche ſur le rivage & c
leurs Canots. Ils ont de grands fil
compoſés d'une racine, qui, étant
tue, ſe file auſſi proprement (23)
le chanvre. Au lieu de liége, ils y r
tent, à certaines diſtances, de lon
cannes, dont le mouvement leur
connoître que le poiſſon eſt pris.

L'habit le plus décent des Négre
Kapinda eſt une petite piéce de cott
dont ils ſe couvrent les épaules, &
autre piéce qu'ils ſe paſſent autour
reins. Mais la plûpart ſe conten
d'un petit pagne, en forme de tab
Ils portent au cou une petite corne,
leur pend ſur la poitrine. Au tem
la pleine lune, ils oignent cette c
d'une huile qu'ils reçoivent de l
Sorciers. La forme de leur chevelu
proportionnée à leur rang. Celle d
Reine eſt razée en forme de couron
avec de petites touffes menagées

(23) Merolla, *ubi ſup.* pag. 652.

ROYAUME DE LOANGO.

le cercle. La plûpart des gens de distinction sont tonsurés comme les Moines de l'Europe. D'autres néanmoins ont les cheveux rangés en pointe, vers le front & derriere le cou, avec un soin extrême de n'en laisser sortir aucun de cette forme; le reste de la tête est razé de fort près.

Polygamie. Comment exercée dans le Pays.

Quoique la polygamie soit en usage ici comme dans les autres régions de l'Afrique, les loix en sont différentes. De plusieurs femmes, dont le nombre n'est borné pour personne, c'est celle que le mari aime le plus qui porte proprement le nom d'épouse, & qui commande à toutes les autres. Cependant il est libre de s'en défaire, comme de toutes les autres, lorsque son affection se refroidit. Les Princesses du sang ont la liberté de choisir l'homme qui leur plait, sans égard pour sa naissance ou sa condition; mais elles ont sur lui un pouvoir absolu de vie ou de mort. Pendant que Merolla se trouvoit dans le Pays, une Dame de ce rang, sur le simple soupçon que son mari vivoit librement avec une autre femme, fit vendre sa maîtresse aux Portugais; & loin d'oser s'en plaindre, il se crut fort heureux d'une vengeance si moderée. Les femmes qui reçoivent des étrangers dans

leurs maisons sont obligées de leur
corder leurs faveurs pendant les d
premieres nuits. Aussi-tôt qu'un M
sionnaire Capucin arrive dans le Pa
ses Interprétes avertissent le Public
l'entrée de sa chambre est interdite
femmes.

La superstition passe ici toutes so
de bornes. Quoique le Roi n'eût
fait difficulté de recevoir des prés
de l'Auteur, il refusa de le voir, pa
qu'ayant des bracelets enchantés
d'autres charmes magiques autour
lui, il s'imagina que la vûe d'un Pr
Européen pourroit en diminuer la
tu. Les Sorciers du Pays avertissent qu
quefois le Public, par une proclar
tion, que les voleurs ayent à restit
ce qu'ils ont dérobé ; sans quoi, ils
menacent d'emploier leur art pour
découvrir. Un jour le hasard condu
Merolla dans une Assemblée où l'o
disposoit à faire prêter un serment
vant l'Idole. Il vit, sur une table,
figure d'un petit homme, revêtue d'
veste de diverses couleurs, avec
chapeau rouge sur la tête. Les Nég
étoient rangés en cercle autour de
table. Mais lorsqu'ils eurent vû pa
tre l'Auteur, ils se disperserent, &
cherent soigneusement leur Idole,

ROYAUME DE LOANGO.

ce qu'ils sont persuadés, suivant l'Auteur, que la présence d'un Prêtre Chrétien détruit toute la vertu de leurs charmes. Il y a peu d'Habitans qui n'ayent devant leur porte une ou plusieurs de ces figures. On en voit de cinq ou six pieds de haut. Mais, grandes ou petites, elles sont fort grossiérement travaillées. L'usage général est de les colorer d'une poudre rouge, au premier jour de la Lune. Le même jour, à la premiere vûe du croissant, le Peuple tombe à genoux; & frappant des mains, chacun s'écrie: » Puisse ma vie se renouveller comme tu te renouvelles. S'il arrive que la Lune soit cachée par quelque nuage, ils ne lui adressent aucune priere, parce qu'ils s'imaginent qu'elle a perdu sa vertu. Cependant l'Auteur ajoute que cette dévotion est particuliérement propre aux femmes (24).

Priere qu'on y fait à la nouvelle Lune.

§ II.

Végétaux & Animaux du Royaume de Loango.

AVEC une culture exacte, la terre produit ici trois moissons. Les Habitans n'y emploient point d'autre instrument qu'une sorte de truelle, mais

(24) Merolla, *ubi sup.* pag. 693.

plus large & plus creuse que celle de nos maçons (25).

On distingue dans le Royaume de Loango quatre sortes de bled. Le premier, qui se nomme *massanga* (26), croît sur une tige de la grandeur d'un roseau, & dans un épi long d'un pied. Sa forme est celle de la graine de chanvre. Le second se nomme *messambala* (27). Il rend avec tant d'abondance, qu'un seul grain produit quatre ou cinq cannes, chacune de la hauteur de dix pieds, & portant une demie-pinte de bled dans son épi. Le grain est de la grosseur de notre ivroie, mais d'une fort bonne qualité. La troisiéme sorte de bled croît en forme d'herbe, & porte un grain qui ressemble à la semence de la moutarde. C'est la meilleure des quatre espéces. La quatriéme est le bled de Guinée; mais c'est celle dont les Habitans font le moins de cas.

Leur pois sont fort bons, & plus gros que les nôtres; mais ils croissent différemment. Les cosses viennent sous terre (28), & c'est à leurs feuilles qu'on reconnoît leur maturité. Ils en ont une

(25) Ogilby, *ubi sup.* pag. 495.

(26) Merolla donne au *Massanga* le nom d'herbe.

(27) Merolla écrit *Massamamballa*.

(28) Voyez les Relations du second & du troisiéme Tome.

ROYAUME DE LOANGO.

autre espéce, qu'ils appellent *wandor*, & qui croissent sur un petit arbre. La premiere année, ils ne rapportent rien; mais ils portent ensuite sans interruption pendant trois ans; à la fin desquels il faut les couper. C'est vraisemblablement la seconde des trois espéces dont on lit la description dans Dapper. Il la représente de la grosseur de nos féves. Elle croît, dit-il, sur des arbres de huit ou neuf pieds de hauteur, dans des cosses assez épaisses; & elle se mange avec de l'enganga. Le même Ecrivain parle d'une troisiéme sorte, qui est de la forme des haricots, & qui croît en rampant à terre, dans des rangées de cosses blanches. Enfin, le Pays d'Angoy a deux autres espéces de pois, qui ne sont qu'à l'usage des personnes riches: toutes deux blanches, mais de différentes formes.

Autres espéces de légumes & de fruits.

Les patates, les ignames, les rompions ou les courges, la racine de *metando*, dont les feuilles s'attachent & montent, comme le houblon, au tronc des arbres; le manioke, dont les Négres font leur pain, le tabac, les bananes, le *milanga*, qui est un fruit rempli de jus, le cotton & le poivre du Brésil, croissent ici fort abondamment. On y trouve de la cochenille,

mais en petite quantité. Les oranges, les limons & les cocos n'y sont pas non plus fort communs. Mais les noix de *kola*, les cannes de sucre & la casse y viennent sans aucun soin.

ROYAUME DE LOANGO.

Entre les arbres extraordinaires, on vante l'*enzanda* (29), le *metombas* & l'*alikondi*, qui servent tous trois à faire des étoffes. Il n'y a point de canton dans le Royaume de Loango, qui ne produise en abondance l'arbre nommé *metamba*, & qui n'en tire beaucoup d'utilité. Le tronc fournit d'assez bon vin, quoique moins fort que le vin de palmier. De ses branches on fait des solives & des lattes pour les maisons, & des bois de lit. Les feuilles servent à couvrir les toits, & résistent aux plus fortes pluies. Mais leur grand usage est pour la fabrique d'une espece d'étoffe, dont tout le monde est vêtu dans le Royaume. Cette étoffe y tient aussi lieu de monnoie courante (30).

Trois arbres extraordinaires.

Le Metamba.

L'*alikondi* ou l'alekonde est d'une hauteur & d'une grosseur singuliéres. On en voit de si gros, que douze hommes n'en embrasseroient pas le tronc. Ses branches s'écartent comme celles

L'Alikondi.

(29) On verra la description de cet arbre entre ceux de Congo.

(30) Ogilby, *ubi sup.* pag. 494. & suiv.

ROYAUME DE LOANGO.

du chêne. Il s'en trouve de creux, qui contiennent une prodigieuse quantité d'eau : l'Auteur ne craint pas, dit-il, de la faire monter jusqu'à trente ou quarante tonneaux ; & s'il faut l'en croire, elle a servi pendant vingt-quatre heures à désalterer trois ou quatre cens Négres, sans être entiérement épuisée. Ils emploient, pour monter sur l'arbre, des coins de bois dur, qui s'enfoncent aisément dans un tronc dont la substance est fort tendre (31).

Merolla observe que ces arbres étant fort communs, & la plûpart creux par le pied, on y fait entrer des troupeaux de porcs, pour les garantir des ardeurs du Soleil. Le fruit ressemble beaucoup à la courge. Sa queue est de la grosseur du doigt, & sa longueur d'environ trois pieds. On emploie l'écaille à faire des vases ou des bouteilles. L'écorce intérieure de l'alikondi, bien abreuvée & bien battue ; forme une matiere propre à filer, qui est plus fine & plus durable que le chanvre (32).

Les Habitans du Pays ont l'usage de suspendre au sommet de cet arbre, une caisse, ou une piéce de bois creux ; qui se remplit de miel tous les ans, &

(31) Battel, *ubi sup.*
(32) Voyage de Merolla, pag. 635.

qu'ils vuident avec de grands cris de joie, après en avoir délogé les abeilles (33).

Lopez rapporte, sur le témoignage de ses propres yeux, que le Royaume de Loango est rempli d'élephans (34), & que les Négres échangent volontiers l'ivoire pour du fer, dont ils composent les pointes de leurs fléches, leurs couteaux & d'autres instrumens. Battel assure qu'on trouve ici le fameux animal nommé *Zebra* ou Zevera (35); mais que le Pays n'a pour animaux privés que des boucs & des chévres (36). Les vaches qu'on s'est efforcé d'y nourrir y ont peu vêcu. La volaille au contraire y est en si grande abondance, qu'on y achete trente poulets pour quelques colliers de la valeur de six sols. Les perdrix, les faisans & les autres oiseaux de table y sont aussi fort communs.

On y voit un oiseau plus gros que le cigne, d'une forme assez semblable à celle du heron, avec de longues jambes & le cou fort long. Son plumage est noir & blanc. Il a toujours au milieu de

(33) Ils emploient de la fumée. Battel, *ubi sup.*

(34) Voyage de Pigafetta, pag. 31.

(35) Voyez les Figures.

(36) Dapper dit au contraire que les vaches & les moutons sont aussi communs ici que la volaille.

ROYAUME DE LOANGO.

l'estomac une tache, ou plûtôt une place sans plumes, & l'on suppose qu'il les arrache de son propre bec. Suivant Pigafetta (37), c'est le veritable pelilan; & les Portugais se trompent lorsqu'ils donnent ce nom à certains oiseaux blancs, de la grosseur d'une oie, qui sont ici fort communs.

Différentes pêches de Loango.

Sur la Côte de Loango, la pêche la plus ordinaire se fait avec des crocs de toutes sortes de longueur, que les Negres manient avec beaucoup d'adresse. Ils veillent soigneusement pour observer un monstre marin, qui ressemble au grampus ou au souffleur, & qui est toujours précédé d'un grand nombre de petits poissons. Ils prennent les petits, mais ils respectent le monstre; & s'il arrive quelquefois qu'il échoue sur le rivage, ils l'aident avec beaucoup de peine à regagner la mer. Ils lui donnent le nom d'*Emboa*, qui signifie *Chien* dans leur langue; & leur plus grande crainte est de lui nuire. Dans les bayes & les Riviéres, où l'eau a moins de profondeur, ils emploient, pour filets, des nattes de roseaux, qui ont jusqu'à cent brasses de longueur. Ces nattes surnagent; mais elles ont d'un côté de longues cannes, qui pendent dans l'eau,

(37) Battel, *ubi sup.*

&

& qui effraiant le poiſſon par leur mouvement continuel, le font ſauter ſur les nattes lorſqu'elles approchent de la rive. Alors on le pouſſe dans quelque endroit réſervé, où la pêche devient facile (38).

Les Peuples qui habitent le Royaume de Loango portent le nom de *Bramas.* Ils ont beaucoup de reſſemblance avec les Négres de Congo. Ils ſont ſoumis comme eux à la rigoureuſe pratique de la circoncifion. Ils exercent le commerce entr'eux. Ils ſont vigoureux & de haute taille; civils, quoiqu'anciennement leur ferocité les ait fait paſſer pour anthropophages; délicats ſur la conduite de leurs femmes, & livrés eux-mêmes à tous les excès du libertinage; avides de s'enrichir, mais généreux & liberaux les uns à l'égard des autres; paſſionnés pour le vin de palmier, ſans aucun goût pour celui de la vigne; peu zelés pour la Religion, & ſans ceſſe entraînés par leurs ſuperſtitions.

Les hommes portent de longs pagnes, qui leur tombent depuis le milieu du corps juſqu'aux pieds, & dont le bas eſt ordinairement bordé d'une frange. Le Roi & les Seigneurs en ont de très-riches & fort curieuſement tra-

(38) Le même, *ibid.*

ROYAUME DE LOANGO.

Habits communs.

vaillés. Ceux du Peuple ne passent pas les genoux ; mais ils sont ou mouchetés, ou flambés, ou découpés. Tout le monde est obligé de porter une piéce de pelleterie par-dessus ses habits. Les peaux blanches ou tachetées de noir, qui s'appellent *enkini*, se vendent fort cher, & ne servent qu'à l'usage du Roi. Quelques Seigneurs portent jusqu'à sept ou huit peaux dans leurs voyages. Le Roi & les Grands du premier ordre les entrelacent de queues d'enkini. Ils placent au milieu une touffe ronde de plumes de perroquets ; & sur les bords, une frange de poil d'éléphant. On ne voit personne sans une ceinture au milieu du corps. Les ceintures ordinaires sont de feuilles de matomba. Mais outre la principale, l'usage des plus galans est d'en porter deux autres, larges de trois ou quatre pouces ; l'une d'un beau drap rouge ou noir, ornée d'une broderie légére ; la seconde de laine filée, à fleurs, qui se place entre les deux autres, & qui se lie pardevant avec deux cordons. Quelques-uns portent des ceintures de joncs ou de jeunes branches de palmier, ou de l'écorce de katta & de l'ensamda, deux sortes d'arbres communs dans le Pays. Les ornemens du cou sont, ou des colliers,

ou des chaînes triangulaires qui pendent sur la poitrine & qui viennent de l'Europe, ou diverses sortes de coquilles & de piéces d'ivoire. Aux bras & aux jambes, ils mettent des cercles de cuivre ou de fer, de la grosseur d'un tuyau de plume, parsemés de grains de verre noirs & blancs. Ils ont sur les épaules un sac long de trois quarts d'aune, avec une petite ouverture pour y faire entrer la main. Sur la tête, ils portent un bonnet serré, & dans les mains, un grand couteau, ou leur arc, ou leur épée; car ils ne paroissent jamais sans armes.

Les pagnes des femmes descendent un peu au dessous du genou. Elles ont quelquefois, par-dessus, une piéce de toile, ou quelque belle étoffe de l'Europe, mais sans ceinture. Toutes les parties superieures & la tête demeurent nues, ou n'ont pas d'autre ornement que des colliers, des brasselets & d'autres bijoux. Les jambes sont ornées de la même parure. L'usage général, pour les deux sexes, est de se peindre le corps avec le jus d'un bois nommé *Takol*, qu'on broie facilement entre deux pierres.

La sobriété dans les alimens est le partage général de tous les Pays chauds.

ROYAUME DE LOANGO.

A l'exception de certains jours de fête & de réjouissance, où l'on fait tuer des bestiaux & de la volaille, les Négres de Loango n'ont pas d'autre nourriture que du poisson frais ou fumé, sur-tout des sardines, qu'ils font bouillir avec différentes herbes & du poivre de Bresil (39). Les personnes distinguées par leur rang ou par leurs richesses, mangent leur poisson avec du missanga ou du petit millet (40) broyé dans un mortier & cuit à l'eau. Le plus agréable de leurs mets est un composé de poisson fumé avec des feuilles de *Majara* (41), d'huile de palmier, de sel & d'akky; mais le plus commun est le *Fondi*, qui n'est que de la farine de millet (42).

Mariages.

Le mariage, dans le Royaume de Loango, est si déchargé de cérémonies & de formalités, qu'à peine se soumet-on à demander le consentement des peres. On jette ses vûes sur une fille dès l'âge de six ou sept ans (43), & lorsqu'elle en a dix on l'attire chez soi par des caresses ou des présens. Cependant il se trouve des peres qui veillent soigneusement sur leurs filles jusqu'à l'âge

(39) Les Négres le nomment Akki.

(40) Afrique de Dapper, dans Ogilby, p. 497.

(41) *Ibid.* pag. 494.

(42) *Ibid.* pag. 499.

(43) *Ibid.* pag. 501.

nubile, & qui les vendent alors à ceux qui se présentent pour les épouser. Mais une fille qui se laisse séduire avant le mariage, doit paroître à la Cour avec son amant, déclarer sa faute & demander pardon au Roi. Cette absolution n'a rien d'humiliant; mais elle est si nécessaire, qu'on croiroit le Pays menacé de sa ruine par une éternelle sécheresse si quelque fille coupable refusoit de se soumettre à la loi. Quoique le nombre des femmes ne soit pas borné & que plusieurs en ayent huit ou dix, le commun des Négres n'en prend que deux ou trois (44).

Soumission des femmes.

Les femmes sont ici chargées de tous les ouvrages serviles, extérieurs & domestiques. Pendant que le mari prend ses repas, elles se tiennent à l'écart & mangent ensuite ses restes. Leur soumission va si loin, qu'elles ne leur parlent qu'à genoux, & qu'à son arrivée elles doivent se prosterner pour le recevoir.

Succession.

L'aîné d'une famille en est l'unique héritier; mais il est obligé d'élever ses freres & ses sœurs, jusqu'à l'âge où l'on suppose qu'ils peuvent se pourvoir eux-mêmes. Les enfans naissent Esclaves,

(44) *Ibidem.*

ROYAUME DE LOANGO.

lorſque leur pere ou leur mere ſont dans cette condition (45).

Les Négres naiſſent blancs.

Tous les enfans, ſuivant l'obſervation particuliere de l'Auteur, naiſſent blancs, & dans l'eſpace de deux jours ils deviennent parfaitement noirs (46). Les Portugais qui prennent des femmes dans ces régions y ſont ſouvent trompés. A la naiſſance d'un enfant ils ſe croient sûrs d'en être les peres, parce qu'ils le voient de leur couleur; mais deux jours après ils ſont obligés de le reconnoître pour l'ouvrage d'un Négre. Cependant ils ne ſe rebutent point de ces épreuves, parce que leur paſſion, dit le même Auteur, eſt d'avoir un fils mulâtre à toutes ſortes de prix. On voit quelquefois naître, d'un pere & d'une mere Négres, des enfans auſſi blancs que les Européens. L'uſage eſt de les préſenter au Roi. On les nomme *Dondos* (47). Ils ſont élevés dans les pratiques de la ſorcellerie; & ſervant de Sorciers au Roi, ils l'accompagnent ſans ceſſe. Leur état les fait reſpecter de tout le monde. S'ils vont au Marché, ils peuvent prendre tout ce qui convient à

Négres nommés *Dondos*, qui ſont auſſi blancs que les Européens.

(45) *Ibidem.*

(46) On a vû quelque choſe d'approchant dans la Relation de Merolla.

(47) Battel, *ubi ſup.*

leurs besoins. Battel en vit quatre à la Cour de Loango (48).

Dapper s'étend un peu plus sur la nature de ces Négres blancs. Il observe (49) qu'à quelque distance ils ont une parfaite ressemblance avec les Européens. Leurs yeux sont gris, & leur chevelure blonde ou rousse. Mais en les considerant de plus près, on leur trouve la couleur d'un cadavre, & leurs yeux paroissent postiches. Ils ont la vûe très-foible pendant le jour, & la prunelle tournée comme s'ils étoient bigles. La nuit, au contraire, ils ont le regard très-ferme, sur-tout à la clarté de la Lune. Quelques Européens, ajoute l'Auteur, ont cru que la blancheur de ces Négres est un effet de l'imagination des meres, comme on prétend que plusieurs femmes blanches ont mis des enfans noirs au monde après avoir vû des Négres. » Qui se flattera, dit-il, de » pénétrer les secrets de la Nature ? » Quelque jugement qu'on en doive » porter, il est certain que ces Blancs » de l'un & de l'autre sexe sont inca» pables de génération, & qu'ils doi» vent être mis par conséquent au rang » des monstres. Vossius s'est imaginé

(48) Ibidem.
(49) Dans Ogilby, page 508.

ROYAUME DE LOANGO.

que ce sont des lépreux, comme on en voit, dit-il, assez communément parmi les Mores, qui habitent des lieux chauds & secs, & qu'à force d'onctions les Négres empêchent que leur maladie ne se déclare plus visiblement par des taches. Il ajoute que les Portugais donnent à ces Mores blancs le nom d'*Albinos*, & qu'ils cherchent l'occasion de les enlever pour les transporter au Bresil. On prétend qu'ils sont d'une force extraordinaire, & par conséquent très-propres au travail ; mais que leur paresse est extrême, & qu'ils préferent la mort aux exercices pénibles. Les Hollandois ont trouvé des hommes de la même espece, non-seulement en Afrique, mais aux Indes Orientales, dans l'Isle de Borneo & dans la Nouvelle Guinée, qui s'appelle aussi le Pays des Papos (50). Les Négres blancs du Royaume de Loango ont le privilége d'être assis devant le Roi. Ils président à quantité de cérémonies religieuses, sur tout à la composition des *Mokissos*, qui sont les Idoles du Pays (51).

Ouvriers de Loango.

Le Pays de Loango est rempli de plusieurs sortes d'ouvriers, tels que des Tisserands, des Forgerons, des Bonne-

(50) Vossius, *De origine Nili & aliorum fluminum.*

(51) Ogilby, *ubi sup.* pag. 508.

tiers, des Potiers, des Charpentiers, des Vignerons (52) & des Pêcheurs. On y fait plusieurs sortes de fil, de la peau des feuilles du matomba; l'un nommé *Poësana*, dont on fabrique des étoffes grossiéres; l'autre, beaucoup plus fin, qui se nomme *Poësampana* (53). Battel dit que l'*Alikonde* donne aussi la matiere d'un fil dont on fait des étoffes; mais qu'il n'est pas si fin que celui de l'arbre nommé *Ensanda* (54).

ROYAUME DE LOANGO.

Différentes étoffes du Pays.

De plusieurs sortes de fil qu'on tire de ces arbres, on en distingue quatre, qui servent à faire autant d'especes d'étoffes. La plus fine est reservée pour le Roi & pour ceux qui obtiennent de lui, comme une faveur spéciale, la permission d'en porter. Elle se nomme *Libongo*, & quelquefois *Bondo*. Il est défendu aux Tisserands, sous peine de mort, d'en vendre aux Particuliers. La seconde espéce est de deux sortes; l'une, qui se nomme *Kimbas*, & qui ne sert qu'à l'usage des Grands. Elle est d'un fort beau grain, embellie & variée d'un grand nombre de fleurs & de figures. Chaque piéce a deux empans & demi de largeur, & demande quinze ou seize jours de travail. La seconde sorte, nom-

(52) *Ibid.* pag. 501.
(53) Battel, p. 598.
(54) Ogilby, p. 496.

ROYAUME DE LOANGO.

mée *Sokka*, eſt plus petite de la moitié que le kimbos ; mais elle en eſt d'ailleurs ſi peu différente, qu'il eſt aiſé de les confondre. Six piéces de kimbos ſuffiſent pour un habit complet. On les teint ordinairement en rouge, en noir ou en verd. Les deux autres eſpéces de drap ou d'étoffe ne ſervent qu'au Peuple. Elles ſont unies & ſans figures ; mais l'une eſt plus forte que l'autre (55).

Elles tiennent lieu de monnoie.

Les Portugais portent ces étoffes à Loanda, où elles paſſent pour monnoie courante. Chaque pagne, que les Portugais nomment *Panos-ſambos*, & qui s'appelle en langue du Pays *Mollolevierri*, conſiſte en quatre piéces couſues enſemble, & porte à Loanda le nom de *Libongo*. Une livre d'ivoire vaut cinq libongos (56).

Soie de palmier.

Battel obſerve que des feuilles du palmier qui porte le vin, on fait des velours, des ſatins, des tafferas, des damas, des ſarcenets, & d'autres étoffes qui ont l'apparence de ſoie, en rendant le fil auſſi long & auſſi uni qu'il eſt beſoin (57). Les Négres de Loango, dit-il encore, emploient pour monnoie de petites étoffes compoſées de quatre piéces, chacune d'un empan & demi

(55) *Ibid.* pag. 502.
(56) Battel, *ubi ſup.*
(57) Ogilby, *ubi ſup.*

quarré. La valeur de chacune est d'un sol. Mais l'usage en est fort diminué depuis que les principales richesses des Habitans consistent en Esclaves. Les autres marchandises qu'ils vendent aux Blancs sont des dents d'élephans, du cuivre, de l'étain, du plomb & du fer. Les mines sont si éloignées, que la difficulté du transport rend ces métaux assez rares. La plus grande partie du cuivre vient d'un lieu nommé *Sondi*, qui n'est pas loin d'*Abissina*. Les Forgerons Négres s'y rendent en foule vers le mois de Septembre, & s'occupent à le fondre jusqu'au mois de Mai.

ROYAUME DE LOANGO.

Les Européens tirent du même Pays un grand nombre de queues d'éléphans, qui se vendent fort bien à Loanda. Les Négres en font de fort belles tresses, qu'ils portent autour du cou. Les plus longues leur servent de ceintures. L'ivoire étoit autrefois fort commun dans le Royaume de Loango; mais il devient plus rare de jour en jour, parce que les Négres sont obligés de l'apporter de fort loin sur la tête. Leur principal Marché, pour les dents d'éléphans, est à *Bakkamele*; qui, n'étant pas à moins de trois cens milles de la Côte, demande l'espace de trois mois pour aller & revenir. Les marchandises

Commerce de queues d'éléphans.

L'ivoire devenu rare à Loango, & pourquoi.

Bakkamele, lieu de Commerce.

ROYAUME DE LOANGO.

qu'ils y portent ordinairement sont du sel, de l'huile de palmier, des couteaux à lames larges, de leur propre fabrique; des toiles grossiéres de Silésie, des miroirs & d'autres bagatelles. Les chemins de Loango à *Bombo*, à *Sondi*, à Mousel, au Grand-Mokokko & vers quantité d'autres lieux, sont infestés continuellement par les Jaggas (58); ce qui met toujours les Marchands dans la nécessité de partir en troupe.

Cérémonies funébres du Pays.

Les cérémonies funébres du Royaume de Loango n'ont rien de plus remarquable que les cris & les lamentations des Habitans. On les croiroit attaqués des plus vives douleurs, ou menacés des plus cruelles infortunes. Après cette comédie, les amis du Mort portent le corps dans la rue, le lavent & le nétoyent publiquement, & ne se lassent point de lui demander pendant deux ou trois heures, pourquoi il s'est laissé mourir. Ensuite ses parens apportent quelque partie de leurs meubles & de leurs ustenciles, pour les jetter dans la fosse avec tous les siens. Alors on enleve le corps, avec autant de précipitation que si l'on avoit quelque péril à redouter. On jette la moitié des usten.

(58) Afrique de Dapper, donnée par Ogilby, p. 502. & suiv.

ciles dans la fosse, & le reste demeure exposé sur des pieux ; mais avec la précaution de les couper en piéces, pour ôter l'envie de les dérober. Le soir, tous les parens & les amis se rassemblent & recommencent leurs cris. Cette assemblée se renouvelle soir & matin sans interruption, pendant l'espace de six semaines.

Funérailles des Grands.

S'il est quéstion d'une personne de qualité, les cris sont encore plus furieux. Parens, amis, étrangers, tous ceux qui se rencontrent dans les rues, s'abordent avec un ruisseau de larmes, mettent les deux mains sur leur tête & se rendent à la maison du Mort. Ils y trouvent le corps assis sur une natte ou sur un bloc, & soutenu par quelques appuis de bois. Ils lui coupent les ongles, lui rasent les cheveux & l'oignent de takol. Pendant qu'ils lui rendent cet office, les femmes s'agitent, s'empressent de courir de tous côtés, pour vanter la noblesse de son origine, exagerent son opulence, l'air de grandeur qui régnoit dans sa maison ; nomment ses amis & n'oublient pas ses ennemis. Le nom d'ennemis paroît échauffer aussitôt les hommes de l'assemblée. Ils commencent à s'informer de la cause de sa mort. Toutes leurs questions ne pou-

ROYAUME DE LOANGO.

vant leur procurer la certitude qu'ils desirent, ils prennent la résolution d'aller consulter les Mokissos, & chacun donne une partie de ses habits pour les frais de cette information. Deux ou trois jours après, ils prennent la fuite avec le corps, & l'enterrent comme on l'a rapporté, soit dans les champs, soit dans le *Chienga*, qui est la demeure de plusieurs Sorciers rassemblés. On place sur lui un de ses Mokissos, avec un pot & une pelle de bois, une fléche, une calebasse, une tasse pour boire, du tabac, une pipe, un bâton, une zagaie & d'autres ustenciles. Les lamentations continuent aussi pendant deux ou trois mois.

Recherches qui se font à l'occasion des Morts.

Les recherches, pour connoître la cause de sa mort, consistent à se rendre chez un Sorcier célebre qui, s'attendant à cette consultation, est assis à terre derriere sa hute, avec un grand couteau devant lui. Il le touche & le remue souvent, sans prononcer un seul mot. Ensuite il frote ses mains l'une après l'autre, avec beaucoup de gravité. Alors, les amis du Mort lui disent: » Un tel est mort. Est-ce un sortilege » qui a fini ses jours? ou sont-ce les » Mokissos qui ont redemandé sa vie? Si le Sorcier cesse de frotter ses mains

& les frappe l'une contre l'autre, ils se croient certains que leur Ami est mort par l'ordre des Mokissos. Mais si le frottement continue, ils recommencent leurs questions : » Un tel est mort. » Est-ce par un sortilege ou par la volonté des Mokissos ? Qui a fait le » coup ? Où demeure-t-il ? Etoit-il des » amis du mort ? Est-ce un homme ? » Est-ce une femme ? Quelle raison l'a » pû porter à cet attentat ? S'ils ne voient point de changement dans les mouvemens du Sorcier, ils passent quelquefois deux ou trois mois à courir d'une Ville à l'autre, ils interrogent tous les Mokissos, jusqu'à ce qu'ils croyent avoir découvert la demeure du coupable. S'ils n'osent la nommer, ils prennent à partie toute la Ville. Ils obtiennent du Chef la permission de faire leurs informations. Ils s'établissent dans dans la plus grande rue de la Ville ou dans le principal Hameau du canton, & leur premier soin est de trouver quelque Ministre qui sçache composer le breuvage qu'ils appellent *Bonde*. Ensuite tous les Habitans sont obligés de s'assembler dans la grande rue, si c'est une Ville ; ou dans le principal Hameau, si les Habitations sont dispersées. Le Prêtre choisit un homme de

ROYAUME DE LOANGO.

chaque rue ou de chaque Hameau, qui avalle la liqueur pour tous ses voisins. Si quelqu'un d'entr'eux se laisse tomber, tous ses voisins, c'est-à-dire, tous les Habitans de la même rue ou du même Hameau doivent prendre la coupe l'un après l'autre, parce qu'il ne paroît plus douteux que le coupable ne soit de ce nombre. Tous les hommes échapent-ils à cette épreuve? les femmes sont forcées de boire après eux. Enfin, celui ou celle qui tombe, passe pour l'auteur du meurtre & reçoit aussi-tôt la mort (59).

Les Etrangers ne peuvent être enterrés dans le Royaume de Loango.

Il est fort remarquable, suivant Battel, que les Négres de Loango ne permettent jamais qu'un étranger soit enterré dans leur Pays. Qu'un Européen meure, on est obligé, pour les satisfaire, de porter son corps dans une Chaloupe à deux milles du rivage, & de le jetter dans la mer. Un Négociant Portugais étant mort dans une de leurs Villes, ne laissa pas d'y être enterré, par le crédit de ses amis, & demeura tranquille pendant quatre mois dans sa sépulture. Mais il arriva, cette année, que les pluies, qui commencent ordinairement au mois de Décembre, retarderent de deux mois entiers. Les Mokissos ne manquerent point d'attribuer

(59) Ogilby, p. 501.

cet évenement au mépris qu'on avoit fait des loix en faveur des Portugais. Son corps fut exhumé avec diverses cérémonies & précipité dans les flots. Trois jours après, suivant l'Auteur, on vit tomber la pluie en abondance (60).

§. III.

Gouvernement de Loango & Cour du Roi.

Ancien état du Pays, & comment il a changé.

ON a déja remarqué, sur le témoignage de Dapper, que le Pays de Loango étoit anciennement divisé en plusieurs territoires, gouvernés chacun par leurs propres Chefs. Dans la suite des tems, s'étant divisés par des motifs & des interêts convenables à leurs idées, un d'entr'eux, qui se vantoit de tirer son origine de Lexi, dans le Pays de Kakongo, eut l'habileté de se lier avec quelques-uns des plus puissans pour fondre sur les autres. Ensuite cherchant querelle à ceux qui lui avoient prété leurs secours pour détruire les premiers, il parvint à les mettre successivement sous le joug. Lorsqu'il crut son autorité bien établie, il divisa ses Etats en plusieurs Provinces, dont il donna le gouvernement à ses Conseillers, & choisit pour centre de sa puis-

(60) Battel, *ubi sup.* p. 981.

ROYAUME DE LOANGO.

sance le Canton de Piri, où il fit quelque-tems sa résidence. Mais sur quelque dégoût qu'il prit pour cette demeure, il transporta sa Cour à Loango, dans la même Province (61).

Merolla observe que Loango étoit autrefois soumis au Roi de Congo (62); mais qu'un Gouverneur du Pays s'étant fait proclamer Roi, envahit une si grande partie des Etats de son Souverain, que le Royaume de Loango est aujourd'hui fort étendu (63) & tout-à-fait indépendant.

Les Rois de Loango sont respectés comme des Dieux.

Battel nous apprend que les Rois de Loango sont respectés comme des Dieux, & qu'ils portent le titre de *Samba* & de *Pango*, qui signifie dans la langue du Pays, *Dieu* ou *Divinité*. Ses Sujets sont persuadés qu'il a le pouvoir de faire tomber la pluie du Ciel. Ils s'assemblent au mois de Décembre, pour l'avertir que c'est le tems où les les terres en ont besoin. Ils le supplient de ne pas différer cette faveur, & chacun lui apporte un présent dans cette vûe. Le Monarque indique un jour, auquel tous ses Nobles doivent se présen-

Cérémonies qu'ils observent pour accorder de la pluie à leurs Sujets.

(61) Ogilby, *ubi sup.* pag. 490.

(62) Du tems de Lopez, le Roi de Loango étoit ami du Roi de Congo, quelqu'on assurât qu'il avoit été autrefois son Sujet. *Voyage de Pigafetta*, p. 31.

(63) Voyage de Merolla, pag. 651.

ter devant lui, armés comme en guerre, avec tous leurs gens. Ils commencent les cérémonies de cette fête par des exercices militaires, & rendent à genoux leur hommage au Roi, qui les remercie de leur soumission & de leur fidélité. Ensuite on étend à terre un tapis d'*ensanda*, d'environ quinze brasses de circuit, sur lequel il s'assied dans son Trône. Alors il commande à ses *Dembes* & à ses *Pongos* de faire entendre leurs tambours & leurs trompettes. Les tambours sont si gros, qu'un homme seul ne suffit pas pour les porter. Les trompettes sont des dents d'élephans d'une grandeur extraordinaire, creusées & polies avec beaucoup d'art. Le bruit de cette musique est effroiable. Après ce concert barbare, le Roi se leve, sans quitter son Trône, & lance une fléche vers le Ciel. S'il pleut le même jour, les réjouissances & les acclamations sont poussées jusqu'à l'extravagance. Le jour que Battel fut témoin de cette cérémonie, il tomba une pluie fort abondante, & le Peuple fut plus confirmé que jamais dans sa superstition (64).

Grands Officiers du Royaume.

Entre les principaux Officiers du Royaume de Loango, Dapper nomme

(64) Battel, *ubi sup.*

ROYAUME DE LOANGO.

Mani Bomma, *Mani Mamba*, *Mani Belor*, *Mani Belullo*, *Mani Kinga* & *Mani Matta*.

Le titre de *Mani Bomma* signifie Seigneur Amiral. C'est le premier Officier de la Cour ; & son emploi renferme le Gouvernement particulier de *Loangiri*. Mani Mamba est Gouverneur de *Loango Mongo*, mais il a quelques Adjoints dans cette commission. Mani Belor gouverne la Province de Kilongo. Il est chargé aussi du Département de la Religion, c'est-à-dire, de tout ce qui regarde les Sorciers & les liqueurs d'épreuve. Mani Belullo commande dans la grande Province de *Kilongatiamo Kango*, mais avec la qualité de Seigneur libre & sans aucune dépendance du Roi dans son administration. Mani Kinga est Lieutenant général de la Province de Piri, où le Roi tient sa Cour. Mani Matta commande la Garde Royale ; & le nom même de *Matta* signifie *Arc*. Ces premiers Nobles du Royaume composent le Conseil du Roi ; mais il y a quantité d'Officiers subordonnés, qui sont chargés du détail des affaires, entre lesquels le grand Maître d'Hôtel tient un rang distingué. Chaque canton des Provinces a son Chef ou son Mani particulier,

Officiers subalternes.

qui administre la justice au nom du Roi (65).

Forces militaires de Loango.

Les Troupes du Roi de Loango sont si nombreuses, que l'opinion de sa puissance le fait respecter des Rois d'Angoy & de Kalongo, Pigafetta donne pour armes à ses soldats de grandes targettes, d'une peau fort dure, qui leur couvrent presqu'entiérement le corps; des zagaies garnies de fer, & une sorte de poignée au milieu du manche, qui sert à les lancer avec beaucoup de force; une espéce de poignards, qui ressemblent beaucoup pour la forme à la tête des zagaies, & des sabres fort tranchans (66). La discipline n'est pas plus exacte à Loango que dans la plûpart des autres Pays Négres, quoique le nom du Roi soit si respecté qu'on l'atteste dans les sermens. La formule consiste dans ces deux mots: *Figa Maniloanga*. Mais l'engagement le plus solemnel se fait, comme l'épreuve, en avallant la liqueur de *Bonda*.

Armes des Soldats.

Ce que c'est que la liqueur Bonda, qui sert aux preuves.

Cette liqueur, qui se nomme aussi *Imbonda*, est le jus d'une racine de la grosseur de la cuisse d'un homme, quoiqu'elle ne soit longue que d'environ six pouces. On rape la racine dans de

(65) Ogilby, *ubi sup.* p. 503.

(66) Voyage de Pigafetta, pag. 31.

ROYAUME DE LOANGO.

l'eau. Après y avoir long-tems fermenté, elle forme une liqueur aussi amere que le fiel. L'Auteur eut la curiosité d'en gouter, & la trouva si forte, qu'il ne fut pas surpris qu'une seule racine puisse servir à l'épreuve de cent personnes. Si l'on en rape trop dans une petite quantité d'eau, elle cause une suppression d'urine ; & gagnant la tête, elle y répand des vapeurs si puissantes, qu'elle renverse infailliblement celui qui l'avalle. C'est le cas où il est déclaré coupable (67). Dapper dit que cette racine est de couleur rougeâtre ; qu'elle est amere, adstringente, & qu'elle acquiert une nouvelle vertu par les enchantemens des Sorciers. La portion qu'on fait avaller pour l'épreuve, est une pinte & demie.

Battel raconte que sur le soupçon d'un crime on conduit l'Accusé devant le Roi, ou devant Mani-Bomma, qui exerce la Justice après lui. Si l'accusation ne peut être prouvée par les voies ordinaires, on le condamne à l'épreuve du Bonda (68). Dapper fait le même recit, en appliquant particuliérement l'épreuve aux cas de vol, & d'empoisonnement ou de sortilége (69).

(67) Ogilby, *ubi sup.*

(68) Battel, dans Purchass, Vol. II. p. 983.

(69) *Ubi suprà.*

La liqueur de Bonda sert aussi à découvrir la cause des événemens. Les Négres de Loango s'imaginent que peu de personnes finissent leur vie par une mort naturelle. Ils croient que tout le monde meurt par sa faute, ou par celle d'autrui. Si quelqu'un tombe dans l'eau & se noie, ils en accusent quelque sortilége. S'ils apprenent qu'un tigre ait dévoré quelqu'un, ils assurent que c'est un Dakkin ou un Sorcier qui s'est revêtu de la peau de cet animal. Lorsqu'une maison est consumée par une incendie, ils racontent gravement que quelque Mokisso y a mis le feu. Ils ne sont pas moins persuadés, lorsque la saison des pluies arrive trop tard, que c'est l'effet du mécontentement de quelque Mokisso, qu'on laisse manquer de quelque chose d'utile ou d'agréable.

Elle sert aussi à découvrir la cause des accidens.

Comme il paroît important de découvrir la verité, on a recours à la liqueur Bonda. Les personnes intéressées s'adressent au Roi, pour le prier de nommer un Ministre, & cette faveur coute une certaine somme. Les Ministres de Bonda sont au nombre de neuf ou dix, qui se tiennent ordinairement assis dans les grandes rues. Vers trois heures après midi, l'accusateur leur apporte les noms de ceux qu'il soupçon-

Formalités de cette opération.

ROYAUME DE LOANGO.

ne, & jure, par les Mokissos, que ses dépositions sont sincéres. Les accusés sont cités avec toute leur famille; car il arrive rarement que l'accusation tombe sur un seul; & souvent tout le voisinage (70) y est compris. Ils se rangent sur une ou plusieurs lignes, pour s'approcher successivement du Ministre, qui ne cesse point, pendant ces préparatifs, de battre sur un petit tambour. Chacun reçoit sa portion de liqueur, l'avalle & reprend sa place (71).

Alors le Ministre se leve, & lance sur eux de petits bâtons de bananier, en les sommant de tomber s'ils sont coupables, ou de se soutenir sur leurs jambes & de pisser librement s'ils n'ont rien à se reprocher. Il coupe ensuite une des mêmes racines dont la liqueur est composée (72) & jette les piéces devant lui. Tous les accusés sont obligés de marcher dessus d'un pas ferme. Si quelqu'un a le malheur de tomber, l'assemblée pousse un grand cri, & remercie les Mokissos de l'éclaircissement qu'ils accordent à la verité. En effet, dit l'Auteur, le coupable, étour-

(70) Battel dit qu'il a vû quelquefois paroître jusqu'à cinq cens Accusés, qui avalloient la liqueur. *Ubi sup.* p. 983.

(71) Ogilby, p. 987.

(72) Battel dit simplement que le Ministre frape chacun, avec une baguette de bananier.

di

di par les vapeurs qui lui montent au cerveau, garde le silence & paroît agité par d'affreuses convulsions. Ces signes achevent de le convaincre. Si le crime est grave, ou si le coupable a beaucoup d'ennemis, ses accusateurs le conduisent devant le Roi, après l'avoir dépouillé de ses habits, qui sont l'unique salaire du Ministre. La Sentence est prononcée aussi-tôt, & le condamne ordinairement au supplice. On le méne à quelque distance de la Ville, où son sort est d'être coupé en piéces (73), au milieu d'un grand chemin. Mais s'il est question d'une faute légere, ou si l'on veut traiter le coupable avec indulgence, on lui compose un antidote de fiente humaine & de quelques herbes mêlées d'eau, qu'on lui fait avaller promptement pour arrêter les effets du poison. Les innocens sont reconduits jusqu'à leurs hutes avec de grandes acclamations. On accorde aux personnes riches la liberté de faire avaller la liqueur par un de leurs Esclaves. Si l'Esclave tombe, le Maître est obligé d'avaller la liqueur à son tour. On donne l'antidote à l'Esclave ; & si le Maître tombe, ses richesses ne le garantissent

ROYAUME DE LOANGO.

Sentence & supplice des coupables.

Privilége des personnes riches.

(73) Battel dit que le peuple fait justice sur le champ à coups de couteau, sur le lieu même de l'épreuve.

ROYAUME DE LOANGO.

Imposture de cette pratique.

point de la mort. Cependant lorsque le crime est leger, il achete sa grace, en donnant quelques Esclaves. Au reste, tous les Voyageurs reconnoissent que cette pratique est mêlée de beaucoup d'artifice & d'imposture. Les Ministres font tomber l'effet du poison sur leurs ennemis, ou sur ceux dont la ruine peut leur être de quelque utilité. Ils se laissent gagner par des présens, pour noircir l'innocence, ou pour sauver les coupables. Si les accusés sont des étrangers, à l'égard desquels ils soient sans prévention, c'est ordinairement sur le plus pauvre (74) qu'ils font tomber la peine du crime, par une fausse conviction. Il ne faut pas douter, dit Battel, que le Sorcier ne soit partial dans la distribution de sa liqueur, & qu'il ne donne la plus forte dose à ceux qu'il veut perdre, quoique cette odieuse supposition se fasse avec tant d'adresse, que personne ne s'en apperçoit. Le même Auteur ajoute qu'il ne se passe point de semaine où la cérémonie de l'épreuve ne se renouvelle à Loango, & qu'elle y fait périr un grand nombre d'innocens (75).

Les femmes du Roi n'en sont point

(74) Ogilby, *ubi sup.* pag. 499.

(75) Battel, dans Purchass, Vol. II. p. 983.

exemptes, sur-tout dans les cas où leur fidélité paroît suspecte. La grossesse en est un qui ouvre la porte aux soupçons. Lorsqu'une femme du Roi devient grosse, toute la sagesse de sa conduite n'empêche pas qu'on ne fasse avaller le Bonda pour elle à quelque Esclave. S'il tombe, elle est condamnée au feu, & l'adultere est enterré vif. Suivant le récit des Négres de Loango, leur Roi n'a pas moins de sept mille femmes. Il nomme entr'elles une des plus graves & des plus expérimentées, qu'il honore du titre de sa mere, & qui est plus respectée que celle à qui cette qualité appartient par le droit de la nature. Cette Matrone, que le Peuple appelle *Makonda*, jouit d'une autorité si distinguée, que dans toutes les affaires d'importance le Roi est obligé de prendre ses conseils. S'il l'offense, ou s'il lui refuse ce qu'elle desire, elle a le droit de lui ôter la vie de ses propres mains. Lorsque son âge lui laisse du goût pour le plaisir, elle peut choisir l'homme qui lui plaît; & ses enfans sont comptés parmi ceux du sang Royal. L'amant sur lequel tombe son choix est puni de mort s'il est surpris avec une autre femme.

ROYAUME DE LOANGO.

Les femmes du Roi y sont soumises dans leur grossesse.

Makonda, ou principale femme du Royaume.

Après la mort du Roi, la Couronne

ROYAUME DE LOANGO.

Ordre de la succession.

ne passe point à ses enfans, mais à l'aîné de ses freres; & s'il n'a point de freres, elle passe aux enfans de ses sœurs. Ceux qui ont de justes prétentions à la succession Royale ont leur demeure fixée dans differentes Villes, plus ou moins éloignées de la Cour, suivant le degré de leur droit. L'héritier présomptif fait sa résidence à Kay, grande Ville, à cinq milles de Loango, au Nord-Nord-Ouest, & porte le titre de *Mani Kay*. Le second se nomme Mani *Bocke*, du nom de la Ville qu'il habite, à quatorze ou quinze milles dans l'intérieur des terres. Mani *Sallaga* ou *Sallage*, qui est le troisiéme, demeure à Sallage, Ville d'assez bonne grandeur, à trente-cinq milles de Loango, du côté du Nord. *Mani Kat*, le quatriéme, habite le Village de Kat, à cinquante milles de Loango. Le cinquiéme, nommé *Mani Ingami* (76), est fixé dans le Village de son nom, au Sud du Royaume, vers Kalongo. A la mort du Roi, Mani Kay étant appellé au Trône par le droit de sa naissance, Mani Bocke prend son titre & sa demeure; comme Mani Sallage succéde à la demeure & au titre de Mani Bocke, & les autres

(76) Ogilby écrit *Inpami*, & fait demeurer le plus jeune des freres à Khilafia.

ſuivant l'ordre de leurs dégrés. Mais quoique Mani Kay entre auſſi-tôt en poſſeſſion du Gouvernement, il attend que le deuil ſoit fini pour quitter ſa Ville & ſe rendre à la Cour.

Quels étoient les Succeſſeurs de la Couronne du tems de Battel.

Du tems de Battel, la ſucceſſion à la Couronne ne rouloit que ſur quatre Princes, fils d'une ſœur du Roi, qui faiſoient leur demeure à Kay, à Bocke, à Sallage & à Kabango. Mani Kay, héritier préſomptif, avoit une Cour digne de ſes eſpérances. Battel ajoûte qu'à la mort du Roi, Mani Bocke devant prendre la place de Mani Kay, Mani Sallage celle de Mani Bocke, & Mani Kabango celle de Mani Sallage, Kabango attendoit alors un nouveau Seigneur. La mere de ces quatre Princes étoit la Makonda, ou la premiere Dame du Royaume. Mais ils étoient de différens peres, parce que cette Princeſſe s'étoit laſſée de ſes amans ou de ſes maris, & qu'elle les avoit chaſſés ſucceſſivement pour en prendre d'autres. Les quatre Princes étoient ſi reſpectés, qu'à leur paſſage tous les Négres fléchiſſoient le genou & battoient des mains (77).

L'habit ordinaire du Roi eſt de quelqu'étoffe Européenne, qu'il achete des

(77) Battel, dans Purchaſſ, Vol. II. pag. 981.

ROYAUME DE LOANGO.

Portugais ou des autres Blancs. Ce Prince & tous les autres Grands de la Cour, à son exemple, portent à la main gauche une peau de chat sauvage, cousue en forme de manchon, mais fermée par le bout. Dans son Palais même il y a deux logemens; l'un pour boire, & l'autre pour manger. Il passe la nuit dans les appartemens des femmes. On lui sert à manger deux fois le jour. Le tems de son premier repas, ou de son dîner, est vers dix heures du matin. Ses mets sont apportés dans des paniers couverts, précédés d'une cloche qui avertit de leur arrivée. Il quitte alors sa compagnie; & sans être suivi lui-même de ses Officiers domestiques, il s'enferme dans la salle où son dîner l'attend. La Loi défend, sous peine de mort, de le voir boire ou manger (78). Un enfant de sept ou huit ans, fils d'un Noble du premier ordre, eut un jour le malheur de s'endormir dans la salle du festin, & de s'éveiller pendant que le Roi portoit le verre à sa bouche. Il fut condamné à la mort, avec un délai de six ou sept jours en faveur du pere. Après ce terme, on lui cassa la tête d'un

Régime du Roi pour sa nourriture.

Il mange & boit seul. Exemples de plusieurs punitions cruelles pour l'avoir vû boire.

(78) Battel ajoute que les mets sont placés sur une table, & que le Roi appelle ses Officiers lorsqu'il a cessé de manger.

coup de marteau ſur le nez, & les Prêtres firent tomber ſon ſang, avec beaucoup de ſoin, ſur les Mokiſſos du Roi. Enſuite on lui mit une corde au cou, pour le traîner ſur un grand chemin qui ſert aux exécutions publiques (79). Battel rapporte un exemple, encore plus étrange, de la même rigueur. Un fils du Roi, âgé d'onze ou douze ans, étant entré dans la ſalle tandis que ſon pere buvoit, fut ſaiſi par l'ordre de ce Prince, revêtu ſur le champ d'un habit fort riche & traité avec toutes ſortes de liqueurs & d'alimens. Mais auſſi-tôt qu'il eut achévé ce funeſte repas, il fut coupé en quatre quartiers, qui furent portés dans toutes les Villes, avec un proclamation, qui apprenoit au Public la cauſe de ſon ſupplice (80). Ce trait odieux eſt confirmé par une barbarie de la même nature, dont Bruno fut témoin (81). Un autre fils du Roi, mais plus jeune, ayant couru vers ſon pere pour l'embraſſer, dans les mêmes circonſtances, le Grand Prêtre demanda qu'il fût puni de mort. Le Roi y conſentit; & ſur le champ ce malheureux enfant eut la tête fendue d'un coup de

(79) Ogilby, p. 505.

(80) Battel, *ubi ſup.* pag. 980.

(81) On a vû le même uſage dans le Royaume d'Ardra.

ROYAUME DE LOANGO.

hache. Le Grand Prêtre recueillit quelques goûtes de son sang, dont il frotta les bras du Roi, pour détourner les malheurs d'un tel présage. Cette loi s'étend jusqu'aux bêtes. Les Portugais de Loanda avoient fait présent au Roi d'un fort beau chien de l'Europe, qui, n'étant pas bien gardé, entra dans la salle du festin pour caresser son Maître. Il fut massacré sur le champ.

Raisons de cet usage.

Cet usage vient d'une opinion superstitieuse & généralement établie dans la Nation, que le Roi mourroit subitement si quelqu'un l'avoit vû boire ou manger. On croit détourner le malheur dont il est menacé, en faisant mourir le coupable à sa place. Quoiqu'il mange toujours seul, il lui arrive quelquefois de boire en compagnie. Mais ceux qui lui présentent la coupe, tournent aussi-tôt le visage, & sonnent une cloche, au bruit de laquelle toute l'assemblée se prosterne le visage contre terre, jusqu'à ce qu'il ait cessé de boire (82). Si ses Courtisans boivent dans la même salle, ils sont obligés de tourner le dos pendant qu'ils ont le verre à la bouche. Il n'est permis à personne de boire dans le verre dont le Roi s'est servi, ni de toucher aux alimens dont il a goû-

(82) Battel, dans Purchass, *ubi sup.*

té. Tout ce qui sort de sa table doit être enterré sur le champ (83).

ROYAUME DE LOANGO.

Salle d'audience & sa forme.

Après le repas du matin, il se rend dans la salle d'audience, accompagné d'une Cour nombreuse de ses Officiers & de ses Nobles. Cette salle est le plus grand & le plus bel édifice du Palais. Elle est située au milieu d'une vaste cour. Le front en est ouvert, pour la commodité de la fraîcheur. Elle est divisée vers le fond par une cloison revêtue de nattes, qui cache un autre espace où le vin de palmier est dérobé à la vûe du Peuple. Le *Tial*, ou le tronc, est contre la cloison. Il est orné de plusieurs petites colomnes de branches de palmiers. Sa longueur est de quatre pieds, sa hauteur d'un pied & demi, & sa largeur de deux. Il a des deux côtés un panier d'ozier rouge & noir, dans lequel les Négres sont persuadés que le Roi entretient des esprits familiers pour sa garde.

Son usage.

C'est dans ce lieu que le Peuple apporte ses plaintes ou ses demandes. Toutes les causes publiques y sont décidées en présence du Roi. Battel dit que cette salle est extrêmement longue; qu'à midi elle est remplie de Seigneurs, assis à terre sur des tapis de nattes, & qu'el-

(83) Ogilby, *ubi sup.* pag. 506.

ROYAUME DE LOANGO.

le ne cesse point d'être pleine jusqu'à minuit. Le Roi *Jamba* (84), prédécesseur de celui qui regnoit alors, ne donnoit pas volontiers ses audiences pendant le jour. Mais celui, dont Battel eut l'honneur d'approcher, écoutoit tout le monde sans distinction de tems, quoiqu'il passât la plus grande partie du jour avec ses femmes. Lorsqu'il paroissoit sur son Trône, toute l'assemblée battoit des mains, en prononçant cinq mots, dont l'Auteur n'explique pas le sens; *Biani Pemba*, *Ampola*, *Moneya Quesinga* (85).

Souper du Roi.

Une heure après le coucher du Soleil, le Roi se retire dans sa salle à manger, pour y prendre son second repas, avec les mêmes formalités que le premier. Ensuite il retourne ordinairement à la salle d'audience, d'où il ne sort que pour se rendre au quartier de ses femmes. Pendant la nuit il marche précédé de quelques flambeaux.

Occasions dans lesquelles il sort du Palais.

On le voit rarement sortir du Palais. Cependant Battel nomme trois occasions où jamais il ne se dispense de paroître : l'arrivée d'un Ambassadeur; la chasse ou la prise de quelque leopard qui se sera fait voir près de la Ville; &

(84) Purchass, écrit Gembe.

(85) Battel, *ubi sup.* p. 980.

le tems de la culture des terres, qui est le même auquel il reçoit le tribut de sa Noblesse. Le lieu qu'il choisit alors pour se montrer au Public, est une grande place au centre de la Ville, vis-à-vis son Palais. On lui éleve un Trône, orné de divers tissus d'ozier blanc & noir, derriere lequel on plante un pilier, d'où pend sa Targette, sous une piéce de quelque belle étoffe de l'Europe. Près du Trône on dispose sept ou huit éventails, qui se nomment *Pos* ou *Manis*. Leur forme est un demi-cercle. Ils sont ornés de petites cornes, entremêlées de plumes de perroquets. En les agitant avec beaucoup de force, ils répandent dans l'air une fraîcheur agréable. Devant le Trône, on étend un grand tapis de feuilles de palmier, long de vingt brasses, & large de douze, sur lequel il n'est permis de marcher qu'au Roi & aux Princes de son sang. Entre les bords de ce tapis & les rangs de la Noblesse, on menage un chemin, par lequel deux ou trois personnes peuvent passer de front. Tous les Nobles sont assis des deux côtés en lignes, les uns à plate terre, d'autres sur des nattes, chacun tenant à la main une queue de bufle, qu'ils font voltiger autour d'eux. Le Peuple est débout par derriere ; &

ROYAUME DE LOANGO.

Assemblée annuelle.

ROYAUME DE LOANGO.

tous les Officiers du Roi, qui sont en fort grand nombre, se tiennent débout derriere le Trône.

Trois sortes d'instrumens de musique.

Les instrumens de musique, qui sont l'ame de ces assemblées, sont de trois espéces à Loango. 1. Les cornets, ou les trompettes d'ivoire, que Battel nomme *Rongos*. La forme de ces instrumens est à peu-près celle de nos anciens cors de chasse. Ils sont d'ivoire. Leur ouverture à l'extrêmité est d'un pouce & demi ou deux pouces de largeur. On en voit de plusieurs sortes, dont le son réuni forme un bruit assez mélodieux (86). 2. Les tambours, que Battel appelle *Dembes*, sont des troncs d'arbres creusés, couverts par un bout, de cuir, ou de quelque peau de bête sauvage, avec une ouverture de deux doigts à l'autre bout. On n'emploie d'ordinaire que quatre de ces instrumens dans les fêtes. La maniere de battre est avec une baguette de la main droite & le poing gauche, ou simplement du plat des deux mains. 3. Le troisiéme instrument est une espéce de casserole, d'un bois épais, autour de laquelle on a creusé, deux à deux, des trous de la longueur du doigt, par lesquels on fait passer deux plaques de cuivre, attachées avec

(86) Ogilby, *ubi sup.* pag. 508.

des pointes du même métal. Cet instrument, lorsqu'on l'agite, rend un bruit semblable à celui de plusieurs petites cloches qui seroient autour d'une (87) roue.

ROYAUME DE LOANGO.

Salutation que les Nobles font au Roi.

Lorsque le Roi s'est placé sur son Trône, quantité de Nobles s'empressent de le saluer, en secouant les bras & faisant deux ou trois grands sauts en avant & en arriere. Ils s'approchent du Trône, avec cette révérence qu'ils appellent (88) *Kilomba*. Le Roi & les Grands de son cortége étendent les bras, comme pour les recevoir; mais ils se jettent aux pieds de Sa Majesté, & se roulent plusieurs fois dans le sable, pour témoignage de leur soumission. Ceux qui ont une part distinguée à la faveur, n'ont pas plûtôt fini cet exercice, que se relevant, ils posent les deux mains sur les genoux du Roi & la tête sur son sein. Les Grands du premier ordre ont des siéges à quelque distance du Trône, & reçoivent le Kilomba de leurs inférieurs. On voit des Nobles qui se rendent aussi cette marque d'honneur les uns aux autres; & quelquefois, mais rarement, le Roi ne

(87) Battel, dans Purchass, p. 770.

(88) *Kilomba* signifie salutation ou révérence sautante.

ROYAUME DE LOANGO.

dédaigne point de faire cette galanterie à ses principaux Courtisans.

Sonnettes & leur usage.

Dans les passages qui sont entre la natte Royale & les rangs des Nobles, on voit trois ou quatre Crieurs publics, une sonnette de fer à la main, de la forme de celles qu'on suspend au cou des moutons, mais épaisses & pésantes, dont ils tirent avec un bâton un son sourd & lugubre, pour imposer silence à l'assemblée. L'office de ces Crieurs est aussi de proclamer les ordres du Roi dans la Ville, & de publier ce qu'on a perdu ou trouvé. Battel parle d'une sonnette du Roi, qui ressemble à celle des vaches de l'Europe (89), & dont le son est si redoutable aux voleurs, qu'ils n'osent garder un moment leurs vols après l'avoir entendue. Ce Voyageur, étant logé dans une petite maison à la mode du Pays, avoit suspendu son fusil au mur. Il fut enlevé dans son absence. Sur ses plaintes, le Roi fit sonner sa cloche; & dès le matin du jour suivant, le fusil se trouva devant la porte de l'Auteur (90).

Nains & Négres blancs du Roi.

Vis-à-vis le Trône du Roi sont assis quelques Nains, le dos tourné vers lui. Ils ont la tête d'une prodigieuse grof-

(89) Battel, *ibid.*
(90) Battel, *ubi sup.* p. 770.

ROYAUME DE LOANGO.

ſeur ; & pour ſe rendre encore plus difformes, ils ſont enveloppés dans une peau de quelque bête féroce. Les Négres du Pays aſſurent qu'il y a dans l'intérieur des terres une grande Contrée, qui n'eſt habitée que par des hommes de cette taille, & que leur unique occupation eſt de tuer des éléphans. Le nom commun de ces Pygmées eſt *Backebacke*, mais leur Nation ſe nomme *Mimos* (91). Près d'eux, vis-à-vis du Trône, on voit auſſi quelques-uns des Négres Blancs dont on a déja fait la deſcription. L'aſſemblée commence ordinairement vers trois heures après midi, & finit à quatre ou cinq.

Maniere dont les femmes cultivent la terre.

Le tems d'enſemencer les terres arrivant au commencement de Janvier, c'eſt depuis le premier de ce mois juſqu'au quatre que les femmes cultivent celles du Roi. Une grande partie des hommes paroît armée autour d'elles, ſoit pour les exciter au travail, ou pour les garantir de toutes ſortes de violences. Le Roi ſe montre auſſi, avec beaucoup de pompe, dans le cours de l'après-midi. Il les encourage par ſa préſence, & par ſes regards. Le ſoir il les traite à ſes frais ; & les jours les plus la-

(91) Ce ſont apparemment les mêmes que Battel appelle Matinbas.

ROYAUME DE LOANGO.

borieux se changent ainsi en jours de fêtes. Les terres de chaque Seigneur sont cultivées de même par les femmes de leurs propres Sujets. Lorsqu'elles ont satisfait à ce devoir public, elles ont la liberté de travailler pour elles-mêmes.

Maniere dont on demande l'audience.

Un Seigneur, ou son Deputé, qui souhaite de parler au Roi dans ces assemblées, déclare ses intentions en s'approchant du Trône & frappant deux ou trois fois des mains. Tous les Assistans lui répondent de la même maniere. Alors il prononce, d'une voix fort haute, ces quatre mots : *Empou lasan bia Pongo*, qui signifient, *Ecoutez-moi au nom de Dieu*. Les Assistans répondent *Tlesambikinga*, c'est-àdire : Que Dieu vive long-tems. Ensuite le Suppliant commence son discours par le mot *Wag*, dont l'usage est fort commun dans la Nation, & finit par les trois mots, *In mama wag*, qui signifient : *C'est ainsi que je conclus*. Ceux qui ont quelque objection à faire contre ses demandes, commencent & finissent de même. Cette formule est emploiée dans toutes sortes de suppliques ou de plaidoyers, & dans les Ordonnances mêmes du (92) Roi.

(92) Ogilby, *ubi sup*.

Chasse du léopard.

Un Seigneur Négre qui a tué un Leopard, apporte sa queue au Roi sur la pointe d'une branche de palmier, plante la branche en terre, & se retire; sans aucune autre cérémonie. Mais si l'on apprend qu'il y ait un leopard dans quelque bois voisin de la Ville, on avertit aussi-tôt le Peuple par le son des trompettes, & chacun se dispose à la chasse. Le Roi ne manque jamais de prendre part à cet amusement. Si l'ennemi public est loin du Palais, ce Monarque se fait porter dans un fauteuil sur les épaules de quatre hommes. En arrivant à la retraite du leopard, le Peuple, armé de fléches, de lances & de dards, forme un grand cercle, avec la précaution d'étendre & de soutenir devant le Roi un grand filet qui le met à couvert de toutes sortes d'accidens. Chacun s'efforce, par des cris affreux, & par le bruit des trompettes, des tambours & de la mousqueterie, d'éfraier l'animal & de le faire sortir de sa retraite. Il est aussi-tôt accablé par la multitude. On l'apporte en triomphe dans la grande place qui est devant le Palais. Tous les Chasseurs passent le reste du jour & la nuit suivante à se rejouir autour de la carcasse, par des sauts, des chants & des danses. Enfin, le Roi don-

ROYAUME DE LOANGO.

ne à quelques Seigneurs la commission de faire écorcher le léopard & de lui en apporter la peau. On enterre la chair & les intestins dans une fosse assez profonde, pour ôter au Peuple l'espérance d'en faire sa proie. Le fiel, qui passe pour un poison fort dangereux, est coupé en piéces devant quantité de témoins, & jetté dans la riviere, afin qu'il ne puisse jamais nuire à personne.

Trois circonstances des funérailles des Rois.

Les cérémonies qui s'observent aux funérailles des Rois ne différent de l'usage populaire que par trois circonstances remarquables. 1. On construit sous terre une voute en forme de caveau, sous laquelle on place le corps dans ses plus riches habits, assis sur une sellette de bois, avec quantité de meubles & d'ustenciles autour de lui. 2. On arrange, au long des murs, de petites statues de bois & de terre rouge, qui représentent les Dieux domestiques & les Officiers du Roi mort. 3. On met, en partie dans le même lieu, & dans un caveau voisin, les corps d'un grand nombre d'Esclaves, qu'on ne manque point de sacrifier, pour le service du Roi dans un autre monde, & pour y rendre témoignage de la conduite qu'il a tenue pendant sa vie.

La soumission du Peuple pour la No-

blesse est poussée si loin, que les Négres du commun se jettent à genoux lorsqu'ils rencontrent un Négre dans les rues, & détournent la tête, comme s'ils ne se croyoient pas dignes de le regarder. Cependant, s'il leur parle, ils lui répondent; mais dans la même posture, & sans fixer la vûe sur lui. Ils ne sont différens des Esclaves que par la liberté qu'ils ont toujours de passer dans une autre Contrée, lorsqu'ils se lassent de leur Patrie. Les principaux Seigneurs ont, comme le Roi, une salle d'audience, qui leur sert aussi de cellier pour le vin. Ils y passent une partie du jour à se réjouir avec leurs amis; & la partie du Peuple qui ressortit à leur Tribunal y vient à certaines heures, pour la décision des moindres différends. Le vin des Seigneurs monte chaque jour à sept ou huit calebasses, dont ils envoient une partie à leurs femmes. Le reste est emploié à leurs plaisirs (93).

ROYAUME DE LOANGO. Priviléges de la Noblesse.

§. IV.

Religion, Mokissos, & Prêtres de Loango.

Idées de Dieu & d'une autre vie.

LEs Habitans des Royaumes de Loango, de Kakongo & d'Angoy n'ont aucune notion d'un Dieu suprê-

(93) Ogilby, p. 510.

me, quoiqu'ils en ayent le nom dans leur langage, & qu'ils l'emploient souvent. Ils l'appellent *Sambian Pongo*; mais ils ne cherchent point à le connoître mieux (94). Cependant ils croient l'existence d'un autre monde, dans lequel ils doivent passer après cette vie. Leurs idées ne sont pas mieux éclaircies sur la nature de ce changement. Lorsqu'on leur parle de la resurrection des morts, ils traitent cette opinion d'impossible & de ridicule. Toutes leurs pratiques de Religion se bornent aux Temples de leurs Idoles. Ils en ont un grand nombre, qui sont distinguées par différens noms, suivant leur office & leur jurisdiction. Aux unes, ils attribuent l'empire sur les éclairs & sur les vents. Elles servent comme d'épouventail dans leurs champs, pour la conservation des grains, contre les injures de l'air, & contre les oiseaux & la vermine. D'autres président aux poissons de la mer; d'autres à ceux des rivieres, aux bestiaux, à la santé, à la bonne fortune, à la clarté des yeux, à la fermeté des jambes, à la connoissance des sciences occultes. Enfin, chaque Idole jouit du

Idoles & leurs offices.

(94) Ils doivent néanmoins le respecter, puisqu'on vient de lire que leurs Rois doivent lui rendre compte de leur vie. Battel écrit Fambe & Pongo.

pouvoir qui lui eſt propre, & dans les limites d'un certain lieu.

Ces images ou ces ſtatues s'appellent *Mokiſſos*. Elles ont peu de reſſemblance dans leurs formes. Les unes repréſentent la figure humaine ; d'autres ne ſont que des bâtons, garnis de fer par le bout, ou décorés d'un peu de ſculpture ; des roſeaux, qui ſe portent autour des bras & du cou ; des cordes ornées de petites plumes & de deux ou trois petites cornes, qui ſervent de ceinture ; des pots remplis de terre blanche ; des cornes de bufles, revêtues de la même terre, & garnies d'un anneau de fer à l'extrêmité. La plus ridicule eſpece de ces Divinités, eſt le pot, qui eſt rond & ſans pieds. Ils mouillent ſoigneuſement la terre dont il eſt rempli, & lui font ſurpaſſer les bords de quelques pouces. Les dehors ſont peints de diverſes couleurs. Ces Mokiſſos, dans l'opinion de leurs Adorateurs, ſont jaloux les uns des autres ; & ſi l'on ne veut point s'expoſer au reſſentiment de ceux qui ſe croiroient négligés, il faut leur rendre à tous les mêmes adorations.

Maniere de faire des Mokiſſos.

Les Négres ſe font inſtruire dans l'art de faire des Mokiſſos. Ils ont des maîtres, nommés *Engangas Mokiſſos*, dont

ROYAUME DE LOANGO.

ils admirent beaucoup l'habileté. Lorsqu'un Particulier se croit obligé de créer une nouvelle Divinité, il assemble tous ses amis & ses voisins. Il demande leur assistance pour bâtir une hute de branches de palmier, dans laquelle il se renferme pendant quinze jours, dont il doit passer neuf sans parler. Il est aidé à garder le silence par deux plumes de perroquets, qu'il porte aux deux coins de la bouche. Si quelqu'un le salue, au lieu de battre des mains, suivant l'usage, il frappe d'un petit bâton sur un bloc qu'il tient sur ses genoux, & sur lequel est gravée la figure d'une tête d'homme. Les Engangas ont des blocs de trois sortes; les uns grands, d'autres moyens, & les troisiémes fort petits, qui ont chacun leur vertu, suivant les vûes de l'Adorateur.

Cérémonies terribles.

A la fin des quinze jours toute l'assemblée se rend dans un lieu plat & uni, où il ne croisse aucun arbre, avec un *Dembe* ou un tambour, autour duquel on trace un cercle (95). Le tambour commence à battre & à chanter. Lorsqu'il paroît bien échauffé de cet exercice, l'Enganga donne le signal de

(95) Ogilby, *ubi sup.* pag. 511. & suiv. Comme l'Auteur ne parle que sur le témoignage des Négres, on conçoit qu'il faut rabatre quelque chose de tout ce qu'on va lire.

la danſe ; & tout le monde à ſon exemple ſe met à danſer, en chantant les louanges des Mokiſſos. L'adorateur entre en danſe auſſi-tôt que les autres ont fini, & continue pendant deux ou trois jours, au ſon du même tambour, ſans autre interruption que celle des beſoins indiſpenſables de la nature, tels que la nourriture & le ſommeil. Enfin, l'Enganga reparoît au bout du terme ; & pouſſant des cris furieux, il frappe ſur différens blocs, il prononce des paroles miſterieuſes, il fait de tems en tems des raies blanches & rouges ſur les temples de l'adorateur, ſur les paupieres & ſur l'eſtomac, & ſucceſſivement ſur chaque membre, pour le rendre capable de recevoir le Mokiſſo. Quelqu'explication qu'on veuille donner à l'effet de ces conjurations, l'adorateur eſt agité tout d'un coup par des convulſions violentes, ſe donne mille mouvemens extraordinaires, fait d'affreuſes grimaces, jette des cris horribles, prend du feu dans ſes mains & le mord en grinçant les dents, mais ſans en reſſentir aucun mal. Quelquefois, dit l'Auteur, il eſt entraîné, comme malgré lui, dans des lieux déſerts, où il ſe couvre le corps de feuilles vertes. Ses amis le cherchent, battent le tambour pour le

retrouver, & passent quelquefois plusieurs jours sans le découvrir. Cependant, s'il entend le bruit du tambour, il revient volontairement. On le transporte à sa maison, où il demeure couché pendant quelques jours, sans mouvement & comme mort. L'Enganga choisit un moment pour lui demander quel engagement il veut prendre avec son Mokisso. L'esprit qui le possede répond par sa bouche, mais avec des flots d'écume & des marques d'une extrême agitation. Alors on recommence à chanter & à danser autour de lui, jusqu'à ce que le diable, dit nettement l'Auteur, juge à propos de sortir de son corps. Enfin, l'Enganga lui met un anneau de fer autour du bras, pour lui rappeller constamment la mémoire de ses promesses. Cet anneau devient si sacré pour les Négres qui ont essuié la cérémonie du Mokisso, que dans les occasions importantes ils jurent par leur anneau; & tous les jours on reconnoît qu'ils perdroient plûtôt la vie que de violer ce serment.

Anneau qui en devient le gage.

Il y a d'autres méthodes pour la composition des Mokissos; mais l'Auteur s'est attaché à la plus misterieuse & la plus solemnelle. Lorsqu'un Négre est attaqué de quelque maladie, l'Enganga

Autres méthodes.

ga

ga vient implorer ses Mokissos. Il leur demande pourquoi leur adorateur est malade, & s'il a manqué de fidélité pour quelqu'un de ses engagemens. L'esprit répond par la bouche du malade : Sur quoi l'Enganga ordonne quelques présens pour sa guérison (96).

Opinions des Négres sur la nature de l'ame.

Les opinions des Négres s'accordent peu sur la nature & le sort des ames. Dans la famille Royale on a pour principe, que l'ame d'un mort est regenerée dans quelque personne de la même famille. Quelques-uns paroissent persuadés que le corps & l'ame finissent par une destruction commune. D'autres, en plus grand nombre, mettent les ames de leur famille au rang de leurs Divinités tutelaires ; d'autres leur donnent une habitation sous la terre ; enfin, d'autres leur font une petite loge sous le toît de leurs maisons, devant laquelle ils ne manquent jamais d'offrir les prémices de leurs alimens. Non-seulement ils sont persuadés, comme on l'a déja fait observer, que personne ne peut mourir naturellement ; mais ils croient que celui qui a causé la mort d'un autre, peut le forcer, par ses conjurations, de sortir du tombeau & de s'attacher à son service.

(96) Ogilby, *ubi sup.* pag. 512.

ROYAUME DE LOANGO.

Ces morts rèssuscités sont nourris, par leur maître, de viandes bouillies sans sel. Si l'on y mêloit du sel, dit l'Auteur après les Négres, toute l'habileté du Sorcier n'empêcheroit pas que leurs corps ne fussent visibles.

Engagemens qu'on leur impose à leur naissance.

A la naissance d'un enfant, on appelle un Enganga, pour imposer au nouveau né quelque loi qu'il est obligé d'observer pendant toute sa vie. Ces prescriptions ne sont pas seulement personnelles; il n'y a point de famille ni de Tribu qui ne soit assujettie à quelqu'imposition de la même nature. Les Engangas demandent aux parens qu'elle est leur propre loi, & qu'elle étoit celle de leurs ancêtres. Ils réglent là-dessus celle qu'ils imposent aux enfans. Le soin des meres, dans le cours de l'éducation, est de leur inculquer chaque jour un devoir si sacré, afin qu'ils prennent l'habitude de le respecter toute leur vie. Ces loix consistent ordinairement à se priver de quelque espéce particuliere de viande, de légume ou de fruit; à ne jamais monter sur l'eau dans un canot, mais à traverser les Riviéres qui se trouveront sur leur passage, soit à la nage, soit à gué; à se raser la tête ou la barbe. Il est permis à d'autres d'user de certaines viandes, ou de cer-

tains fruits, pourvû qu'ils en mangent seuls & sans témoins. A d'autres, il est ordonné de porter une ceinture de la peau d'un certain animal, & liée d'une certaine maniere au-dessus du ventre; d'avoir une corde sur la tête, au lieu de bonnet; & de ne pas emploier d'autre étoffe que le libongo. Les femmes ne sont pas moins assujetties dans leurs usages. Les unes doivent aller tête nue; d'autres, se revêtir d'une seule étoffe; d'autres, porter un pagne de quatre piéces différentes; d'autres, observer cette varieté dans leur ceinture, &c.

Exemples de superstition.

Il n'y a point d'action, de circonstance, ni même d'attitude, qui ne soit sujette à quelqu'observation superstitieuse. Un Négre entre dans une maison & se place indifféremment sur le coin d'un lit. S'il est averti qu'un homme & une femme y ayent couché la nuit précédente, il doit se rendre sur le champ chez un Forgeron, & lui apprendre sa faute. Cet artisan allume du feu, prend le coupable par le petit doigt de la main gauche, qu'il fait tourner sur sa tête, frappe ensuite de son marteau deux ou trois fois sur l'enclume; & soufflant sur les mains jointes de son Client, l'absout par quelques paroles qu'il prononce à basse

ROYAUME DE LOANGO.

voix. Cette cérémonie porte le nom de *Vampa Momba*, c'est à-dire, *Bénédiction* ou *Purification.*

Un homme qui a le malheur de se trouver pere d'un fils insensé, ne doit pas manger d'une certaine partie de la chair de bufle ; mais s'il a dans la suite un enfant plus raisonnable, il est délivré de cette contrainte. Rien n'approche de la soumission des Négres de Loango pour tous ces devoirs. Ils ne doutent pas que les Mokissos n'aient le pouvoir de punir rigoureusement les infractions volontaires. Leurs maladies, leurs pertes, leurs afflictions, ils ne les attribuent qu'à cette cause.

Ce que les Négres entendent par le nom de Mokissos.

Par le nom de *Mokisso*, ils entendent un Etre, qui a le pouvoir de faire du bien & du mal, & qui peut communiquer la connoissance du passé, du présent & de l'avenir. L'Auteur prétend qu'il y auroit de l'injustice à les accuser proprement d'idolâtrie, parce qu'ils n'ont aucune connoissance ni de Dieu, ni du diable ; & que sans distinction de l'un & de l'autre, ils appellent Mokisso tout ce qui a la vertu de produire quelque effet. Tout ce qu'ils attribuent à ces Agens invisibles est le pur ouvrage de leur imagination, ou plûtôt l'action ordinaire des causes physiques,

On veut les justifier d'idolâtrie.

Qu'un homme de bonne constitution mene une vie sobre par l'ordre du Mokisso, ils attribueront sa santé au Mokisso même, & non à son regime, quoique la santé & la force soient l'effet naturel de la sobrieté. Si l'art ou la nature rétablit un malade, ils font honneur de sa guérison au Mokisso. S'il meurt au contraire de sa maladie, ils attribuent cet accident à quelque sortilége, dont le Mokisso a permis qu'il soit devenu la victime, pour le punir de quelque transgression. Ainsi, conclut l'Auteur, le nom de Mokisso n'est qu'un vain titre, que la force de la tradition leur fait donner à des causes qu'ils ignorent (97).

L'exemple des Grands augmente leur superstition.

Ce qui augmente beaucoup la superstition, c'est que l'interêt des Grands, & celui même du Roi, s'y trouve mêlé. L'Auteur confirme cette réflexion par l'exemple de la sœur du Roi, qui n'a pas plûtôt mis au monde l'héritier de la Couronne, qu'elle est obligée d'aller faire sa résidence au Village de

(97) On ne sçait ici dans quelle vûe l'Auteur veut justifier les Négres d'Idolatrie. Mais son raisonnement supposeroit qu'il n'y a de vrais Idolâtres que ceux qui connoissant le vrai Dieu se feroient d'autres objets d'adoration; ce qui est contraire à toutes les idées reçûes.

ROYAUME DE LOANGO.

Kine, & de renoncer à l'usage de la chair de porc. Lorsque l'enfant commence à marcher, on le mene chez le *Moansa*, ou le Grand Prêtre, qui l'ayant comblé de bénédictions mistérieuses, lui interdit l'usage du *Kola* en compagnie, quoiqu'il lui laisse la liberté d'en manger seul. Ensuite il est mené au *Gangasimeka*, autre Prêtre d'un rang distingué, qui lui défend de manger aucune espéce de volaille, s'il ne l'a tuée ou préparée lui-même, & qui lui ordonne d'enterrer ses restes. A mesure qu'il avance en âge, & qu'il habite les Villes par lesquelles il s'approche de la Couronne, il consulte d'autres Prêtres, qui lui font faire de nouveaux progrès dans la doctrine des Mokissos. Enfin, lorsqu'il monte sur le Trône, il passe pour consommé dans leurs mistéres, & presqu'égal à eux par la sublimité de ses connoissances.

Noms des principaux Mokissos.

Tous les Prêtres du Pays, que la plûpart des Voyageurs ne distinguent point des Sorciers, sont confondus sous le nom de *Gangas* ou d'*Engangas*. Ils y joignent le titre du Mokisso qu'ils servent particulierement. Ainsi, les plus célébres sont les Gangas *Thiriko*, *Bossibatta*, *Kikoko*, *Bombo*, *Makemba*,

Makongo, *Negmi*, *Koffi*, *Kimaya*, *Inyami*, *Kitouba*, *Panfa Pongo*, *Manfi*, &c. (98).

Thiriko.

Thiriko eft une grande Ville, ou, fi l'on veut, un grand Village, à quatre lieues de Boayre (99), du côté du Nord. Le Mokiffo de ce lieu, qui eft logé dans un Temple fort fpacieux, a la figure humaine. Son Ganga eft le Seigneur de la Ville. Chaque jour au matin il célébre le Service de l'Idole par des prieres & des conjurations miftérieufes. Il ne manque point de lui recommander, à haute voix, la fanté du Roi & de la maifon Royale, la profpérité de l'Etat, celle des moiffons, le progrès du commerce & le fuccès de la pêche. Tous les affiftans battent des mains, pour joindre leurs vœux aux fiens, & pour rendre honneur à leur Grand Mokiffo.

Bofibatta.

Au Temple de *Bofibatta*, le Ganga ne paroît jamais fans un nombreux cortége d'inftrumens & de danfeurs. Mais fon principal ornement confifte dans une grande beface de peau de lion qu'il porte autour du cou. Elle eft remplie de petites cornes, de coquilles, de petites

(98) Ogilby, p. 514.

(99) C'eft fans doute la Ville de Loango, dont l'ancien nom étoit *Boary* ou *Boayre*.

ROYAUME DE LOANGO.

pierres, de ſonnettes, de clés, de haillons, de dents, de poils, d'ongles de daims blancs, &c. Au dehors, elle eſt ornée de plumes, de petites cordes & de bandelettes d'étoffe. Sur les deux épaules, elle ſoutient deux paniers remplis de coquilles, de plumes, de petits crochets de fer, & d'une herbe apportée de quelques montagnes éloignées, dans la tige de laquelle le Ganga fait entrer du vin, qu'il donne à boire aux femmes groſſes & aux malades.

Simplicité des devots Négres.

La ſimplicité de quelques Négres parut fort riſible à l'Auteur. En voyageant pour le commerce, ils portoient, dans une marche de quarante ou cinquante milles, un ſac rempli de toutes ces miſerables reliques, qui péſoit quelquefois dix ou douze livres. Quoique ce poids, joint à leur charge, fût capable d'épuiſer leurs forces, ils ne vouloient pas convenir qu'ils en reſſentiſſent la moindre fatigue. Au contraire, ils aſſuroient l'Auteur que ce précieux fardeau ſervoit à rendre l'autre beaucoup plus leger (1).

Dévotions publiques.

Leurs dévotions publiques ſont également inſenſées & ridicules. Elles commencent toujours par l'expoſition

(1) Ogilby, *ubi ſup.* pag. 515.

ROYAUME DE LOANGO.

d'un ſac de bijoux ſacrés, tel qu'on vient de le dépeindre. Enſuite le Ganga s'aſſied ſur une natte, ſe bat les genoux avec une petite bourſe de cuir, en faiſant ſonner quelques grelots de fer, qu'il porte toujours entre les doigts ; frappe enſuite ſur ſa poitrine, ſe peint ſucceſſivement les paupieres, le viſage & d'autres parties du corps, de blanc & de rouge, avec des mouvemens & des grimaces étranges, tantôt levant, tantôt baiſſant la voix, & répétant par intervalles le mot *Mariomena*, auquel toute l'aſſemblée répond le mot *Ka.* Après cette comedie, qui dure aſſez long-tems, le Ganga paroît hors de lui-même ; on eſt obligé de lui tenir les bras, pour arrêter ſes tranſports. Mais par l'aſperſion d'une eau fort aigre, qu'on exprime de quelques plantes, cette aliénation d'eſprit ceſſe. Il déclare ce qu'il vient d'apprendre du Boſibatta, c'eſt-à-dire, la réponſe qui convient aux demandes de l'adorateur.

Mokiſſo-Kikokko.

Kikokko (2) eſt une ſtatue de bois noir, qui repréſente un homme aſſis. Le lieu de ſon culte eſt la Ville de *Kinga*, ſituée à quelques milles de la Côte, & célébre par un cimetiere public. On attribue mille vertus à cette

(2) Battel l'appelle Chikokko.

ROYAUME DE LOANGO.

Idole. Elle préserve de la mort. Elle garantit des sortiléges. Elle force les morts de sortir du tombeau pendant la nuit, pour servir à la pêche & pour aider au mouvement des canots. Aussitôt que le jour paroît, elle les fait rentrer dans leurs demeures souterraines (3). Quelques Matelots Portugais eurent la hardiesse d'enlever, dans les ténébres, l'Idole Kikokko, & de la transporter sur leur Vaisseau. L'allarme & la douleur furent extrêmes dans le Canton. Son absence ou sa perte fut pleurée long-tems par un deüil public. Cependant le même Vaisseau étant revenu sur la Côte, les Matelots n'oserent débarquer sans avoir restitué l'Idole. Ils prirent le tems de la nuit pour la replacer secretement dans son Temple. Mais comme ils s'étoient fait un jeu de lui casser la tête & les bras, ils clouerent au corps les parties qui se trouvoient séparées. Le jour suivant, à la vûe du Mokisso, le bruit se répandit parmi les Négres qu'il avoit fait le voyage du Portugal, pour leur amener un Vaisseau chargé de marchandises. A la vérité ils eurent peine à comprendre pourquoi il paroissoit si maltraité dans une partie de ses membres; mais ils at-

Il est enlevé par les Portugais.

(3) Ogilby, pag. 515.

tribuerent ce désordre aux fatigues d'un long voyage. Quelque tems après, il arriva qu'un Bâtiment Portugais heurta contre les rocs de Loango, & manqua de périr par une large voie d'eau. Ils publierent aussi-tôt que les Portugais étoient punis, pour n'avoir pas pris plus de soin de Kikokko dans leur Pays; & qu'en brisant leur Vaisseau, il leur avoit bien rendu le clou qu'ils lui avoient enfoncé dans la tête.

Mokisso-Bombo, & ses fêtes.

Les fêtes qu'on célébre à l'honneur de *Bombo* sont remarquables par un grand nombre de tambours, qui demeurent placés à terre, & sur lesque's on bat des mains & des pieds. Dans ces assemblées, les filles du Canton dansent avec des mouvemens & des attitudes si extraordinaires, qu'on les croiroit folles ou furieuses. Elles chantent certains vers, qui doivent être fort obscénes, s'ils le sont autant que leurs gestes & leurs postures. Leur tête est couverte de plumes de toutes sortes de couleurs, & le reste du corps bizarrement paré. Elles ont à la main une espéce de cresselle, peinte de rouge & de blanc, qui augmente leurs transports par la confusion & par le bruit.

Makemba est un Mokisso fort reve-

Mokisso-Makemba.

ré, parce qu'il préside à la santé du Roi. Il consiste dans une natte d'un pied & demi quarré, avec une bande au sommet, d'où pendent de petits paniers, des plumes, des coquilles, des tuyaux de casse, des os, des sonnettes & d'autres bagatelles peintes en rouge avec le jus du *Takol.* Les fêtes de cette Idole n'admettent que de petits tambours, sur lesquels des enfans battent avec les mains. Ensuite le Ganga prend avec un goupillon de l'eau colorée de Takol, dont il arrose le Roi & toute la Noblesse, en chantant une hymne convenable aux circonstances.

Mokisso-Makongo.

Mokisso-Mimi.

Le Mokisso *Makongo* est honoré avec des cresselles, des tambours, de petits paniers d'ozier & des hameçons de pêche, teints en rouge. Le Mokisso *Mimi* (4) est renfermé dans une petite hute, environnée de bananiers & d'autres arbres. Cette Idole n'est qu'un tronc, assez élevé, sur lequel on place un sac rempli de toutes les espéces de bijoux qu'on a déja nommées. Le principal est un collier de verre, surchargé de petites coquilles, du milieu desquelles pend une piéce de bois creux, sur laquelle on frappe respectueuse-

(4) Dans un autre endroit l'Auteur écrit *Nyimi.*

ment. Un Négre qui a passé la nuit précédente avec une femme, n'ose toucher au Mokisso Mimi. ROYAUME DE LOANGO.

Le Mokisso *Kossi* est un sac, orné de cornes, & rempli de terre blanche. Son Service est célébré avec des cresselles, de longues gaules, des chants nocturnes, des prostrations, des bagues & des bandelettes. Il garantit de la foudre & des autres feux du Ciel. Mokisso-Kossi.

Le Mokisso de Kimaya, Ville fort proche de Loango, consiste dans une multitude de pots, & de blocs pourris qui leur servent de couvercles, avec quelques haillons dont ils sont ornés. Cette Idole fait une triste figure. Le Ganga porte dans ses mains une boete blanche, dont il fait divers tours d'adresse. Il soufle dans ses mains, il étend les bras, il s'assied sur une peau, & prescrit des remedes aux malades qui viennent le consulter. Kossi fait tomber la pluie depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai, c'est-à dire, dans la saison où les pluies sont régulieres. Il préside à la mer, à la pêche, aux canots. Son pouvoir a tant d'étendue, qu'on ne le croit point inférieur à celui de Mikokko même. Mokisso-Kimaya.

Inyami est un grand Village, à six Mokisso-Inyami.

ROYAUME DE LOANGO.

milles au Sud de Loango. Son Mokisso a la figure humaine. Mais quoiqu'il soit placé dans un Temple, le principal lieu de son culte est une colline ronde, sur la route de Loango, à l'Est. Personne n'a le privilége d'y passer en voiture. On la traverse à pied, dans la crainte d'offenser l'Idole par une profanation. Le Mokisso de *Kitouba* est une grosse cresselle de bois, sur laquelle les Négres font serment de n'emploier aucun sortilége pour causer des maladies ou d'autres désordres. Celui de Panga est un bâton, de la forme d'une hallebarde, avec une tête de sculpture, & peinte en rouge. Celui de Pongo est un panier, rempli de bagatelles, & couvert de petits ouvrages de sculpture.

Kitouba.

Enfin, le Mokisso de *Moanzi*, qui est un des plus célébres, consiste dans un pot enseveli sous terre, entre quelques arbres, & surmonté d'une fléche, qui soutient au dehors une corde tendue, d'où pendent quantité de feuilles, qu'on a soin de renouveller lorsqu'elles commencent à flétrir. Ceux qui obtiennent la faveur de voir ce respectable pot, doivent porter un bracelet de cuivre, & ne jamais manger de kola en compagnie. L'Auteur ajoute que

Mokisso-Moanzi.

le nombre des Mokiſſos & des Gangas eſt infini (5).

CHAPITRE II.

Deſcription du Royaume de Congo.

§. I.

Ses Limites, ſon Etendue, ſes Rivieres & ſes Montagnes.

LOPEZ paroît s'être attaché ſoigneuſement à fixer les bornes du Royaume de Congo; mais s'arrêtant trop aux détails, il tombe ſouvent dans la confuſion. Le Royaume de Loango, dit-il, le borne au Nord. Cependant il lui donne en même tems, pour limite, une ligne tirée du Cap Ste Catherine, juſqu'à la jonction de la Riviere de Vamba avec celle de Zaïre; c'eſt-à-dire, un eſpace de ſix cens milles, dans lequel Loango même eſt renfermé. Suivant le même Auteur, Congo eſt borné à l'Eſt par la montagne de criſtal, qui s'étend au Sud depuis l'embouchure de la Vamba, juſqu'aux montagnes du Soleil, à la gauche deſquelles s'élevent celles de Nitre. Enſuite, lui faiſant traverſer la Riviere de *Berbela*, qui deſcend

ROYAUME DE CONGO.

Bornes de Congo, ſuivant Lopez.

(5) Ogilby; dans ſa deſcription de l'Afrique, après Dapper, pag. 517.

ROYAUME DE CONGO.

du Lac *Akhelonda*, il fait finir ses bornes orientales au point du Sud, dans une longueur d'environ six cens milles (6).

Ses bornes au Sud commencent aux montagnes de *Plata*, où finissent ses limites de l'Est, & s'étendent jusqu'à la baye des vaches, c'est-à-dire l'espace de quatre cens cinquante milles, jusqu'à la Côte maritime. Lopez ajoute que cette ligne méridionale divise le Royaume d'Angola, & laisse au Sud les montagnes d'argent, au delà desquelles est le Royaume de *Matama* (7) ou de *Mataman*. Mais cette division convient plûtôt au Royaume de Benguela qu'à celui de Congo.

Depuis l'embouchure de la Riviere de *Koanza* ou *Quanza*, jusquà la Riviere de *Barreras Vermelhas*, on compte trois cens soixante-quinze milles. La seconde de ces deux Rivieres tire son nom des ruines de plusieurs rochers, qui, étant minés par la mer, laissent voir dans leurs débris une apparence de rougeur. De-là vers l'Est en ligne droite, les terres de Congo s'étendent l'espace de quatre cens cinquante milles. De-là au Sud, en traversant d'autres montagnes de cristal que celles qu'on

(6) Dans la Relation de Pigafetta, p. 30. & suiv.
(7) *Ibid*. pag. 43.

vient de nommer, les montagnes de Nitre & la Riviere de Berbela au pied des montagnes d'argent, & montant jusqu'au Lac d'Akhelonda, on compte environ cinq cens milles. Enfin, depuis ce Lac, en suivant la Riviere de Koanza, qui en sort, jusqu'à son embouchure, il y a trois cens soixante milles. Ainsi, toute la circonférence de Congo est de dix-huit cens quatre-vingt-cinq milles. Sa plus grande largeur commence au Cap *Padron*, à l'embouchure de la Riviere de Zaïre, & n'a pas moins de six cens milles jusqu'aux montagnes de cristal, où elle finit (8).

ROYAUME DE CONGO.

Grandeur de sa circonférence.

Telle est la description de Lopez. Mais, suivant les meilleures idées auxquelles on s'attache aujourd'hui, le Royaume de Congo, proprement dit, est borné au Nord par ceux de Loango & de Makoko ou d'Ankiko, dont il est séparé par la Riviere de Zaïre; à l'Est, par Makoko & Matamba; au Sud, par Benguela; à l'Ouest, par l'Ocean. Sa situation est entre le second & l'onziéme degré de latitude du Sud, & entre le trente-deuxiéme & le quarante-uniéme degré de longitude orientale. Du Nord au Sud, sa longueur est de cinq cens soixante milles; & sa lar-

Idées reçûes sur les limites & l'étendue de Congo.

(8) *Ibid.* pag. 58.

ROYAUME DE CONGO.

geur de l'Ouest à l'Est, d'environ quatre cens vingt milles.

Ce qu'il étoit autrefois.

Anciennement le Royaume de Congo avoit beaucoup plus d'étendue. Il comprenoit les Pays d'Abundos, de Matama, de Quizama, d'Angola, de Kakongo, de Kongere, d'Amdera, de Pangelungos, d'Anzikos (9), d'Anzikana & de Loango, qui en ont été séparés dans la suite des tems.

Montagnes de cristal & du Soleil.

Les montagnes de cristal tirent ce nom de la quantité de toutes sortes de cristaux qui s'y trouvent. Elles sont grandes, hautes & désertes au sommet. Les montagnes du Soleil ne doivent leur nom qu'à leur hauteur, qui les approche en quelque sorte de cet astre. Il n'y tombe jamais de nége, & l'on n'y voit aucun arbre (10).

Rivieres de Congo.

Le Royaume de Congo est arrosé par par un grand nombre de riviéres, dont les principales, du Nord au Sud, sont celles de *Zaïre*, de *Lebueda*, d'*Ambriz*, d'*Enkokoqué-Matari*, de *Loze*, d'*Onza*, de Libongo, de Danda, de *Bengo*, & de Koanza ou Quanza.

La Lelunda.

La Riviere de *Lelunda*, dont le nom signifie *Truite*, sort du Lac d'Akhe-

(9) *Ibid*. Mais il semble qu'Anzikos n'est que le nom des Habitans d'Anzikana.

(10) Pigafetta, *ubi sup.* pag. 38.

londa, comme celle de *Koanza*. Dans son cours, après avoir reçû une autre riviere qui vient du grand Lac, elle passe au pied de la montagne où S. Salvador est situé (11); mais elle est si basse, en toute autre saison que celle des pluies, qu'il est aisé de la traverser à pied (12). Depuis la montagne, elle coule à l'Ouest, par une infinité de détours, jusqu'à la mer, & s'y jette impétueusement dans le tems des pluies; mais à son embouchure même, elle a si peu d'eau dans d'autres tems, que les plus petits Vaisseaux ne la traverseroient pas sans risque. Les Négres la fréquentent dans leurs canots, au hasard d'être dévorés par les crocodiles, qui s'y rassemblent en fort grand nombre (13).

L'Ambriz.

L'*Ambriz* offre un bon Port à son embouchure. Elle sort aussi du Lac d'Akhelonda, & passe à quatre lieues de S. Salvador (14). Pigafetta la place à six degrés de latitude du Sud, & la représente comme une riviere grande & poissoneuse, mais dont l'embouchure est fermée par quantité de rocs, qui n'en permettent l'accès qu'aux petites

(11) Delisle, dans sa Carte de Congo, lui fait prendre sa source au pied de la montagne.

(12) Pigafetta, *ubi supra*, pag. 26.

(13) Ogilby, *ubi sup.* pag. 527.

(14) Pigafetta, *ubi sup.*

ROYAUME DE CONGO.

Barques. Ses eaux paroiſſent toujours bourbeuſes ; ce qui vient uniquement de la rapidité de ſon cours. A trente milles de la Côte, on la traverſe ſur une eſpéce de ponton, où les Voyageurs payent quelques droits au Roi de Congo pour leur paſſage. La rive du Sud eſt habitée par un grand nombre de Pêcheurs & d'autres Négres, qui fabriquent du ſel, en faiſant bouillir l'eau de la mer dans des vaiſſeaux de terre. Il eſt noirâtre & rempli de ſable ; mais le commerce n'en eſt pas moins conſidérable à Pambi & dans d'autres lieux.

L'Enkokoqué-Matari.

L'*Enkokoqué-Matari* eſt une riviere de peu d'uſage, parce que dans toute l'étendue de ſon lit, comme à ſon embouchure, elle eſt remplie de grandes baſſes & de bancs de ſable, qui laiſſent à peine un paſſage aux canots. Sa ſource eſt inconnue aux Européens, & Lopez même paroît l'avoir ignorée.

La Loze.

La *Loze* ne mérite que le nom de ruiſſeau. Mais quoiqu'il n'ait point de Port à ſon embouchure, elle eſt navigable pour les canots. A vingt milles de la mer, elle a, comme l'Ambriz, un Ponton, où les droits du paſſage ſe payent au Duc de Bamba (15).

L'*Onza* ou l'*Onzoni* offre un Port,

(15) Ogilby, p. 528.

ou une petite rade, à son embouchure; mais loin d'être navigable au-delà, elle peut être passée à gué dans presque toute son étendue.

ROYAUME DE CONGO.

L'Onza, ou l'Onzoni.

La Riviere de *Libongo*, que Lopez nomme *Lemba*, n'a ni Port, ni profondeur pour recevoir les moindres Vaisseaux.

La Libongo ou la Lemba.

La *Danda* est une grande riviere, qui reçoit des Bâtimens de cent tonneaux. On ne trouve jamais moins de cinq ou six pieds d'eau à son embouchure. Mais elle est infestée de crocodiles & de chevaux marins. Le Pays qu'elle arrose est très-fertile; haut par intervalles, du côté du Sud; & bas au Nord, dans une largeur d'environ deux milles (16).

La Danda.

La *Bengo*, qu'on prend pour une branche de la Danda, est encore une grande riviere, qui reçoit des Barques l'espace de quarante milles, & qui, malgré ses bancs de sable, n'a pas moins de sept ou huit pieds à son embouchure. Sa source est fort éloignée, & ses inondations si violentes dans la saison des pluies, c'est-à-dire, aux mois de Mars, d'Avril & de Mai, qu'elle entraîne d'un côté une grande partie de la rive, qui se joint à l'autre, ou que

La Bengo.

(16) Ogilby, & Pigafetta, *ubi sup.*

ROYAUME DE CONGO.

la rapidité du courant porte jusqu'à la mer (17).

La Quanza.

La Riviere de *Quanza* ou *Koansa* sort du petit Lac d'Akhelonda, qui est formé par une autre riviere sortie d'un grand Lac (18). Elle a deux milles de largeur à son embouchure. Les Barques y remontent l'espace de cent milles; mais elle est sans Port du côté de la mer.

Grandeur de la Riviere de Zaïre.

Le Royaume de Congo n'a pas de plus belle & de plus grande riviere que celle de Zaïre. Merolla prétend qu'elle doit son nom à l'ignorance des premiers Européens. En arrivant, dit-il, il demanda aux Habitans comment se nommoient le Pays & la Riviere. Ceux-ci, qui ne les entendoient pas, répondirent dans leur langue, *Zeroco*, qui signifie, *Je ne puis vous entendre* : d'où les Portugais formerent le nom de Zaïre (19). Ils planterent sur une des pointes de son embouchure une belle croix de marbre, qui fut ensuite abattue par les Hollandois. Cependant il en restoit encore une partie du tems de l'Auteur; & l'on découvroit aisément, sur la basse les armes du Roi de Portugal, avec une inscription en caractéres gothi-

(17) Ogilby, p. 528.

(18) Pigafetta, p. 21.

(19) Cette étymologie paroît forcée. Il est plus naturel de la tirer de *Zairi*, Ville à dix-huit ou vingt lieues de son embouchure.

ques, qui ne se lisoit pas si (20) facilement.

ROYAUME DE CONGO.

Cette fameuse riviere tire ses eaux, suivant Lopez, de trois différens lacs; l'un se nomme *Zambre*; l'autre *Zaïre*; & le troisiéme, qui est aussi la source du Nil. Mais le plus grand de ces trois lacs est celui de Zambre, d'où le même Auteur fait sortir toutes les grandes rivieres qui arrosent l'Afrique (21). Merolla observe, sur le témoignage commun des Négres, que la Riviere de Zaïre sort d'un vaste amas d'eau dans le Royaume de Matamba; & que la même source produit le Nil, qui prend son cours vers l'Egypte (22). Il ajoute qu'on voit dans ce grand lac plusieurs sortes de monstres, entre lesquels il s'en trouve un de figure humaine, sans autre exception que celle du langage & de la raison. Le Pere François de Pavie, Missionnaire Capucin, qui faisoit sa résidence dans le Pays de Matamba, rejettoit toutes ces histoires de monstres, comme autant de fictions des Négres. Mais la Reine de Singa, infor-

D'où elle tire sa source.

Monstres marins de figure humaine.

(20) Merolla, p. 609.

(21) Pigafetta, p. 27. & Ogilby, p. 526.

(22) L'ignorance de l'Auteur paroît extrême; car on sçavoit long-tems avant la datte de son voyage, que la source du Nil est fort loin de là.

mée de ses doutes, l'invita un jour à la pêche. A peine eut-on jetté les filets, qu'on découvrit sur la surface de l'eau, treize de ces poissons monstrueux. Il fut impossible d'en prendre plus d'un. C'étoit une femelle. La couleur de sa peau étoit noire ; ses cheveux longs & de la même couleur ; ses ongles d'une longueur singuliere. Merolla conjecture qu'ils lui servoient à nager. Elle ne vêcut que vingt-quatre heures hors de l'eau ; & dans cet intervalle elle refusa toutes sortes de nourriture (23).

Rivieres qui tombent dans la Zaïre.

En traversant le Royaume de Congo, la Riviére de Zaïre reçoit plusieurs riviéres, qui donnent beaucoup de facilité aux Habitans pour le commerce intérieur. On nomme premierement l'*Umbre*, que d'autres appellent *Vamba* & *Vambese* ; & qui, sortant, dit-on, d'une montagne de la Nigritie, vient tomber au Sud de la Zaïre. 2. La *Brankare* ou la *Bankare* qui, suivant Lopez, se joint à la Zaïre sur les limites orientales de Pongo, assez près des montagnes de cristal. 3. La *Verbele* ou la *Barbele*, qui vient du même lac d'où l'on suppose que sort le Nil, & qui, traversant ensuite le Lac d'Akhelonda, se jette

(23) Voyage de Merolla, pag. 610.

dans

CRIVIERE DE

[illegible]E

[illegible]ce,



I E

Zayre



dans la Zaïre quelques lieues au-dessous de la Ville de Pango, après avoir baigné ses murs (24).

ROYAUME DE CONGO.

Largeur de la Zaïre à son embouchure.

Lopez donne vingt-huit milles de largeur à l'embouchure de la Riviére de Zaïre. Elle entre avec tant d'impétuosité dans l'océan, qu'à trente ou quarante milles de la terre, & quelquefois à quatre-vingt, ses eaux se conservent fraîches. Les Matelots en boivent à cette distance, & les reconnoissent à leur épaisseur. Cependant elle n'est navigable que l'espace d'environ vingt-cinq milles (25), au-delà desquels étant resserrée par des rochers, elle tombe avec un bruit qui se fait entendre à sept ou huit milles. Les Portugais ont donné à ce lieu le nom de *Cachivera*, c'est-à-dire, chute ou cataracte (26).

Merolla donne dix lieues de large à l'embouchure de la Zaïre, quoique d'autres Ecrivains, dit-il, ne lui en donnent pas moins de trente. Mais ils renferment dans cette étendue l'embouchure d'un autre bras de la même Riviére qui n'est pas éloigné du premier. Les eaux de la Zaïre, ajoute-t-il, ont quelque chose de jaunâtre qui les fait

(24) Ogilby, *ubi sup.*

(25) Il semble par la suite qu'il y ait ici quelqu'erreur.

(26) Pigafetta, *ubi sup.*

ROYAUME DE CONGO.

Comment le Royaume de Congo fut découvert.

distinguer de celles de la mer à plus de trente lieues de la Côte. Ce fut cette différence qui donna lieu à la découverte du Royaume de Congo. Dom Diego de Ceno, que Jean II. Roi de Portugal avoit envoié dans cette vûe, n'eut pas de signe plus certain pour juger qu'il approchoit de la terre, que la qualité des eaux de la Zaïre (27).

Dapper ne donne que trois lieues de largeur à son embouchure; mais il assure que la force & l'abondance de ses eaux à l'Ouest-Nord-Ouest & au Nord-Est quart de Nord, se font sentir à plus de quarante milles du rivage. Il ajoute qu'après avoir perdu la terre de vûe, on distingue encore leur courant, par la noirceur de l'eau, & par des amas de roseaux, & d'autres substances, qui paroissent former autant de petites Isles flotantes. Aussi, les Vaisseaux ont-ils besoin d'un vent bien frais pour remonter jusqu'à la Riviére au long de cette trace.

Cabo del Padron.

La pointe Sud de l'entrée est un promontoire, que les Portugais ont nommé *Cabo de Padron*, & sur lequel ils éleverent, il y a deux cens ans, une petite Chapelle & une croix de marbre. Un peu plus loin, dans l'intérieur du

(27) Merolla, p. 609.

Cap, on arrive à la pointe de S. Paul, qui offre une rade fort commode. Cinq milles au-delà, on rencontre l'anse ou la crique nommée *Pampus* ; & dix ou douze milles plus loin, la résidence du Comte de Sogno (28). ROYAUME DE CONGO. Crique de Pampus.

Entre l'embouchure de la Riviére & la cataracte, le canal est divisé par de grandes Isles, dont la plûpart sont bien peuplées, & gouvernées par divers Seigneurs, sous l'autorité du Roi de Congo. Cette dépendance du même Souverain n'empêche pas que les Insulaires ne s'entrenuisent souvent par des attaques subites, dans leurs canots, qui ne sont composés que d'un tronc d'arbre d'une grosseur incroyable. Isles de la Zaïre.

La premiere de ces Isles a peu d'étendue. Elle porte le nom d'*Isle aux Chevaux*, qu'elle a tiré de la multitude de chevaux marins qui s'y retirent. Du tems de Lopez, les Portugais y faisoient leur demeure dans un Village, tandis qu'ils avoient leurs Vaisseaux, au Sud de la Riviére, dans le Port de Pinda (29), où le commerce étoit alors florissant. Isle aux chevaux.

Les Isles de *Bomma* & de *Quantalla* sont situées à l'embouchure de la Ri- Isles Bomma & Quantalla.

(28) Ogilby, *ubi sup.*
(29) Delisle place le Port de Pinda dans l'Isle même.

ROYAUME DE CONGO. viére ; d'autres plus haut ; mais toutes extrêmement peuplées. Celle de Bomma est riche en mines de fer. Quoiqu'on vante le nombre de ses Habitans, on y découvre peu de maisons ; parce qu'une grande partie des terres étant couverte d'eau, les Négres habitent le sommet des arbres. Ils s'y font des loges entre les branches, sans autre toit que le feuillage ; & leurs canots entretiennent la communication de l'un à l'autre. Ces Insulaires sont bien faits & robustes ; mais ils menent une vie qui ne les distingue guéres des bêtes. On prétend, dit l'Auteur, qu'ils sont tous Sorciers, & *qu'ils parlent face à face au diable.* Dans les tems de paix, leur unique exercice est le commerce du fer, qu'ils tirent de leurs mines, & qui leur procure des vivres par la voie des échanges. Pendant les guerres du Pays, ils forgent des armes, telles que des fléches, des poignards & des zagaies, dont ils ne tirent pas moins de profit. Le mariage n'est pas connu dans leur Isle. Dès leur premiere jeunesse, les deux sexes se mêlent ensemble, sans aucune cérémonie ; & ce mêlange ne donne aux hommes aucun droit sur les femmes.

[Bru]talité des [Habit]ans.

L'Isle Quantalla est renommée par

une Idole d'argent, dont il n'est permis d'approcher qu'aux seuls Ministres qui président à son culte. Ils apportent tous leurs soins à déguiser le lieu qu'elle habite & les chemins qui peuvent y conduire. Chaque fois qu'ils y vont eux-mêmes, ils doivent prendre une nouvelle route, & se dérober aux yeux de ceux que la curiosité porteroit à les suivre. On sçait en général que l'Idole est logée dans une grande plaine, couverte de bois. Les Rois & les Peuples voisins lui font des présens & des sacrifices, surtout dans leurs maladies. Ils envoient dans la plaine ce qu'ils ont de plus riche. Toutes ces offrandes y demeurent sans usage, suspendues au long d'un grand mur, qui est composé de dents d'élephans au lieu de pierres, jusqu'à ce que le tems les fasse tomber en pourriture (30).

ROYAUME DE CONGO.

Idole de Quantalla & singularité de son culte.

L'Isle de Zaïra Kakongo, qui est située au milieu du canal, produit en abondance toutes sortes de provisions, & n'est pas moins peuplée que féconde. Elle est plate; mais élevée de huit brasses au-dessus de l'eau, & jointe au Royaume de Congo par un pont (31).

Isle Zaïra Kakongo.

La Riviére de Zaïre est remplie de

(30) Ogilby, p. 526.
(31) Voyage de Merolla, pag. 640.

ROYAUME DE CONGO.

Poissons de la Riviere de Zaire.

crocodiles, de chevaux marins & de toutes les espéces de poisson connues en Afrique. On vante particuliérement l'*Ambize Angalo*, ou le porc d'eau, le *Kakongo* & le *Poisson royal.* Ces trois espéces, avec la truite & la tanche, doivent être portées au Roi, sous peine de mort (32).

Division de Congo en Provinces.

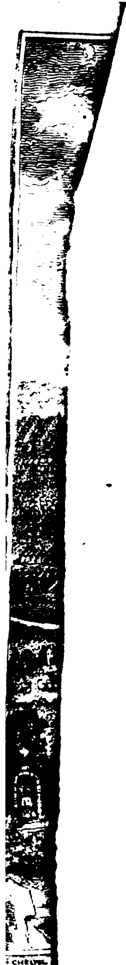
Lopez divise le Royaume de Congo en six Provinces, qu'il nomme *Bamba*, *Sogno*, *Sandi*, *Pango*, *Batta* & *Pemba.* Mais Carli ne compte que cinq Provinces (33). 1. S. Salvador, qui contient la Ville du même nom, résidence ordinaire du Roi. 2. Le Duché de Bamba. 3. Le Duché de Sondi. 4. Le Marquisat de Pemba. 5. Le Comté de Sogno. Suivant la seconde de ces deux divisions, Pango & Batta, n'étant pas nommées, doivent faire partie des autres Provinces. Carli s'écarte encore de Lopez, par la division de Pemba en deux Provinces. Mais la description de chaque Pays est indépendante de cet ordre.

Bamba.

Bamba, la plus grande & la plus riche Province du Royaume de Congo, est bordée à l'Ouest par l'océan, & s'étend depuis la Riviére d'Ambriz, jus-

(32) Relation de Pigafetta, pag. 28. & suiv.

(33) Voyage de Carli, pag. 562.



qu'à la Riviére de Quanſa. Ses bornes au Sud ſont les terres du Royaume d'Angola ; & à l'Eſt, le Pays de Quizama, vers le Lac d'Akhelonda (34). Carli donne autant d'étendue (35) à la Province de Bamba, qu'au Royaume de Naples & de Sicile.

ROYAUM DE CONG

Ce grand Pays eſt gouverné par un Prince ou un Mani, qui a quantité d'autres Princes & de Seigneurs dans ſa dépendance. Les principaux, au long de la Côte, ſont le Seigneur particulier de Bamba (36), Lieutenant Général de la Province, & ceux de *Lemba*, de *Dandi*, de *Benga*, de *Loanda*, de *Korimba*, de *Quanza* & de *Kazanza*. Au dedans des terres, dans le Pays des *Ambandos*, qui habitent vers les frontiéres d'Angola, & qui font partie de la Province de Bamba, on trouve les Seigneurs d'*Angazi*, de *Khingongo*, de *Motello*, de *Kabonda*, & quantité d'autres moins diſtingués.

Cantons ſi ordonnés.

Quelques Voyageurs, qui paroiſſent avoir porté leurs recherches plus loin, ajoutent à ces Seigneuries pluſieurs autres Cantons, gouvernés, au nom du

Autres Seigneuries.

(34) Pigafetta, *ubi ſup.* pag. 60.

(35) Carli, *ubi ſup.* p. 561.

(36) Carli l'appelle un *Grand-Duc*, Sujet du Roi de Congo. Mais tous ces titres ſont de la création des Miſſionnaires & des Matelots.

ROYAUME DE CONGO.

Roi de Congo, par des Chefs, que les Portugais appellent *Sabos* ou *Sovasen.* Tels sont, *Vamma*, *Roansa*, *Hani*, *Kallé*, *Kovagongo*, *Ingombia*, *Mukkama*, *Kabonda* ou *Kabanda*, *Motemmo-Kavangongo*, *Moffoula* ou *Muffula*, *Motemma-Quinquongo*, *Oanda*, *Quina*, *Bamba*, *Bumba*, *Ensala*, *Lovato* & *Quitungo*.

Détail des Territoires & ces Jurisdictions.

Le territoire de *Vamma* est arrosé par la mer & par la Riviere de Danda. On trouve ensuite, sur la même Riviére, sept ou huit petites Provinces, mais si peu considérables, qu'elles ne sont pas nommées. Plus loin, se présente le territoire de *Quansa*, dont le Seigneur partage avec celui de Vamba la jurisdiction des petites Provinces qui les séparent. Kallé suit immédiatement Quansa. Sa situation est un peu au Sud, & sa jurisdiction n'a pas beaucoup d'étendue. Kavangongo la borde. Un peu plus au Sud, sont *Engombia* & *Mukkama*; ou, suivant d'autres Geographes, *Ingombia* & *Kabonda*, dont la jurisdiction s'étend sur diverses petites Seigneuries voisines (37).

A quelque distance de la Riviére de Danda, au Nord, on trouve Motemmo-Kavangongo. Moffoula est à l'Ouest,

(37) Pigafetta, p. 60.

sur la Côte, & comprend toute la partie maritime depuis la Riviére de Danda, jusqu'à celle de Loge. Le Seigneur de Mossoula est très-puissant, quoiqu'il le soit moins que celui de Kovangongo. ROYAUME DE CONGO.

A l'Est de *Motemmo-Kavangongo*, on rencontre Motemma-Quinquongo; & vers le Sud-Est, *Kabonda*, autrefois un des plus puissans Pays de cette région, mais à présent fort affoibli. Les deux Jurisdictions de Kabonda & de Quinquongo sont à sept ou huit journées de Kavangongo à l'Est. Elles ont elles-mêmes, à l'Est, le territoire d'*Ambuela* ou d'*Amboille*, qui est indépendant de Congo. Au Sud & au Sud-Ouest d'Ambuela, on trouve *Oanda*, qui en est divisé par la Riviére de Loze, & qui borde Bamba du côté de l'Ouest. Oanda, que d'autres nomment *Ovando* & Wanda, est une grande & puissante Contrée, qui est soumise au Roi de Congo; mais, dans le cours de l'année 1646, elle fut ravagée par le Roi de Ghingo, & la plûpart de ses Habitans enlevés pour l'esclavage.

Oanda est bordé à l'Est par *Quina*, petit territoire; à l'Ouest par Bamba & par quelques petites portions de Pemba.

Dans la situation qu'on vient de représenter, Bamba touche, vers le Sud

ROYAUME DE CONGO.

& le Sud-Oueſt, à la Province de Bumbi, & du côté de l'Oueſt à celle de Moſſoula.

Entre Pemba & Quina eſt ſituée la Province d'*Enſala*, dont le Gouverneur porte le titre de Manſala. Sur quelques oppoſitions qu'il fit, en 1643, à l'autorité du Roi de Congo, ce Prince obtint des Hollandois un ſecours de cinquante Soldats, qui l'aiderent à piller les terres d'un Sujet rébelle.

Au-delà de la Riviere de Loze, on trouve les Pays de *Lavato* & de *Quintingo*, qui s'étendent au long de la Côte, & qui s'enfoncent dans les terres l'eſpace de trente ou quarante milles, juſqu'à Sogno.

Bornes naturelles de tous ces Cantons.

Toutes ces portions de Province ont des bornes connues, qui ſont pour la plûpart de hautes montagnes, nommées *Quibambis* dans le Pays. Elles ſont bordées de pluſieurs Villes, qui, ſervant de réſidence ordinaire aux Chefs du Pays, leur ôtent l'occaſion de toutes ſortes de différends pour les limites.

Triangle de Villes.

La Riviere d'*Onza* préſente, vers la Côte, trois Villages, qui forment un triangle; Mongonendoin, au Sud; *Jagado*, ſix milles plus loin dans les terres, & Lengo. Aſſez près des mêmes lieux, ſans qu'aucun Voyageur en ait

fixé l'éloignement, eſt ſituée *Muſſula* ou *Moſſula*, Ville de commerce fréquentée par les Hollandois (38).

ROYAUME DE CONGO.

Principale Ville de Bamba.

La principale Ville de la Province de Bamba, & le ſéjour ordinaire de ſon Mani, eſt placée dans une belle plaine entre les rivieres de Loze & d'Ambrize. Elle ſe nomme *Panza* (39), & ſon éloignement de la mer eſt d'environ cent milles (40). Suivant Dapper, quelques-uns la mettent à quatre-vingt-cinq, d'autres à cent vingt milles de la Côte. Elle eſt à ſix journées de Loanda dans le Royaume d'Angola, & preſqu'à la moitié du chemin entre Pemba & Sogno. Cette Ville renferme un terrain de fort grande étendue; mais ſes rues & ſes édifices ſont diſperſés comme à Loango. Elle eſt diviſée (41) par deux petites rivieres qui la traverſent. En 1666, du tems de Carli, c'étoit à Bamba même que le Seigneur de la Province, ou le Duc, faiſoit ſa réſidence. Carli repréſente Bamba comme une Ville grande & bien peuplée, à ſoixante-dix lieues de la mer. C'eſt dans la même Province que commencent les montagnes où l'on trouve des mines

Richeſſe du Pays.

(38) Ogilby, p. 522.

(39) Pigafetta, p. 62.

(40) Ogilby nomme cette Ville *Banga*.

(41) Ogilby, *ubi ſup.*

ROYAUME DE CONGO.

d'argent & d'autres métaux ; & qui s'étendent vers le Royaume d'Angola. L'Auteur juge que ce Pays doit être fort riche, parce qu'on voit sur la Côte une quantité extraordinaire de *Lumaches*, qui sont la monnoie courante du Royaume de Congo. D'ailleurs, la traite y est si considérable pour les Esclaves d'Angola qu'annuellement les Portugais en transportent plus de cinq mille.

Force des Habitans.

Les Habitans de cette Province marchent armés comme les Hongrois, de sabres fort longs & fort larges. Il s'en trouve de si robustes, que d'un seul coup ils abbattent la tête d'un taureau. Lopez en vit un qui portoit sur le bras, dans une marche, un vaisseau de vin du poids de trois cent trente-cinq livres, & qui ne s'en déchargea qu'après l'avoir vuidé.

Bamba est comme le rempart du Royaume de Congo, par la terreur que le courage & le nombre de ses Habitans inspirent à toutes les Contrées voisines. Dans un besoin pressant cette Province (42) peut armer quatre cens mille hommes, qui ne font que la sixiéme partie de ses Habitans. Carli ne balance point, dit-il, à la regarder comme la seconde Province du Royaume, c'est-

(42) Pigafetta, p. 61.

à-dire, la premiere après la Province Royale. Le Grand Duc qui la gouvernoit de son tems se nommoit Dom *Theodosio* (43).

Royaume de Congo.

Puissance du Seigneur de Bamba.

Ce puissant Mani commande en Chef toutes les forces du Roi de Congo; mais c'est volontairement & pour sa propre satisfaction qu'il se charge de cet emploi. Il a des prétentions sur les deux *Oudans*, au Sud de la Riviere de Danda. La plûpart de ses Sujets étant de la Religion Romaine, il entretient, pour le Service ecclésiastique, plusieurs Jésuites, & d'autres Prêtres, Négres & Mulâtres (44).

Pays de Quizama.

Le Pays de Quizama, qu'on a déja nommé, étoit une sorte de République, gouvernée par des Seigneurs qui ne reconnoissoient l'autorité d'aucun Roi. Mais, après avoir long-tems soutenu la guerre contre Paulo Draz, Roi de Congo, ils ont pris le parti de se soumettre à sa Couronne, pour se garantir du joug d'Angola, dont ils étoient menacés (45).

(43) Carli, p. 562.

(44) Ogilby, p. 524.

(45) Delisle fait de Quizama une Province maritime, & la place au Sud de Quanza. Au reste, on peut voir à tous momens, par la sécheresse des Voyageurs, combien ils approfondissent peu ce qui se présente à leurs yeux.

ROYAUME DE CONGO.

§ II.

Sogno, ou Songo, seconde Province du Royaume de Congo.

Étendue & situation de Sogno.

CETTE Contrée, que d'autres nomment *Songo*, *Sonho* & Soni, est bordée au Nord par la Riviere de Zaïre, au Sud, par celle de *Lelonda*, à l'Ouest par l'Océan. Elle est environnée presqu'entierement par une forêt nommée *Findelguella*. Lopez l'étend jusqu'à Barreras-Vermelhas, sur les frontiéres du Royaume de Loango (46). En un mot, le Pays de Sogno est une Peninsule, qui a pour bornes à l'Est la Province de Bamba, dont elle est séparée par la riviere d'Ambrize.

Ses Villes.

Son Seigneur porte le titre de Comte.

Les domaines de Sogno ont d'autant plus d'étendue, qu'ils comprennent quantité de petites Seigneuries, autrefois indépendantes, & plusieurs Isles de la Riviere de Zaïre. Le Pays est rempli de grandes Villes que les Habitans nomment *Banzas*, & qui ont dans leur dépendance d'autre petites Villes nommées *Libattas* (47). Kiova est une des plus grandes. Mais la premiere est celle de Sogno, où le Chef de la Province

(46) Pigafetta, p. 61.
(47) Le même, p. 94. & Ogilby, p. 514.

tient sa Cour. Il porte le titre de Comte dans toutes les Relations des Voyageurs (48).

Ville de Sogno. Sa forme & ses édifices.

La Ville de Sogno est composée d'environ quatre cens maisons, bâties à la maniere du Pays; c'est-à-dire, séparées l'une de l'autre dans un fort grand espace. Elle est éloignée d'un mille, de l'extrêmité de la Crique ou de la Riviere de Sogno, qui, étant fort étroite & bordée de petits arbres ou de buissons fort épais, ne reçoit point les Barques assez loin pour les faire approcher de la Ville (49).

Toutes les maisons sont couvertes de chaume, & les murs composés d'un mélange de branches & de feuilles de palmier, fort proprement entrelassées. L'interieur est revêtu de nattes de diverses couleurs. Le fond est de terre bien battue & d'une dureté à toute épreuve. Les voûtes & les platfonds sont de roseaux, tels qu'on les employe pour les chaises dans plusieurs Pays de l'Europe. La forme du Palais est quadrangulaire. Il est bâti de planches, mais peint d'une sorte de vernis, qui forme une croute épaisse sur le bois. Tous les

(48) Merolla, p. 628. & Pigafetta, p. 95.

(49) Barbot, Description de la Guinée, pag. 509.

Seigneurs [illegible] après en avoir [illegible] Comte. [illegible] le toutes les [illegible] tenir cinq cens personnes. [illegible] Melon[illegible], il y avoit [illegible] autres Eglises, dont l'une [illegible] puissante aux Comtes. Une autre [illegible] le titre de Chapelle royale [illegible].

Figure & caractere des habitans.

Les Habitans du Pays sont généralement de taille moyenne. Ils ont le visage agréable, les jambes & les bras fort menus, & il étoit si subtil qu'il étoit impossible de les tromper. Ils connoissent merveilleusement les poids & les mesures, & leur défiance étant égale à leur adresse, il semble, dit l'Auteur, que leurs regards percent au travers des Blancs. Souvent [illegible] mesurer avec beaucoup d'attention, [illegible] les prient froidement de [illegible] Dans leurs propres Marchés [illegible] mencent toujours par dem[illegible] ble du prix, & leurs insta[illegible] ces heures pour obtenir [illegible] ils sont convention. [illegible]

[illegible]

s. Le Comp- *Royaume de Congo.*
nt établis en
: petite émi-
Suivant Car-
e lieue de la
ipper compte
ge de Pinda,
inde avoient
la facilité de
ette Province
érieur à celui
Elle produit
en vend (54)

les de Sogno *Habits des deux sexes.*
, d'un ouvra-
be jusqu'au-
qui se termi-
antes jusqu'à
, ils ont deux
passage pour
rtent un bon-
ment tricoté;
n [illegible] point ac-
es [illegible] nes du
[illegible] de
[illegible] lu

ROYAUME DE CONGO.

Seigneurs peuvent se loger de même, après en avoir obtenu la permission du Comte. La plûpart des Eglises sont de bois. Celle des Capucins, qui surpasse toutes les autres, est capable de contenir cinq cens personnes. Du tems de Merolla, il y avoit dans Sogno cinq autres Eglises, dont l'une servoit de sépulture aux Comtes. Une autre portoit le titre de Chapelle royale (50).

Figure & caractère des Habitans.

Les Habitans du Pays sont généralement de taille moyenne. Ils ont le visage agréable, les jambes & les bras fort menus, & l'esprit si subtil qu'il est impossible de les tromper. Ils entendent merveilleusement les poids & les mesures; & leur défiance étant égale à leur adresse, il semble, dit l'Auteur, que leurs regards percent au travers des Blancs. Souvent, après les avoir vûs mesurer avec beaucoup d'attention, ils les prient froidement de recommencer. Dans leurs propres Marchés, ils commencent toujours par demander le double du prix; & leurs instances durent deux heures pour obtenir un couteau par-dessus la convention. Les Anglois & les Hollandois ne laissent pas de les visiter souvent (51) pour le commerce

Commerce du Pays.

(50) Voyage de Merolla, p. 631.
(51) Description de la Guinée par Barbot, ubi sup.

de l'ivoire & des Esclaves. Le Comptoir où les Anglois s'étoient établis en 1700, étoit situé sur une petite éminence, près de la Ville. Suivant Carli, Sogno est éloigné d'une lieue de la Riviere de Zaïre (52). Dapper compte un mille de Sogno au Village de Pinda, que les Facteurs de Hollande avoient prêté aux Portugais pour la facilité de leur Commerce (53). Cette Province porte du cuivre, fort superieur à celui des autres Pays de Congo. Elle produit aussi du coton, mais elle en vend (54) peu.

ROYAUME DE CONGO.

Habits des deux sexes.

L'habillement des Nobles de Sogno est une camisole de paille, d'un ouvrage assez propre, qui tombe jusqu'au-dessous de la ceinture, & qui se termine par deux bandes, pendantes jusqu'à terre. Au lieu de manches, ils ont deux ouvertures qui servent de passage pour les bras. Quelques-uns portent un bonnet de soie fort proprement tricoté; mais c'est un honneur qui n'est point accordé sans distinction. Les femmes du premier rang ont une sorte de jupon de paille, qui leur couvre tout le bas du corps. Depuis la ceinture jusqu'à la poi-

(52) Voyage de Carli, *pra*, pag. 524. pag. 562.
(53) Ogilby, *ubi su*.
(54) *Ibid.* p. 54[illegible]

ROYAUME DE CONGO.

trine elles s'enveloppent d'une piéce d'étoffe, qui fait ordinairement deux tours, & dont le bout se releve sur la tête pour leur servir de voile. L'usage général des deux sexes est de porter de longues pipes, avec lesquelles on les voit fumer continuellement. Le Peuple, hommes & femmes, n'a qu'un petit pagne autour des reins, qui ne passe point les genoux. Dans les parties intérieures du Pays, on ne se couvre précisement que le devant du corps; & c'est même une regle établie, d'être entierement nuds dans les maisons, pour diminuer l'incommodité d'une chaleur excessive, qui dure neuf mois entiers sans la moindre fraîcheur. Elle n'est interrompue qu'aux mois de Juin, de Juillet & d'Août.

Habits du Comte de Sogno.

Les habits du Comte de Sogno (55) varient suivant les fêtes & les occasions. Son habillement ordinaire est une veste de paille, qui lui serre le corps, mais d'une fabrique dont l'usage lui est propre, ou n'est permis qu'à ceux qu'il honore de cette faveur. Cette veste, ou cette soutane, descend jusqu'à terre. Il porte par-dessus, un manteau d'étoffe, de la même longueur. Aux jours de fête, il paroît en habit court d'écarlate,

(55) Voyage de Merolla, pag. 631.

DOM DANIEL DE SILVA COMTE DE SOGNO
EN 1741 TIRÉ DE DAPPER



T: IV. N°. XXIII.

plissé & bordé d'une frange du même drap. Dans les plus grandes solemnités, il prend une chemise de la plus belle toile, des bas de soie jaunes ou rouges, & un manteau de soie à fleurs, qui porte le nom d'habit de printems. Lorsqu'il fait ses Dévotions à l'Autel, il est couvert d'un grand manteau blanc, qui traîne fort loin sur le pavé. En allant à l'Eglise, il se fait préceder de quelques Esclaves, qui portent son fauteuil de velours & son coussin. Il le fait porter lui-même dans son hamac, sur les épaules de deux Négres, qui ont à la main chacun un bâton de Commandement, l'un d'argent, l'autre d'ébene. Son chapeau, ou son bonnet, est de taffetas, orné de fort belles plumes. Mais, hors de ces occasions, il a la tête couverte d'un petit bonnet de soie picqué, dont l'usage lui est propre ou n'est accordé qu'à très-peu de personnes. A la tête de son cortége marche toujours un Musicien, qui porte à la main une petite verge de fer d'un demi-pied de long, environnée de grelots, & qui la remue avec mesure, en chantant les louanges & la grandeur de son Maître (56).

Ordre de ses marches.

A l'égard des ornemens du Comte, c'est ordinairement plusieurs cordons

Ornemens dont il se pare.

(56) Voyage de Merolla, pag. 631.

ROYAUME DE CONGO.

de corail, qui lui tombent du col jusqu'à la ceinture; avec une grosse chaîne de l'or le plus pur, qui soutient sur sa poitrine une croix d'or fort massive. Il porte constamment des brasselets du plus précieux corail; mais, dans les jours solemnels, ses brasselets sont des chaînes d'or, d'un travail admirable. Ses doigts sont presque toujours couverts de bagues. Au lieu de souliers, on ne lui voit jamais que des sandales de soie. Quatre Officiers portent devant lui deux parasols de plumes de paon, & deux de paille. D'autres ont à la main des queues de cheval, pour écarter les mouches. Ceux qui remplissent ces fonctions sont ordinairement ses principaux Favoris ou ses plus proches parens. Les jours de grande fête, il fait faire à ses Gardes quelqu'exercice militaire; ou ses Courtisans l'amusent par des danses, au son de leurs Instrumens. Mais il ne manque jamais, après le service des jours solemnels, de finir les louanges de Dieu par une décharge de mousqueterie & par un concert de toute sa musique (57).

Son autorité.

L'autorité du Comte de Sogno est absolue; mais il est tributaire du Roi de Congo. Entre plusieurs Cantons,

(57) Le même, *ibid.* p. 632.

autrefois indépendans, qui le reconnoiſſent aujourd'hui pour leur Maître, il compte le Pays des *Mombalus*, Nation ſituée vers la Capitale de Congo.

ROYAUME DE CONGO.

Comment il est élû.

Les (58) principales dignités du Comté de Sogno ſont celles des neuf Electeurs. Ils ſe choiſiſſent un Maitre, à la pluralité des voix. Lorſqu'il meurt, ils doivent lui donner un Succeſſeur avant qu'il ſoit enterré; & pendant l'interregne, qui ne dure jamais long-tems, le Pays eſt gouverné par un enfant, auquel on rend autant d'obéiſſance qu'au Prince légitime. Auſſi-tôt que l'élection eſt finie, on en donne avis aux Miſſionnaires, pour la faire confirmer par leur approbation; ſans quoi, Merolla nous aſſure qu'elle ſeroit nulle.

Sort des Comteſſes Douairiéres.

Après la mort du Comte (59), la Comteſſe douairiere rentre dans ſon ancien état, comme les Reines de Congo, & devient une femme privée, ſans autre privilége que celui du rang, qu'elle a toujours après la Comteſſe régnante. Il ſe trouve quelquefois trois ou quatre de ces Douairieres; ſoit parce que les femmes du Pays y vivent plus long-tems que les hommes; ſoit parce

(58) *Ibid.* pag. 627.
(59) Relation de Pigafetta, pag. 95.

ROYAUME DE CONGO.

que ne pouvant épouser que le successeur de leur mari, elles demeurent veuves, sans jamais changer de condition. La loi qui les oblige à la continence est si rigoureuse, que sur la conviction du moindre désordre elles seroient punies par le glaive ou par le feu.

Si le fils aîné du Comte, ou quelque Prince de son sang, aspire à lui succeder, on voit naître ordinairement de grands troubles, qui n'attendent pas sa mort pour éclater. L'ambitieux, qui veut s'élever sur le trône au mépris des loix, forme des factions & s'efforce de gagner les Electeurs. La crainte d'une guerre civile fait cacher la mort des Comtes aussi long-tems qu'il est possible; & quelquefois, par un excès de précaution, ils meurent privés des secours de l'Eglise.

Embarras d'un Comte dans une maladie.

Merolla raconte, à cette occasion, que le Comte l'ayant fait appeller dans une maladie, n'eut pas le courage de lui demander les Sacremens, de peur qu'on ne crût sa vie fort en danger. Au contraire, il sortit aussi-tôt de son lit, pour déguiser mieux sa situation. Il avoit néanmoins la conscience agitée de quelques remords. Quelques jours après, un autre Missionnaire, revenant de quelque lieu voisin, rencon-

tra plusieurs corps morts sur sa route. Merolla soupçonna de quelle main le coup étoit parti. Il se hâta d'en parler au Comte, qui se reconnut de bonne-foi l'auteur du crime, mais en s'efforçant de justifier un ordre si cruel par des raisons d'Etat. Le zelé Missionnaire lui déclara ce qu'il pensoit d'une politique de cette nature, & ne manqua pas, dit-il, de lui imposer une sévere pénitence (60),

ROYAUME DE CONGO.

Condition des enfans du Comte.

Après la mort des Comtes de Sogno, leurs enfans sont réduits, comme leur mere, à la condition privée. Si leur pere se détermine à leur acheter pendant sa vie des terres ou quelqu'autre bien, il doit faire publier dans toute l'étendue de ses Etats que c'est de son propre argent qu'il fait cette acquisition. Autrement ses fils seroient dépouillés de ces bienfaits, comme ils l'ont été souvent pour avoir négligé cette formalité. Les Comtes ont une voie plus sûre, lorsqu'ils veulent faire des établissemens avantageux à leurs enfans. Ils font défricher quelques portions des bois du Domaine ; & les ayant changés en terres labourables, ils ont le pouvoir d'en disposer à leur gré (61).

(60) Voyage de Merolla, pag. 627. & suiv.
(61) *Ibid.* p. 629.

ROYAUME DE CONGO.

Cérémonie du renouvellement de l'hommage.

Le jour de S. Jacques, tous les Sujets du Comte de Sogno sont obligés de lui renouveller le serment de fidelité, avec les cérémonies suivantes. On éleve un trône, sur la grande Place, qui est proche des Capucins. Le Comte y étant monté, commence par recevoir la bénédiction des Missionnaires, qui se présentent pour cet office à la porte de leur Eglise. Ensuite il fait publiquement l'exercice avec deux sortes d'armes. C'est d'abord l'arc & les fléches, qui sont les anciennes armes du Pays. Il a la tête couverte d'une couronne ou d'un bonnet de plumes flottantes. Le second exercice est celui du fusil; mais changeant de parure, il prend alors un chapeau à l'Européenne, orné d'un plumet. De sa croix, qui repose sur sa poitrine au bout d'une chaîne d'or, pend un long cordon de corail, qui lui tombe jusqu'aux genoux. Ses épaules sont revêtues d'un court manteau d'écarlate, brodé en or, avec une ouverture de chaque côté pour le passage des bras. Il est suivi, dans ces exercices, d'une foule de Peuple, qui fait les mêmes mouvemens & les mêmes gestes que s'il étoit question d'attaquer l'Ennemi ou de s'en défendre. Enfin le Comte s'assied sur son trône, qu'on place ordinairement

dinairement sous un grand arbre, au côté Sud de l'Esplanade.

ROYAUME DE CONGO.

A son exemple, le Capitaine général exécute à la tête du Peuple quantité de mouvemens militaires, qui se nomment *Saskelari*. En finissant, il se place sur un grand siége de cuir, élevé pour lui du côté de l'Eglise, d'où il peut voir aisément d'autres exercices, que chaque Electeur est obligé de faire à son tour. Ces neuf Seigneurs paroissent à la tête d'autant de compagnies, & portent un essai du tribut annuel qu'ils sont obligés de payer au Comte pour sa subsistance & celle de sa Cour. Ceux, par exemple, qui doivent lui fournir du poisson, en portent quelques-uns au bout d'une picque. Ceux qui sont chargés de la provision d'huile, présentent le fruit d'où elle se tire. Ceux qui fournissent la viande portent la corne de quelque bête, ou s'envelopent quelquefois d'une peau de vache. C'est dans la même occasion que les Manis disposent des Offices civils, & qu'ils ôtent leurs Emplois à ceux qui ont manqué de conduite. On choisit le jour de S. Jacques pour cette cérémonie, parce que depuis une grande victoire qu'Alfonse, Roi de Congo, remporta contre les In-

Pourquoi elle se fait le jour de Saint Jacques.

fidéles, ce Saint est regardé comme le Patron de toutes ces contrées.

Revolte des Comtes de Sogno contre le Roi de Congo.

Vers le milieu du dernier siécle, un Comte de Sogno ayant fortifié la forêt de Fidenguella, qui sert de boulevard au Pays, & l'ayant rendu imprenable, refusa l'hommage au Roi de Congo, & ne voulut porter que la qualité de son Allié. En 1636, le Roi Dom Alvare II. entreprit de faire rentrer le même Comte dans la soumission. Il s'avança vers Sogno avec une armée formidable, soutenue de quatre-vingt soldats Portugais, qu'il avoit obtenus du Gouverneur de Loanda. Mais les troupes du Comte étant sorties subitement de leur forêt, défirent l'armée royale & se saisirent de la personne même du Roi. Il fut obligé d'acheter sa liberté par la cession de deux territoires, dont l'un, nommé *Makuta*, contient un Pays bien cultivé sur la Riviere de Zaïre. Ensuite, la guerre s'étant rallumée, Dom Alvare perdit une seconde bataille.

Guerres dont elle devient l'occasion.

Ces deux avantages enflérent le Comte d'un orgueil insupportable. Ses Sujets mêmes en ressentoient le poids, lorsque le Roi de Congo, paroissant avec de nouvelles Troupes, lui fit payer bien cher l'éclat passager de son triom-

ROYAUME DE CONGO.

phe. Cette révolution produisit la paix jusqu'à la mort du Comte, qui eut, en 1641, Dom *Daniel de Sylva* pour successeur. Dom Daniel étoit fils d'un autre Comte de Sogno, nommé *Dom Michel*, après la mort duquel, en 1606, il avoit aspiré à lui succéder. Mais ayant perdu ses espérances, il s'étoit retiré à la Cour de Bamba, où il avoit vécu long-tems dans l'oubli. Cependant les Electeurs de Sogno s'étant réunis en sa faveur, il refusa de faire confirmer son élection par le Roi de Congo, sous prétexte que ce Monarque avoit contribué à son exil. Dom Alvare, enflammé de colére, le dépouilla d'abord du Pays de *Makuta*, qu'il avoit accordé à son Prédécesseur. Ensuite, pénétrant dans le Comté de Sogno avec une puissante armée, il y exerça tous les ravages de la guerre. Mais au mois d'Avril 1643, il fut défait dans une autre bataille, où Auguste & Dom Alfonse son fils, qu'il avoit revêtu de la Principauté de Makuta, fut fait prisonnier, avec une partie de sa Noblesse. Le Comte fit couper la tête à tous les Nobles de Congo, suivant l'usage du Pays ; mais respectant le lien du sang dans le Prince Alfonse, qui étoit son cousin, il se contenta de le tenir renfermé dans une étroite prison.

ROYAUME DE CONGO.

Loin de succomber à cette infortune, le Roi de Congo fit de nouveaux efforts pour hâter sa vengeance. Il leva une nouvelle armée, qui n'étoit composée que de sa Noblesse & de trois ou quatre cens Mulâtres, sur lesquels il faisoit plus de fond que sur les Négres. Le Duc de Bamba, chargé du Commandement, marcha vers Sogno sous de fort heureux présages. Mais la forêt de Fidenguella ne cessa point d'être funeste aux Troupes de Congo. Elles tomberent, le 31 de Juillet, dans une embuscade où elles furent taillées en piéces. Il en couta au Duc de Bamba la restitution de quelques Places & de quelques Pays qu'il avoit enlevés au Comte de Sogno. Dom Alfonse obtint la liberté à ce prix. Mais il ne fut pas plûtôt rentré dans les Etats de son pere, que ne pouvant oublier ses ressentimens, il recommença la guerre avec une nouvelle fureur (62).

Ambassadeurs Négres envoyés au Comte Maurice.

Pendant ces cruelles divisions, le Roi de Congo envoya un Ambassadeur au Bresil, avec des Lettres pour le Comte Maurice de Nassau, qui gouvernoit alors cette Contrée au nom des Etats de Hollande. Il y joignit un présent de plusieurs Esclaves pour le Con-

(62) Ogilby, pag. 542. & suiv.

seil Hollandois, & de deux cens pour le Gouverneur même, avec une chaîne d'or d'un grand prix. Mais le Comte de Sogno fit partir, presque en même-tems, trois de ses principaux Nobles; & ne se bornant point à solliciter l'amitié du Comte Maurice, il chargea un de ses Ambassadeurs de passer du Bresil en Hollande, pour faire la même demande aux Etats Généraux. Ses instances, ou plûtôt l'intérêt que les Hollandois crurent avoir à laisser le tems aux deux Princes Négres de s'affoiblir par une guerre si sanglante, leur fit écrire à leurs Directeurs de Congo & d'Angola de n'y prendre aucune part, sous prétexte qu'ils avoient des liaisons égales avec les deux Partis. Les Ambassadeurs de l'une & de l'autre Puissance furent renvoyés avec des Lettres & des présens. Ceux du Roi lui apporterent, de la part du Conseil, un grand manteau d'écarlate, bordé de galons d'or & d'argent, un juste-au-corps de soie & un chapeau de castor, bordé d'or & garni d'une cocarde. Le Comte de Sogno reçut à peu-près la même valeur sous une autre forme. Mais par une sorte de préference, le Comte Maurice y joignit en particulier une épée, avec un ceinturon richement brodé en argent.

Politique de Hollandois.

ROYAUME DE CONGO.

Le (63) silence de l'Auteur sur les suites de la guerre, fait juger que la paix fut rétablie par la médiation des Directeurs, ou par l'épuisement des deux Partis.

Entreprise des Portugais contre Sogno.

Vers l'année 1680, les Portugais d'Engola entreprirent la conquête de Sogno. Merolla, qui s'est fait l'historien de cette guerre, rapporte qu'un Roi de Congo, voulant se faire couronner, eut recours à l'assistance des Portugais, & leur promit le Comté de Sogno, avec deux mines d'or, qui n'eurent pas moins de force pour les engager dans ses intérêts. Ils assemblerent immédiatement toutes leurs forces. Le Roi leva de son côté de nombreuses Troupes, ausquelles il joignit une Compagnie de Jaggas, sous leur propre Chef, qu'ils appellent *Kalangola*. Les deux armées s'étant unies, marcherent ensemble vers Sogno. Elles ne trouverent pas le Comte sans défense. Il avoit eu le tems de rassembler un prodigieux nombre de ses Sujets; & son courage le fit marcher au-devant de l'Ennemi. Mais la plûpart de ses gens manquant d'armes à feu, & n'étant point accoutumés à la maniere de combattre des Européens, il perdit la vie dans une bataille san-

Leurs commencemens sont heureux.

(63) *Ibid.* pag 544. & suivantes.

glante, après avoir vû prendre ou massacrer une grande partie de son armée.

ROYAUME DE CONGO.

Après une si glorieuse victoire, le Kalangola proposa au Général Portugais de faire tuer tous les prisonniers, pour servir de nourriture à leurs Troupes victorieuses, qui commençoient à manquer de provisions. Il apportoit pour raison, que pouvant compter chaque jour sur un grand nombre de nouveaux prisonniers, il seroit difficile de les garder tous; & qu'avec cette ressource pour la subsistance de l'armée, la guerre seroit plus agréable & plus facile. Un mêlange d'humanité & d'interêt fit répondre au Général, que les Jaggas étoient libres de manger les corps morts, qui étoient en assez grand nombre pour les rassassier; mais qu'il leur defendoit de tuer les prisonniers vivans, & que dans l'intervalle il chercheroit d'autres moyens pour remedier aux besoins de l'armée. Peu de jours après, la Comtesse Douariere & le Peuple de Sogno firent supplier les Portugais de suspendre les hostilités, en leur promettant de satisfaire à toutes leurs prétentions. Mais le Général leur fit répondre qu'il étoit résolu de pénétrer jusqu'à leur derniere Ville, pour leur apprendre le respect & l'obéissance qu'ils devoient au

Cruelle proposition.

ROYAUME DE CONGO.

Désespoir des Peuples de Cogno.

Comment ils en sont délivrés.

Roi de Congo. Une menace si terrible répandit le désespoir dans cette malheureuse Nation. Lorsqu'elle s'attendoit aux dernieres extrêmités de la guerre, un Seigneur du Pays se présenta courageusement, & promit de la délivrer de toutes ses craintes, si les Electeurs vouloient le choisir pour succéder au Comte. Sa proposition fut acceptée. Il commença par rétablir l'ordre dans les Troupes dispersées; & pour éviter la confusion, à laquelle il attribuoit leurs derniers malheurs, il ordonna qu'à l'avenir tout le monde auroit la tête rasée, sans en excepter les femmes, & que les Soldats se ceindroient le front d'une branche de palmier. Cet usage, dont le but n'étoit pas moins d'inspirer de la confiance au Peuple, par des préparatifs extraordinaires, que d'apprendre en effet aux Troupes à se reconnoître dans la mêlée, s'est conservé jusqu'aujourd'hui dans la Nation.

Adresse & fermeté de leur nouveau Comte.

Le nouveau Comte exhorta ses Sujets à ne pas s'effraier du bruit des armes à feu, qui n'étoit propre, leur dit-il, qu'à causer de l'épouvante aux enfans, puisqu'une balle ne faisoit pas plus d'éxécution qu'une fléche, ou qu'un coup de zagaie; sans compter que le tems dont les Blancs avoient besoin

pour charger leurs fusils donnoit beaucoup d'avantage à ceux qui n'avoient qu'une fléche à poser sur leur arc. Il les avertit sur-tout de ne pas s'arrêter puerilement aux bagatelles (64) que les Portugais étoient accoûtumés de jetter parmi eux pour causer du désordre dans leurs rangs. Il leur recommanda de tirer aux hommes, sans s'amuser aux chevaux, qui ne devoient pas leur paroître aussi terribles que les lions, les tigres & les élephans. Il ordonna que celui qui tourneroit le dos fût tué sur le champ par ses voisins; & que si plusieurs avoient cette lâcheté, loin d'être plus épargnés, ils fussent regardés par les autres comme leurs premiers ennemis; car il est question, leur dit-il, de périr glorieusement, plûtôt que de mener une vie misérable. Enfin, pour ne laisser aucun sujet d'inquiétude à ceux qui promettoient de le suivre, il voulut que tous les animaux domestiques fussent massacrés; & donnant l'exemple, à la vûe du Public, il égorgea aussi-tôt tous les siens. Cet ordre fut exécuté si ponctuellement, que toute la race des bestiaux, sur-tout celle des

ROYAUME DE CONGO.

(64) Les Portugais jettoient dans les rangs des Négres qu'ils avoient à combattre, des couteaux, des rubans & d'autres colifichets.

ROYAUME DE CONGO.

vaches, est presqu'entierement détruite dans le Comté de Sogno. L'Auteur y a vû vendre une jeune fille pour un veau, & une femme pour une vache.

Il se met en campagne & taille ses ennemis en piéces.

Il ne restoit au Comte qu'à fortifier son armée par le secours de ses voisins. L'interêt commun eut la force d'en rassembler un grand nombre. Ainsi, marchant avec des légions de Négres, il trouva bien-tôt l'occasion de surprendre des ennemis qui prenoient trop de confiance à leurs victoires. Comme ils avançoient sans ordre & sans précaution, ils tomberent imprudemment dans la premiere embuscade. Les Jaggas & leur Chef donnerent l'exemple de la fuite. Ils furent suivis par les Troupes de Congo. Les Esclaves qu'ils avoient faits dans la premiere bataille étant abandonnés par leurs Gardes rejoignirent leurs amis, & tournerent avec eux toute leur fureur contre les Portugais, qui disputoient encore le terrain. Mais, accablés par le nombre, ils se virent forcés de tourner le dos, sans pouvoir éviter d'être massacrés dans leur fuite. Il n'en resta que six, qui furent faits prisonniers, & présentés au Comte. Après les avoir regardés quelque tems d'un œil furieux, il leur laissa le choix, ou de mourir avec leurs

Mort héroïque de six Portugais.

compagnons, ou de vivre esclaves. Merolla leur prête une reponse fort noble: » On n'a point encore vû, lui dirent-» ils, de Blancs qui ayent daigné ser-» vir des Négres, & nous n'en donne-» rons point l'exemple «. A peine eurent-ils prononcé ces quatre mots, qu'ils furent tués sous les yeux du Vainqueur. L'artillerie & le bagage de leur Nation tomberent entre les mains des Négres de Sogno, qui les vendirent dans la suite aux Hollandois. L'Auteur assure que la Compagnie de Hollande employa ces dépouilles Portugaises à munir un Fort de terre qu'elle avoit fait bâtir à l'embouchure de la Riviere de Zaïre, & qui commande cette Riviere & la mer.

Armadilla Portugaise trompée dans ses espérances.

En partant de Loanda pour se rendre à l'armée de Congo, les Portugais; trop accoûtumés à la victoire pour douter du succès de leur entreprise, avoient recommandé à leurs Marchands de les suivre de près & de débarquer au premier endroit de la Côte de Sogno où ils découvriroient des feux allumés. L'*Armadilla* (c'est le nom qu'ils donnent à leurs petites Flottes) arriva dans les circonstances de la victoire du Comte, chargée de fers, qui devoient servir aux Esclaves Négres; & voyant sur

ROYAUME DE CONGO.

la Côte un grand nombre de feux, que les Vainqueurs avoient allumés, pour se réjouir, elle les prit pour le signal dont on étoit convenu. Mais lorsqu'elle eut jetté l'ancre, un Portugais qui se fit appercevoir sur le rivage, demanda, par plusieurs signes, qu'on se hâtât de le prendre dans une Chaloupe. C'étoit un malheureux fugitif, qui ayant été pris & conduit au Comte de Sogno, après l'exécution des six autres, avoit obtenu la vie à des conditions fort humiliantes. Le Comte s'étoit fait apporter une jambe & un bras des six Portugais qu'il avoit sacrifiés à son ressentiment, & lui avoit ordonné de porter ce présent, avec la nouvelle de sa victoire, au Gouverneur de Loanda. L'Armadilla se crut fort heureuse d'une rencontre qui la garantissoit peut-être de sa ruine.

Mort du Comte de Sogno.

Le Comte de Sogno ne jouit pas longtems des fruits de sa victoire. Il avoit reçû, dans la mêlée, trois blessures, dont il mourut à la fin du mois. Mais il laissa ses Peuples tranquilles, après avoir fait perdre à leurs Ennemis l'espérance qui les avoit armés contr'eux. Cette brave Nation publia, pour justifier sa défense, que le Roi de Congo n'avoit pas eu droit de donner aux Por-

tugais un Pays qui ne lui appartenoit pas & qui ne dépendoit que de ses propres Souverains. A l'égard des Portugais, elle leur reproche, comme une injustice, d'avoir accepté ce qu'ils ne pouvoient ignorer qu'on leur donnoit sans droit; & comme une ingratitude d'avoir oublié qu'ils avoient trouvé un azile à Sogno lorsque les Hollandois s'étoient mis en possession du Royaume d'Angola, qu'ils avoient été bien reçus du Comte, & qu'ils en avoient même obtenu l'*Isle aux chevaux*, avec des provisions pour s'y établir.

ROYAUME DE CONGO.

Apologie de la Nation.

Tous ces démêlés causerent tant de préjudice à la Religion, que l'Auteur étant à *Khitombo*, malheureux champ de la derniere bataille, n'y trouva presque personne qui fût disposé à recevoir les Sacremens de l'Eglise (65).

En 1665, lorsque le Pere Carli étoit à Sogno, il y avoit déja plusieurs années que le Comte refusoit l'hommage au Roi de Congo (66).

Mines de Demba.

Battel nous apprend que le Pays de Sogno est voisin des mines de Demba, d'où l'on tire, à deux ou trois pieds de terre, un sel de roche d'une beauté parfaite, aussi clair que la glace, & sans

(65) Voyage de Merolla, pag. 620.

(66) Voyage de Carli, pag. 562.

ROYAUME DE CONGO.

aucun mêlange. On le coupe en piéces d'une aune de long, qui se transportent dans toutes les parties du Pays, & qui s'y vendent mieux que toute autre marchandise (67). De l'Isle place les mines de sel dans le Pays de Bemba, qu'il divise en deux ou trois Contrées différentes, & qu'il place à l'Est des Pays de Bamba & de Batta.

§. II.

Provinces de Sundi, de Pango, de Batta & de Pemba.

Etendue & bornes de la Province de Sundi.

I. SUNDI (68), troisiéme Province du Royaume de Congo, est située à l'Ouest de Pango & à l'Est de Pemba, à la distance d'environ quarante milles de S. Salvador. Elle est arrosée au Nord par la Riviére de Zaïre, depuis les montagnes de cristal, jusqu'à la Riviére de Benkare, & de-là jusqu'aux cataractes; d'où elle s'étend des deux côtés de la Zaïre jusqu'aux bords de l'Anziko. Sa principale Ville, où le Mani fait sa résidence, est fort près du Comté de Sogno, à neuf ou dix lieues des cataractes. Cette Province passe pour la premiere du Domaine hérédi-

(67) Battel, dans Purchas, pag. 978.

(68) Carli lui donne le titre de Duché.

taire de Congo. Elle a toujours pour Gouverneur le fils aîné du Roi, ou celui qui est destiné à lui succéder, sous le titre de *Mani Sundi*; & cet usage a duré sans interruption depuis Dom Jean, premier Roi Chrétien. La Province de Sundi a quantité de Seigneurs Particuliers dans sa dépendance. Ses Habitans font avec leurs voisins un commerce régulier de sel, d'étoffes & de différentes teintures qui leur viennent des Indes Orientales & du Portugal. Ils reçoivent en échange des étoffes de palmier, de l'ivoire, des peaux de sable & de martre, & certaines ceintures d'un tissu de feuilles de palmier, dont on fait beaucoup de cas dans toutes ces régions. On trouve dans la même Province quantité de cristal & de différentes sortes de métaux; mais le seul qui soit estimé des Habitans est le fer, dont ils font des couteaux, des haches, des armes pour la guerre, & d'autres instrumens de guerre (69).

Elle donne son nom à l'héritier du Royaume.

Commerce du Pays.

II. Pango a pour bornes, au Nord, Sundi; au Sud, Batta; à l'Ouest, Pemba; à l'Est, les montagnes du Soleil. Sa principale Ville se nomme *Pango*; mais elle portoit autrefois le nom de *Panguelungos*. Elle est située sur la rive

Pango nommée autrefois Panguelungos.

(69) Pigafetta, p. 97, & suivantes.

ROYAUME DE CONGO.

Ouest de la Riviére de Barbela, qui traverse toute la Province. Quoique les terres de Pango ne soient pas aussi fertiles que les autres parties du Royaume, elles payent le même tribut.

Cette Province formoit autrefois un Royaume indépendant. Elle fut conquise par les Rois de Congo, qui y ont introduit par degrés les usages & la langue de Sundi. Du tems de Lopez, le Gouverneur, qui se nommoit Dom Francisco Mani Pango, étoit un Seigneur de la plus ancienne Noblesse, & possédoit cet emploi depuis cinquante ans. Le commerce de Pango n'est pas différent du commerce de Sundi (70).

Territoire de Kondi.

Dapper place à cinquante milles de Batta, du côté de l'Est, le territoire de *Kondi* (71) ou de *Pango de Okango*, traversé par la profonde & rapide Riviére de *Koango* ou *Quango*, qui vient se décharger dans celle de Zaire. Ce Pays, suivant le même Auteur, est gouverné, depuis un tems immémorial, par une femme, tributaire du Mani ou du Gouverneur de Batta, qui reçoit d'elle le tribut & l'hommage au nom du Roi de Congo, quoiqu'il n'en revienne rien à ce Prince. Les Peuples de Kondi assurent qu'au-delà de la Ri-

Nation blanche.

(70) *Ibid.* pag. 99.

(71) Delisle écrit *Cordi*.

ROYAUME DE CONGO.

viére de Koango, on trouve une Nation Blanche avec de longs cheveux, mais un peu moins blanche que les Européens (72).

Province de Batta.

III. *Batta* est une Province bornée au Nord par celle de Pango. A l'Est, elle s'étend au-delà de la Riviére de Barbela, jusqu'aux montagnes du Soleil & jusqu'à celles de Nitre. Au Sud, elle prend depuis ces mêmes montagnes jusqu'à la jonction des Rivieres de Barbela & de Kasinga, d'où elle continue jusqu'au mont *Bruchato* (73), c'est-à-dire, *Ecorché*. La principale Ville de cette Province porte aussi le nom de Batta ; mais elle formoit autrefois un grand & puissant Royaume, sous le nom d'Aghirimba. S'étant unie volontairement au Royaume de Congo, à l'occasion de quelques dissensions entre les Seigneurs, elle conserve plus de liberté & de priviléges que les autres Provinces. Le Roi lui donne toujours pour Gouverneur quelque descendant de l'ancienne Maison Royale du Pays, mais avec de justes égards pour l'intérêt de la sienne.

Le Mani Batta, que les Portugais

(72) Ogilby, p. 524.

(73) Ou *Brusciato*. Dapper l'appelle *Montagne brûlante*, & prétend que les Portugais lui donnent le nom de *Monte quemado*.

ROYAUME DE CONGO.

Puissance & privilèges du Mani Batta.

nomment le Prince de Batta, réside plus près du Roi qu'aucun autre Seigneur, & passe pour la seconde personne du Royaume. A l'extinction des légitimes héritiers, il est destiné, par son rang, à la succession de la Couronne. Du tems de Lopez, il se nommoit Dom Pedro. Entre ses droits, on compte celui de manger à la table de son Souverain, mais débout & un peu plus bas; honneur qui n'est point accordé aux enfans mêmes du Roi. Sa Cour ne le cede guéres à celle du Roi pour le nombre & le faste. Il ne marche jamais sans être précedé par des tambours, des trompettes & quantité d'autres Instrumens. On assure qu'il peut mettre en campagne une armée de soixante-dix ou quatre-vingt mille hommes. De tous les Gouverneurs ou les Manis de Congo, il est le seul à qui la Cour permette d'entretenir une compagnie de mousquetaires, parce qu'étant sans cesse en guerre avec les 'aggas, il a besoin d'autant de force que de vigilance pour réprimer une Nation si barbare. Les Princes mêmes du sang royal ne jouissent point de cet avantage, & Lopez en apprit la raison de la bouche même du Roi: » Je ne serois pas capable, lui dit » ce Prince, de contenir un Sujet ré-

» belle, qui entreprendroit de me faire » la guerre avec deux mille mousquets.

ROYAUME DE CONGO.

Habitans de Batta nommés Mouschos. Leur caractere.

Le Prince de Batta compte un grand nombre de Seigneurs dans sa dépendance. Les Habitans naturels de sa Province se nomment *Mouschos*. Ils ont un langage différent de celui des Mosicongos, quoiqu'ils s'entendent mutuellement. Leur caractere est dur & farouche. On s'en apperçoit jusques dans les Esclaves, qui sont plus brutaux & plus opiniâtres que ceux des autres régions de l'Afrique. Le Commerce est le même à Batta qu'à Sundi ; mais le revenu du Roi monte au double dans cette grande Province (74). Dapper représente le Canton qui sépare Batta de Pango, comme un des plus fertiles terrains de l'Afrique. Il produit, dit-il, toutes sortes de provisions. Depuis S. Salvador jusqu'à Batta, le Pays est si peuplé, qu'il offre continuellement des maisons & des Villages (75).

Province de Pemba.

IV. La sixiéme Province, nommée *Pemba*, est bornée au Nord par *Sundi*, à l'Est par *Batta*, au Sud par Bamba, à l'Ouest par Sogno. Elle fait, suivant Lopez, le centre du Royaume de Con-

(74) Pigafetta, *ubi sup*. pag. 100.
(75) Ogilby, p. 524.

ROYAUME DE CONGO.

go. De ſon tems, le Gouverneur de cette Province étoit *Dom Antonio*, ſecond fils du Roi Dom Alvare, & digne du Trône par ſes vertus, ſi les loix n'euſſent aſſuré la ſucceſſion à ſon aîné. C'eſt de cette Province que les anciens Rois de Congo tiroient leur origine, & peut-être n'ont-ils pas eu d'autre raiſon pour en faire leur réſidence.

Le Gouverneur ou le Mani de Pemba, fait la ſienne dans une Ville du même nom, ſituée au pied du *Mont-Ecorché*, ſur les bords de la Riviére de Loze (76). C'eſt dans la même Province que les Officiers de la Couronne ont leurs biens & leurs effets, parce qu'étant voiſins de la Cour, ils ont plus de facilité à s'y procurer leurs beſoins. Quelques-uns de ces Seigneurs, dont les terres bordent la Province de Bamba, ont beaucoup de peine à ſe garantir des Négres de Quizama, depuis que l'amour de la liberté a fait ſecouer à cette Nation le joug de Congo (77).

Diviſion de cette Province.

Ville de S. Salvador, Capitale du

Carli diviſe la Province de Pemba en deux Parties, dont il nomme l'une *Marquiſat de Pemba*, & l'autre, Province de *S. Salvador*, du nom de la Capitale du Royaume où les Rois font leur

(76) Deliſle place Pemba ſur la Riviere d'Onza.

(77) Pigafetta, *ubi ſup.* pag. 104. & ſuivantes.

résidence ordinaire. Cette Ville portoit anciennement le nom de *Banza*, qui signifie (78), dans le langage de la Nation, *Cour* ou *demeure royale*. Elle est située à cent cinquante milles de la mer, sur une grande & haute montagne, qui n'est presqu'un seul rocher & qui contient néanmoins une mine de fer. Le sommet offre une plaine d'environ dix milles de tour, bien cultivée, & si remplie de Villes & de Villages, que dans un si petit espace elle contient plus de cent mille ames. Les Portugais, charmés d'un si beau lieu, lui ont donné le nom d'*Otheiro*, c'est-à-dire, Perspective ; parce qu'outre les agrémens du terrain même, on y a celui de découvrir d'un coup-d'œil toutes les plaines dont la montagne est environnée. Elle est fort escarpée du côté de l'Est. Mais sa hauteur n'empêche pas qu'elle n'ait quantité de sources, qui acheveroient d'en faire un séjour délicieux si l'eau en étoit meilleure. Les Habitans tirent celle dont ils font usage, d'une seule fontaine qui est du côté du Nord, sur la pente de la montagne, où leurs Esclaves vont la puiser dans des vaiſ-

Royaume de Congo.

Beauté de la montagne où elle est située.

(78) Suivant les Missionnaires, ce nom marque une Cité, une Capitale où le Prince réside. Dapper dit qu'il signifie *Tête* ou *Chef*, & que l'ancien nom de la Ville, suivant Marmol, étoit *Ambis-Congo*.

ROYAUME DE CONGO.

ſeaux de bois & de cuir. La plaine eſt d'une fertilité extrême en grains de toutes les eſpéces. Elle a des prairies d'une herbe excellente, & des arbres d'une verdure (79) continuelle. L'air y eſt auſſi (80) fort frais & fort ſain. Outre ce motif, que les Rois ont eu ſans doute pour y établir leur demeure, ils n'y ont pas été moins engagés par la ſituation du terrain, qui fait de leur Palais une retraite inacceſſible, & parce qu'étant au centre du Royaume il leur donne la facilité d'étendre leur attention de toutes parts à la même diſtance. Du pied de la montagne, à l'Oueſt, juſqu'au ſommet, on compte cinq milles, par le grand chemin, juſqu'à la Ville de S. Sauveur. Du côté de l'Eſt, coule une riviere, où les femmes deſcendent l'eſpace d'un mille pour aller laver leurs habits (81). Dapper la repréſente fort petite. Il l'appelle *Veſe*, & la prend pour la *Lelunda*. Ce Ruiſſeau, dit-il, répand la fertilité dans les champs voiſins, & donne tant d'agrément au païſage, que les Habitans de la Ville ont leurs jardins ſur ſes bords.

(79) Dapper y met des palmiers, des tamarins, des plantins, de *Kolas*, des orangers & des limoniers.

(80) Carli dit que c'eſt le meilleur air du Royaume.

(81) Relation de Pigafetta, pag. 108, & ſuiv.

Leurs troupeaux, qui sont en petit nombre, & qui se réduisent à quelques porcs, quelques chévres & quelques brebis, sans une seule vache, sont nourris & gardés dans la Ville entre quelques haies qui touchent aux maisons.

ROYAUME DE CONGO.

S. Salvador, Capitale du Royaume de Congo, est située dans un angle de la montagne, vers le Sud-Est. Dom Jean, premier Roi Chrétien, la fit environner d'une forte muraille, qui renferme aussi son Palais, & la Ville, ou le quartier, qu'il accorda aux Portugais pour leur établissement (82). Les portes n'ont point de gardes, & ne sont jamais fermées. Entre l'enclos du Palais royal & celui des Portugais, qui ont chacun environ un mille de circuit; on a laissé un grand espace pour la principale Eglise & pour un grand Marché, au fond duquel quantité de Seigneurs ont leurs maisons, qui font face à l'Eglise. Comme on trouve d'autres maisons de Seigneurs & de riches Portugais hors des enclos, il ne seroit point aisé de déterminer la grandeur ordinaire de la Ville. Mais tout le sommet de la montagne est rempli de Vil-

Description de S. Salvador.

(82) Dapper dit qu'il n'y a point d'autre mur que ceux du Palais & de la Ville Portugaise.

ROYAUME DE CONGO.

lages & de Palais, qui forment comme autant de Villes, ou plûtôt qui n'en font qu'une feule d'une très-grande étendue (83).

Suivant Carli, S. Salvador a l'avantage de n'être point infefté, comme le refte du Royaume, par les mofquites, les coufins, les puces & d'autres efpéces de vermine; mais elle n'eft point exemte de fourmies, & ces petits animaux y font fort incommodes (84). Les rues font fort bien diftribuées; la plûpart des édifices, uniformes, grands, en bon ordre, mais couverts de chaume, à l'exception d'un petit nombre de maifons Portugaifes. Le Palais du Roi eft fort fpacieux. Outre le grand mur, il en a quatre autres, dont celui qui regarde la Ville Portugaife eft de pierre & de chaux. Les autres font de rofeaux, mais fort bien travaillés. Les appartemens, les falles, les galleries, font revêtus de belles nattes, qui forment des tapifferies à la maniere de l'Europe. Dans l'intervalle du mur le plus intérieur on a pratiqué des jardins, qui font remplis de toutes fortes de légumes & plantés de différentes efpéces d'arbres. On y a bâti des fallons & des ca-

Edifices de la Ville.

Palais du Roi.

(83) Pigafetta, page 109.
(84) Carli, page 562.

binets

binets de plaisir, ornés avec beaucoup de dépense (85).

ROYAUME DE CONGO.

Carli donne une lieue de circonférence au Palais du Roi. Il ajoute que c'étoit autrefois le seul édifice du Pays qui fût de pierre & de bois; mais que depuis l'établissement des Portugais, tous les Grands ont appris d'eux à mettre plus d'ordre & de goût dans leurs bâtimens & dans leurs meubles. S. Salvador a plusieurs Eglises. La Cathédrale, celles de la Vierge & de S. Pierre; celle de S. Antoine de Pade, où sont les tombeaux des Rois de Congo; celle des Jésuites, qui est dediée à S. Ignace, sont bâties de pierre. Celle de Notre-Dame de la Victoire est de terre, mais proprement blanchie (86).

Eglises de S. Salvador.

Dapper compte dix ou onze Eglises à S. Salvador: la grande, ou la Cathédrale; celles des sept Lampes, de la Conception, de la Victoire, de S. Jacques, de S. Antoine & de S. Jean. Les trois autres sont entre les murs du Palais, & portent le nom du S. Esprit, de S. Michel & de S. Joseph. Les Jésuites ont un grand cloître, qui sert d'école pour l'instruction des Négres; & d'autres lieux, où les enfans des Nobles apprennent les langues Latine &

Cloître & Collége des Jésuites.

(85) Ogilby, pag. 525. (86) Carli, *ubi sup.*

ROYAUME DE CONGO.

Portugaise. Quoique les Eglises de S. Salvador & tous les édifices publics soient bâtis de pierre, ils sont couverts de paille, à l'exception du cloître des Jésuites, auquel il ne manque rien pour la solidité. Les ornemens & les vases ecclésiastiques sont en petit nombre & de peu de valeur. Entre plusieurs commodités, la Ville a deux fontaines, qui fournissent d'assez bonne (87) eau; l'une dans la rue S. Jacques, l'autre entre les murs du Palais. Merolla observe qu'on trouve hors de la Ville un grand Marché, nommé le *Pombo*, anciennement bâti par les Jaggas (88), où l'on vendoit la chair humaine à la livre, comme celle de bœuf & de mouton. Les Marchands Portugais, qui commençoient à fréquenter le Pays, refuserent d'acheter la chair des Esclaves morts ; mais ayant proposé à ces Barbares de l'acheter en vie, ils firent avec eux un traité, qu'ils veulent faire regarder comme le fondement de leur privilége exclusif pour la traite des Esclaves; Acte ou Traité, dit l'Auteur, qu'ils n'ont jamais pû produire (89).

Ancien Marché de chair humaine.

Traité des Portugais.

Le territoire de S. Salvador fait par-

(87) Ogilby, p. 525.

(88) Il les appelle *Giacchi*; mais on verra dans la suite que ce ne peut être que les Jaggas. *Merolla*, pag. 663.

(89) Voyage de Merolla, *ubi sup.*

ie du domaine royal, dans un espace e sept ou huit lieues de tour (90). Car- fait monter les Habitans de la Ville quarante mille, la plûpart Nobles, it-il, mais si pauvres, qu'à peine s'en rouve-t-il neuf ou dix qui portent une haîne d'or ou d'autres ornemens de uelque prix (91).

Pauvreté des Nobles de Congo.

Du tems de Merolla, c'est-à-dire, en 668, les troubles d'une guerre longue c sanglante avoient fait transporter la Cour à Lemba (92). Cet Auteur parle e S. Salvador comme de l'ancienne ésidence des Rois. C'étoit, dit-il, la Capitale du Royaume & le séjour ordi- aire de ses Princes. On y voyoit un Evêque, un Chapitre, un Collége de ésuites, un Couvent de Capucins & l'autres établissemens ecclésiastiques, ui tiroient tout leur entretien de la ieuse générosité du Roi de Portugal. Mais les ravages de la guerre (93) ont ait de la Ville & du Canton une re- raite de voleurs.

Décadence de S. Salvador.

(90) Relation de Pigafetta, p 107.
(91) Ogilby, p. 535.
(92) Merolla, *ubi sup.*
(93) *Ibid.*

ROYAUME DE CONGO.

CHAPITRE III.

Figure, Caractere & Mœurs des Habitans de Congo.

IL y a peu de régions auſſi peuplées que le Royaume de Congo. Carli aſſure hardiment que ſes Habitans ſont innombrables. Les *Moſicongos* (94), tel eſt le nom qu'ils ſe donnent eux-mêmes, ſont communément noirs, quoiqu'il s'en trouve un grand nombre de couleur olivâtre. La plûpart ont les cheveux noirs & friſés; mais il s'en trouve auſſi qui les ont roux. Leur taille eſt moyenne; & ſi l'on excepte la couleur, ils ont beaucoup de reſſemblance avec les Portugais. Les uns ont la prunelle des yeux noire; d'autres, d'un verd de mer. Leurs lévres ne ſont pas groſſes & pendantes, comme celles des Nubiens & des autres Négres (95).

Couleur & chevelure des Moſicongos.

A l'égard du caractere, quoiqu'ils ſoient quelquefois fiers & emportés, ils paroiſſent ordinairement doux & civils pour les Etrangers, traitables dans les affaires, capables de ſe rendre à la rai-

Leur caractere.

(94) Voyage de Carli, pag. 589.

(95) Dapper écrit *Moſikongben*. Mais il ne nous apprend point l'origine de ce nom.

son, mais passionnés pour les liqueurs fortes, sur-tout pour le vin d'Espagne & l'eau-de-vie. Dans la conversation, ils ne manquent ni de vivacité ni de jugement. Ils s'expriment avec tant de justesse & d'agrément, que les Européens les plus sensés prennent plaisir à les entendre.

ROYAUME DE CONGO.

Les Habitans du Comté de Sogno joignent la fierté à beaucoup d'indolence & de molesse; mélange bizarre, qui ne les empêche point d'avoir les manieres fort insinuantes, avec une volubilité de langue dont les Habitans du Nord de la Zaïre n'approchent point. Pour la valeur & la force; c'est aux Négres de Bamba qu'on accorde la palme (96).

Ils sont voleurs.

Usage qu'ils font de leurs vols.

Ils ont tous un penchant presqu'invincible pour le vol. Mais ce qu'ils se procurent par cette voie, ils l'employent aussi-tôt à boire avec leurs compagnons. Dans la joie de pouvoir se réjouir aux dépens d'autrui, un d'entr'eux marche devant le fondateur de la fête, en lui donnant le titre de Roi de Congo, parce qu'ils ne connoissent rien d'égal au plaisir de la bonne chere.

Voleurs Nobles, & empoisonneurs.

Entre S. Salvador & Loanda, on est exposé à rencontrer quantité de Nobles

(96) Relation de Pigafetta, pag. 14.

ROYAUME DE CONGO.

disgraciés du Roi, qui s'unissent pour voler sur le grand chemin, jusqu'au rétablissement de leur faveur. Ils s'empoisonnent les uns les autres à l'occasion des moindres démêlés; mais si le coupable est découvert, il est puni de mort, sans espérance de pardon. Les recherches se font avec tant de rigueur, qu'il est difficile au crime de demeurer long-tems caché; & cette séverité commençoit, du tems de l'Auteur, à le rendre beaucoup plus rare (97).

Anciens habits de Congo avant les Portugais.

Lopez raconte que les Rois de Congo & leurs courtisans avoient autrefois pour habits des pagnes d'étoffe de palmier, qui leur tomboient depuis la ceinture jusqu'au-dessous des genoux. Ils y suspendoient, par devant, des peaux de tigres, de civettes ou de martres, en forme de tabliers. Ils avoient sur les épaules, autour du col, une sorte de capuchon, dont ils pouvoient se couvrir la tête. Le corps étoit couvert d'une espece de surplis, qu'ils appellent *Inkutto*, tressé, comme nos filets, de très-belles feuilles de palmier, & bordé d'une frange. Ce surplis se relevoit sur l'épaule droite, pour laisser le bras en liberté; & sur la même épaule ils portoient une queue de *Zebra*, qui

(97) Ogilby, *ubi sup.* pag. 532. & suiv.

flottoit comme nos nœuds d'Europe. Sur la tête ils avoient un petit bonnet quarré, mais si mince & si étroit, que ne pouvant les défendre de la pluie & du soleil, il ne servoit que pour l'ornement. La plûpart marchoient pieds nuds, à l'exception du Roi & de quelques-uns des principaux Seigneurs, qui portoient des sandales de bois de palmier, assez semblables à celle des anciens Romains. Le Peuple n'avoit qu'un pagne d'étoffe grossiere, qui couvroit la partie inférieure du corps. Tout le reste étoit nud. Les femmes du premier rang s'enveloppoient, depuis la ceinture, de trois espéces de tabliers, dont le plus interieur leur descendoit jusqu'aux talons. Elles avoient sur le corps une sorte de casaquin, ouvert par devant, & sur les épaules une mantille d'étoffe de palmier. La tête n'étoit couverte que d'un petit bonnet, de la même forme que celui des hommes. Il n'y avoit point d'autre différence dans l'habillement des femmes du commun, que celle de l'étoffe, qui étoit plus grossiere. Les femmes esclaves & celles du dernier ordre, étoient nues depuis la ceinture jusqu'à la tête.

ROYAUME DE CONGO.

Anciens habits de femmes.

Telle étoit la parure de Congo, avant l'arrivée des Portugais. Mais aussi-tôt

Changement que les Portu-

ROYAUME DE CONGO.

gais y ont apporté.

que le Roi & les principaux Seigneurs du Royaume eurent embraſſé le Chriſtianiſme, ils commencerent bien-tôt à ſe régler ſur l'exemple de leurs Maîtres. Ils prirent les manteaux à l'Eſpagnol, le chapeau, la veſte de ſoie, les mules de velours ou de maroquin, & les bottines à la Portugaiſe, avec des épées auſſi longues qu'on en ait jamais porté dans la Caſtille. La néceſſité borne encore les pauvres à leurs anciens habits; mais les femmes de diſtinction imitent les uſages des femmes de Liſbonne. Elles ont la tête couverte d'un voile, par deſſus lequel la plûpart mettent un bonnet de velours, orné de joyaux précieux. Autour du col elles portent des chaînes d'or (98).

Différences entre le récit des Voyageurs.

Cependant on trouve quelque varieté dans les Voyageurs, ſur la forme & la matiére des habits de Congo. Dapper raconte que les femmes d'un rang diſtingué, ſur-tout dans les grandes Villes, ſont richement vêtues de longues mantes du plus beau drap, ſous leſquelles on voit paroître vers le cou, des chemiſes fort blanches, &, par le bas, de grands jupons de ſatin ou de damas brodé, à franges d'or. Quelques-

(98) Lopez, dans la Relation de Congo par Pigafetta, p. 177. & ſuiv.

unes portent encore des étoffes d'écorce de matomba & de feuilles de palmier, teintes en noir ou en rouge. Mais toutes ont les jambes nues; & pour unique parure de tête, un bonnet de coton blanc. Elles s'enrichissent le cou & les bras de petites chaînes d'or, ou de cordons de beau corail rouge (99). Suivant Carli, les femmes de qualité ne trouvant rien de trop magnifique dans les plus belles étoffes de l'Europe, s'en font des pagnes ou des jupons qui descendent jusqu'à terre. Elles portent une mante des mêmes étoffes, qui leur couvre le dos, l'estomac & le bras gauche; mais le bras droit demeure nud. Les femmes d'une condition inférieure, emploient des étoffes de moindre valeur & de la fabrique du Pays.

ROYAUME DE CONGO.

Alimens ordinaires de Congo.

Les Habitans de Congo ont été plus fidelles aux usages de leurs ancêtres dans tout ce qui concerne les alimens. Les grains du Pays & les racines composent le principal fond de leur nourriture; mais quoiqu'ils ayent différentes sortes de viande, celle de boucherie & la volaille sont des mets fort rares. Carli nous apprend qu'un Poulet vaut une pistole dans le Royaume de Congo, une piéce de huit au Brésil, & dix schel-

(99) Dans Ogilby, pag. 533.

ROYAUME DE CONGO.

lings dans le Pays d'Angola ; mais il trouve qu'en gardant les proportions c'eſt beaucoup moins qu'à Liſbonne, où il ſe vend un écu. Cette exceſſive cherté inquiéte peu les Habitans de Congo. Il n'y a point de nourritures pour leſquelles ils ayent du dégoût. Leur vie eſt extrêmement dure, & l'Auteur en donne pour preuve l'exemple de leurs Voyageurs (1), qui ſe réduiſent à vivre d'eau & de racines.

Ancienne ignorance des Habitans.

Ils n'ont aucune trace des ſciences, ni la moindre inclination à les cultiver. On ne trouve point parmi eux, dit l'Auteur, d'anciennes hiſtoires de leur Pays, ni des régiſtres d'un tems éloigné, où la mémoire & le nom de leurs Rois ſoient conſervés. Juſqu'à l'arrivée des Portugais, ils n'avoient pas connu l'art de l'écriture. La datte des faits étoit la mort de quelque perſonne remarquable. Cela eſt arrivé, diſoient-ils, avant ou depuis la mort d'un tel (2). Ils comptoient leurs années par les *Koſſionos*, ou les hivers, qui commencent pour eux au mois de Mai, & finiſſent au mois de Novembre ; leurs mois par les pleines lunes ; & les jours de la ſemaines par leurs marchés : mais ils ne

(1) Voyage de Carli, pag. 572 & ſuiv.

(2) Relation de Pigafetta, pag. 181.

poussoient pas plus loin la division du tems (3). De même, ils n'avoient pas d'autre régle pour juger de la grandeur d'un Pays, que le nombre des marches ou des journées qu'ils distinguoient seulement par le terme de *Voyage libre* ou *chargé* (4).

ROYAUME DE CONGO.

Leurs amusemens.

Leurs principaux amusemens sont aujourd'hui le chant & la danse. Ils ont quelques jeux de hasard, entre lesquels on est surpris de trouver des cartes. Ils jouent pour de petites coquilles, qui leur servent de monnoie (5). Mais parmi ceux que la pauvreté prive de ce plaisir, l'usage commun, lorsque les femmes sont revenues du travail avec leurs enfans, est de se retirer dans leurs hutes & d'y allumer du feu, autour duquel ils sont assis à terre. Ils mangent dans cette situation ce qu'ils ont amassé pour leur souper, & s'entretiennent jusqu'à ce que le sommeil les fasse tomber sur le dos (6).

Maniere de manger & de boire dans les fêtes.

Merolla nous représente une de leurs fêtes. Ils choisissent ordinairement le tems de la nuit & s'assemblent en fort grand nombre. Leur posture favorite est d'être assis en rond, comme on vient de les représenter autour du feu; mais

(3) Ogilby, p. 135.
(4) Pigafetta, *ubi sup.*
(5) Ogilby, p. 534.
(6) Carli, pag. 575.

ils choisissent quelque arbre épais, sous lequel ils se placent sur l'herbe. Le centre du cercle est occupé par un grand plat de bois, qui contient quelque mêlange de leur goût. L'ancien de la troupe, qu'ils appellent *Makolontu* ou *Kalobanzi*, divise les portions, & les distribue avec une égalité qui ne laisse aucun sujet de plainte. Ils n'emploient, pour boire, ni verres ni tasses. Le Makolontu prend le flacon, qu'ils appellent *Moringo*, le porte successivement à la bouche de tous les convives, laisse boire à chacun la mesure qu'il juge convenable, & le remet à sa place. Cette méthode s'observe jusqu'au dernier moment de la fête.

Tous les passans sont admis à ces festins.

Mais, ce qui parut beaucoup plus surprenant à l'Auteur, il ne passoit personne, près de l'assemblée, qui ne se plaçât sans façon dans le cercle & qui ne reçût sa portion comme les autres, quoiqu'il fût arrivé après la distribution. Le Makolontu prenoit sur chaque part de quoi composer celle de l'étranger. On apprit à Merolla que cette cérémonie ne s'observe pas moins quand les passans se présentent en plus grand nombre. Ils se levent aussi-tôt que le plat est vuide, & continuent leur chemin, sans prendre congé de l'assem-

blée & ſans dire un mot de remerciment. Les voyageurs profitent de ces rencontres pour ménager leurs propres proviſions. Il n'eſt pas moins étrange que l'aſſemblée ne faſſe pas la moindre queſtion à ces nouveaux viſages, pour ſçavoir d'eux où ils vont & d'où ils viennent. Tout ſe paſſe avec un ſilence admirable. On croiroit, dit l'Auteur, qu'ils veulent imiter les Locriens, ancien Peuple d'Achaie, qui, ſuivant le témoignage de Plutarque, puniſſoit par une amende ceux qui ſe rendoient importuns par leurs queſtions (7). Un jour Merolla traitant pluſieurs Négres, qui lui avoient rendu quelque ſervice, remarqua que le nombre de ſes convives étoit fort augmenté. Comme il ne ſe croyoit point obligé de recevoir des inconnus, il demanda qui étoient ces étrangers. On lui répondit qu'on l'ignoroit. Pourquoi ſouffrez-vous, dit-il à ſes Négres, que des gens qui n'ont point eu de part à votre travail viennent partager votre nourriture? Ils lui repondirent ſimplement que c'étoit l'uſage. Avec un peu de réflexion, cette charité lui parut ſi louable (8) qu'il fit re-

(7) On ſçait qu'aux fêtes Romaines l'*Altum ſilentium* étoit auſſi en uſage.

(8) Voyage de Merolla, pag. 684.

ROYAUME DE CONGO.

doubler la portion commune.

A quelles occasions ils se donnent.

Leurs fêtes ont des tems & des occasions réglées, telles que le gain d'un procès, un mariage, la naissance d'un enfant, leur élevation à quelque dignité. Chacun s'efforce alors de faire un présent à son protecteur ou à son Maître, & ne laisse pas de contribuer aux frais des réjouissances (9) communes.

Chansons & instrumens de musique.

On chante des vers, que l'Auteur appelle des ballades d'amour (10). On joue d'un instrument dont la forme est singuliere. Il ressemble au luth par le corps & le manche; mais le ventre, c'est-à-dire, l'endroit où la rose est percée dans un luth, est d'une peau fort mince. Les cordes sont des poils de la queue d'un élephant, ou des fils de palmier, qui régnent d'un bout de l'instrument jusqu'à l'autre & qui tiennent à plusieurs anneaux distribués en différens lieux. A ces anneaux sont suspendues de petites placques de fer & d'argent, de différentes grandeurs & de différens tons. En pinçant les cordes, on remue les anneaux, qui font mouvoir aussi les placques; & de tous ces sons, il résulte une harmonie confuse qui n'est pas sans agrément. Ceux qui

(9) *Ibid.* p. 630.
(10) Relation de Pigafetta, pag. 182. & suiv.

ROYAUME DE CONGO.

manient ces instrumens les accordent avec beaucoup d'art. Mais ce qui causa beaucoup d'admiration à l'Auteur, c'est qu'avec leurs doigts seuls ils expriment, dit-il, aussi clairement leurs pensées qu'avec la langue (11).

Instrument nommé Nsambi.

Merolla fait la description d'un instrument qu'il appelle *Nsambi*, & qui paroît du même genre. C'est une espéce de guitarre, mais qui a pour tête cinq petits arcs de fer, qu'on fait entrer plus ou moins dans le corps de l'instrument lorsqu'on veut l'accorder. Les cordes sont des fils de palmier. On joue dessus avec les deux pouces, le joueur tient l'instrument sur sa poitrine. Le son, quoique fort bas, en est assez mélodieux (12).

Autre Instrument.

Mais le plus agréable & le plus ingenieux instrument de la músique de Congo, est celui dont Carli fait la description suivante. On prend une planche de bois qu'on tend & qu'on bande comme un arc. On y suspend quinze calebasses, longues & séches, de différentes tailles, percées chacune au sommet, avec un trou de moindre grandeur quatre doigts au-dessous. Le trou d'en bas est à demi bouché, & celui d'en haut

(11) *Ibid.*
(12) Voyage de Merolla, pag. 632.

ROYAUME DE CONGO.

couvert d'une petite planche fort mince, à quelque distance au-dessus. Le joueur attache aux deux bouts de l'instrument une petite corde, qu'il se passe autour du col pour le soutenir; & de deux petites baguettes, dont le bout est couvert d'étoffe, il frappe sur la planche dont le retentissement se communique aux Calebasses & forme une harmonie singuliere, sur-tout lorsque plusieurs personnes jouent ensemble (13).

Divers autres instrumens.

Cet instrument a quelque ressemblance avec le *Marimba*, qui est fort en usage parmi les Abundis & les Abundas, Habitans d'Angola, de Matamba & de quelques autres Contrées. Le Marimba consiste en seize calebasses, de différentes grandeurs, fort bien rangées entre deux planches, qui sont aussi suspendues au cou du joueur. L'embouchure de chaque calebasse est couverte de petites tranches, d'un bois rouge & sonore, nommé *Tanilla*. C'est sur ces tranches mêmes que le joueur bat avec deux petites baguettes; & le son qui sort des calebasses a quelque ressemblance avec celui de l'orgue.

Pour former un concert, les Négres

(13) Voyage de Carli, p. 563. Les Auteurs Anglois paroissent douter si des Missionnaires Capucins doivent passer pour de bons Juges en musique.

emploient cinq inſtrumens, dont le *Nſambi* eſt le principal. Ils y joignent quelquefois le *Kaſſuto*, qui eſt une piéce de bois creux d'une aune de long, couverte d'une planche taillée en maniere d'échelle, c'eſt-dire, avec de petites tranches diſperſées par intervalles. On racle deſſus avec un bâton, & cet inſtrument paſſe pour le *Tenor*.

Concert des Négres. Tenor.

La baſſe du concert eſt le *Quilando*, qui eſt compoſé d'une fort grande calebaſſe, large par le fond, & fort étroite au ſommet, de la forme à peu-près de nos bouteilles. Elle eſt percée en échelle, comme le Kaſſuto, & l'on racle auſſi deſſus avec un bâton. En général toute cette ſymphonie n'eſt point déſagréable dans l'éloignement; mais, de près, le bruit de tant de baguettes cauſe néceſſairement beaucoup de confuſion.

Baſſe.

Les Négres du Pays ſe ſervent auſſi de quantité de petits grelots, placés au long d'un fer, qu'ils agitent en meſure. Cet inſtrument eſt fort en uſage dans le Comté de Sogno, & marche toujours devant le Comte aux jours de fêtes. Mais les principaux inſtrumens de Congo ſe nomment *Embauckis*. Ce ſont ceux du Roi & des Princes. Le plus riche eſt la trompette d'ivoire,

Muſique de la Cour.

Trompette d'ivoire.

Royaume de Congo.

composée de plusieurs piéces bien percées, qui s'emboitent l'une dans l'autre, & qui sont ensemble de la longueur du bras. L'embouchure est de la grandeur de la main. On y applique les doigts, & le son se forme par leur ressérrement ou leur dilatation. L'instrument n'a point de trous lateraux comme nos fluttes & nos hautbois. Le *Longo* est composé de deux sonnettes de fer, liées par un fil d'archal, en forme d'arc. On bat dessus avec deux baguettes. Cet instrument royal marche devant les Princes, lorsqu'ils veulent annoncer leurs volontés au Public (14). C'est apparemment du Longo que parle Carli, lorsqu'il représente les jeunes Princes & les enfans des premiers Seigneurs avec des sonnettes de fer à la main, sur lesquelles ils battent alternativement. Il compare ces sonnettes à celles qu'on suspend en Europe au cou des bestiaux. Mais cette musique est rare, dit-il, parce que le nombre des Seigneurs n'est pas (15) grand.

Longo, ou les deux sonnettes.

On voit, à la Cour, des fluttes & des cornemuses, dont les Musiciens de Congo jouent fort bien. On en voit aussi parmi le Peuple, mais d'une for-

Fluttes & Cornemuses.

(14) Merolla, *ubi sup.* pag. 632. & suivantes.
(15) Carli, pag. 564.

me moins élegante & d'un son plus grossier. Le Peuple n'observe qu'une mesure imparfaite dans les danses, & bat des mains pour accompagner les instrumens. Mais à la Cour, le mouvement des pieds est plus juste & plus grave. C'est une sorte de mesure moresque, que l'Auteur trouve assez majestueuse (16).

ROYAUME DE CONGO.

Caractere des danses.

Les tambours sont composés d'un bois fort mince & d'une seule piéce, de la forme de nos grandes jarres de terre. Ils sont couverts d'une peau de bête, sur laquelle on bat avec la main. Le bruit l'emporte beaucoup sur celui de nos tambours (17). Suivant Carli (18), on n'y apporte point d'autre art que de couper un tronc d'arbre long de trois quarts d'aune, de le creuser & de le couvrir des deux côtés d'une peau de tigre, ou de quelqu'autre animal. On bat, dit l'Auteur avec la main ouverte; & le son est fort hideux.

Tambours.

Outre ces grands tambours, Merolla en représente de plus petits, que les Négres appellent *Nkamba*. Ils sont composés du fruit de l'arbre *Alikonda*, dont on a déja vû la description, ou d'une piéce de bois creux, qui n'est

Autres sortes de tambours.

(16) Pigafetta, p. 183.
(17) Merolla, p. 645, & suivantes.
(18) Carli, pag. 563.

ROYAUME DE CONGO.

Tambour de débauche.

couverte que d'un côté. Leur usage est ordinairement pour les parties de débauche, quoiqu'ils fassent assez de bruit pour être entendus de fort loin. Aussi les Missionnaires ne l'entendent jamais sans courir aussi-tôt vers le lieu de l'assemblée, dans la vûe d'interrompre ces cruels amusemens. L'Auteur regrette de n'avoir jamais pû surprendre un coupable, pour en faire un exemple. Il ajoute que les Jaggas emploient ces tambours, non-seulement à leurs fêtes, mais aux sacrifices humains qu'ils font à l'honneur de leurs ancêtres, & surtout, dit-il, lorsqu'ils invoquent le diable (19).

§. I I.

Arts & Coûtumes des Mosicongos.

Edifices du Pays.

ON remarque peu de différence entre les édifices de Congo & ceux de toute la Côte occidentale d'Afrique. Les Mosicongos élevent aussi plusieurs hutes au milieu d'un enclos. Elles sont de terre ou de bois, couvertes de paille, divisées en plusieurs chambres commodes, mais sans rez-de-chaussée & sans aucun étage. La plûpart sont tendues de fort belles nattes, & gar-

(19) Merolla, p. 632.

nies de plusieurs autres ornemens (18). C'est la seule force de l'usage, ou quelque goût de commodité, qui borne les Négres de Congo à cette maniere de bâtir; car loin de manquer de pierres, il y a peu de régions dans l'univers où les montagnes en fournissent autant & de tant d'espéces différentes. Ils ont d'ailleurs du bois pour la charpente, & des bêtes de charge pour le transport des matériaux. Mais ils manquent, à la vérité, de maçons, de charpentiers, de couvreurs & d'autres ouvriers. Les murs des Eglises & les autres bâtimens de la même fabrique ont été construits par des maçons Portugais.

Hayes & murs.

Pour former leurs enclos, ils plantent des branches d'*Oghegue*, fort près l'une de l'autre. Ces arbrisseaux deviennent si forts, en croissant, qu'ils composent moins une haie qu'un véritable mur, qui, étant couvert de nattes, forme une très-belle cour, où les Négres se promenent à l'abri du Soleil (21).

D'où les Habitans tirent leur subsistance.

Ceux qui font leur demeure dans les Villes, tirent leur subsistance du commerce. Ceux qui habitent la campagne vivent de l'agriculture & de l'entretien

(20) Dapper dit que leurs meubles consistent en épées & en boucliers, page 535.

(21) Pigafetta, p. 115. & suiv.

ROYAUME DE CONGO.

des bestiaux. Ceux qui sont établis sur les bords de la Zaïre & des autres Riviéres, subsistent de la pêche. D'autres gagnent leur vie à recueillir le vin de *Tombe*; d'autres à fabriquer les étoffes du Pays. Il y a peu de Mosicongos qui ne soient experts dans quelque (22) metier; mais ils ont tous une extrême aversion pour le travail pénible.

Fabriques de diverses étoffes.

Les Habitans des limites orientales du Royaume & des Pays voisins, sont d'une habileté singuliere pour la fabrique de plusieurs sortes d'étoffes, telles que les velours, les tissus, les satins, les damas & les taffetas. Leurs fils sont composés de feuilles de divers arbres, qu'ils empêchent de s'élever, en les coupant chaque année, & les arrosant avec beaucoup de soin, pour leur faire pousser, au printems, des feuilles plus tendres. Ces fils sont très-fins & très-unis. Les plus longs servent à composer les grandes piéces. On les nomme Inkorimbas, du pays de leur fabrique, qui est aux environs de la Riviére de Vumba. Les velours, qui sont à peu-près de la même grandeur, se nomment Enkabas; les damas, *Insulas*; les ratis, *Marikas*; les *Zendadis* Tongas; & les Armoisins, *Engombas*. Les plus lége-

(22) Ogilby, p. 534. & suivantes.

res de ces étoffes, qui sont de la fabrique d'*Anzikki*, sont encore en plus grandes piéces. Elles sont d'ailleurs très-commodes pour l'usage, & assez serrées pour garantir de la pluie. Les Portugais ont commencé à les emploier pour faire des tentes, & s'en trouvent bien contre la pluie & le vent (23).

En quoi consistent les richesses de Congo.

Les richesses des Mosicongos consistent principalement en Esclaves, en ivoire & en simbos, qui sont de petites coquilles qui tiennent lieu de monnoie. Congo, Songo & Bamba vendent peu d'Esclaves; & ceux qu'on tire de ces trois Provinces ne passent pas pour les meilleurs, parce qu'étant accoutumés à vivre dans l'indolence, ils succombent bien-tôt aux travaux pénibles. Les plus estimés viennent d'*Amboille*, de *Jingos*, des Pays de *Jaggas*, de *Kasenda*, de *Quilax*, de *Lembo* & de divers autres Pays au-dessus de *Massingano*, dans le Royaume d'Angola. Les Européens font aussi quelque commerce en simbos. Mais les principales marchandises du Comté de Sogno sont les étoffes de sombos, l'huile de palmier & les noix de kola. Les dents d'élephans, qu'on y apportoit autrefois en grand nombre, y sont devenues plus rares.

(23) Pigafetta, p. 39. & suiv.

ME
IGO.

s de

2.

ROYAUME DE CONGO.

Centre du Commerce Portugais dans le Royaume de Congo.

Au reste, c'est la Ville de S. Salvador, qui est comme le centre du commerce Portugais dans ces Contrées. Les Habitans achetent d'eux des étoffes de *Cypres*, des toiles peintes, nommées *Capes de verdure*, des *Cans* bleus, des *Biramks* de Surate, des chaudrons de cuivre, des draps d'Angleterre, de grands *Simbos* de Loanda, des *Besiers*, des colliers, des anneaux & d'autres merceries de peu de valeur. Les poids & les mesures ne sont en usage ici qu'entre les Portugais. Congo est aussi sans monnoie d'or, d'argent & de cuivre. Tous les marchés s'y font en simbos, petites coquilles qui passent pour monnoie courante, & qui n'ont aucun prix dans les autres régions de l'Afrique. Les Portugais mêmes sont réduits à s'en servir dans les voyages qu'ils font au travers du Royaume, lorsqu'ils portent ou qu'ils envoyent par leurs Pomberos ou leurs Esclaves des marchandises à Pembo & dans d'autres cantons d'Angola (24).

Simbos, & leur usage.

Outre l'usage ordinaire des simbos, les Négres de Congo ont une nouvelle raison de les rechercher ardemment, depuis qu'ils sont en commerce avec quelques Peuples voisins qui adorent la mer & qui étendent leur respect à tout ce

(24) Ogilby, pag. 535. & suiv.

qui

quï fort de fon fein. La paffion de ces Afriquains interieurs pour les coquilles marines, va jufqu'à les leur faire nommer *Enfans de Dieu.* Ils donnent en échange ce qu'ils ont de plus précieux, & ne s'eftiment heureux ou riches qu'à proportion qu'ils en peuvent amaffer (25). Dix mille cinq cens fimbos font la valeur d'une piftole (26).

Voitures du Pays.

Le Royaume de Congo ne produifant point de chevaux & n'étant pas propre à les nourrir, les Habitans n'ont pas d'autre commodité pour les voyages que d'être couchés dans leurs hamacks, ou affis dans une efpece de fauteuils, au-deffus defquels on foutient des parafols, qui les mettent à couvert du foleil. Ils font portés fur les épaules de leurs propres Efclaves, ou par des porteurs de louage, qui fe trouvent prêts à fe relever fur la route. Ceux qui font obligés de faire beaucoup de diligence, prennent avec eux un grand nombre d'Efclaves, qui, fe relevant au moindre figne de laffitude, n'avancent pas moins que le meilleur cheval au trot (27). Pour traverfer les Riviéres, ou pêcher fur les côtes, ils font

Canots d'une étrange grandeur.

(25) Voyage d'Angelo, pag. 573.

(26) Voyage de Carli, p. 362.

(27) Pigafetta, p. 73. & 87.

ROYAUME DE CONGO.

usage de leurs canots. Les plus grands sont composés d'un tronc d'*Alikonda*, arbre d'une prodigieuse grosseur (28). On lit avec étonnement, dans la Relation de Pigafetta, qu'un Canot peut contenir quelquefois jusqu'à deux cens hommes. Les rameurs sont debout, comme dans les autres régions de l'Afrique, & manient fort habilement une espece de pelle qui leur sert de rame. Lorsqu'ils sont obligés de combattre sur l'eau, ils abandonnent la rame pour manier leurs arcs & leurs fléches (29).

Mariages de Congo.

Quoique le Christianisme ait fait beaucoup de progrès dans le Royaume de Congo, & que les mariages y soient célebrés avec les cérémonies de l'Eglise Romaine, il a toujours été fort difficile de faire perdre aux Habitans le goût du concubinage. Malgré les plaintes & les reproches des Missionnaires, ils prennent autant de maîtresses qu'ils en peuvent entretenir. L'ancien usage des Négres de Sogno étoit de vivre quelque-tems avec leurs femmes, avant que de s'engager dans le mariage, pour apprendre à se connoître mutuellement par cette épreuve (30). La méthode

(28) On en a déja vû la description.

(29) Relation de Pigafetta, pag. 28.

(30) Les Auteurs Anglois de ce Recueil assu-

Chrétienne leur paroît contraire au bien de la societé, parce qu'elle ne permet point qu'on s'assure auparavant de la fecondité d'une femme, ni des autres qualités convenables à l'état conjugal. Aussi les Missionnaires n'ont-ils pas peu de peine à leur faire abandonner la pratique de leurs ancêtres, qui consiste dans un traité fort simple. Les parens d'un jeune-homme envoyent à ceux d'une jeune fille pour laquelle il prend de l'inclination, un présent, qui passe pour douaire, & leur font proposer leur alliance. Ce présent est accompagné d'un grand flacon de vin de palmier, qui porte dans le Pays le nom de *Chetto à Melaff* (31). Le vin doit être bû par les parens de la fille avant que le présent soit accepté ; condition si nécessaire, que la conduite du pere & de la mere passeroit autrement pour un outrage. Ensuite le pere fait sa réponse. S'il retient le présent, il n'a pas besoin d'autre explication pour marquer son consentement. Le jeune homme & tous ses amis se rendent aussi-tôt à sa maison & reçoivent sa fille de ses propres mains. Mais si quelques semaines

ROYAUME DE CONGO.

Aversion des Négres pour le mariage Chrétien.

Formalités des mariages du Pays.

rent que cet usage regnoit autrefois en Angleterre, & qu'il subsiste encore dans quelques endroits d'Irlande & d'Ecosse.

(31) Ou *Cietto*.

d'épreuve & d'obfervation font connoître au mari qu'il s'eft trompé dans fon choix, il renvoie fa femme & fe fait reftituer fon préfent. Si les fujets de mécontentement viennent de lui, il perd fon droit à la reftitution. Mais de quelque côté qu'ils puiffent venir, la jeune femme n'en eft pas regardée avec plus de mépris, & ne trouve pas moins l'occafion de fubir bien-tôt une nouvelle épreuve.

Préfens nuptiaux.

Obfervez, avec l'Auteur, que le pere de la fille ne doit jamais fe plaindre de la médiocrité du préfent, s'il ne veut pas être accufé d'avoir vendu fa fille. Cependant, pour éviter jufqu'aux plaintes fecretes, la loi regle ce qu'un mari doit donner, fuivant fon rang & fa fortune. Le pere de la fille regarde ces préfens nuptiaux comme une partie de fes richeffes, du moins jufqu'au terme de l'épreuve, où le fort d'une femme eft fixé fans retour. Ainfi les plus riches font ordinairement ceux qui fe trouvent peres d'un plus grand nombre de filles.

Abus & maniere de les corriger.

Il arrive quelquefois, entre les Négres du commun, qu'un mari mécontent de fa femme, mais peu difpofé à perdre fes préfens, la cede au même prix à quelque jeune-homme de fa fa-

mille. Les loix du Pays n'oppofent rien à cette infâme pratique ; mais le zéle des Miffionnaires y fupplée. Dans un cas fi fcandaleux ils employent tout leur crédit pour faire donner la baftonade au coupable. Un Négre de quelque diftinction ayant fait un jour cet odieux marché pour la femme de fon coufin, fut amené devant les Miffionnaires, qui s'efforcerent d'abord de lui infpirer d'autres fentimens par leurs exhortations. Ils pafferent enfuite aux menaces ; mais apprenant qu'elles n'avoient produit aucun effet, & qu'au lieu de quitter fa femme, le coupable avoit fait un nouveau préfent à fon pere, pour perfuader au Public qu'il avoit rempli la loi, ils s'emporterent fi vivement contre fon crime, qu'une partie du Peuple, échauffé par leurs difcours, fe faifit du mari & de la femme, les fouetta fans pitié, & priva le mari d'un emploi fort lucratif dont il étoit revêtu (32).

ROYAUME DE CONGO.

Les femmes prennent leurs maris à l'effai.

Les femmes ont droit auffi de mettre leurs maris à l'effai, & l'on reconnoît tous les jours qu'elles font plus inconftantes & plus opiniâtres que les hommes, car on les voit profiter plus fouvent de la liberté qu'elles ont de fe reti-

(32) Voyage de Merolla, p. 624. & fuivantes.

ROYAUME DE CONGO.

ter avant la célébration du mariage, quoique leurs maris n'épargnent rien pour les retenir. Merolla raconte qu'ayant été appellé pour confesser une mere dont la fille étoit dans l'état d'épreuve, il lui déclara qu'il ne pouvoit lui donner l'absolution si elle n'obligeoit sa fille de se marier. Elle répondit » : Mon Pere, je ne donnerai point » à ma fille un juste sujet de me maudire après ma mort, en la forçant de » prendre un mari pour lequel elle » n'ait pas d'inclination. Vous craignez donc moins, repliqua le Missionnaire, les malédictions de Dieu » que celles de votre fille ? Cette menace fit tant d'impression sur la jeune femme, que s'étant mise à pleurer, elle appella immédiatement son mari, pour lui promettre de consentir à la célébration. Dès le lendemain ils allerent ensemble à la pêche, & le sort ayant répondu à leurs esperances, ils reçurent la bénédiction nuptiale. Merolla ne fit plus difficulté de confesser la mere, qui mourut peu de jours après. Mais il en vit plusieurs, obstinées à mourir sans confession (33), plûtôt que d'employer leur autorité pour forcer leurs filles au mariage. Il ajoute qu'a-

(33) Voyage de Merolla, pag. 644.

près les cérémonies de l'Eglise, on les voit vivre ordinairement dans une parfaite union; que les femmes ont une aversion particuliere pour les Hérétiques; qu'il s'en trouve plusieurs qui s'assemblent le premier jour de Carême, & qui s'engagent à la continence jusqu'au jour de Pâques; enfin, qu'elles apportent plus de fidélité que les hommes à l'observation du jeûne.

Sagesse des femmes Chrétiennes.

Une femme qui laisse prendre sa pipe par un homme & qui lui permet de s'en servir un moment, lui donne des droits sur elle & s'engage à lui accorder ses faveurs. Dans le cas de l'adultere, la loi condamne l'Amant à donner la valeur d'un Esclave au mari, & la femme à demander pardon de son crime; sans quoi le mari obtiendroit facilement la permission du divorce. Malgré l'attachement que toute la Nation conserve pour l'ancien usage de l'épreuve, ceux qui sont surpris dans un commerce trop libre avant le mariage payent, en monnoie du Pays, une amende qui revient à neuf de nos écus.

Galanterie des Négres.

Punition de l'adultere.

L'œconomie domestique a ses loix, qui sont uniformes dans toute la Nation. Le mari est obligé de se pourvoir d'une maison; de vêtir sa femme & ses enfans suivant sa condition; d'émon-

Loix de l'œconomie domestique.

ROYAUME DE CONGO.

der les arbres, de défricher les champs & de fournir sa maison de vin de palmier (34). Le devoir des femmes est de faire les provisions qui regardent la nourriture & de prendre tous les soins du Marché. Aussi-tôt que la saison des pluies est arrivée, elles vont travailler aux champs jusqu'à midi, pendant que les maris se reposent tranquillement dans leurs hutes. A leur retour, elles préparent le dîner. S'il manque quelque chose pour la subsistance de la famille, elles doivent l'acheter sur le champ de leur propre bourse, ou se le procurer par des échanges. Le mari est assis seul à table, tandis que sa femme & ses enfans sont debout pour le servir. Après son dîner, ils mangent ses restes, mais sans cesser de se tenir debout, par la force d'une ancienne notion, qui leur persuade que les femmes sont faites pour servir les hommes & pour leur obéir (35).

Partage des concubines entre les freres.

Dapper rapporte un usage qui prévaloit de son tems dans toute la Nation. De trois freres, si l'un venoit à mourir, les deux autres partageoient entr'eux ses concubines, & s'il en mouroit encore un des deux, elles apparte-

(34) Le même, *ibid.*
(35) Voyage de Merolla, pag. 625. & 684.

noient toutes au troisiéme. Après la mort du dernier, elles tomboient en partage à celui qui devenoit le maître de la maison (36).

ROYAUME DE CONGO.

Usage des filles.

C'est un usage qui subsiste toujours pour les filles, lorsque leurs infirmités lunaires commencent pour la premiere fois, de s'arrêter dans le lieu où elles se trouvent, & d'attendre qu'il arrive quelqu'un de leur famille pour les reconduire à la maison paternelle. On leur donne alors deux Esclaves de leur sexe pour les servir, dans un logement séparé, où elles doivent passer deux ou trois mois & s'assujettir à certaines formalités, telles que de ne parler à aucun homme, de se laver un certain nombre de fois pendant le jour, & de se frotter d'un onguent composé d'eau & de poudre de *Takolla*. Celles qui négligeroient cette pratique se croiroient menacées d'une stérilité perpétuelle, quoique l'expérience leur ait fait souvent connoître la vanité de cette superstition. Un préjugé de la même nature oblige les femmes de se lier, au commencement de leur grossesse, depuis les reins jusqu'aux genoux, d'un cercle d'écorce, dont elles ignorent d'ail-

Usages des femmes grosses.

(36) Dans Ogilby, p. 534.

ROYAUME DE CONGO.

leurs la vertu. On leve cette écorce sur le tronc d'un arbre nommé *Mirrou*. Elle ressemble à du drap grossier. Son tissu naturel est si régulier, qu'on le prendroit moins pour une production de la terre que pour un ouvrage de l'art (37).

Préservatifs contre les maladies des enfans.

Dans la premiere jeunesse des Négres, on les lie aussi de certaines cordes composées par les Sorciers, ou les Prêtres du Pays, avec quelques paroles misterieuses qui accompagnent cette cérémonie. On suspend autour d'eux des os & des dents de divers animaux, comme un préservatif infaillible contre toutes sortes de maladies. Quelques meres, suivant Merolla (38), y joignent des *Agnus Dei*, des médailles & des reliques ; mais toutes ces précautions n'empêchent pas qu'un grand nombre d'enfans ne soient la proie des bêtes farouches. Carli raconte qu'il étoit exposé aux plaintes des parens, qui venoient lui apprendre qu'un tigre ou un loup avoit dévoré quelqu'un de leurs enfans pendant la nuit ; comme s'il eût été obligé, dit-il, d'en prendre plus de soin qu'eux, qui les négligent

(37) Merolla, *ubi sup.* pag. 625. & suivantes.
(38) *Ibidem.*

autant que s'ils ne leur appartenoient pas (39).

Cordes magiques.

Lorsque les Missionnaires trouvent ces cordes magiques sur les enfans qu'on présente au baptême, ils obligent les meres de se mettre à genoux, & leur font donner le fouet jusqu'à ce qu'elles ayent reconnu leur erreur. Une femme que Carli avoit condamnée à ce châtiment, s'écria sous les verges : » Pardon, mon Pere, pour l'amour de » Dieu. J'ai ôté trois de ces cordes en » venant à l'Eglise, & c'est par oubli » que j'ai laissé la quatriéme. Cette simplicité, dit le Missionnaire aussi simple, fit rire les spectateurs & sauva quelques coups à la mere.

Cérémonie immodeste.

Lorsqu'on sevre un enfant, les parens le couchent à terre, & lui font je ne sçai quoi, dont la modestie de l'Auteur ne lui a pas permis de nous apprendre le nom. Le pere le prend ensuite entre ses bras, & le tient quelque tems suspendu en l'air, dans l'opinion que cette cérémonie doit le rendre plus vigoureux. Elle se nomme en langue du Pays, le *lever des enfans* ; & sur le témoignage de Carli, qui ne la fait pas mieux connoître, on peut la regarder,

(39) Voyage de Carli, pag. 570.

ROYAUME DE CONGO.

Education des enfans.

comme la plus impudente & la plus superstitieuse pratique dont on puisse se former l'idée. L'usage du Peuple est de laisser les enfans nuds sur la terre, pour les endurcir & les rendre plus agiles. Aussi-tôt qu'ils sont capables de marcher seuls, on leur attache une sonnette au cou, dans la seule vûe de les retrouver facilement lorsqu'ils s'écartent.

Les Négres qui n'ont point embrassé le Christianisme, ou qui ne sont pas fermes dans la foi, présentent leurs enfans aux Sorciers dès le moment de leur naissance, pour apprendre à quelle fortune ils sont destinés. Le faux Prophete prend l'enfant entre ses bras, le tourne, l'examine, observe successivement toutes les parties de son corps, & communique ses lumieres aux parens. On soumet les malades aux mêmes observations, pour approfondir la cause de leurs maladies. Si le Prophete se trompe, les prétextes ne lui manquent jamais pour s'excuser (40).

Impositions réligieuses des Sorciers.

L'ascendant des Sorciers sur les Négres va jusqu'à leur interdire l'usage de la chair de certains animaux, & de tels fruits ou de tels légumes, avec d'autres prescriptions ridicules; & ce joug reli-

(40) Voyage de Carli, *ubi sup.*

gieux porte le nom de *Kejilla* (41). Rien n'approche de la soumission des jeunes Négres pour les Ordonnances de leurs Prêtres. Ils passeroient plûtôt deux jours à jeun que de toucher aux alimens qui leur sont défendus ; & si leurs parens ont négligé de les assujettir au Kejilla dans leur enfance, à peine sont-ils maîtres d'eux-mêmes qu'ils se hâtent de la demander au Prêtre ou au Sorcier, persuadés qu'une prompte mort seroit le châtiment du moindre délai volontaire.

Exemple du scrupule réligieux des Négres.

Merolla raconte qu'un jeune Négre étant en voyage, s'arrêta le soir chez un ami, qui lui offrit à souper un canard sauvage, parce qu'il le croyoit meilleur que les canards domestiques. Le jeune étranger demanda de bonne foi si c'étoit un canard privé. On lui répondit que c'en étoit un. Il en mangea de bon appetit, comme un voyageur affamé. Quatre ans après, les deux amis s'étant rencontrés, celui qui avoit trompé l'autre lui demanda s'il vouloit manger avec lui d'un canard sauvage. Le jeune homme, qui n'étoit point encore marié, s'en défendit, parce que c'étoit son Kejilla. Quel scrupule ! lui dit son ami ; & pourquoi refuser aujourd'hui

(41) *Chegilla*, dans l'Original Italien. On a vû le même usage à Loango.

ROYAUME DE CONGO.

ce que vous acceptates il y a quatre ans à ma table ? Cette déclaration fut un coup de foudre, qui fit trembler le jeune Négre de tous ses membres, & qui lui troubla l'imagination jusqu'à lui causer la mort dans l'espace de vingt-quatre heures (42).

Noms des Habitans de Congo.

Avant l'arrivée des Portugais, les Habitans de Congo n'avoient pas de noms fixes pour la distinction des familles. Les gens du commun portoient des noms d'herbes, de plantes, de pierres, d'oiseaux, d'animaux de terre ou de riviéres, & d'autres creatures. Les Seigneurs prenoient le titre de leur Terre. Mais à présent les hommes & les femmes de toutes sortes de rangs, sans en excepter le Roi & les Princes, reçoivent au baptême un nom de famille avec celui de la Religion.

Médecins & remedes.

Le Royaume de Congo n'a point de Médecins ni d'Apoticaires, ni même d'autres remedes que les simples, l'écorce des arbres, les racines, les eaux & l'huile, qu'on fait prendre aux malades presqu'indifféremment pour toutes sortes de maladies. A la vérité, des remedes plus recherchés ne seroient d'aucune utilité dans un climat que l'Auteur représente assez sain, & pour

(42) Merolla, p. 626.

une Nation sobre, qui se charge rarement l'estomac d'un excès de viande & de liqueurs. La fiévre, qui est ici la maladie la plus commune, fait ses plus dangereux ravages en hiver. On l'attribue au mêlange de chaleur & d'humidité qui est causé par les pluies continuelles. La méthode ordinaire des Habitans est de se frotter deux ou trois fois tout le corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, avec un onguent composé d'huile & de poudre de sandal. Leur remede pour le mal de tête est une légere saignée aux temples. Ils se servent pour cette opération d'une petite coquille aiguisée; & mettant une petite corne sur la plaie, ils succent le sang. La saignée se fait de même aux autres membres. Cette méthode est en usage aussi dans quelques pays du Levant, tel que l'Egypte. La petite verole, que les Habitans nomment *Kitangas*, n'est ici ni dangereuse, ni si difficile à guerir qu'en Europe. Ils emploient l'onction de sandal, dont ils distinguent deux sortes; l'une rouge, qu'ils appellent *Tavila*; l'autre grise, nommée *Khikongo*. La derniere est si estimée, qu'on ne fait pas difficulté de donner un Esclave, ou sa valeur, pour s'en procurer une piéce.

Leur maniere de saigner.

Reméde pour la petite vérole.

ROYAUME DE CONGO.

Purgations.

On se purge dans le Royaume de Congo avec certaines écorces d'arbres réduites en poudre, dont la force est extraordinaire, mais qui n'empêchent pas les Négres de se livrer à leurs occupations dès le même jour. Pour les blessures, ils emploient des simples, ou le suc qu'ils en expriment. Lopez parle d'un Négre qui avoit eu le bras percé de sept coups de fléches, & qui fut guéri en peu de tems par cette voie (43).

Soupçons à l'occasion des Morts.

Lorsqu'une personne de l'un ou de l'autre sexe a paié le dernier tribut de la nature, on blâme le mari, si c'est une femme, ou la femme si c'est elle qui survit à son mari, parce que l'opinion généralement établie ne permet jamais de croire qu'on puisse mourir d'une mort naturelle. On suppose toujours que le poison, ou quelqu'autre violence, a prévenu l'invitation des amis de l'autre monde, qui ne se pressent point, disent les Négres, d'appeller à eux les vivans. Ainsi, les amis & les parens du mort enlevent tout ce qui lui appartenoit, & tourmentent pendant huit jours le survivant par leurs reproches & leurs plaintes. Il le forcent de se faire razer la peau; ils le condamnent à d'autres privations, en lui re-

(43) Relation de Pigafetta, pag. 183. & suiv.

présentant que s'il est coupable, ce n'est pas une vengeance trop rigoureuse pour la mort de leur ami. Aussi-tôt que les huit jours sont expirés, ils exigent des témoignages d'innocence, ils forcent la personne suspecte de se purger par les épreuves ordinaires. Si les soupçons paroissent injustes, elle obtient la liberté de vivre dans sa demeure habituelle. Si les apparences sont clairement contre-elle, il n'y a point de puissance ni de faveur qui puisse la sauver du bannissement (44).

Cérémonies des funérailles.

Dans les Royaumes de Kakongo & d'Angoy, l'usage ne permet pas d'ensevelir un parent si toute la famille ne se trouve assemblée. L'éloignement des lieux n'est pas même un sujet d'exception. Les funérailles commencent par le sacrifice de quelques poules, du sang desquelles on arrose les dehors & le dedans de la maison. Ensuite on jette les carcasses par dessus le toit, pour empêcher que l'ame du mort ne fasse le *Zumbi*, c'est-à-dire, qu'elle ne revienne troubler les Habitans par des apparitions; car on est persuadé que celui qui verroit l'ame d'un mort tomberoit mort lui-même sur le champ. Cette persuasion est si fortement gravée dans l'esprit

(44) Ogilby, *ubi sup.* pag. 535.

ROYAUME DE CONGO.

des Négres, que l'imagination ſeule a ſouvent produit tous les effets de la réalité. Ils aſſurent auſſi que le premier mort appelle le ſecond, ſur-tout lorſqu'ils ont eu quelque démêlé pendant leur vie.

Cérémonies extravagantes.

Après la cérémonie des poules, on continue de faire des lamentations ſur le cadavre; & ſi la douleur ne fournit pas des larmes, on a le ſoin de ſe mettre dans le nez du *Siliquaſtre* ou du poivre indien, qui les fait coûler en abondance. Lorſqu'on a pleuré & crié quelque tems, on paſſe tout d'un coup de la triſteſſe à la joie, en faiſant bonne chere aux frais des plus proches parens du mort, qui demeure pendant ce tems-là ſans ſépulture. On ceſſe de boire & de manger, mais c'eſt pour ſuivre le ſon des tambours, qui invite toute l'aſſemblé à danſer. Le bal commence. Auſſitôt qu'il eſt fini, on ſe retire dans des lieux indiqués, où tous les ſpectateurs des deux ſexes ſont renfermés enſemble dans l'obſcurité, avec la liberté de ſe mêler ſans diſtinction. Comme le ſignal de cette infâme cérémonie ſe donne au ſon des tambours, l'ardeur du Peuple eſt incroiable pour ſe rendre à l'aſſemblée. Il eſt preſqu'impoſſible aux meres d'arrêter leurs filles, & plus encore aux

Cérémonies infâmes.

Maîtres de retenir leurs Esclaves. Les murs & les chaînes sont des obstacles trop foibles. Mais, ce qui doit paroître encore plus étrange, si c'est le Maître d'une maison qui est mort, sa femme se livre à tous ceux qui demandent ses faveurs, à la seule condition de ne pas prononcer un seul mot tandis qu'on est seul avec elle.

ROYAUME DE CONGO.

Pour conduire le corps d'un Noble à la sépulture, on couvre le chemin de feuilles & de branches. La marche doit se faire en droite ligne; & s'il se trouve par conséquent quelque mur, ou même quelque maison sur le passage, on ne balance point à l'abattre. L'usage ordinaire est d'enterrer quelques personnes vivantes dans le même tombeau, avec une provision de vivres & de liqueurs, afin qu'il ne manque rien au mort. Un Missionnaire ayant appris qu'on avoit renfermé deux Négres vivans dans le tombeau d'un Seigneur, se hâta, dès la nuit suivante, de les délivrer de cette infernale demeure. En effet, il les rendit au jour, mais déja morts, soit de leur saisissement, ou des incommodités de leur situation. Quelquefois, à la mort d'un ami, on tue un ou deux de ses Esclaves, pour le servir dans l'autre monde. Si les Missionnaires font re-

Négres enterrés vifs.

Zéle inutile des Missionnaires.

tentir leurs plaintes, car il se trouve des Chrétiens mêmes qui ne peuvent renoncer à ces barbares usages, on en est quitte pour désavouer froidement le fait, quoiqu'il soit vérifié avec la derniere évidence. Un Capucin apprenant qu'on alloit sacrifier une de ces malheureuses victimes, après la mort de son Maître, courut chez la veuve & lui fit un réproche amer de sa cruauté. Elle se plaignit d'abord d'être accusée injustement; mais obligée enfin de se rendre à la force des preuves, elle revoqua ses ordres inhumains. L'Auteur cite d'autres exemples qui arriverent de son tems, malgré toute la vigilance de son zéle, & sans avoir jamais pû convaincre assez formellement les coupables pour se mettre en droit de les faire punir (45).

Cimetiéres & leurs ornemens.

Les cimetieres des Payens sont ordinairement dans des campagnes ouvertes. On place quelque chose sur les tombeaux, suivant la qualité du mort. Sur les uns, c'est un grand amas de terre, qu'on rend capable de résister au tems. Sur les autres, on voit la corne de quelque bête extraordinaire, ou quelque vaisseau de terre. D'autres sont à couvert sous un arbre, dont les bran-

(45) Voyage de Merolla, pag. 674. & suiv.

ches offrent quantité d'entrelaſſemens ſuperſtitieux, qui ſont l'ouvrage des Prêtres. Au lieu d'un cercueil de bois, on enveloppe le corps dans une piéce d'étoffe de cotton, ſoigneuſement couſue, & revêtue au dehors d'une infinité de bagatelles. Les pauvres ſont renfermés dans une natte de paille (46).

(46) Merolla, *ibid.*

Fin du XVIe Volume.

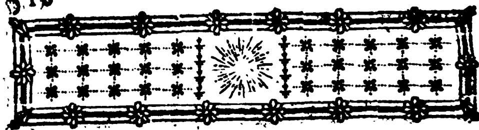


TABLE
DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES

Contenus dans le XIIIe Volume.

Suite du Livre Neuviéme, & de la Description de la Guinée.

Fin de la Table du XIII[e] Volume.

TABLE
DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES

Contenus dans le XIVe Volume.

Suite du Livre Neuviéme, & de la Defcription de la Guinée.

LIVRE X.

LIVRE X.

Contenant la description des Côtes, depuis Rio da Volta jusqu'au Cap Lopez-Consalvo.

Fin de la Table du XIV[e] Volume.

TABLE

DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES

Contenus dans le XV[e] Volume.

Suite du Livre Dixiéme, & de la description des Côtes, depuis Rio da Volta jusqu'au Cap Lopez-Consalvo.

LIVRE XI.

Voyages dans la Guinée & au Royaume de Benin; contenant la description du Royaume de Benin & de toute la Côte, jusqu'au Royaume de Congo.

Fin de la Table du XVe Volume.

TABLE

DES CHAPITRES ET PARAGRAPHES

Contenus dans le XVIe Volume.

LIVRE XII.

Voyages dans les Royaumes de Congo & d'Angola.



LIVRE XIII.

Description des Royaumes de Loango, de Congo, d'Angola, de Benguela & des Pays voisins.

Fin de la Table du XVI[e] Volume.

AVIS AUX RELIEURS,

Pour placer les Cartes.

Pour placer les Figures.

Nota. *On s'est trompé pour les N°* XII *&* XV *qui sont pour le Volume suivant.*





